# Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15549 – 7 F — DIMANCHE 22 – LUNDI 23 JANVIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Plus de 5 000 morts et disparus dans le séisme de Kobé

**LE BILAN** du tremblement de terre, qui a ravagé le 17 janvier la région de Kobé, au Japon, dépassait en fin de semaine les 5 000 morts et disparus. 4 393 morts étaient officiellement recensés, samedi 21 janvier. Dans le grand port japonais dévasté, où notre correspondant a pu se rendre, on continue à fouiller systématiquement les décombres. Des équipes de sauveteurs français et suisses sont à pied d'œuvre pour aider aux recherches. Le flottement dans l'organisation des secours de la région sinistrée a déclenché une polémique à Tokyo, qui a contraint le premier ministre, Tomiichi Murayama, à s'expliquer, vendredi, devant le Parlement.

*Lire page 24*

# Les conditions de l'aide américaine sont vivement contestées à Mexico

## La garantie pétrolière des crédits froisse le nationalisme mexicain

**LE DÉBAT** au Congrès des Etats-Unis met en péril le programme d'aide américaine au Mexique pour aider celui-ci à surmonter sa crise financière. Un refus menacerait le plan de redressement mexicain et risquerait d'entraîner une déstabilisation d'autres économies latino-américaines. Le programme, qui garantirait un total de 40 milliards de dollars de crédits américains, rencontre de fortes résistances au Congrès, notamment à la Chambre des représentants. Le speaker républicain de la Chambre, Newt Gingrich, s'est déclaré, vendredi 20 janvier « *très inquiet* » sur les chances d'adoption du projet et a suggéré qu'il soit d'abord présenté au Sénat. Au Mexique, l'utilisation du pétrole, symbole de l'indépendance nationale, pour gager les crédits américains soulève de vives oppositions.

*Lire page 24*




## Manœuvres politiques pour renouveler le CSA

### Le conflit entre M. Balladur et M. Chirac pèse sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel

**LE RENOUVELLEMENT** du tiers des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit avoir lieu dans les tous prochains jours. Le président de la République, celui du Sénat et celui de l'Assemblée nationale doivent donc nommer chacun un des trois nouveaux membres de cette « *autorité indépendante* » chargée de contrôler, au nom de l'Etat, les radios et les télévisions publiques comme privées. Ils disposent ainsi d'un pouvoir régalien dont pourrait avoir à pâtir le futur chef de l'Etat. L'importance des missions confiées au CSA est telle que les choix de MM. Mitterrand, Monory et Séguin ne peuvent être neutres et sont regardés non sans inquiétude par le premier ministre désormais candidat, qui ne dispose en la matière d'aucune autorité.

Le projet prêté à M. Séguin de nommer Philippe Labarde, journaliste au caractère indépendant, connu pour ses réserves devant l'action du gouvernement, son opposition au traité de Maastricht et à la priorité monétariste, confirme que celui qui a tiré la candidature de M. Chirac vers la gauche est bien décidé à ne rien faire qui puisse faciliter la tâche de M. Balladur, si celui-ci est élu. Déjà, le chef du gouvernement n'avait guère apprécié que le président de l'Assemblée fasse nommer, en janvier 1994, une opposante à l'Europe de Maastricht, Denise Flouzat, au conseil de la politique monétaire de la Banque de France. La possibilité que Hervé Bourges soit nommé par M. Mitterrand à la présidence du CSA confirmerait aussi que le chef de l'Etat entend profiter des dernières nominations qui relèvent de sa seule autorité pour mettre en place des hommes capables d'être de véritables contre-pouvoirs et avec lesquels devra longtemps « cohabiter » son successeur. Or MM. Mitterrand, Monory et Séguin vont devoir nommer avant la fin de février trois membres du Conseil constitutionnel dont le rôle est croissant dans le fonctionnement des institutions.

*Lire page 24*

## Sir Michael quitte Sarajevo



*Le général Michael Rose*

**PROFIL** de baroudeur, habitué des coups tordus, soignant ses teques autant que sa presse, le général britannique Michael Rose achève son mandat à la tête de la Forpronu, la force de « casques bleus » déployée en Bosnie-Herzégovine. Sir Michael avait apparemment toute l'expérience requise pour « réussir » sur un terrain aussi difficile que celui-là : ancien d'Irlande du Nord, habitué du renseignement, chef des commandos d'élite de l'armée britannique, les SAS, aux Malouines, l'homme s'était déjà frotté à quelques missions politico-militaires.

Pourtant, il quitte Sarajevo sur un bilan discuté. C'est qu'il aura appliqué à la lettre son ordre de mission : la Forpronu n'est pas là pour faire la guerre ; elle n'est pas partie prenante, dit-il ; elle n'a pas à choisir un camp. Cette conception de la neutralité lui vaut d'être accusé d'avoir fait le jeu des agresseurs, les Serbes. Il s'en défend, assurant qu'il s'en va alors que « *les canons sont silencieux* » et que « *les gens de Sarajevo ne vivent plus dans les caves* ».

*Lire page 5*

## *Belphégor de retour au Musée du Louvre*

**AU DÉBUT** des années 60, un feuilleton télévisé tint en haleine une bonne partie de la France : *Belphégor*. Ce personnage mystérieux et fantomatique hantait le Louvre. Insaisissable. Assurément il est de retour. Le « plus [illegible] connaître deux vols en huit jours. Trois en six [illegible] que l'établissement était ouvert en nocturne, une hallebarde métallique haute de 1,30 mètre, pesant 1[illegible] kilos et dont la hache terminale est large de [illegible] centimètres était arrachée d'un groupe de bronze sculpté par Martin Desjardins (164[illegible]-16[illegible]) qui ornait naguère le piédestal d'une statue de Louis XIV détruite pendant la Révolution française. Ce groupe monumental est présenté dans la cour Puget de l'aile Richelieu, où quatre gardiens sont en faction. En [illegible]. Une semaine auparavant, le mercredi [illegible] janvier, c'est un tableau de Lancelot Théodore Turpin de Crissé (1782-1859) qui avait été découpé au cutter dans les petits salons Napoléon III. Le directeur du Louvre, Pierre Rosenberg, avait alors estimé qu'il n'avait fallu que quatre minutes au « vandale » pour quitter le musée. Le 10 juillet 1994, un dimanche cette fois-ci, c'était un pastel de Robert Nanteuil (1623-1678) qui avait disparu [illegible] levé.

[illegible] l'auteur du dernier vol en date est doté « *d'un culot et d'une musculature peu communs* », sont de plus en plus perplexes. Depuis celui du 11 janvier, les 950 agents de surveillance (250 opèrent en permanence) étaient pourtant mobilisés. A la sortie du musée, leurs consignes étaient de fouiller systématiquement les sacs et de palper les paquets.

Autre énigme, les œuvres dérobées sont invendables, et le paysage de Turpin de Crissé, rarement décoratif, n'a pas une grande valeur. Quant à la hallebarde, à quoi peut-elle bien servir sinon comme trophée pour commémorer un exploit ? Ce larcin relèverait-il par de l'acte gratuit ? D'un pari d'après-boire ? Ou d'une machination, d'un complot machiavélique destiné à mettre en mauvaise posture, à ridiculiser la direction du musée ? A commencer par Pierre Rosenberg, fraîchement nommé à la tête de l'établissement.

[illegible] d'un mauvais feuilleton, commence [illegible] des musées nationaux. On se demande même, mi-figue mi-raisin, si la hallebarde est bien sortie du Louvre. Ne serait-elle pas plutôt cachée dans un coin ?

Dans ce cas, improbable, ce serait au sein du personnel du musée qu'il faudrait rechercher l'auteur de la douteuse plaisanterie. La brigade de répression du banditisme est chargée de cette nouvelle enquête. Ironie du sort, le groupe de bronze comprenant ladite hallebarde avait été « exilé », après la Révolution, au [illegible] du parc de Sceaux. Or il y resta plus d'un siècle, sans la moindre protection. On ne lui fit aucun mal...

*Emmanuel de Roux*

# Les deux visages de l'insécurité

**LE LIBÉRAL** Gladstone recensait trois manières de mentir : le mensonge simple, le mensonge aggravé et les statistiques. Ce qui était vrai dans l'Angleterre du XIX[e] siècle l'est moins aujourd'hui. Nos arpenteurs de l'insécurité ont fait des progrès. Leurs calculs de la délinquance restent imparfaits, qui prennent seulement en compte les crimes et délits constatés par les services de police et de gendarmerie. Mais ils ont le mérite d'avoir conservé leurs défauts sur plusieurs décennies. La comparaison est ainsi possible, à condition d'observer au plus près les évolutions, crime par crime, délit par délit. Il faut alors se garder des conclusions hâtives sur, par exemple, l'efficacité de la politique sécuritaire de Charles Pasqua. Exercice difficile. Les hommes politiques manifestent rarement une telle finesse, surtout quand une période électorale fait voler bas les chiffres de la délinquance et les indices des prix. Rendue publique vendredi 20 janvier, l'infime augmentation (+ 0,8 %) des crimes et délits constatés en 1994 est une donnée statistique. Elle traduit un ralentissement global, sensible dès 1992, de « la » délinquance. A s'en tenir à cette vue d'ensemble, l'élément marquant est l'envolée constatée, ces quarante dernières années, dans tous les pays européens. De 1950 à 1994, on est ainsi passé en France de 574 000 à 3,9 millions de faits constatés. La progression semble aujourd'hui maîtrisée, mais à un tel sommet... A la loupe, on observe les tendances internes d'une comptabilité du crime qui fait *grosso modo* l'objet d'une méthode inchangée depuis 1972.

Bonne nouvelle en 1994 : les vols et les cambriolages, à l'origine de l'envolée des chiffres de la délinquance depuis quarante ans, sont à la baisse. Le gouvernement Balladur peut se féliciter d'avoir fait reculer cette délinquance de voie publique qui, avec quelque deux millions de faits constatés, empoisonne le plus la vie quotidienne des victimes. Mais les dispositions prises par la plupart des compagnies d'assurances de relever leurs prix planchers (à partir desquels les dégradations sont remboursables) sont sans doute pour beaucoup dans cette embellie : bien des victimes d'un arrachage d'essuie-glace ne portent plus plainte.

Les priorités assignées par M. Pasqua à la police ont d'autres traductions plus nettes. Il en va ainsi de l'augmentation des délits à la police des étrangers et du nombre de reconduites à la frontière, traductions statistiques des nouvelles lois sur le contrôle d'identité et le séjour irrégulier des étrangers. Sous cet angle, le cru statistique 1994 révèle une insécurité policière croissante pour les étrangers accueillis en France, et plus largement pour toutes les victimes des contrôles au faciès...

*Erich Inciyan*

*Lire page 10*



## ■ La mort de Bernard Dumon

Le président de Saint-Louis Bouchon est l'un des dix victimes de l'accident d'un Falcon 20 sur l'aéroport du Bourget, vendredi 20 janvier. Sa mort remet en question l'avenir du deuxième groupe agroalimentaire français, qui s'était également diversifié dans le secteur papetier. p. 16

## ■ La haute couture au piège de la mode

Les collections d'été des grands couturiers sont présentées à Paris du 21 au 26 janvier. Derrière l'engouement médiatique, les exigences de rentabilité économique, la concurrence du prêt-à-porter... et celle de la chirurgie esthétique. p. 20

## ■ Au pays des rebelles tamouls

Au Sri-Lanka, dernière étape de son périple asiatique, le pape a été boycotté par les bouddhistes. La visite de Jean Paul II vient après un récent cessez-le-feu entre l'armée de Colombo et les rebelles tamouls. Reportage à Jaffna, la capitale des « Tigres ». p. 2

## ■ « Le Monde Radio/Télévision »

Au sommaire de notre supplément hebdomadaire, la télévision et la « drôle de campagne », l'euthanasie sur TF 1, l'enfermement sur France-Culture. Et tous les programmes.


M 0146 - 0122 - 7,00 F

**FIN DE PÉRIPLE** Jean Paul II devait quitter Colombo, samedi 21 janvier, pour rentrer à Rome, à l'issue d'un voyage de onze jours dans la région Asie-Pacifique (Philippines, Papouasie, Australie et Sri Lanka). ● LE CHEF de l'Eglise catholique a trouvé une île agitée par les passions religieuses. Les dignitaires du bouddhisme ont ainsi boycotté – à la différence des hindous, des musulmans et des protestants – une rencontre inter-religieuse organisée à l'occasion de cette visite. ● UNE TRÊVE est, en revanche, en vigueur, depuis le 8 janvier, entre le gouvernement et les Tamouls séparatistes du LTTE (Tigres), au nord de l'île, favorisée par les ouvertures de la nouvelle présidente Chandrika Kumaratunga. Notre envoyé spécial à Jaffna, la « capitale » des rebelles, a constaté que si l'espoir d'aboutir à la paix y est grand, l'on ne veut pas s'y bercer de faciles illusions.

# Les bouddhistes ont boycotté la visite de Jean Paul II au Sri Lanka

## Pour la dernière étape de son voyage dans la région Asie-Pacifique, le pape a plaidé pour une solution pacifique du conflit entre le gouvernement de Colombo et les séparatistes tamouls, et pour une coopération renforcée entre les religions

COLOMBO
*de notre envoyé spécial*

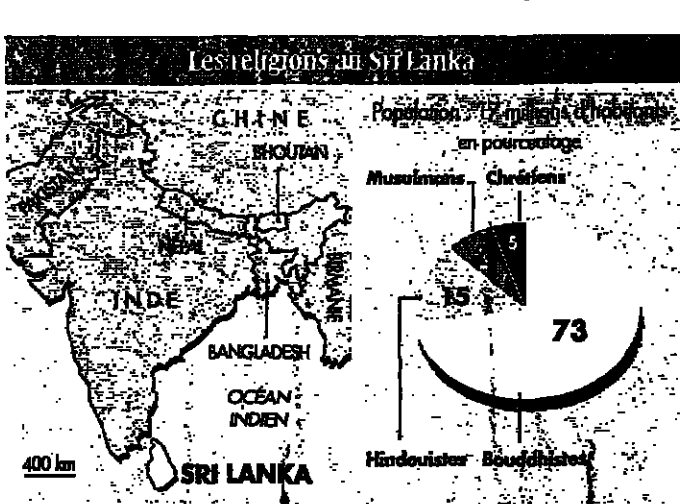
Des grappes humaines, sur les trottoirs ou sur les toits, entre des portraits du pape et des statues de Bouddha, sous des banderoles et des arcs de triomphe jaune et blanc, aux couleurs du Vatican, avaient accompagné, vendredi 20 janvier, au long des 25 kilomètres séparant l'aéroport du centre de la capitale srilankaise, le cortège d'un pape qui, à sa descente d'avion, avait embrassé un plateau portant un peu de terre du Sri Lanka – signe pour lui d'un premier voyage dans un pays. En dépit de cet enthousiasme, confirmé au cours de la visite de la cathédrale Sainte-Lucie, réplique en miniature de Saint-Pierre de Rome, la délégation du Vatican devait déchanter dès le lendemain.

Dans un pays saigné par onze ans de guerre civile, où le catholicisme, vivant et riche en vocations locales (il n'y a presque plus de missionnaires européens), ne représente qu'une petite minorité, et où le bouddhisme, très majoritaire, compte une frange radicale, le succès de cette visite papale n'était pas garanti d'avance. En effet, si la rencontre inter-religions, qui promettait beaucoup, a bien eu lieu, samedi, au Centre de conférences du mémorial Bandaranaike, elle n'a réuni, outre la délégation catholique, que six responsables hindous et six musulmans. Les organisations bouddhistes ont, quant à elles, mis à exécution leurs menaces de boycottage. Déjà, à la veille de l'arrivée de Jean Paul II, une trentaine de jeunes bouddhistes radicaux avaient manifesté en silence devant le « secrétariat » de la présidence. L'un d'eux menaçait même de s'immoler par le feu...

**POLÉMIQUE AUTOUR D'UN LIVRE**

A Assise, en Italie, au cours d'une cérémonie sans précédent qui avait réuni, en octobre 1986, plus de 200 responsables confessionnels du monde entier, Jean Paul II avait attaché son nom au dialogue inter-religions. Pour lui, ce boycottage des bouddhistes cingalais est donc un revers grave. Aussi, la délégation du Vatican à Colombo a-t-elle immédiatement répliqué, en mettant en avant des explications d'ordre local. Au Sri Lanka, berceau du « Petit Véhicule », un clergé militant fait pression sur le gouvernemnt pour que le bouddhisme devienne religion d'Etat, et la visite du pape aurait été un moyen de faire monter les enchères.

Est-ce la raison principale ? La polémique avait éclaté, en réalité, à cause de quelques paragraphes, maladroitement rédigés par le pape, dans son récent livre intitulé *Entrez dans l'espérance,* édité en France chez Plon et Mame. Pour tenter de désarmer l'attraction qu'il exerce en Occident, Jean Paul II avait qualifié le bouddhisme de *« sotériologie* [NDLR : phisolophie ou religion du salut] *presque exclusivement négative »*. Le bouddhisme, expliqua-t-il, est une forme de refus de la transcendance divine et de la Création : *« C'est en grande partie un système athée. Nous ne nous délivrons pas du mal à travers le bien qui vient de Dieu, nous nous en libérons seulement en nous éloignant d'un monde qui est mauvais. »*




Ces déclarations avaient surpris et choqué dans la communauté bouddhiste mondiale. Au Sri Lanka même, des excuses avaient été exigées de l'Eglise catholique et, pour ne pas compromettre la visite du pape, Mgr Marcus Fernando, archevêque de Colombo, avait regretté ces extraits d'un livre qui, avait-il dit, *« cause de la peine et des souffrances à nos frères bouddhistes »*. Vaine concession. Samedi, à Colombo, c'était la consternation. Le ministre de la culture et des affaires religieuses, Laksham Yakodi, regrettait l'attitude des bouddhistes, soulignant [illegible] ci n'étaient pas hostiles au pape mais que, séparés par une question théologique, ils n'avaient pas souhaité le rencontrer. De son côté, Mgr Rayappou, évêque tamoul de la cité septentrionale de Mannar, expliquait que les bouddhistes sont *« très sensibles »* en raison de leur position dominante. Il ajoutait : *« Nous ne nous sentons pas pour autant offensés et respectons leur décision. Le dialogue va continuer. »*

**« JE VIENS EN AMI »**

Dès vendredi, lors de la cérémonie d'accueil au « secrétariat » de la présidence de la République, devant Chandrika Kumaratunga le pape avait tenté d'apaiser les esprits : *« Je viens de Rome en ami, comme pèlerin de bonne volonté »*, avait-il plaidé. Il avait aussi loué les qualités de *« compassion, sympathie, équanimité »*, prêtées aux fidèles du bouddhisme, ainsi que les *« vertus transcendantales »* qu'il reconnaissait enfin à cette religion.

De même, au cours de la rencontre avec les musulmans et les hindouistes, s'est-il appliqué à montrer l'intérêt d'une coopération inter-religieuse, y compris pour la paix entre Cingalais et Tamouls (communauté qui compte 20 % de catholiques) : *« La sauvegarde du riche héritage spirituel du Sri Lanka exige les efforts de tous les croyants,* a déclaré le pape, *pour proclamer le caractère sacré de la vie humaine, défendre la dignité et les droits de chaque individu, pour renforcer la famille et encourager le respect de l'environnement naturel. »* Jean Paul II a ajouté que *« la coopération inter-religieuse est une force puissante pour promouvoir des normes politiques, sociales et économiques fondées au plan éthique »*.

**UNE THÉOLOGIE SOUS-ESTIMÉE**

La visite du pape s'est achevée, samedi, par une grande célébration, devant 350 000 fidèles, sur l'esplanade en bord de mer, au cours de laquelle il a béatifié Joseph Vaz, prêtre oratorien d'origine portugaise, né à Goa, en Inde, en 1651. Bravant la violente hostilité des occupants hollandais de l'époque, ce prêtre avait développé l'Eglise catholique locale, convertissant même des bouddhistes en [illegible] des textes chrétiens, avant de mourir à Kandy, au centre de l'île, en 1711.

Une vingtaine de religieux bouddhistes avaient fait part de leur intention d'assister à cette messe de béatification dont – pour l'anecdote – l'autel avait été aussi construit par un architecte bouddhiste. C'est sans doute la preuve que l'opposition au pape n'était pas unanime dans leurs rangs. Un théologien thaïlandais écrivait aussi, samedi, dans la presse locale, que ses coreligionnaires cingalais commettaient une erreur en boycottant le pape. Compte tenu de ces éléments, pour la troisième fois, Jean Paul II devait souligner dans son homélie que l'héritage du concile Vatican II n'était en rien menacé, que *« l'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans les autres religions »*. Elle doit être *« missionnaire »* mais sans *« prosélytisme »*, a-t-il dit.

A propos de ce boycottage qui a terni le succès de cette brève visite du pape, il faudra sans doute regretter la sous-estimation de la théologie bouddhiste révélée par le livre du pape, mal conseillé en l'occurrence. Un jésuite du pays, Aloys Pieris, devait déplorer la *« faiblesse du schéma théologique à l'intérieur duquel le pape situe le bouddhisme par rapport au christianisme »*. Et, souhaitant que Rome traite *« avec plus de sérieux »* la théologie des religions asiatiques, il devait conclure : *« C'est à ce moment-là que les chrétiens d'Asie entreront dans l'espérance. »*

*Henri Tincq*

# Drôle de paix dans Jaffna, capitale des rebelles tamouls

## Le cessez-le-feu entre les Tigres et les troupes sri-lankaises laisse entrevoir la fin d'un conflit vieux de onze ans. Mais les négociations piétinent

JAFFNA
*de notre envoyé spécial*

Aux carrefours des routes de Jaffna, « capitale » septentrionale de la rébellion tamoule, les portraits des « *martyrs* » tombés au champ d'honneur de l'*Eelam* (la patrie) témoignent, jusqu'à l'obsession, de la « guerre de onze ans » qui a fait près de 30 000 morts dont 7 000 parmi les Tigres. En cette mi-janvier, sous le ciel menaçant d'une fin de mousson, les guérilleros honorent le plus connu de leurs héros défunts : Ily Krishnakumar, alias Kittu, ex-« commandant » de la place forte de Jaffna, qui a préféré, en 1992, faire exploser son navire dans l'océan Indien plutôt que de tomber aux mains de l'ennemi. Dix autres combattants avaient péri avec lui.

Les gens du LTTE (Tigres de l'Eelam tamoul),le mouvement indépendantiste, ont le goût de la mise en scène : pour commémorer l'événement, une maquette de bateau grandeur nature a été construite dans le village natal de Kittu. Au centre se dresse une cabine flanquée de plusieurs hublots. A l'intérieur sont alignés les portraits hyperréalistes de ces hommes aux visages étrangement inexpressifs devant lesquels défile une foule recueillie. Dans la fumée des bâtons d'encens et l'odeur sucrée des lampes à huile, chacun dépose une fleur de jasmin. Culte des morts, exaltation du sacrifice : ces monuments funéraires sont autant de temples païens où hommes en armes et villageois viennent rendre hommage aux guerriers disparus.

Jaffna, « libérée » en 1989 par les Tigres, qui continuent d'encercler la grande base militaire de Pallali, encore sous contrôle de l'armée de Colombo, coule pourtant des jours paisibles : depuis le 8 janvier, un cessez-le-feu y est en vigueur grâce au processus de paix lancé par la présidente du Sri Lanka, Chandrika Kumaratunga. La paix : le mot est ici sur toutes les lèvres. « *Pour la première fois un gouvernement a reçu un mandat incontestable du peuple sri-lankais pour résoudre le conflit* », note le porte-parole du LTTE, Anton Balasingam.

**OUVRIR LES VOIES D'ACCÈS**

« *Les gens s'attendent à ce que le problème soit enfin réglé,* juge pour sa part un professeur de l'université de Jaffna, *mais après toutes les tentatives de paix qui ont échoué par le passé, nous restons tout de même sceptiques.* » En dépit des ouvertures faites par Colombo, notamment sur l'embargo qui étrangle Jaffna, les négociations piétinent. Et la délégation gouvernementale envoyée, la semaine dernière, à Jaffna, est repartie les mains presque vides. L'insistance des Tigres à faire de l'ouverture des voies d'accès routières à la péninsule un préalable à toute discussion politique risque de retarder le vrai dialogue. Beaucoup, notamment dans l'armée, craignent que cette cessation des hostilités ne soit qu'une nouvelle manoeuvre de la guérilla pour regrouper ses forces et renforcer son système de défense.

« *Il faut que soient résolus les problèmes quotidiens du peuple de Jaffna qui vit dans des conditions très dures* », martèle M. Balasingam. En dépit d'une levée partielle de l'embargo, à l'automne, les Tamouls de Jaffna mènent, en réalité, une existence précaire : il n'y a pas d'électricité, pas d'essence et, même si les marchés regorgent de fruits et de légumes, de nombreux articles de première nécessité manquent ou sont chers. Seuls des bateaux affrétés par la Croix-Rouge assurent le ravitaillement depuis Colombo et acheminent le courrier.

La circulation automobile est quasi inexistante et tout le monde roule à vélo. Les rares taxis ou tricycles à moteur fonctionnent grâce à un mélange de kérosène et de térébenthine. Les « diesels » exhalent une âcre odeur due à une autre mixture : kérosène et huile de noix de coco ! Les plus riches se sont achetés des générateurs, les plus pauvres s'éclairent à la bougie.

Quand le soir tombe sur Jaffna, la ville ressemble à une sous-préfecture restée en marge du monde moderne, palmeraie piquetée de flèches d'églises chrétiennes et de temples hindous. Le centre-ville porte peu de traces du conflit. Mais, sur le front de mer, les alentours de l'ancien fort construit par les Hollandais, naguère bastion des gouvernementaux, offrent un spectacle désolant : maisons écroulées, stade en ruine, cinéma effondré témoignent des durs combats qui ont opposé les Tigres aux soldats sri lankais, mais aussi aux troupes indiennes lors de l'intervention de New Delhi dans la péninsule, à l'automne 1987.

Le LTTE a formé ses propres forces de l'ordre et des policiers vêtus d'uniformes et de calots bleus, écusson rouge frappé d'une tête de tigre rugissant sur la manche, patrouillent, matraque à la hanche. Parfois, on croise un combattant en tenue camouflée, bardé de cartouchières, la kalachnikov en bandoulière. Ou une « Tigresse » des unités féminines, reconnaissable à sa tunique sombre, au pantalon serré sur la cheville et aux cheveux courts à la garçonne. Trois portraits de kamikazes féminins des « Tigres de mer » se dressent à un carrefour pour rappeler l'exploit de ces jeunes femmes qui ont jeté, l'an dernier, leurs hors-bord sur des bateaux de la *navy* sri lankaise.

Le LTTE administre Jaffna comme la capitale d'un pays indépendant. « *Il n'y a pas un seul secteur d'activités que les Tigres n'aient pas infiltré* », note un intellectuel. Le « *mouvement* », comme on dit ici, a créé ses tribunaux, lève des impôts sur les bénéfices des entreprises et possède un département des affaires économiques et de l'agriculture. Sans parler, évidemment, de camps d'entraînement et d'écoles pour les futurs combattants. Au sommet de la pyramide, invisible mais omniprésent, le « leader suprême » Vellupilai Prebakharam, quarante ans, règne sur les « cadres » qui vouent un respect sans faille à cet homme dont la dernière apparition en public remonte à 1987 !

« *Ne dites rien et vous serez tranquille. Mais celui qui s'élève contre les Tigres est perdu* », avertit un professeur. Pas de presse libre, un contrôle total et permanent de la vie des citoyens : il est peu étonnant, dès lors, que l'on entende si peu de critiques envers un parti que les plus hardis qualifient, sans commentaire, d'« *autoritaire* », voire de « *dictatorial* ». « *Même si tout le monde, loin s'en faut, n'aime pas les Tigres, ils restent cependant le symbole de la lutte de la communauté tamoule, humiliée par la majorité cingalaise depuis trop longtemps,* ajoute le même enseignant, sous le sceau de l'anonymat. *En cela, le LTTE reste populaire. Mais le souhait des gens est qu'il occupe le terrain, pas qu'il règne.* »

**PLEINE AUTONOMIE**

Réalité ou faux-semblant ? Le discours des Tigres se fait nettement plus modéré en cette période de trêve : « *Nous sommes prêts à envisager une alternative à l'Eelam en échange de l'établissement d'une pleine autonomie pour les régions tamoules* », assure ainsi le brillant idéologue barbichu du mouvement LTTE, Anton Balasingam. Et d'ajouter, comme en réponse à la présidente Kumaratunga, qui a parlé récemment de « *donner des pouvoirs étendus* » à la minorité tamoule : « *Si une solution permettant de garantir certaines aspirations fondamentales de notre peuple est trouvée, il n'y aura plus lieu de continuer notre lutte pour l'indépendance politique.* ». « *Je me bats pour mon peuple.* » Sur la ligne de front, tout est calme, mais le « commandant » Vellai, vingt ans, ne semble pas se faire beaucoup d'illusions sur l'issue du processus de paix en cours. « *Tout dépend du gouvernement* », dit-il en souriant. En face, à quelque 500 mètres, commencent les premières lignes sri lankaises. Devant un bunker où veillent ses hommes, Vellai montre la capsule de cyanure que chaque Tigre porte autour du cou : « *Je ne tomberai jamais vivant aux mains de l'ennemi* », dit-il.

*Bruno Philip*

### Des prêtres militants de « la cause »

***« Les Tamouls ont fait la guerre au nom de la paix. Si les jeunes ont pris les armes, c'était en réponse aux violences que nous ont fait subir des gouvernements injustes et chauvins. On nous a entraînés dans la guerre. »*** **Ainsi parle Thomas Savundaranayagam, évêque de Jaffna. Discours plutôt inhabituel pour un prélat, mais qui donne le ton de cette Eglise catholique qui n'hésite pas à vanter les mérites du glaive.** ***« En tant que catholique je réprouve la violence,*** **ajoute l'évêque,** ***mais en tant que Tamoul, je suis militant de la cause. »***

**L'Eglise est puissante en pays tamoul : les** ***« Tigres »*** **savent qu'il leur faut son soutien, et les prêtres, de leur côté, cautionnent le pouvoir des rebelles dans la péninsule. Il n'est guère étonnant, dès lors, que certains prêtres de Jaffna se soient opposés à la visite du souverain pontife ainsi entendue : Jean Paul II n'est venu qu'à Colombo, terre cingalaise.**

**Le père Emmanuel, responsable du séminaire Saint-François d'Assise, a même écrit au pape pour l'exhorter à repousser son voyage. Sa lettre a été signée par de nombreux prêtres.** ***« Je lui ai demandé de se rendre à Jaffna ne serait-ce que pour deux heures et d'embrasser la terre tachée de sang de notre sol. Mais le Saint-Père ne m'a pas répondu. »***

### Un kaléidoscope religieux

● **Histoire.** Le Sri Lanka garde trace d'une histoire tourmentée dans le kaléidoscope de ses religions. Le bouddhisme, très majoritaire, est venu, dès avant notre ère, de l'Inde, C'est aussi de chez ce puissant voisin du Nord que sont arrivés les Tamouls, habitant le sud du sous-continent. Quant aux musulmans (*« Moors »*), ils sont les descendants de commerçants arabes et sont établis surtout dans le sud-est et à Colombo.

● **Colonisation.** Les religions chrétiennes ont, quant à elles, été amenées par les colonisateurs européens successifs. Le protestantisme a été pour la première fois importé par les Hollandais, un temps maîtres de l'île. La colonisation anglaise (1802-1948) a renforcé les dénominations(groupements religieux) réformées, parmi lesquelles elle puisait ses fonctionnaires. Le catholicisme, lui, a été introduit par les Portugais, à partir de 1505. Combattu par les calvinistes hollandais, il a été « sauvé », au XVII[e] siècle, par le Père Vaz, canonisé, le 20 janvier, par Jean Paul II.

● **Tamouls.** Les hindous du nord de Ceylan, souvent dits « Tamouls de Jaffna » ont, eux, été réceptifs, à partir du XIX[e] siècle, à l'action de missions catholiques. Ils sont près d'un demi-million, soit le cinquième de cette communauté, à suivre l'enseignement de Rome – près de la moitié des catholiques de l'île. Au XIX[e] siècle, le colonisateur anglais avait favorisé la venue d'autres hindous, du Tamil Nadu (sud de l'Inde) dans le centre de Ceylan. Ces Tamouls (dits « des collines ») ont été amenés sous contrat sur les plantations de thé. Ils ont fini par se compter en centaines de milliers. A l'inverse de leurs coreligionnaires du Nord, ils n'ont pas appuyé la lutte armée pour l'indépendance lancée en 1983 et aujourd'hui incarnée par les Tigres du LTTE.

II au Sri Lanka

...solution pacifique ... renforcée entre les religions

tamouls



# Offensive et contre-offensive dans le sud du Soudan

## Le régime de Khartoum, auquel la France est accusée d'apporter son soutien, tente, une fois encore, de réduire la rébellion.

**La guerre n'en finit pas de ravager le sud du Soudan, dont la population – animiste ou christianisée – continue, depuis de longues années, de s'opposer au pouvoir de Khartoum, qui représente le « Nord » – arabophone et islamisé. L'armée gouvernementale a commencé son offensive de la saison sèche. Mais le principal mouvement de la rebellion sudiste, celui du colonel John Garang, contre-attaque et semble s'être engagé dans une nouvelle phase de sa résistance, avec de nouveaux appuis dans cette partie de l'Afrique. Aussi cet interminable conflit implique-t-il, plus que jamais, l'ensemble de cette région. Curieusement, selon les rebelles et des rumeurs persistantes, la France est accusée d'apporter son soutien au régime militaro-islamiste de Khartoum. Mais, aux yeux des observateurs et des experts occidentaux, cette aide ne saurait être déterminante.**

NAIROBI
*de notre correspondant*

Kapoeta doit tomber : le colonel Garang, chef de la principale faction de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), n'a guère d'autres moyens de redorer son blason. Les combats font rage depuis la mi-décembre autour de cette bourgade de la province d'Equatoria-Orientale, reprise à l'APLS par les forces gouvernementales, en mai 1992. Et John Garang, qui va de revers en revers depuis l'éclatement de son mouvement en août 1991, a concentré le maximum de maquisards autour de la ville. *« Kapoeta est encerclée,* affirme Steven Wondu, le porte-parole du mouvement rebelle à Nairobi, *et sa chute n'est qu'une question de jours. »*

Dans les milieux humanitaires, qui suivent de près l'évolution des combats, on reconnaît la nécessité de cette victoire – plus psychologique que stratégique – à Kapoeta pour les combattants sudistes, mais on hésite encore à parier sur un succès de l'APLS. Pourtant, la situation du colonel Garang s'est sensiblement améliorée depuis le mois de septembre.

Le chef rebelle aurait reçu de nouvelles livraisons d'armes, probablement d'origine américaine, par l'intermédiaire de l'Ouganda. Des sources concordantes ont fait état de fournitures algériennes – façon pour le pouvoir en place à Alger de contrer le soutien que le gouvernement de Khartoum est accusé d'apporter aux maquis islamistes. D'autres livraisons viendraient du Zimbabwe, au nom d'une certaine solidarité africaine contre l' *« impérialisme musulman »*. S'y ajouté l'indéfectible soutien de certaines organisations non gouvernementales (ONG) d'obédience chrétienne, qui voient dans les peuples noirs, animistes ou chrétiens, du sud du Soudan le dernier rempart en Afrique contre le *« terrorisme islamique »*.

### Un « échange » franco-soudanais ne s'est pas vérifié sur le terrain

En outre, les maquisards soudanais peuvent désormais compter sur le soutien de l'Erythrée, qui a rompu ses relations diplomatiques avec Khartoum en décembre 1994, et sur celui de l'Ethiopie, dont les rapports avec le régime du général Omar El Bechir seraient au plus bas.

*« Pour avoir une idée des projets de Garang,* explique un observateur basé à Nairobi, *il faut suivre les mouvements des populations. Or les Dinkas* [la tribu de John Garang qui forme le gros des réfugiés sudistes] *ont été récemment aiguillés vers trois destinations : le camp de Kakuma au Kenya* [un allié de toujours de la rébellion], *ou celui de Nakush, à proximité de Kapoeta –, car, s'il s'empare de cette localité, Garang veut en faire une base militaire et il a donc besoin d'un camp de personnes déplacées aux alentours pour nourrir ses soldats avec l'aide humanitaire détournée –, et, enfin, vers l'Ethiopie, d'où les réfugiés soudanais avaient été chassés en 1991, après le renversement du régime du colonel Mengistu par les rebelles tigréens »*. Ces derniers, longtemps soutenus par Khartoum, sont en train de renouer les alliances traditionnelles de la région, en suivant les clivages religieux, chrétiens contre musulmans.

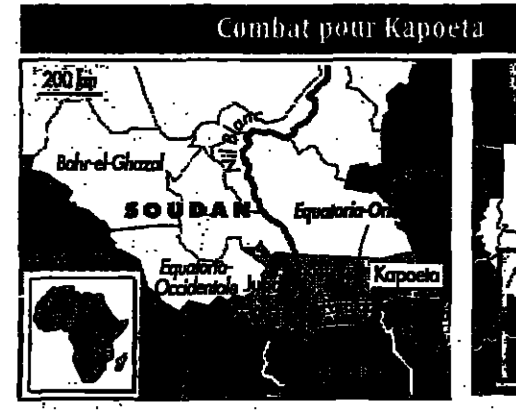
Reste à savoir si l'APLS saura profiter de ces nouveaux appuis pour retrouver son unité, ou au contraire si les multiples divisions, encouragées avec succès par Khartoum depuis quatre ans, ne vont pas davantage s'approfondir. Riek Machar, chef du Mouvement pour l'indépendance du Sud-Soudan, qui a fait défection en 1991, a laissé ses anciens compagnons d'armes s'opposer, seuls, aux offensives de l'armée gouvernementale, espérant affaiblir John Garang. Mais, aujourd'hui, sa tribu lui reproche de se livrer à des razzias dans le pays dinka plutôt que de combattre les *« Arabes »* du Nord.

Lam Akol, un Chilluk, ancien compagnon de dissidence de Riek Machar, fait cavalier seul depuis six mois à la tête du Mouvement populaire de libération du Soudan unifié. Quant à William Nyuon, ancien « numéro deux » de l'APLS, il écume le sud du pays pour le compte de Khartoum, attaquant indifféremment les positions des maquisards partisans de Garang et les camps de réfugiés. A cette liste, il faut encore ajouter la faction de Kerubino Kuanyin, dinka lui aussi, évadé des prisons de John Garang en 1993, et qui, depuis, se bat dans la province du Bahr-el-Ghazal aux côtés des nordistes. *« Le gouvernement soudanais cherche à somaliser le Sud »*, conclut un expert de la région.

**STRATÉGIE DE DIVISION**

La stragégie de division de Khartoum touche aussi la province de l'Equatoria-Occidentale, fief de la tribu zandé. L'APLS s'y est implantée en 1991 après un accord politique [illegible] caux, provoquant l'exode vers le Zaïre voisin de plusieurs milliers de Soudanais sudistes, fidèles au régime de Khartoum. Depuis peu, la junte tente de remobiliser ces derniers – après avoir sans doute négocié un accord avec le gouverneur local –, afin de menacer les rebelles sur leur flanc sud, point faible du système de défense de la guérilla tourné vers le Nord.

Mais, réfugiés ou non, le porte-parole de l'APLS à Nairobi préfère parler d'*« une présence de mille cinq cents militaires soudanais acheminés en avion par les autorités de Khartoum, fin 1994, sur Isiro et Dungu* [dans le nord-est du Zaïre], *sans doute grâce à l'entremise de la France »*. Selon l'APLS, le gouvernement français aurait usé de ses bonnes relations avec le maréchal Mobutu.



Combat pour Kapoeta

Le rôle de la France dans cette guerre civile suscite beaucoup d'interrogations dans cette partie de l'Afrique depuis la *« livraison »* du terroriste Carlos par le gouvernement de Khartoum. Mais à Nairobi, les observateurs les plus qualifiés reconnaissent que tout cela reste du domaine de la rumeur ou de la spéculation, qu'ils n'ont pu vérifier sur le terrain les termes d'un *« échange »* franco-soudanais. Qu'il s'agisse d'une médiation française pour faciliter les mouvements de l'armée gouvernementale à travers la République centrafricaine et le Zaïre ou encore de photos-satellite des régions méridionales du Soudan qui auraient été fournies aux militaires de Khartoum.

**L'« AFFAIRE » CARLOS**

*« A-t-on vraiment besoin de photos-satellite pour faire la guerre au Sud-Soudan ? »* s'interroge un expert américain. Et d'indiquer que les engins français n'ont pas la capacité technique de déceler des positions de guérilla dans la brousse. La version de l'APLS, selon laquelle les documents auraient été pris par un satellite relevant de l'OTAN, le laisse sceptique.

*« Depuis l'affaire Carlos, les bombardements de l'aviation soudanaise ont été plus précis ! »*, rétorquent les responsables de l'APLS. Mais il est aussi vrai que les bombes n'ont jamais frappé que des localités ou des lieux dits « facilement repérables » : Nimulé, Kajo-Kaji, Parajok, Pageri ou encore les camps de réfugiés. *« Les pilotes ont été mieux formés, voilà tout »*, conclut un autre observateur.

L'ambassadeur américain à Nairobi affirme en privé que le rôle de la France dans cette affaire a été « grossi ». Les Etats-Unis, principal soutien des rebelles soudanais, ne semblent pas s'alarmer du rapprochement entre Paris et Khartoum, qui, selon plusieurs sources, s'est traduit par une coopération, depuis un an, entre les services de sécurité des deux pays.

*Jean Hélène*

## Le FMI reprend sa coopération avec Khartoum

**LE SOUDAN** redevient fréquentable aux yeux des institutions financières internationales. Placé en quarantaine par le Fonds monétaire international (FMI) en août 1993, privé de toute possibilité d'emprunts en raison de l'accumulation d'arriérés de paiement (1,6 milliard de francs, soit 8,5 milliards de francs), Khartoum n'est plus considéré comme un pestiféré.

Alors qu'il y a deux ans, le FMI envisageait de faire pression sur le Soudan pour le contraindre à se retirer, aujourd'hui la coopération reprend [illegible] sa dette en échange d'un programme de réformes économiques. La semaine dernière, [illegible] ciations à Washington, une nouvelle étape a été franchie avec le feu vert du FMI pour reprendre son assistance technique au Soudan.

Jusqu'alors, la Banque mondiale, l'autre grande institution financière internationale, était restée en retrait. A la mi-1993, elle a rompu ses relations avec le régime du général Omar El Béchir et a fermé son bureau dans la capitale soudanaise. Des problèmes d'arriérés non payés expliquent aussi ce geste, même si les sommes en jeu apparaissent dérisoires (31 millions de dollars). *« Qu'ils règlent leurs dettes et nous réactiverons notre relation »*, assure un responsable de la Banque.

Quant à la France, elle n'apporte – officiellement – aucun soutien au Soudan en dehors d'une aide alimentaire par le biais d'organisations non gouvernementales (ONG). La Caisse française de développement (CFD), bras financier du ministère de la coopération, détient une participation dans une banque de développement agricole soudanaise, mais, depuis 1988, elle a gelé tout contact. Côté investisseurs privés, rares sont les firmes françaises à s'intéresser au Soudan. Alcatel était sur les rangs pour moderniser le réseau téléphonique de Khartoum, mais, semble-t-il, le projet n'a pas abouti.

**« LA VOLONTÉ DE DIEU »**

Il est vrai que le Soudan, avec pour seules exportations du coton, de la gomme arabique et un peu de bétail, est un nain économique. Dans la dernière édition de son atlas, la Banque mondiale le classe parmi les pays qui ont le revenu par habitant le plus faible de la planète. Plus précis, le FMI l'évalue à [illegible] dollars par an, soit trois fois moins que celui d'un Egyptien.

Pays islamique, le Soudan mène une politique libérale. Les prix sont libres, les subventions pour les produits alimentaires en voie de disparition, les importations se font sans entraves (à l'exception des alcools et des armes), et un programme de privatisation est en chantier. Le régime peut s'enorgueillir d'une réussite : l'économie a crû de 6 % en 1993-1994. Cette année, la hausse attendue est de 7,6 %, selon une étude du FMI, faite en novembre. Mais la hausse des prix sera voisine de 60 %. Les plus démunis seront les premiers à en souffrir. Mais le président s'est d'avance justifié : *« Nous ne pouvons pas faire en sorte que les gens vivent dans des conditions égales,* a-t-il dit, *car l'inégalité, c'est la volonté de Dieu. »*

*J.-P. T.*

## Le président tunisien cherche à séduire la classe moyenne en favorisant la consommation

**COINCÉE** entre une Algérie en perdition et une Libye à la dérive, la Tunisie par contraste fait figure d'oasis de paix et de prospérité. Les islamistes y ont été réduits au silence par la répression. L'opposition n'a guère droit au chapitre. Mais l'économie est florissante. En 1994, le pays a affiché une croissance du produit intérieur brut proche de 5 %. Les finances publiques sont saines – avec un déficit budgétaire inférieur à 2 % du PNB. L'inflation est modérée et la balance commerciale s'est nettement améliorée, l'an passé. Seul point noir, le chômage. Les jeunes citadins, notamment sans qualification, ont peu de chance de trouver un emploi.

Dans ses interventions, le président Zine El Abidine Ben Ali ne cesse de répéter que la croissance économique est *« la pierre angulaire »* d'une société *« saine »* – en clair débarrassée des islamistes –, mais aussi que *« la force et l'invulnérabilité d'une société résident essentiellement dans la solidité et l'étendue de la classe moyenne »*. Il ne s'agit pas que de mots creux. Derrière le discours se cache une stratégie pour choyer la *« classe moyenne »* parée de toutes les vertus.

Depuis des mois déjà, les Tunisiens peuvent s'offrir à crédit le *nec plus ultra* des appareils électroménagers, en particulier d'énormes réfrigérateurs américains en comparaison desquels les modèles tunisiens font pâle figure. Dans un discours prononcé, le 7 novembre 1993, à l'occasion du sixième anniversaire de son accession au pouvoir, le successeur du président Habib Bourguiba est allé plus loin en proposant de *« mettre en vente, sur le marché national, une voiture* [de] *petite cylindrée* [...] *qui serait à la portée des bourses de toutes les familles à revenu moyen et faciliterait leurs déplacements pour vaquer à leurs affaires »*.

**OFFRE RÉDUITE**

Relayée par une presse sous contrôle, l'idée du président Ben Ali a alimenté bien des conversations et fait rêver des milliers de Tunisiens, candidats à l'acquisition d'une voiture qui allait bénéficier, promettait le pouvoir, d'une réduction de taxation ramenée à 20 % du prix hors taxe, au lieu de 100 % pour les modèles plus sophistiqués. Depuis le dossier est enlisé. *« On se demande si le projet verra jamais le jour »*, s'interroge un diplomate en poste à Tunis. Non pas que le chef de l'Etat ait renoncé à son projet. Mais son initiative, dictée par des considérations politiques, improvisée de bout en bout, se heurte à des problèmes pratiques insoupçonnés.

Les autorités tunisiennes ont eu le tort de définir la *« voiture populaire »* par des critères techniques. Or la demi-douzaine de constructeurs étrangers admis sur le marché local ne disposent pas de modèle adéquat. Fabriquée par Renault, numéro un dans le pays, la Clio frise les 5 CV tandis que son concurrent, le groupe Peugeot, offre avec la 106 un véhicule de 4 CV mais, en pratique, monté à très peu d'exemplaires. Mieux aurait valu définir la voiture de M. Tout-le-monde par un critère de prix.

L'arrivée à échéance, le 31 décembre 1993, du système d'importation automobile en vigueur depuis 1989 a ajouté à la confusion. Dorénavant, les importateurs seront sélectionnés en fonction d'un strict cahier des charges qui n'a pas grand-chose à voir avec celui en vigueur jusqu'à maintenant. Mais les négociations ont pris du retard et aucune firme n'a encore été officiellement agréée. Pendant ce temps-là, la liste des candidats à la *« voiture populaire »* n'en finit pas de s'allonger. Celle des mécontents aussi. L'opération de séduction du président Ben Ali a fait long feu.

*Jean-Pierre Tuquol*

## Fin de la crise de confiance entre M. Mandela et M. De Klerk

**LE PRÉSIDENT** Nelson Mandela et son prédécesseur, l'actuel vice-président Frederik De Klerk, ont mis fin, vendredi 20 janvier, à la pire crise qu'ait jusqu'alors connue le gouvernement d'union nationale en Afrique du Sud, en s'engageant à imprimer un *« nouveau départ »* à leurs relations.

La coalition gouvernementale, mise en place il y a huit mois, a été profondément secouée par l'affaire de l'amnistie qui aurait été accordée, juste avant les élections d'avril 1994, à trois mille cinq cents policiers, dont le chef de la police et les deux anciens ministres de la police et de la défense. M. De Klerk a affirmé, devant le congrès du Parti national, réuni jeudi, qu'il n'avait pas été informé d'une mesure *« préparée au sein de l'appareil policier »*.

A l'issue de leur entretien, les deux dirigeants ont réaffirmé leur désaccord sur cette affaire, révélée il y a une dizaine de jours. Ils ont néanmoins souhaité que les *« discussions actuelles se poursuivent d'urgence »* et que tout soit fait pour *« rétablir la confiance mutuelle »*. – (AFP.)



■ **CISJORDANIE : le chef de** l'administration militaire israélienne en Cisjordanie occupée, le général Gadi Zohar, a démissionné de l'armée, a rapporté, vendredi 20 janvier, le quotidien *Yediot Aharonot*. Cette démission est consécutive au refus du premier ministre de le nommer au poste de coordonnateur des activités israéliennes dans les territoires occupés, pour succéder au général Dany Rothschild. Dans une déclaration au *Yediot*, le général Zohar a estimé qu'Israël aurait pu être *« plus généreux »* dans ses négociations avec les Palestiniens et *« plus sensible à leurs problèmes »*. Et d'ajouter : *« Nous sommes du côté des plus forts et la générosité doit venir de nous. »* – *(AFP.)*

■ **ISRAËL-SYRIE : les négociations de paix reprendront, la semaine prochaine, à Washington,** au niveau des ambassadeurs, a annoncé, vendredi 20 janvier, l'ambassadeur de l'Etat hébreu aux Etats-Unis. Selon Itamar Rabinovitch, des officiers supérieurs des deux pays devraient se joindre aux pourparlers, une dizaine de jours plus tard. Damas n'avait pas encore confirmé l'information, samedi dans la matinée, mais le ministre syrien des affaires étrangères Farouk el Chareh avait écarté, le 12 janvier, une reprise « prochaine » des négociations de paix syro-israéliennes, à Washington. – *(AFP.)*

■ **BAHREIN : de violentes manifestations ont encore opposé,** jeudi 19 janvier, des manifestants aux forces de l'ordre, mais le calme a été rétabli, vendredi, ont indiqué des sources diplomatiques à Manama. Dans un communiqué, le Front islamique pour la libération de Bahrein, mouvement d'opposition interdit, a affirmé que plusieurs personnes avaient été blessées par les forces de l'ordre. Selon une autre formation d'opposition, le Comité pour la défense des prisonniers politiques à Bahrein, vingt-cinq manifestants ont été arrêtés. – *(AFP.)*

■ **NIGÉRIA : une explosion sur une plate-forme pétrolière,** au large de la côte, a fait, mercredi 18 janvier, six morts, dix-huit blessés et quatre disparus, Cet accident a touché une installation de la compagnie Mobil sur laquelle la compagnie française Bouygues Offshore faisait des travaux. On ignore la nationalité des victimes. Dix blessés, dont trois Français employés par Bouygues Offshore, ont été rapatriés à Paris. – *(AFP.)*

■ **MALI : la principale base des rebelles du Front islamique arabe de l'Azawad (FIAA),** fraction « arabe » de la rébellion touarègue, est tombée aux mains de l'armée, mardi 17 janvier, a annoncé l'état-major. Cette opération menée à Tin-Adema, à 400 kilomètres de Kidal, dans le nord du pays, s'est heurtée à *« une farouche résistance »*, a précisé le communiqué, sans faire état du nombre de victimes. Le FIAA est le seul mouvement touareg encore en guerre ouverte contre le gouvernement, après avoir renoncé au processus déclenché par la signature du pacte national, en 1993. – *(Reuter.)*

■ **SIERRA LEONE : deux autres employés britanniques** de la compagnie minière Sieromco (Sierra Leone Ore and Mine Company) ont été enlevés, vendredi 20 janvier, dans le sud-est du pays, par des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), a annoncé un porte-parole du ministère de la défense, à Freetown. Mercredi, au moins dix membres du personnel de la compagnie minière, dont deux Britanniques, avaient été kidnappés par le RUF. – *(AFP.)*

■ **CHINE : Deng Xiaoping est dans le coma** et *« il est peu probable qu'il vive au-delà de la fin du mois de mars »*, a affirmé, vendredi 20 janvier, le quotidien *Asian Wall Street Journal*, qui cite des sources chinoises. Les diplomates occidentaux pensent que sa mort n'est plus qu'une question de mois, écrit le journal, qui ne donne pas davantage de précisions sur la santé du numéro un chinois. – *(Reuter.)*

■ **BIRMANIE : la dissidente Aung San Suu Kyi, prix Nobel de** la paix 1991, a peu de chances d'être libérée rapidement. La junte au pouvoir à Rangoun a fait savoir qu'il fallait attendre que soit achevée la rédaction de la Constitution, a-t-on appris, vendredi 20 janvier, de sources diplomatiques. Or, à leur avis, il faudrait probablement trois ans pour que soit achevée l'élaboration de ce texte. – *(Reuter.)*

# Moscou tente de rassurer les Occidentaux sur le sort des réformes économiques

## Le Parlement a rejeté un projet de budget qui n'intégrait pas le coût de la guerre en Tchétchénie

**A Grozny, les indépendantistes tchétchènes se sont repliés, vendredi 20 janvier, le long de la rivière Sounja. Des affrontements ont éclaté près de Khassaviourt, au Daghestan voisin, jusque-là épargné. A la frontière tchétchéno-ingouche, on signale des heurts entre la population et les forces armées russes. La crise tchétchène doit être examinée à Bruxelles le lundi 23 janvier. A Moscou, la Douma a rejeté le projet de budget 1995 qui ne prenait pas en compte le coût de la guerre en Tchétchénie.**

**MOSCOU**
*de notre correspondant*

*« Concernant la stratégie et la tactique des réformes en Russie, il n'y aura pas de changement »*, réaffirme Boris Eltsine. Anatoli Tchoubaïs, le nouveau vice-premier ministre chargé de l'économie, qui doit se rendre dans quelques jours au Forum économique de Davos, a pour mission de dire qu'*« il ne peut être question d'un quelconque changement dans la voie économique suivie par le gouvernement en général et dans le domaine des privatisations en particulier »*. Quant au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, il avait déclaré, lundi 16 janvier, dans une allocution télévisée : *« Sans équivoque : il n'y aura pas de retour en arrière. »*

Ces tirs groupés visent à rassurer les investisseurs étrangers et les financiers internationaux, très inquiets de l'évolution récente du pays. Davantage même que la guerre en Tchétchénie, les déclarations, fin décembre, du nouveau responsable des privatisations, Vladimir Polevanov, avaient semé la panique : il s'était dit favorable à la renationalisation des entreprises *« privatisées par erreur »*, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'aluminium, car ces ventes partielles *« menaçaient la sécurité nationale »*. *« Cet homme n'a pas compris son rôle »*, a tranché Boris Eltsine, le 18 janvier.

**PRÊT SOUS CONDITIONS**

Une mission du Fonds monétaire internationale (FMI) a entamé, mercredi, à Moscou des discussions avec les responsables russes. Ces négociations, qui devraient durer près d'une semaine, portent sur l'octroi à la Russie d'un prêt stand-by de 6,4 milliards de dollars (34 milliards de francs). Un mémorandum doit être élaboré et signé. A condition toutefois que la Russie soit capable de présenter un budget crédible : vendredi 20 janvier, la chambre basse du Parlement, dont l'une des rares prérogatives reste budgétaire, a rejeté le projet en deuxième (mais pas dernière) lecture, réclamant notamment que le coût de la guerre y soit inclus.

Dans son budget 1995 (231 000 milliards de roubles, soit 323 milliards de francs), la Russie compte sur 64 milliards à 69 milliards de francs de crédits extérieurs pour financer, sans recourir à la planche à billets génératrice d'inflation, les deux tiers d'un déficit fixé à 7,7 % du PIB (71 000 milliards de roubles, soit 95,4 milliards de francs).

**UN BUDGET D'AUSTÉRITÉ**

Avec la guerre en Tchétchénie, beaucoup d'experts pensent que les dépenses ne pourront être contenues. *« Evidemment, nous devrons revoir le budget, car la guerre est très coûteuse »*, a concédé le ministre des finances, Vladimir Panskov (qui a été nommé au Conseil de sécurité, le nouveau « Politburo ») : pour lui, si la guerre *« ne traîne pas »*, le budget d'austérité de 1995 pourra couvrir le coût de la destruction et de la « reconstruction » de la Tchétchénie. Ce coût, officiellement estimé à plus de 4 000 milliards de roubles (5,3 milliards de francs) pourrait atteindre, selon d'autres sources, 15 000 milliards de roubles, soit plus de 20 milliards de francs. De « nouvelles recettes », assez nébuleuses, doivent être dégagées.

Le marché sanctionne chaque jour le Kremlin. Malgré les interventions de la Banque centrale, le rouble continue de plonger. Satisfait de la libéralisation des exportations de pétrole (dont les modalités restent toutefois peu claires), le FMI devra juger si le projet de budget anti-inflationniste est réaliste, notamment si, comme le dit Boris Eltsine, la guerre est *« presque terminée »*. Faute de quoi, ses crédits pourraient être engloutis avec l'inflation (16 % en décembre) ou servir à financer les *« opérations de simple police »*.

*Jean-Baptiste Naudet*

# La Croix-Rouge dénonce les violations du droit humanitaire en Tchétchénie

**MOSCOU**
*de notre correspondant*

Pas de trêve pour évacuer les blessés, pas de droit de visite aux prisonniers, mais des raids aériens qui touchent principalement les civils ; des hôpitaux et des réservoirs d'eau potable bombardés ; des obstacles « administratifs » qui bloquent l'aide : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a dénoncé, jeudi 19 janvier, les graves violations du droit humanitaire en Tchétchénie, où *« la plupart des victimes sont des civils »*. *« Il est grand temps que les principes du droit humanitaire soient pris en considération »*, a lancé le chef de la délégation du CICR à Moscou, Thierry Meyrat, lors d'une conférence de presse. Le CICR a demandé un cessez-le-feu pour pouvoir évacuer les blessés et les civils pris au piège à Grozny.

S'adressant aux *« parties »* en conflit, l'organisation suisse s'est, certes, abstenue de montrer Moscou du doigt. Mais c'est la Russie qui mène des raids aériens, elle qui refuse un cessez-le-feu ; elle qui *« a ratifié la Convention de Genève »*, a souligné le chef du CICR à Moscou. Lors d'une rencontre, mardi 17 janvier, à Genève avec le chef de la diplomatie russe, Andreï Kozyrev, le président du CICR, Cornelio Sommaruga, avait déploré *« les terribles conséquences des attaques et des bombardements des populations civiles »*. Les autorités russes refusent au CICR le droit de visiter les prisonniers tchétchènes. Elles n'ont pas même fourni d'informations sur leur nombre et leurs lieux de détention. Du côté tchétchène, le CICR n'a pu visiter que [illegible]0 prisonniers sur près d'une centaine.

La Russie semble tout mettre en œuvre, malgré des assurances de façade, pour retarder ou empêcher l'aide humanitaire aux quelque 360 000 réfugiés et aux milliers de blessés. Le CICR en a compté plus de 2 000 du côté tchétchène et autant du côté russe, mais de nombreux blessés tchétchènes ne sont pas enregistrés dans les hôpitaux.

**LE HCR « BLOQUÉ AVANT DE COMMENCER »**

Même s'il est *« difficile de dire »* que l'aide est délibérément bloquée par Moscou, M. Meyrat a estimé que les autorités russes *« n'avaient pas pris en compte la dimension humanitaire »* du conflit, notamment en fermant les frontières sud de la Russie, y compris aux convois d'aide.

Les organisations humanitaires se heurtent aussi à des « problèmes » de visas. Lorry Hollingworth, un responsable des opérations du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) en Tchétchénie, s'est ainsi heurté à une série d'obstacles administratifs et douaniers. Invité par les autorités russes, le 27 décembre, à intervenir en Tchétchénie, le HCR s'attendait à une aide. *« Ici nous avons pratiquement été bloqués avant de commencer »*, a déclaré M. Hollingworth au *Washington Post*. Conclusion de M. Meyrat : *« le gouvernement* [russe] *doit prendre ses responsabilités pour améliorer l'aide humanitaire, et les autorités doivent soutenir l'aide et non pas l'empêcher ou la contrôler. »*

*Jean-Baptiste Naudet*

■ **Le CICR a besoin de 43 millions de dollars.** – Le comité international de la Croix-Rouge a lancé, jeudi 19 janvier, un appel pour pouvoir récolter 43 millions de dollars nécessaires à la poursuite de son aide aux quelque 400 000 déplacés de Tchétchénie.

# Premier différend pour la nouvelle Organisation mondiale du commerce

## Les Etats-Unis envisagent des rétorsions contre la politique européenne de restriction des importations de bananes

**BRUXELLES (Union européenne)**
*de notre correspondant*

Le 10 février, les Etats-Unis, s'appuyant sur leur législation commerciale nationale (la section 301 du Trade Act) et négligeant donc les procédures de règlement des différends de la toute nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC), devraient annoncer des mesures de rétorsion commerciale contre l'Union européenne, dont ils contestent l'Organisation commune de marché (OCM) de la banane.

Dans une lettre adressée le 10 janvier à Mickey Kantor, représentant spécial du président Clinton pour les négociations commerciales, Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé de la politique commerciale, a déjà protesté contre ce manquement programmé aux obligations souscrites par Washington dans l'accord signé en avril à Marrakech. La politique commerciale américaine, telle qu'elle est influencée par la nouvelle majorité républicaine au Congrès, est en train de donner raison aux pessimistes : l'OMC, ainsi dévoyée, n'organisera pas le commerce international de manière plus équitable que le GATT, auquel elle succède, n'a été capable de le faire. Aujourd'hui comme hier, les Américains sont décidés à agir à leur guise.

L'OCM, en vigueur depuis le 1er juillet 1993, limite les importations de « bananes dollars » en provenance des pays d'Amérique latine, afin de protéger la production communautaire (notamment des départements français d'outre-mer, des Canaries et de Madère) et celle des pays d'Afrique et des Caraïbes signataires de la convention de Lomé. Les Etats-Unis ne sont pas exportateurs de bananes (mis à part des tonnages très limités en provenance d'Hawaï), mais ils font valoir que leurs multinationales (Chiquita, Dole), qui ont investi dans les pays d'Amérique latine en tablant sur un accès équitable au marché européen, sont spoliées par les restrictions imposées par l'OCM communautaire. Les Américains vont jusqu'à imputer aux effets de la politique d'importation européenne la mauvaise tenue en Bourse des actions de leurs compagnies fruitières !

Jusqu'à la mise en place du Marché unique, chacun des États membres appliquait un régime d'importation différent. Les Français s'approvisionnaient aux Antilles et auprès des producteurs africains. Les Allemands avaient obtenu, lors de la négociation du traité de Rome, un « protocole banane », qui leur permettait d'importer sans droits de douane et à bas prix leurs bananes de la zone dollar. La mise en place du Marché unique ne permettait plus de garder ainsi des marchés cloisonnés. En dépit des efforts des multinationales américaines, relayées dans la Communauté par plusieurs états membres, et avec une force toute particulière par l'Allemagne, les Douze adoptèrent la nouvelle OCM en février 1993.

La politique d'importation de l'Union avait déjà été vivement attaquée au GATT par les pays producteurs d'Amérique latine. Pour mettre fin à cette situation conflictuelle, les Douze ont conclu en février 1994 un arrangement avec quatre d'entre eux (la Colombie, le Costa Rica, le Nicaragua et le Venezuela). Les quotas d'importation ont été portés alors de 2 millions de tonnes à 2,2 millions, et l'Union a réservé une partie des licences disponibles à ces quatre pays fournisseurs, ce qui leur a permis de reprendre le contrôle de leurs exportations et de se soustraire, au moins partiellement, à la tutelle de Chiquita et des autres multinationales.

La politique d'importation de l'Union européene, telle qu'elle résulte de l'OCM, figure dans l'accord de Marrakech (signé par l'ensemble des parties contractantes du GATT, dont les Etats-Unis), et l'arrangement conclu avec les quatre pays latino-américains y a été annexé.

**MÉTHODE PROVOCATRICE**

C'est sur une plainte de Chiquita, apparemment fortement appuyée par Bob Dole, le chef de la majorité républicaine au Sénat, que l'administration américaine a décidé de déclencher la procédure de la section 301 contre l'Union européenne, mais aussi contre la Colombie et le Costa Rica. Selon une méthode inédite et un tantinet provocatrice, M. Kantor a invité les organisations professionnelles américaines à suggérer les mesures de rétorsion les plus efficaces (*« Dites-moi donc où ça leur ferait le plus mal ! »*). Cette phase d'investigation sera achevée le 10 février, et les services de M. Kantor annonceront alors à quelle sauce ils ont l'intention de manger ces indécrottables Européens.

Selon une tactique fréquemment utilisée par les Américains, les mesures de rétorsion seront probablement publiées, mais leur application différée. Le temps de faire place à la négociation et de s'employer à diviser le camp communautaire. Le terrain est favorable à de telles manœuvres : l'Allemagne, soutenue par le Benelux et le Danemark, hurle littéralement contre l'OCM, responsable, selon elle, de la hausse des prix des bananes (hausse amplifiée, explique-t-on à Bruxelles, par l'action des multinationales, qui, en 1993 et 1994, ont délibéremment sous-approvisionné les marchés d'Europe du Nord).

Le gouvernement de Bonn a déja attaqué l'OCM devant la Cour européenne de justice de Luxembourg, qui l'a débouté en octobre 1994. Les Allemands ont introduit un second recours, reprochant à la Commission d'avoir outrepassé ses compétences en concluant un accord (que néanmoins tout le monde a signé !) avec les quatre producteurs latino-américains. L'arrêt devrait tomber en février. Bref, les Allemands (oubliant que, mis à part ce cas de la banane, ils sont, depuis plus de trente ans, les principaux responsables de l'existence de prix agricoles élevés dans la Communauté) sont à la recherche de toute occasion pour remettre en cause l'OCM. L'arrivée des Autrichiens, des Finlandais et des Suédois va renforcer leur main.

Cependant, les Français, les Anglais, les Espagnols, les Portugais, les Grecs, semblent déterminés à résister à ces attaques. Il n'y a certainement pas de majorité, aujourd'hui, au sein des Quinze, pour modifier l'organisation de marché. Si les Etats-Unis adoptent des mesures de rétorsion, l'Union pourrait introduire un recours, le premier du genre, devant l'OMC, voire décider des représailles dans le cas où les mesures américaines seraient appliquées. *« Ce sera un test pour le fonctionnement des nouvelles règles du commerce international. C'est déjà la preuve que nous avons eu tort de ne pas rejeter clairement et catégoriquement la possibilité pour les Américains de faire appel à leur législation de défense commerciale nationale, aussi longtemps que les procédures de règlement des différends de l'OMC n'ont pas été menées à leur terme »*, souligne-t-on à Bruxelles.

*Philippe Lemaître*

### *La Banque mondiale s'en mêle*

**Le différend américano-européen à propos de la banane n'intéresse pas seulement ces deux parties : les institutions financières internationales s'en mêlent aussi. Dans un récent rapport consacré à ce sujet, la Banque mondiale considère que la politique européenne, plutôt *« inefficace »*, a des effets *« pervers »* et qu'il vaudrait mieux l'abolir, quitte à consentir aux pays d'ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) une aide directe en lieu et place du système actuel de subventions. Sur les quelque 2,3 milliards de dollars par an que coûte la politique bananière de l'Union européenne, 300 millions de dollars seulement tombent en réalité dans la poche des pays producteurs, affirment les auteurs de cette étude, qui constitue une attaque en règle contre Bruxelles.**

# La Belgique introduit le temps partiel dans la fonction publique

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

Le gouvernement belge a pris une initiative spectaculaire pour la création d'emplois en annonçant, vendredi 20 janvier, la semaine de quatre jours pour les volontaires et la possibilité du travail à mi-temps à partir de cinquante-cinq ans dans l'administration.

Quel que soit leur âge, 80 000 fonctionnaires fédéraux pourront travailler un jour de moins par semaine en conservant, en moyenne, 90 % de leur salaire net (un peu moins pour les salaires les plus élevés). Ceux, âgés de cinquante-cinq ans, qui opteront pour le travail à mi-temps toucheront la moitié de leur traitement et une prime mensuelle de 2000 francs français, en gardant leurs droits pleins à la retraite. Des régimes aménagés de départ anticipé à la retraite sont aussi prévus.

A quelques variantes près, ces mesures sont applicables aux fonctionnaires des communes et des provinces. Les responsables des entités fédérées (régions et communautés linguistiques) sont invités à étudier des innovations analogues. Le ministre de la fonction publique s'est déclaré incapable d'évaluer le nombre des emplois qui seront ainsi créés indirectement. Mais c'est l'objectif poursuivi, plutôt que la réduction de la masse salariale. Dans un entretien accordé vendredi au quotidien *Le Soir*, Jean-Luc Dehaene, premier ministre, souligne que la croissance ne suffira pas pour réduire fondamentalement le chômage, qui touche actuellement 500 000 personnes dans le royaume. Il préconise *« la flexibilité accrue dans l'organisation du* [illegible] *liberté de choix laissée aux travailleurs »*. Un accord sectoriel dans l'industrie chimique (750 entreprises, 100 000 salariés) devrait être conclu le 25 janvier. Il permettra lui aussi le passage au temps partiel et la préretraite dès cinquante-cinq ans.

*Jean de la Guérivière*

# Le Parlement slovaque vote le programme économique gouvernemental

**PRAGUE**
*de notre correspondant*

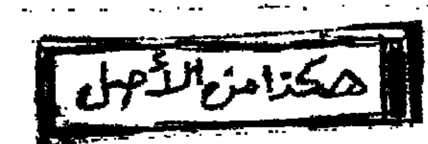
Le Parlement slovaque a approuvé vendredi 20 janvier, par 83 voix sur 150, l'ambitieux programme de Vladimir Meciar, qui a promis que le niveau de vie de ses concitoyens rattrapera celui des Occidentaux en 2010. La coalition au pouvoir entend, d'ici à la fin de la législature, dans quatre ans, parvenir à une croissance annuelle de 5 %, ramener le chômage de 15 % à moins de 10 %, contenir l'inflation en deçà de 10 % et limiter le déficit budgétaire à 3 % du PNB.

D'autre part, M. Meciar, pressé par ses alliés de la démagogique Association des ouvriers (ZRS), a annoncé une relance des investissements dans les infrastructures et la construction de logements sociaux, financés hors budget.

Le cabinet veut privilégier le rachat des entreprises par leurs salariés et l'encadrement. La privatisation par coupons *« devrait être lancée dans les plus brefs délais »*, a déclaré M. Meciar. En politique étrangère, le gouvernement a réaffirmé la volonté de la Slovaquie de rejoindre l'OTAN et l'Union européenne.

L'opposition, qui juge les objectifs économiques du gouvernement *« trop optimistes »* et *« irréalistes »*, a aussi violemment critiqué le projet de constitution d'une « garde nationale » et la mainmise du pouvoir sur les médias d'Etat.

*Martin Plichta*



# Le général Rose quitte la Bosnie sans état d'âme

## A la veille de son départ, le commandant de la Forpronu, contesté par les Bosniaques, défend son bilan

**Le Britannique Michael Rose achève son mandat d'un an de commandant de la Force de protection des Nations unies (Forpronu) en Bosnie-Herzégovine. Il sera remplacé le 24 janvier par un autre général britannique, Rupert Smith. Michael Rose quitte Sarajevo sur un bilan controversé. Du massacre sur le marché de Sarajevo en février 1994 à l'accord de « cessation des hostilités » d'il y a trois semaines, en passant par les « crises » de Gorazde et de Bihac, le général britannique fut au cœur des turbulences bosniaques. *« Nous ne pouvons pas défendre quoi que ce soit en tant que force de maintien de la paix,* commente-t-il aujourd'hui. *La protection et la défense sont des missions de guerre, des missions de combattants. »***

SARAJEVO
*de notre correspondant*

Sir Michael Rose est le seul commandant de la Forpronu qui n'aura perdu ni ses nerfs ni son âme en Bosnie-Herzégovine. Il achève, satisfait, son mandat d'un an. Du massacre sur le marché de Sarajevo en février 1994 à l'accord de « cessation des hostilités » d'il y a trois semaines, en passant par les *« crises »* de Gorazde et de Bihac, le général britannique fut au cœur des turbulences bosniaques. Cynique et charmeur, fier et pétillant, il aura promené sa silhouette de lignes de front en salles de négociations, apparemment sûr de sa valeur et imperturbable face à des obstacles que d'autres auraient jugé insurmontables. Michael Rose est un combattant qui est parvenu à s'adapter à la diplomatie et aux médias. Il aime la guerre, indéniablement. Mais il n'aura été que le spectateur intéressé de celle de Bosnie, où il aura projeté la « neutralité » aux limites du contestable, aux limites du supportable diraient les Bosniaques.

Le général Rose est arrivé à Sarajevo un matin de janvier, accompagné de son supérieur français. Ce dernier, le général Jean Cot, estime alors que *« le seuil de l'absurde est dépassé »*, évoquant les enclaves musulmanes bombardées et les « casques bleus » impuissants. Poli, Michael Rose ne conteste pas cette conviction de l'officier français convaincu que la Forpronu et l'Otan doivent pratiquer des raids aériens sur les positions serbes. Quelques jours plus tard, Sarajevo est endeuillée par le bombardement du quartier de Dobrinja. Quatre obus s'abattent sur [illegible] bution d'aide humanitaire. Pour Michael Rose, « ancien » d'Irlande du Nord, ex-chef des commandos SAS (Spécial Air Service) durant la guerre des Malouines, c'est un nouveau baptême du feu. *« Je comprends que l'on puisse devenir très frustré ici, car on voit chaque jour que des gens tirent sur une population civile qui ne peut pas résister »*, déclare-t-il à l'époque, avant de conclure toutefois : *« On ne peut pas imposer la paix. La Forpronu n'en a ni les moyens ni le mandat. »* L'attitude du général Rose ne variera plus.

*« Nous ne pouvons pas défendre quoi que ce soit en tant que force de maintien de la paix,* commente-t-il aujourd'hui. *La protection et la défense sont des missions de guerre, des missions de combattants. »* A deux reprises au cours de l'année 1994, les forces serbes de Bosnie ont violemment attaqué deux villes décrétées « zones de sécurité » des Nations unies, Gorazde et Bihac. Dans les deux cas l'Occident s'est ému et l'Otan a effectué des raids symboliques contre des positions serbes. A chaque fois le général Rose s'est ému de cette *« escalade de la force »* et il a bataillé pour éviter des raids occidentaux.

**LA PRÉTENDUE « NEUTRALITÉ »**

Le commandant de la Forpronu en Bosnie est d'abord fidèle à sa mission et à ses hommes, dont plusieurs centaines étaient alors retenus en otage par les Serbes. Mais selon plusieurs témoignages, le combattant Michael Rose aurait pris un réel plaisir, en ces deux occasions, à annoncer au général serbe Radko Mladic que les avions allaient entrer en action. Le goût de l'aventure, du pouvoir, ou l'impression d'être enfin le plus fort ?

Souvent, fuyant les réunions et les obligations, Michael Rose partait *« visiter les champs de bataille »*. Vérifier à la jumelle telle avancée des fantassins, sentir l'odeur de la poudre, renouer avec les sensations fortes. Un jour en Bosnie centrale, déçu qu'une of[illegible] rompue, il découvre une rivière et [illegible] *« La meilleure rivière est dans la région d'Olovo »*, certifie-t-il. De Sarajevo il s'éclipse parfois et rejoint les monts Igman pour un pique-nique ou une descente à ski, entre les mines. Ce passionné de l'armée, dont la carrière est loin d'être achevée, soigne son image et s'inquiète de savoir s'il est *« bon »* devant une caméra de télévision.

Son bilan en Bosnie-Herzégovine, le général Rose, en cette période de trêve fragile, le juge positif. *« Aujourd'hui, les canons sont silencieux, l'hiver dernier les gens de Sarajevo vivaient encore dans les caves »*, dit-il. Il n'hésite pas à se féliciter, comme s'il se l'attribuait, de l'accord croato-musulman, conclu sous l'égide des Américains : *« la Bosnie centrale est transformée »*, s'émerveille-t-il. Il considère que ses hommes remplissent une *« mission héroïque »* et supporte mal les critiques. *« Nous n'avons jamais tiré sur personne,* dit-il. *Nous allons ici et là, et nous sauvons des vies humaines. »* Il s'énerve contre la *« propagande »* des Bosniaques et *« l'image qu'ils tentent de créer »* lors des attaques contre Gorazde ou Bihac, afin d'*« impliquer l'Otan »*. Il s'affirme *« neutre, impartial, mais pas indifférent aux positions du gouvernement bosniaque »*. Il évoque même une *« sympathie morale »*. C'est la première fois en un an qu'il paraît accorder son estime aux victimes. Mais il s'en va.

> « Nous avons créé les conditions pour que les armes se taisent »

Le chef des « casques bleus » est respecté par ses troupes, même s'il ne leur accorde probablement qu'une confiance très limitée. An[illegible] rable francophone, il apprécie la [illegible] l'Hexagone. Cependant, dès qu'une « crise » éclate, le commandant de la Forpronu retrouve ses instincts de chef de clan. Le sien est britannique, en trois lettres : SAS. Les commandos spéciaux de Sa Majesté sont envoyés en première ligne à chaque fois qu'un front s'embrase. A Gorazde, ils guident les avions de l'Otan et renseignent leur général heure par heure sur l'évolution de la situation. A Maglaj, lorsque la ville est totalement encerclée par les Serbes, un photographe britannique qui parvient à traverser les lignes de front rencontre quelques « casques bleus » non répertoriés, au détour d'une clairière, trois « SAS » en mission secrète.

Les détracteurs du général Rose l'accusent d'avoir favorisé les conquêtes serbes en Bosnie. Sa prétendue « neutralité » ferait, dit-on, la joie du général Mladic, le commandant des forces serbes de Bosnie, avec qui il entretiendrait des relations plus que cordiales. Réelle camaraderie ou sens de la diplomatie ? Au quartier général de la Forpronu à Zagreb, « Sir » Michael Rose est devenu, dans les conversations de couloir des diplomates, *« Serb »* Michael Rose. Lui balaie les reproches d'un sourire et justifie sa politique. *« Nous avons créé les conditions pour une solution au conflit, pour que les armes se taisent. Maintenant, que les opportunités soient saisies par les dirigeants de ce pays avec l'aide de la communauté internationale, ce n'est pas de notre ressort. Ce n'est pas la tâche des forces des Nations unies de parvenir à une solution politique. » « Si nous devions en venir au pire, si aucune solution politique n'était atteinte, certains diraient sans doute que la mission de maintien de la paix a échoué ; mais elle n'aura pas échoué »*, conclut-il, désireux de convaincre que la trêve actuelle est un succès bien qu'elle ne soit encore appliquée en aucun point.

Dans quelques jours Sir Michael rejoindra la Grande-Bretagne, après avoir accueilli son [illegible] Smith. Il part, et la presse locale, bosniaque ou serbe, se tait. Il s'est fait parfois haïr mais souvent respecter. Il part, comme un voyageur flegmatique venu d'une autre planète et qui y retournerait.

*Rémy Ourdan*

# Le Canada attend un budget d'austérité

## Après la crise financière mexicaine, les économistes s'inquiètent de l'équilibre des comptes publics

MONTRÉAL
*de notre correspondante*

Alors que les indicateurs économiques de base, inflation, productivité industrielle et croissance, devraient en principe commander l'optimisme, une sourde inquiétude, répercutée par les analystes financiers et les économistes, s'est installée au Canada, après la forte baisse du dollar canadien, qui a terminé à 70,55 cents américains le 12 janvier.

Pressé de mettre de l'ordre dans les finances publiques du pays, le ministre Paul Martin promettait, le 17, à la suite d'une longue réunion du cabinet du premier ministre Jean Chrétien, de « tailler dans les dépenses » pour réduire le déficit et alléger l'endettement du Canada, tenus pour responsables de la fragilité de la monnaie canadienne. Le même jour, la Banque du Canada relevait son taux d'escompte de près de 1 %, le portant à 8,21 %, et les grandes banques emboîtaient le pas en fixant à 9,25 % leur taux préférentiel.

Jeudi 19 janvier, alors que continuaient les pressions sur le dollar canadien, le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen, en poste depuis un an, critiquait *« l'incertitude des politiques économiques »*, affirmant qu'il revenait au gouvernement d'apaiser la tempête : *« Il nous faut un budget qui indique que la situation budgétaire va s'améliorer très vite »*.

**RÉDUCTIONS D'IMPÔTS**

La spéculation contre le dollar canadien a repris de plus belle à la suite d'une déclaration au journal *The Globe and Mail* de l'analyste financier torontois Albert Friedberg, prédisant que seule une chute de 10 % en un jour du dollar canadien amènerait le Canada à s'attaquer sérieusement à son endettement. *« Parce que les Canadiens, par nature n'aiment pas les mesures radicales, nous aurons besoin de traverser une crise très forte. Cela viendra »*, affirmait M. Friedberg. Quelques jours plus tôt, l'Institut de prévisions Fraser, d'Ottawa, avait estimé que la dette publique totale du Canada (gouvernement fédéral, provinces et municipalités), atteindrait 1000 milliards de dollars en 1996, contre 857,3 milliards de dollars au 31 mars 1994 – soit 120,6 % du produit intérieur brut du pays : 595,3 milliards pour le gouvernement fédéral, 230 milliards pour les provinces et 22,4 milliards pour les municipalités.

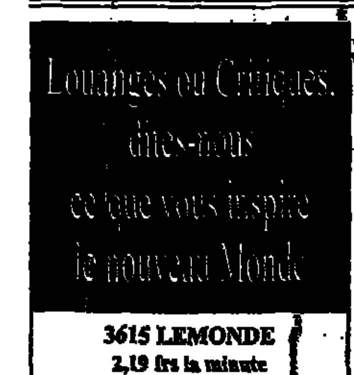
Si dans ses prévisions publiées à l'automne dernier, le ministre canadien des finances confirmait son intention de ramener à 25 milliards en 1996 le déficit du budget fédéral (qui dépasse actuellement les 35 milliards de dollars), de toutes parts, ou presque, on lui demande aujourd'hui de faire plus et plus vite pour rétablir l'équilibre budgétaire, même au prix de quelques augmentations d'impôts et quitte à sacrifier quelques vaches sacrées pourvu que les compressions soient équitablement réparties.

En écho à cette clameur qui monte, Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta, dans l'Ouest canadien, qui avait pris les devants en 1993 en appliquant un sévère régime minceur aux dépenses de son gouvernement, a cette semaine demandé à ses administrés de serrer les dents encore une année. Bien que la province s'achemine vers l'équilibre budgétaire en 1995, la baisse promise des impôts est remise à plus tard, et l'austérité est encore au programme, car la dette de la province, à 32 milliards de dollars, reste source de préoccupation.

Dans bon nombre de milieux financiers, on offre en exemple la province de l'Alberta au ministre canadien des finances, en laissant entendre que le Canada vit au-dessus de ses moyens.

Il y a une semaine, des rumeurs ont circulé voulant que le gouvernement fédéral laisse aux provinces un certain nombre de responsabilités en matière de protection sociale et de santé notamment. Le premier ministre Jean Chrétien a nié l'existence d'un plan de décentralisation massive, mais l'idée d'un désengagement du gouvernement fédéral de certains de ses domaines de compétence pourrait, dit-on, trouver preneur dans l'équipe gouvernementale confrontée au défi de la discipline budgétaire.

*Sylviane Tramier*




# Une prison spéciale pour les militaires chiliens

SANTIAGO
*de notre correspondant*

Le Parlement chilien a approuvé, jeudi 19 janvier, à la quasi-unanimité, un projet de loi autorisant la construction d'une prison réservée aux militaires reconnus coupables d'atteinte aux droits de l'homme sous la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1989).

Ce vote illustre à la fois, le pouvoir de pression conservé par les militaires – le général Pinochet est toujours commandant en chef de l'armée de terre – ainsi que la volonté du Parlement de calmer la grogne des militaires. La Cour suprême examine en effet actuellement la condamnation, par une instance inférieure, à sept années de prison du général Manuel Contreras, ancien chef de la police secrète de la dictature (DINA), pour ses responsabilités dans l'assassinat à Washington d'un ministre du gouvernement Allende, Orlando Letelier. Certains responsables politiques, comme M. Camilo Escalona, président du Parti socialiste, ont cru voir dans ce vote un *« message adressé à la Cour suprême »* pour qu'elle confirme la condamnation du général Contreras.

C'est parce que l'actuel ministre des travaux publics, le socialiste Ricardo Lagos, avait refusé de signer un décret prévoyant la construction de cette prison spéciale qu'un texte en ce sens a été soumis au Parlement. La loi adoptée prévoit cependant la fin d'un privilège permettant aux militaires de purger des peines pour délits de droit commun dans les centres d'incarcération militaires, où ils semblaient avoir plus de commodités que de contraintes.

*Eduardo Olivares*

# Washington lève partiellement les sanctions contre Pyongyang

**LES ÉTATS-UNIS** vont lever en partie les sanctions économiques contre la Corée du Nord, a annoncé le département d'Etat vendredi 20 janvier. Les firmes de télécommunications américaines pourront travailler en Corée du Nord et des liaisons directes pourront être établies entre les deux pays. Pyongyang pourra exporter aux Etats-Unis la magnésite (matériau réfractaire employé dans la sidérurgie), dont elle est un des premiers producteurs mondiaux. Les restrictions imposées aux pays tiers utilisant les banques américaines pour des transactions en dollars avec la Corée du Nord seront levées, ce qui débloquera 11 millions de dollars d'avoirs nord-coréens. En échange, les Américains pourront utiliser des cartes de crédit en Corée du Nord et les journaux américains y établir des bureaux, après autorisation. Ces mesures font suite à l'accord signé en octobre sur le gel du programme nucléaire nord-coréen ; *« un assouplissement supplémentaire dépendra de progrès vérifiés »* dans son application, a indiqué le département d'Etat. – *(AFP.)*

# Les Etats-Unis lancent une campagne contre le crime organisé

**BOSTON.** Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a annoncé, vendredi 20 janvier, que les Etats-Unis allaient appliquer cette année une *« stratégie globale »* pour lutter contre le crime organisé, le terrorisme et l'immigration clandestine. Ces dossiers constituent les priorités définies par M. Christopher pour 1995 dans un discours-programme sur la politique étrangère des Etats-Unis prononcé à l'université Harvard près de Boston. Le plan envisage de faciliter les écoutes téléphoniques aux Etats-Unis pour contrer l'immigration clandestine, de refuser des visas d'entrée aux personnes soupçonnées d'activités criminelles même si elles n'ont pas été condamnées et d'*« accélérer l'expulsion »* des immigrés illégaux. Washington prévoit de faire pression sur ses partenaires pour qu'ils extradent plus facilement les criminels en fuite et qu'ils luttent plus activement contre le blanchiment de l'argent de la drogue en assouplissant le secret bancaire. Sans coopération sur ces sujets, *« les relations bilatérales en souffriront »*, a déclaré un haut responsable américain sous couvert de l'anonymat. – *(AFP.)*

## AMÉRIQUES

■ **CUBA : la peine capitale a été requise** par le procureur provincial de La Havane contre Ramón Basulto García, accusé du meurtre d'un policier lors de la tentative de détournement, le 4 août dernier, d'une vedette de transport de la capitale vers la Floride, a-t-on appris, vendredi 20 janvier, auprès des avocats de la défense. Selon eux, le procureur a requis cette peine fin novembre, mais la date à laquelle sera rendu le verdict n'est pas encore connue. Aucune information n'avait jusqu'à présent été diffusée sur les suites judiciaires de cette affaire. Selon les avocats, le policier, Gabriel Lamothe Caballero, dix-neuf ans, est mort noyé lorsqu'il s'est jeté à l'eau après avoir été désarmé par Ramón Basulto García. – *(AFP.)*

■ **Dix-huit réfugiés cubains ont accosté à Miami**, jeudi 19 janvier, premier groupe à arriver aux Etats-Unis depuis l'exode des *« balseros »* l'été dernier. Les neuf hommes, quatre femmes et cinq enfants, apparemment en bonne santé, ont été interpellés par les services de l'immigration. Le 9 septembre, les Etats-Unis et Cuba ont conclu un accord prévoyant l'octroi par Washington d'au moins 20 000 visas d'immigration par an en contrepartie de la restauration par La Havane des [illegible] à la frontière. Des discussions sur l'application de cet accord se [illegible] conclues jeudi à New York ; elles ont été qualifiées de *« [illegible] »* côté américain. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : un nouveau séisme** [illegible] de 5,23 sur l'échelle de Richter a été enregistré, vendredi 20 janvier, dans le département andin de Boyaca. La secousse est une *« réplique »* plus faible du séisme de la veille, d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter, qui avait secoué une grande partie du pays, faisant sept morts et seize blessés. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : un appel pressant à la communauté internationale** a été lancé, jeudi 19 janvier, à la clôture de la réunion du comité Amérique latine de l'Internationale socialiste pour aider ce pays caraïbe. Pierre Mauroy a rendu hommage au président Clinton pour avoir, *« en démocrate avisé et sans doute progressiste, conçu l'intervention américaine en Haïti différemment des autres interventions que nous avons déplorées »*. Le même jour, un accord de coopération portant sur 3 millions de dollars a été signé à Port-au-Prince entre le président Aristide et le directeur de l'Unesco, Federico Mayor. A New York, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a proposé que les Nations unies prennent le relais le 31 mars de la force actuelle à large majorité américaine. – *(AFP.)*

## EUROPE

■ **CONSEIL DE L'EUROPE : Moscou a relancé la procédure d'adhésion** de la Russie à l'organisation pan-européenne, gelée en raison de la crise tchétchène. Un émissaire a remis, vendredi 20 janvier, à Strasbourg, au président du Conseil de l'Europe, Miguel Angel Martinez, une requête en ce sens signée par le président Boris Eltsine, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, les présidents de la Douma et du Conseil de la Fédération de Russie. Moscou s'y engage à satisfaire toutes les recommandations faites par le Conseil, notamment en matière de démocratie et de droits de l'homme.

■ **UNION EUROPÉENNE : l'UE n'a pas besoin de réformer une nouvelle fois** sa politique agricole commune (PAC) et elle n'a rien à craindre *« dans l'immédiat »* des agricultures des pays d'Europe centrale et orientale, a affirmé, jeudi 19 janvier, le nouveau commissaire à l'agriculture, l'Autrichien Franz Fischler, dans une allocution au Salon agricole de Berlin. En revanche, *« de nouvelles tâches et certains défis gigantesques nous attendent »*, notamment dans les secteurs du sucre, du vin et des fruits et légumes, non concernés par les mécanismes de la réforme, a-t-il souligné.

■ **GRANDE-BRETAGNE : deux membres de l'IRA ont été condamnés** à de lourdes peines de prison, vendredi 20 janvier, pour avoir tenté d'organiser en 1993 des attentats dans le centre de Londres. A l'issue de deux jours d'audience, Robert Fryers, 44 ans, originaire de Belfast, a été condamné à 25 ans de prison et son complice Hugh Jack, un Ecossais de 37 ans, à 20 ans d'emprisonnement. Les deux hommes ont été décrits par le juge comme des êtres *« impitoyables et sans remords »*. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : le gouvernement a demandé la dissolution**, vendredi 20 janvier, du « Conseil » des élus locaux de la minorité magyare, créé il y a une semaine à l'initiative de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR). Cette initiative a été qualifiée d'*« action séparatiste »* par le gouvernement. Lundi dernier, la présidence roumaine et plusieurs partis politiques, y compris de l'opposition dont l'UDMR est membre, avaient vivement réagi à un *« projet d'autonomie régionale »* réclamée par la minorité hongroise. La communauté magyare de Roumanie compte 1,7 million de membres (7,1 pc de la population), selon des chiffres officiels. – *(AFP.)*

## CONJONCTURE

■ **ÉTATS-UNIS : le déficit commercial s'est une nouvelle fois creusé** en novembre, atteignant 10,5 milliards de dollars (55 milliards de francs) en novembre, soit une hausse de 4,3 % par rapport à octobre. Ce déficit, supérieur aux prévisions des analystes, reflète la robustesse de la reprise économique, qui stimule la demande intérieure et [illegible] les importations. Ce résultat laisse prévoir un record historique du [illegible] commercial annuel des Etats-Unis en 1994, après celui de 152,1 milliards de dollars enregistré en 1987 et les 132,6 milliards de 1993.

**FIDÉLITÉ.** A l'occasion de son conseil politique, le CDS doit apporter, samedi 21 janvier à Paris, son soutien au premier ministre-candidat Edouard Balladur, dont les démocrates sociaux ont été parmi les premiers fidèles. ● **DIRECTION.** Au cours de cette même réunion, que présidera pour la première fois François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, élu le 10 décembre 1994 à la tête de la formation centriste, le nouvel organigramme de la direction du CDS sera soumis au vote des militants. ● **AMBITION.** Profitant de l'éclatement de l'UDF et des déboires judiciaires de la principale de ses composantes, le Parti républicain, M. Bayrou, qui sera l'invité de « L'Heure de vérité », dimanche 22 janvier sur France 2, veut élargir le CDS, tant vers le centre gauche que vers le centre droit, pour constituer un véritable parti de gouvernement, sur le modèle de ses amis du Parti populaire européen.

# François Bayrou : « Le pouvoir se mérite autant qu'il se gagne »

## Pour justifier son soutien à la candidature du premier ministre, le président du CDS nous déclare que c'est avec Edouard Balladur que son parti pourra « le mieux peser sur l'avenir de la France »

**« Quel est l'ordre du jour du conseil politique du CDS, que vous allez présider pour la première fois ?**

Deux points : la préparation de l'élection présidentielle et la perspective que j'ai proposée de construction du grand centre qui manque à la France. Les deux points sont d'ailleurs forcément liés. Il faut que notre vie politique change. Il y a une immense attente, inexprimée, qui ne trouve pas de réponse. Voyez le raz-de-marée d'inscriptions sur les listes électorales constaté en décembre. Voyez l'attention dont a bénéficié Jacques Delors. Tout cela n'est pas structuré et reste souvent implicite. Pourtant, c'est l'espérance « d'autre chose ». « Autre chose » que le retour du PS à ses archaïsmes idéologiques, que les combats internes aux forces de droite, en réalité l'attente d'une volonté de progrès et de modération.

» D'une certaine manière, lors de son « 7 sur 7 », Jacques Delors lui-même a traduit cette attente toujours déçue. Pendant la première partie de l'émission, il décrit avec enthousiasme le pays qu'il voudrait construire, et, pendant la deuxième partie, il constate que la force n'existe pas, qui lui aurait permis de réaliser son rêve. Au cours de l'élection présidentielle, et après, je travaillerai à ce que désormais ces attentes trouvent enfin une réponse. Que se réunissent, de centre droit au centre gauche, en un parti de gouvernement, tous ceux qui forment la majorité, jusqu'alors dispersée et impuissante, de la France.

**Qui sont aujourd'hui ceux que vous voulez rassembler ?**

Notre division du passé a créé une vraie diaspora. Beaucoup de ceux qui auraient travaillé ensemble si nous avions été unis et forts ont pris l'habitude d'une autonomie qui revendique presque la marginalité par rapport aux partis, c'est le cas de Raymond Barre ou de Simone Veil. D'autres, pour être efficaces, ont choisi les formations puissantes, c'est le cas d'Edouard Balladur ou de Jacques Delors. Ceux-là l'ont fait avec loyauté pour le parti auquel ils ont adhéré, bien qu'on leur y ait fait souvent sentir leur différence. La plupart ont renoncé à l'engagement.

**Et l'UDF ?**

Valéry Giscard d'Estaing a eu la lucidité et la cohérence d'exprimer, en définissant l'UDF, la volonté de construire un mouvement sur cet espace. Mais il s'est sans cesse heurté à la logique d'une confédération où chacun jouait pour son propre compte, même si nous avons été quelques-uns, Charles Millon ou moi-même, par exemple, à tout faire pour rendre l'ensemble solidaire. Mais le « chacun pour soi » l'a emporté. Et là comme ailleurs, c'est un poison mortel. C'est donc bien la méthode qu'il faut changer en définissant une perspective nouvelle.

> « Nous insisterons sur trois sujets principaux : le progrès européen, la démocratie à rénover, l'impartialité de l'Etat. »

**Comment qualifieriez-vous cette perspective ?**

Création d'un parti de gouvernement qui réunira, du centre droit au centre gauche, en acceptant les nuances inévitables, tous ceux qui ont, dans l'ensemble, la même vision : avenir européen de la France, identité nationale revendiquée, assumée, mais ouverte, recherche d'une démocratie sociale renouvelée, pouvoir rapproché du terrain, impartialité et honnêteté de l'Etat. Disons démocrates et républicains de progrès, qu'ils soient aujourd'hui au CDS, au PR, à l'UDF, quelques-uns au RPR ou déçus du PS, ou écologistes réalistes. Mais les plus nombreux, je le répète, ne sont nulle part, spectateurs désabusés d'un débat où ils ne peuvent pas trouver leur place.

**Vous allez annoncer votre soutien à Edouard Balladur. Pour quelles raisons croyez-vous que le « nouveau centre » que vous décrivez se reconnaisse en lui ?**

Parce qu'il considérera que, parmi les candidats éligibles, c'est avec lui qu'il pourra le mieux peser sur l'avenir de la France. Edouard Balladur a la dimension de la fonction, l'autorité et la solidité. Il l'a montré. Il est entendu de sensibilités différentes, il rassemble. Il a placé son annonce de candidature sous le signe de la réconciliation des Français. Il a compris, pour reprendre une phrase de Jean-François Revel, que l'art du politique qui veut changer les choses *« consiste à proposer des réformes sans provoquer les révolutions qui empêchent les réformes de se faire »*. Et ce souci de faire changer les choses en évitant les déchirures dans le tissu national, que certains lui reprochent, est très important pour nous. Autant de raisons de le soutenir.

**Vous avez dit « alliés, pas ralliés ». Sur quels points négocierez-vous avec M. Balladur ?**

Pendant la période de préparation du projet du candidat, nous insisterons au moins sur trois sujets pricipaux : le progrès européen ; la démocratie à rénover, que ce soit par une nouvelle répartition des pouvoirs ou par l'exigence sociale ; l'impartialité de l'Etat.

**Comment pensez-vous que M. Balladur puisse, à la fois, être soutenu par ceux qui se reconnaissent dans la perspective que vous définissez et par Charles Pasqua ?**

Etre élu, c'est rassembler une majorité. Tout élu incarne nécessairement un compromis et l'alliance de sensibilités différentes. C'est vrai à l'échelon de chaque commune. A plus forte raison à l'échelle de la France. On voit bien que, pour diriger la France, il faut nécessairement comprendre et représenter le fort désir de sécurité et d'identité qui est le sien, et la forte attente de responsabilité et d'évolution. Charles Pasqua traduit une aspiration forte de la société française, qui est, pour moi estimable et que personne ne peut ignorer. Nous en traduisons une autre, au centre, qui pour l'instant n'avait pas d'expression très identifiée. Quel sera l'équilibre entre ces deux forces ? Cela dépendra de notre cohérence, et de notre organisation. Et c'est pourquoi il est urgent d'organiser cet espace pour en faire une puissance.

**Que faites-vous de la candidature de Raymond Barre ? Ne pourrait-on pas soutenir qu'elle pourrait vous aider, plus que le soutien à M. Balladur, à construire le centre que vous dé-[illegible]**

Si vous me demandez si Raymond Barre a les qualités pour être président de la République, ma réponse est oui. Si vous me demandez si sa candidature serait légitime, ma réponse est évidemment oui. Je l'ai soutenu lors de la dernière élection et j'ai pour lui, je le revendique, admiration et amitié. Mais regardez cet espace comme je l'ai décrit. Même s'il y a des nuances de personnalité et d'idées entre les deux hommes, ils sont à peu près sur les mêmes valeurs et le même espace électoral. Deux candidats sur le même espace, c'est prendre le risque de les faire perdre tous les deux, c'est à mes yeux le plus probable, en tout cas de rendre, une fois de plus, notre sensibilité minoritaire dans l'électorat du vainqueur. Dans les deux cas, c'est un très grand risque.

» Bien entendu, humainement, c'est difficile : voilà des candidats de très grande valeur, c'est vrai pour Raymond Barre ou Valéry Giscard d'Estaing, qui, à un moment donné, ne trouvent pas leur place sur l'échiquier électoral, à moins de mettre en péril l'espace politique auquel ils appartiennent. Mais ce n'est pas pour autant que ces hommes d'Etat ne peuvent pas être influents et puissamment utiles à notre pays.

**[illegible] pour après l'élection présidentielle, de la constitution d'un grand parti du président, qui engloberait RPR et UDF. Apparemment, vous n'y êtes pas favorable ?**

Non, et pour deux raisons. D'abord parce que, pour moi, scrutin à deux tours égale nécessité de deux partis alliés. Et puis la majorité a besoin de deux pôles, la France a besoin de deux expressions politiques équilibrées et différenciées, une à droite et l'autre au centre. Le problème est que pour l'instant, sur l'espace de chacune d'entre elles, la recomposition n'est pas faite. Elles n'ont ni les frontières ni les visages qui devraient être les leurs.

**Quel jugement formulez-vous sur la campagne de Jacques Chirac ?**

Plus que tous les autres, ceux qui n'ont pas de raison directe d'être pris dans la tension du RPR doivent se garder de toute polémique. Une part du diagnostic de Jacques Chirac et de ses inquiétudes sur la société française est évidemment juste. Son problème, me semble-t-il, c'est la perception de la cohérence de ses réponses d'aujourd'hui avec ce que ses électeurs percevaient de ses réponses d'hier.

**Parmi les partisans de M. Balladur, il y a apparemment une polémique sur l'opportunité d'une dissolution. Qu'en pensez-vous ?**

Il y a des arguments estimables dans les deux sens. Le respect du contrat de législature d'un côté, la durée pour l'action de l'autre. M. Balladur a annoncé son choix de ne pas dissoudre. Cela, pour moi, clôt le débat.

**Vous avez regretté, avant votre élection à la présidence du CDS, l'absence de votre famille politique aux plus hauts postes de responsabilité de l'Etat. Quand pensez-vous être en mesure d'y mettre fin ?**

François Mitterrand a créé le Parti socialiste en 1971 et il a pris le pouvoir en 1981, après avoir été très proche d'y parvenir en 1974 et en 1978. L'échelle de temps pour constituer une grande famille politique susceptible d'occuper les plus hautes responsabilités, c'est entre cinq et dix ans. Mais c'est un grand danger de croire que l'on peut brûler les étapes. Construisons d'abord, le pouvoir se mérite autant qu'il se gagne. »

*Propos recueillis par Gilles Paris*

### *Le CDS en chiffres*

● **Les parlementaires :** le CDS revendique 64 députés et autant de sénateurs, sans compter la présidence du Sénat qu'occupe René Monory, dont le mandat sera soumis à renouvellement en octobre 1995, après les élections sénatoriales de septembre. Depuis les élections de juin 1994, le CDS compte également 4 députés européens.

● **Les ministres :** outre Simone Veil (affaires sociales, santé et ville), classée au centre alors qu'elle n'appartient à aucune formation, le CDS compte 6 ministres : Edmond Alphandéry (économie), François Bayrou (éducation nationale), Bernard Bosson (équipement et transports), Philippe Douste-Blazy (délégué à la santé et nouveau porte-parole du gouvernement), Daniel Hoeffel (délégué à l'aménagement du territoire), Pierre Méhaignerie (justice).

● **Les grands élus :** le CDS revendique 17 présidents de conseil général, 1 président de conseil régional et 19 maires de villes de plus de 30 000 habitants.

# Edouard Balladur a su remercier les centristes d'avoir été ses premiers fidèles

**LA FIDÉLITÉ**, même en politique, peut être efficace. Au sein de l'UDF, les démocrates sociaux ont été parmi les premiers à se ranger sous la houlette de l'ancien ministre d'Etat de la première cohabitation qu'ils avaient dénoncé, pourtant, sans ménagements comme l'agent omnipotent de l'Etat RPR pendant la campagne présidentielle de Raymond Barre. Noués par Bernard Bosson et par Edmond Alphandéry, familiers des bureaux du député de Paris, boulevard Saint-Germain, bien avant les législatives victorieuses de 1993, les liens entre les centristes et le futur premier ministre sont consolidés en septembre 1992 grâce à la visite ostensible rendue par M. Balladur à l'université d'été des Jeunes démocrates sociaux, à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique).

Devant des CDS séduits par son pragmatisme affiché et son apparente conversion au social, l'ancien ministre d'Etat rôde ses discours futurs. *« Il ne faudra pas promettre ce qui ne pourra pas être tenu »*, *« Il sera inutile de faire des réformes contre ceux qu'elles concernent »*, les formules font mouche. Un rendez-vous est pris. Chacune des deux parties sera au rendez-vous.

Au lendemain des élections législatives, le CDS a grand besoin de M. Balladur. Alors que le RPR et le PR investissent l'Assemblée nationale en rangs compacts, le CDS retrouve sensiblement le même compte de députés qu'en 1988. De son côté, le premier ministre qui veut offrir aux Français l'image d'un gouvernement de modération tient à compter auprès de lui une forte escouade centriste. Le cours des démocrates sociaux grimpe, sous l'œil satisfait de René Monory, celui des leurs qui a su leur conserver la présidence du Sénat, et qui défend les intérêts de son camp dans le grand marché aux ministères. Le CDS se voit offrir dans le gouvernement une part de choix puisqu'il peut mettre en avant ses six titres ministériels, sans compter celui de sa camarade de route, Simone Veil.

L'aile centriste de l'équipe de M. Balladur est mise à l'épreuve dès le mois de juin, lors de l'adoption, à l'Assemblée nationale, d'un amendement controversé, déposé par Alain Marsaud (RPR), sur les contrôles d'identité. Mme Veil et Pierre Méhaignerie s'en étonnent publiquement, et le premier ministre est contraint de leur donner raison tout en indiquant qu'il ne supportera pas d'autres écarts à la discipline gouvernementale.

**« GARDE RAPPROCHÉE »**

Les ratés ministériels de Bernard Bosson, confronté à la grève d'Air France, de Pierre Méhaignerie, empêtré dans un projet de *« perpétuité réelle »*, puis de François Bayrou, qui rallume imprudemment la guerre scolaire en faisant adopter une modification de la loi Falloux qui sera censurée par le Conseil constitutionnel, mettent le CDS à rude épreuve à la fin de l'année 1993. Un an plus tard, les tensions créées par le dossier judiciaire du Parti républicain perturbent à nouveau les relations entre Edouard Balladur et Pierre Méhaignerie.

Sur le fond, alors que se précisent les ambitions présidentielles du premier ministre, le soutien du CDS à M. Balladur ne se dément pas. Philippe Douste-Blazy invite d'ailleurs le CDS, lors de l'université d'été des JDS qui se tient en septembre 1993 à Port-d'Albret (Landes), à *« être la garde rapprochée d'Edouard Balladur »*. Simone Veil est la première, au centre, à souhaiter que le premier ministre se porte sur les rangs présidentiels en décembre 1993.

Alors que Bernard Bosson réclame – le premier – que le CDS soutienne M. Balladur, la perspective présidentielle divise un instant les démocrates sociaux. De son poste d'observation du Sénat, René Monory, qui n'exclut pas tout d'abord un destin similaire, n'épargne guère le premier ministre. De son côté, fidèle à sa prudence coutumière, Pierre Méhaignerie répugne à engager trop vite son parti sous la bannière de M. Balladur. A l'université d'été du Pradet, dans le Var, en septembre 1994, l'affaire est pourtant entendue.

L'élection à la tête du CDS de François Bayrou, longtemps contraint, par son titre de secrétaire général de l'UDF, de défendre le principe d'une candidature UDF à l'élection présidentielle, ne remettra pas en cause le tropisme balladurien du CDS, même si la prudence qu'observe le premier ministre à propos de la construction européenne peut alimenter, ponctuellement, certaines réticences. Moins que tout autre, le soutien apporté aujourd'hui par les démocrates sociaux au premier ministre candidat ne constitue donc une surprise.

*G. P.*

# Du MRP de la Libération au CDS de Jean Lecanuet ou les avatars des démocrates-sociaux

**IL EXISTE** un précédent au grand centre dont rêve François Bayrou. Au lendemain de la Libération, un nouveau sigle s'inscrit en lettres d'or dans le paysage politique français : le Mouvement républicain populaire (MRP). Fondé en novembre 1944 sur la base d'une charte à tonalité socialisante – nationalisations des industries-clés, éloge du Plan –, il recueille en juin 1946 28,2 % des suffrages et devient le premier parti du pays. Pourtant, le succès foudroyant de cette Démocratie chrétienne version française est ambigu. Il tient tout à la fois au prestige de ses grands résistants, Georges Bidault ou Maurice Schumann – le MRP est alors quasiment perçu comme « le » parti gaulliste – et au refuge qu'il offre à une droite traditionnelle marquée par Vichy.

Un premier désaccord oppose le MRP, attaché au régime parlementaire, à de Gaulle, au sujet de la Constitution de la IV[e] République adoptée en octobre 1946. Un an plus tard, la création du Rassemblement du peuple français (RPF), qui revendique l'exclusivité du label gaulliste, prive le MRP d'une partie de sa légitimité. En quête d'alliances, le MRP se tourne alors vers la SFIO et le PC. Cette coalition « tripartite » ne survit pas au départ des communistes en mai 1947. Le MRP conserve cependant le lien avec la SFIO au sein d'une « troisième force » qui renvoie dos à dos staliniens et gaullistes. Pivot des majorités tout au long de la première législature de la IV[e] République, le MRP dirige quatre gouvernements, au détriment de sa force de séduction dans l'opinion.

Le scrutin législatif de 1951 souligne l'érosion de son électorat, qui tombe à 12,6 % des suffrages. Très rapidement, il se brouille avec la SFIO sur la question scolaire et entame une inexorable dérive à droite. Il est si affaibli qu'il n'est même plus indispensable à la formation des diverses majorités. Alors que s'esquissent les premiers rapprochements européens, il ne participe ni à l'expérience de Pierre Mendès France (1954-1955), ni aux gouvernements de centre gauche de Guy Mollet (1956) et de Maurice Bourgès-Maunoury (1957). En mai 1958, l'un des siens, Pierre Pflimlin, reprend le chemin de l'hôtel Matignon, mais pour deux courtes semaines peu glorieuses. Déjà, il lui faut faire place nette à de Gaulle mis sur orbite par le 13 mai algérois.

**DÉCLIN HISTORIQUE**

Le MRP n'a pas d'autre option que la réconciliation avec le gaullisme s'il veut enrayer son déclin historique, mais cette entente ne peut qu'être de façade. En 1962, à la première alerte suscitée par des propos du général contre l'intégration européenne, qui reste la pierre angulaire de l'engagement centriste, les ministres MRP quittent le gouvernement. Leur parti appelle, la même année, à voter « non » au référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Dans les urnes, le MRP chute au-dessous de la barre de 10 %...

A l'Assemblée nationale, il est encore affaibli par l'émergence du Centre démocrate, composé d'anciens représentants du Mouvement. La candidature de Jean Lecanuet à l'élection présidentielle de 1965 et son succès relatif confortent un instant les racines de cette nouvelle formation. Alors que le MRP décide de se mettre définitivement en sommeil en 1967, le Centre démocrate espère profiter du retrait de De Gaulle, en 1969, et de la candidature d'Alain Poher à la présidence de la République. Cet espoir sera de courte durée.

Entre les deux tours, il perd une partie de ses membres, qui font le choix de soutenir Georges Pompidou contre Alain Poher, et qui s'en vont fonder autour de Jacques Duhamel le Centre démocratie et progrès (CDP), sensible au fait majoritaire dicté par les institutions. Renvoyé dans l'opposition après la défaite d'Alain Poher, le Centre démocrate ne retrouve le gouvernement qu'en 1974, à la faveur de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing. En 1976, au congrès de Rennes, sous l'impulsion de Jean Lecanuet, les deux formations se rassemblent enfin pour constituer le Centre des démocrates sociaux, qui adhère à l'UDF deux ans plus tard. Noyé alors dans la confédération que préside Jean Lecanuet, le CDS, présidé par Pierre Méhaignerie, ne réapparaît de manière autonome qu'à l'occasion des élections européennes de 1989, où il est cependant incapable de dépasser la barre des 10 %.

Ce demi-échec le ramène provisoirement dans le giron de l'UDF. C'est sur les vestiges de celle-ci que François Bayrou compte aujourd'hui reconstruire un parti autonome.

*F. B. et G. P.*

# M. Balladur a inauguré le pont de Normandie

## Le premier ministre-candidat, demande aux Français de faire preuve d'« optimisme » et les invite à « se garder des polémiques inutiles »

**Edouard Balladur avait assuré que, pendant la campagne présidentielle, il distinguerait soigneusement sa fonction de premier ministre et son action de candidat. Son premier déplacement depuis qu'il a reconnu publiquement qu'il briguerait l'Elysée a montré la difficulté de cette ambition. En inaugurant, vendredi 20 janvier, le pont de Normandie, qui franchit l'estuaire de la Seine et relie la zone industrielle du Havre à Honfleur (*Le Monde* du 20 janvier), le premier ministre ne pouvait que se féliciter de la capacité de la France à relever les *« défis »* et encourager les Français à *« l'optimisme »* – deux des idées fortes de sa déclaration officielle de candidature, mercredi 18 janvier.**

PONT DE NORMANDIE
*de notre envoyée spéciale*

Parfois, le premier ministre-tout-court plaint le premier ministre-candidat. *« Un premier ministre a le droit de parler de l'avenir. Un candidat aussi. Un premier ministre-candidat ne peut parler que du passé et du présent »*, a confié Edouard Balladur aux journalistes, vendredi 20 janvier, dans le train qui le menait en Normandie. Nouveau soupir : *« A Rouen, je parlerai de Rouen, à l'inauguration du pont de Normandie, je parlerai du pont de Normandie. C'est curieux, mais c'est comme ça, un premier ministre-candidat n'a pas le droit de parler de la France. »*

Faute de mieux, le premier ministre-tout-court a parlé du train : *« C'est bien le train, même quand ce n'est pas un TGV. On peut travailler. »* Il s'est aussi autorisé quelques considérations climatologiques : *« Il ne va pas faire froid, en tout cas. C'est agréable. »* Il s'est, en revanche, interdit le commentaire qu'on le pressait de donner sur ses préférences parmi les candidats socialistes : *« Je ne voudrais surtout nuire à personne. »* Dans les quelques précieuses minutes d'extraterritorialité que lui concédait encore le voyage, M. Balladur a glissé une dernière confidence : *« J'aimerais, pendant cette campagne, sortir des sentiers battus. »*

Puis, le premier ministre-tout-court est descendu du train, pour aller écouter, au Centre d'études supérieures industrielles (CESI) de Rouen, en compagnie de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et partisan du premier ministre-candidat, de jeunes apprentis lui vanter l'apprentissage, et d'heureux patrons se féliciter de leurs apprentis. Le premier ministre, lui, s'est réjoui du succès de son gouvernement. *« Le pays a vécu dans un sentiment de crise et d'inquiétude depuis vingt ans. Ma conviction, c'est que les Français ont besoin d'optimisme, pas d'un optimisme béat, mais d'un optimisme fondé sur la réalité. L'avenir de la France dépendra du sentiment d'optimisme que nous saurons inculquer à notre jeunesse »*, a-t-il indiqué, en frôlant la transgression vers le premier ministre-candidat.

A l'heure des petits-fours, sous les boiseries de l'hôtel de ville de Rouen, l'humeur était plus badine. Evoquant l'aide financière apportée par l'Etat à la capitale de la Seine-Maritime, au titre de la politique de la ville, M. Balladur a confondu un instant millions et milliards de francs. Face au parterre de personnalités rouennaises qui ne demandaient qu'à lui manifester bruyamment leur cordialité, le premier ministre s'est repris, en souriant : *« Je voulais dire 2 millions de francs. Je sais bien que nous entrons dans une certaine période, mais je m'efforce de rester raisonnable... »*

### D'UNE RIVE À L'AUTRE

Déjà délicat, l'exercice de premier ministre-tout-court est devenu carrément périlleux pendant l'inauguration du pont de Normandie (*Le Monde* du 20 janvier). La tentation était décidément trop forte, devant un public composé de tous les élus de la région – dont son président Antoine Rufenacht (RPR), fidèle de Jacques Chirac, les parlementaires de la majorité et de l'opposition, au premier rang desquels l'ancien premier ministre Laurent Fabius – de s'autoriser quelques parallèles entre *« l'esprit d'entreprise »*, le *« souci d'unité »* qu'exprimait la réalisation de cet ouvrage d'art, et les échéances politiques à venir.

Son devoir de premier ministre-tout-court accompli, par l'évocation du passé – la construction du pont *« décidée par le gouvernement de Jacques Chirac »* –, Edouard Balladur a cédé aux délices du premier ministre-candidat. Ce pont, a-t-il déclaré, *« est un encouragement pour tous ceux qui, comme moi, croient dans l'aptitude de la France et des Français à relever les défis qui se trouvent sur leur route »*. *« L'intérêt de la France commande d'agir comme vous, et de toujours privilégier ce qui unit par rapport à ce qui divise »*, a ajouté M. Balladur, avant de lancer *« un appel à tous les Français, et en particulier à ceux qui occupent une responsabilité dans la vie de la collectivité, pour qu'ils aient présent à l'esprit ce même souci de dialoguer, de respecter les hommes par-delà les différences légitimes des opinions, de se garder des polémiques inutiles »*. *« C'est le meilleur gage d'un débat public digne et serein auquel aspirent nos concitoyens »*, a-t-il conclu.

Sur fond de pont de Normandie – opportun symbole d'un *« trait d'union entre deux rives »* –, le premier ministre-candidat s'est alors prêté à une séance de photographies, avant de rejoindre, quelques mètres plus loin, l'hélicoptère de la République, qui attendait le premier ministre-tout-court.

*Pascale Robert-Diard*

# Quand Jacques Chirac vendait « L'Humanité »

BLOIS
*de notre correspondant*

Combattant de la mémoire, Raymond Casas vient de terminer le deuxième tome de son autobiographie. Ce septuagénaire, qui milite aujourd'hui avec ferveur pour l'ouverture d'un musée de la Résistance dans sa ville de Blois, y livre les récits, les rêves et les amertumes d'une [illegible] gagé volontaire dans les corps francs, militant du PCF et de la CGT, puis [illegible] (pro-chinois), il fut l'ami d'Enver Hodja et de Félix Guattari, prit la parole à la Sorbonne en 1968, fut reçu à Pékin par Zhou Enlai. Sans jamais cesser de travailler ni de militer en usine.

Dans le premier volume de ses *Mémoires à nos petits-enfants*, paru en 1994 et en vente chez l'auteur (15, rue de la Motte, 41000 Blois), on croisait un jeune militant au profil sympathique : le *« Grand Jacques »*.

Au début de l'année 1951, Raymond Casas, métallo à Levallois, habite rue Saint-Sulpice, dans le sixième arrondissement de Paris, et milite à la cellule communiste de la rue de Tournon. *« Je vendais* L'Huma-Dimanche *à la criée*, écrit-il, *le dimanche matin, au carrefour des Quatre-Vents, à la sortie du marché Saint-Germain. Ma clientèle était à 80 % étudiante. C'est l'un de ces étudiants, resté bien vivant dans ma mémoire, qui m'aborda, le dimanche 14 janvier 1951, à mon poste de vente* : "Veux-tu un coup de main pour vendre *l'Huma*, camarade ?" *Dieu ! qu'il était grand ! Tout juste dix-neuf ans, un regard décidé, un front large, une voix grave. Engoncé dans un long manteau sombre,* [illegible] *rue de Vaugirard, car le marché Saint-Germain* [illegible] *Seine.* "Tu comprends, mes parents sont des bourgeois, ma mère accompagne souvent la bonne le dimanche matin au marché. Tu vois le tableau d'ici !" *Oui, je voyais. »*

Sa première vente fut de six exemplaires : *«* Demandez l'Humanité-Dimanche, *contre la sale guerre du Vietnam, pour un acte de paix entre les cinq grands, signez contre l'arme atomique ! »* Cette recrue était un battant. Il se disait *« fana »*. *« Par souci de pureté marxiste,* écrit Raymond Casas, *je lui rétorquai que c'était là un terme impropre pour les communistes. Il me répondit, en s'excusant, que ce terme était courant chez les étudiants. »* L'auteur raconte encore : *« Au petit bistrot de la rue des Quatre-Vents, à notre seconde rencontre, devant une boisson légère, il me dit son nom : Jacques Chirac, Corrézien de Paris et, avec un brin de fierté :* "Mon grand-père est corrézien, élu du radical-socialisme, un vrai, tu sais, comme on n'en fait plus un élu de gauche, très estimé. Mon père est directeur aux usines Potez, un ami de Marcel Dassault". *Il semblait regretter que son père n'ait pas pris la même* [illegible] *»*

Raymond Casas quitte Paris au début 1953 [illegible] assemblée générale parisienne du Mouvement de la paix, rue de Tournon. *« C'est là,* écrit-il, *que, pour la dernière fois, je serrerai la main du jeune Chirac. »*

M. Chirac a reçu le livre, dédicacé au *« Grand Jacques, en témoignage et souvenir de nos jeunes années de travail, de lutte et d'espoir »*. Dans une lettre adressée à l'auteur, le maire de Paris le remercie pour sa *« chaleureuse dédicace »* et le complimente pour son récit. *« Un récit plein de votre idéal de liberté et de votre fidélité à la France et aux valeurs humanistes qu'elle a toujours incarnées »*, s'enthousiasme le maire de Paris.

*Jacques Bugier*

# Les fédérations socialistes sont écartelées par les divisions parisiennes

## Pas-de-Calais : des voix convoitées

BÉTHUNE
*de notre correspondant*

Dans les « primaires » engagées au Parti socialiste, les voix des quinze mille militants de la fédération du Pas-de-Calais (la première de France) sont très convoitées par les trois candidats à la candidature. *« Ils n'arrêtent pas de me téléphoner pour que je me range derrière leur bannière »*, déclare, agacé, le sénateur Roland Huguet, président du conseil général, qui se dit *« consterné de cette présentation en ordre dispersé »*, regrettant qu'ils ne se soient pas concertés.

Le conseil fédéral du Pas-de-Calais s'est réuni, lundi 16 janvier, et *« personne n'a fait état d'une incitation à se diriger vers tel ou tel candidat »*, affirme M. Huguet, qui attend pour se prononcer.

Ayant la réputation de suivre comme un seul homme leur premier secrétaire, Daniel Percheron, les sections du Pas-de-Calais semblent partir aujourd'hui en ordre dispersé. Car si M. Percheron a apporté son soutien à Lionel Jospin, d'autres appellent à se ranger derrière Henri Emmanuelli. Ainsi Jean-Pierre Kucheida, député, maire de Liévin, affirme : *« Quand le premier secrétaire présente sa candidature, il faut tous être derrière lui. Je n'ai pas d'états d'âme, d'autant que j'ai voté Emmanuelli au congrès de Liévin. »*

A Béthune, le maire, Jacques Mellick, a fait son choix, mais se refuse à le dévoiler. A ceux qui lui prêtent l'intention de rejoindre Radical, de Jean-François Hory, le député PS répond : *« Je suis trésorier de la fédération départementale du PS. »* Mais dans son entourage, on ne doute pas de son soutien à M. Emmanuelli et les plus ardents défenseurs de M. Jospin voient dans cette candidature la main de Bernard Tapie.

### L'EFFET TAPIE

*« Ce n'est pas à lui de nous imposer un candidat »*, s'insurge un jospiniste qui considère le score élevé de Bernard Tapie aux élections européennes (15,75 % à Béthune) comme un épiphénomène. Une analyse qui n'est pas partagée par tous les élus socialistes qui, à la veille des municipales, se refusent à négliger l'effet Tapie.

Curieusement, dans un département qui fut en son temps très fabiusien, notamment lors du fameux congrès de Rennes, la candidature de Jack Lang ne suscite que peu de commentaires pour l'instant.

Rien n'est donc joué, et dans le département, comme dans toute la France, on s'apprête à voter dans chaque section, où cent trois mille militants sont inscrits. Le scrutin est fixé au vendredi 3 février. Un congrès fédéral, le lendemain à Béthune, avalisera le décompte de voix qui sera transmis à Paris.

*Yves Jouannic*

## Haute-Garonne : une base très partagée

TOULOUSE
*de notre correspondant*

*« Jospin, Lang et quelques autres, lorsqu'un de ces hommes apparaît, les anticorps se créent immédiatement chez les militants. Et c'est bien ce qui s'est passé. C'est ce que j'appelle le processus d'autodestruction. »* C'est pour enrayer, dit-il, ce mortel phénomène que Bertrand Auban, secrétaire de la fédération de la Haute-Garonne depuis 1993, s'est rangé derrière Henri Emmanuelli. Mais en s'autorisant la métaphore médicale, Bertrand Auban ne croit pas si bien dire. Dans ce département, dont il a voulu faire sa terre d'élection, M. Jospin est victime d'une phase aiguë de rejet.

Gouvernée d'une forte poigne par un socialiste, la fédération du PS revendique encore près de quatre mille adhérents. Mais après avoir accueilli en 1986 celui qui était encore le premier secrétaire du PS comme un sauveur, elle semble résolue à se défaire d'un Lionel Jospin qui ne lui servirait plus à rien. Corps étranger dont la greffe n'aurait jamais vraiment pris, notamment chez les élus ! *« On lui reproche d'avoir tout perdu, d'avoir fui le débat toulousain. On lui reproche toutes les dérobades... »* Jacques Levy, ancien rocardien, tête de file des socialistes toulousains, n'a pas de mots assez durs pour fustiger l'attitude de M. Jospin, qui apparaît comme un homme seul dont la vieille garde s'épuise à constituer le dernier carré. Quatorze conseillers régionaux socialistes sur vingt ont toutefois, jeudi 12 janvier, signé un appel en sa faveur. Jean Carassou, ancien secrétaire fédéral et fidèle parmi les fidèles, tente encore la réflexion politique : *« Il nous faut un homme avec une ligne politique et une pratique politique capables d'attirer pas seulement les radicaux. »*

### LA PETITE ÉQUIPE DE M. JOSPIN

Fragile contre-feu dans un appareil pris de vertige et carburant soudain à l'irrationnel. Pierre Izard, président du conseil général, a préféré, jeudi 19 janvier, se rallier, avec quelques autres « poids lourds » du PS local, à la bannière de M. Emmanuelli. Même Jean-Louis Idiart, seul député rescapé du raz-de-marée baudisien de 1993, s'est mis aux abonnés absents.

Les amis de M. Jospin et sa petite équipe sont persuadés qu'une partie du PS va se reprendre. Une base qui semble pourtant très partagée puisque les plus optimistes la segmentent en trois, un tiers pour M. Jospin, un tiers pour M. Emmanuelli et un tiers qui ne sait pas. Personne au PS ne veut encore parler de règlement de comptes, pourtant cela y ressemble, comme si certains faisaient aujourd'hui payer, alors que la statue vacille, les frayeurs que leur fit naguère le Commandeur.

*Gérard Vallès*

# Huit responsables du PS lancent un appel à la raison

**HUIT MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL** du Parti socialiste ont publié, vendredi 20 janvier, un texte dans lequel ils déclarent que la désignation du futur candidat du PS à l'élection présidentielle *« est en train de tourner à la bataille fratricide »* et lancent *« un appel à la raison »*. Il s'agit de Martine Aubry, Jean-Pierre Balligand, Frédérique Bredin, Michel Delebarre, Elisabeth Guigou, François Hollande, Jean-Yves Le Déaut et Ségolène Royal, qui affirment refuser les luttes fratricides : *« Finissons-en avec les manœuvres, les arrière-pensées, les luttes masquées qui ne visent qu'à contrôler l'appareil sans se soucier du réel enjeu »*, la présentation d'un vrai projet de gauche. *« S'il faut aller au vote, préservons les conditions d'un débat serein. Laissons les militants choisir calmement »*, demandent-ils.

Par ailleurs, trente-huit premiers secrétaires fédéraux du PS ont apporté leur soutien à la candidature d'Henri Emmanuelli. Ils ont été rejoints par une cinquantaine de parlementaires et d'élus socialistes parmi lesquels figurent Laurent Fabius, Jean Glavany, porte-parole du PS, et le président du groupe à l'Assemblée nationale, Martin Malvy. En revanche, la candidature possible d'Henri Emmanuelli rencontre l'hostilité de Jean-Marie Bockel, maire socialiste de Mulhouse : *« Si M. Emmanuelli est candidat du PS, je n'aurais plus grand-chose à faire au sein d'un tel Parti socialiste qui deviendrait alors le champ de ruines dont parle Michel Rocard »*, affirme M. Bockel, qui reproche au premier secrétaire du PS *« de prôner une gauche nostalgique, qui [...] refuserait ce travail de rénovation complète qui est nécessaire »*. M. Bockel soutient la candidature de Lionel Jospin.

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

**M. BARRE : Olivier Stirn, conseiller général socialiste du Calvados,** souhaite que Raymond Barre soit candidat à l'élection présidentielle afin de *« présenter vraiment un choix de société »*. Il estime que celui-ci peut fédérer *« les hommes de progrès de la majorité actuelle »* et les socialistes qui acceptent *« comme nécessaire contrepartie d'une politique sociale forte une économie de marché et une modernisation des modalités de fonctionnement de l'Etat »*.

■ **CLANS : Michèle Alliot-Marie, ministre (RPR) de la jeunesse et des sports,** a refusé, vendredi 20 janvier, *« de prendre position aujourd'hui pour un candidat plutôt que l'autre de* [sa] *famille politique »*. Elle déplore *« l'apparition de clans autour de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur »* et affirme qu'elle souhaite *« être un facteur de dialogue et de sérénité au sein de la majorité pendant la campagne présidentielle »*.

■ **UDF : Charles Millon, candidat potentiel de l'UDF à la présidence de** la République, a reproché, vendredi 20 janvier à Lyon, à ses amis politiques de l'UDF qui soutiennent d'autres candidatures à cette élection de *« signer l'arrêt de mort de* [leur] *courant de pensée »*. Charles Millon a répété qu'il retirerait sa candidature si Raymond Barre ou Valéry Giscard d'Estaing se lançaient dans la course à l'Elysée.

## DÉPÊCHES

■ **CSG : 57 % des personnes interrogées** par la Sofres pour *Le Figaro* se déclarent favorables au maintien de la contribution sociale généralisée (CSG), car elles estiment qu'il s'agit d'un impôt juste. En revanche, 30 % des mêmes personnes interrogées préféreraient que le gouvernement supprime la CSG et augmente d'autres impôts. C'est chez les électeurs potentiels de MM. Balladur (64 %) et Barre (64 %) que l'on rencontre le plus de partisans du maintien, et chez les partisans de Philippe de Villiers (41 %) et du Parti communiste (39 %) que se recrutent les opposants les plus fermes à la CSG.

■ **CONSEIL D'ÉTAT : deux décrets pris en 1993 par Paul Quilès,** alors ministre de l'intérieur, ont été annulés, vendredi 13 janvier, pour *« détournement de pouvoir »* par le Conseil d'Etat. Celui-ci a jugé qu'ils n'avaient *« en réalité* [illegible] *que de permettre la nomination d'une personne déterminée »*, en l'occurrence le chef de cabinet de M. Quilès, Michèle Nosmas, au poste d'inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur, à quelques semaines des élections de mars 1993. M. Quilès avait signé, le 31 décembre 1992, un décret abaissant de cinquante à quarante-cinq ans l'âge minimum pour devenir inspecteur général de l'administration. Ce texte permettait également au gouvernement de procéder, par un second décret, à la nomination directe de Mme Nosmas sans l'accompagner de trois nominations au tour intérieur.

# La reprise n'a pas d'effet sur les salaires

**LES RECOMMANDATIONS** de modération salariale formulées tant par le gouvernement que par le CNPF ont visiblement été entendues par les entreprises. Selon la dernière enquête mensuelle du ministère du travail, portant sur l'évolution des salaires en décembre 1994, la reprise n'a pas, en effet, entraîné une nette augmentation des rémunérations. Tout au contraire : si les résultats des entreprises sont depuis plusieurs mois en très nette amélioration, les salaires, eux, continuent d'enregistrer des évolutions très modérées.

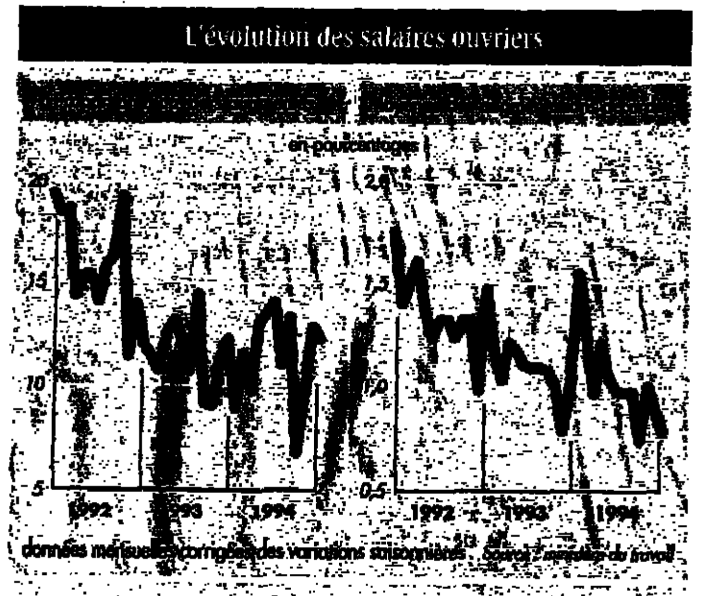
L'enquête met en évidence que, s'il y a un peu plus de salariés qui, chaque mois, bénéficient d'une augmentation, celle-ci est de plus en plus faible. Le ministère du travail note même que *« le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires des ouvriers en décembre 1994 devient inférieur à celui des prix »*. Cette série statistique vient donc tempérer les indications optimistes que donnaient les derniers comptes nationaux trimestriels de l'Insee.

Ceux-ci faisaient apparaître que le revenu disponible des ménages, après avoir enregistré une variation de 0,2 % au premier trimestre de 1994 et de 0 % au deuxième, avait fortement augmenté (1 %) au troisième.

L'évolution des salaires fin 1994 montre que, malgré la reprise, les revenus sont encore sous fortes contraintes.

*L. M.*

L'évolution des salaires ouvriers




Malgré la reprise économique, la politique salariale des entreprises est plus que jamais serrée.

# M. Chirac veut « remettre les collectivités locales au cœur de la République »

## Le maire de Paris en campagne à Troyes

*JACQUES CHIRAC devait prononcer, samedi 21 janvier, un discours consacré aux rapports entre l'Etat et les collectivités locales, lors d'un déjeuner à Troyes (Aube). M. Chirac a notamment déclaré :*

« L'avenir des collectivités locales ne peut se concevoir sans une nouvelle éthique républicaine. Pendant des années, le relâchement des solidarités a empêché la décentralisation de donner tous ses fruits. Il est temps de remettre les collectivités locales au cœur de la République. (...) Les lois de décentralisation de 1982 ont cherché à bâtir un équilibre entre l'unité de l'Etat et les légitimes aspirations à une plus grande autonomie locale. Treize ans après, elles apparaissent toujours comme un compromis entre des principes contradictoires (...). Les sensibilités locales, départementales, régionales, n'enlèvent rien à la force de notre patriotisme et de notre attachement à la France. (...) Le pacte républicain se délite sous l'effet de plusieurs phénomènes : la démission des politiques (...), l'affaiblissement de la représentation nationale, le développement des fractures sociales, l'incapacité de l'Etat à exercer ses missions régaliennes. (...) La nation est menacée dans son unité, les privilégiés sont de plus plus éloignés d'un peuple qui supporte le fardeau toujours aggravé du chômage et de l'impôt. (...) Il est essentiel que vous assumiez pleinement votre rôle d'élus, votre action est noble, et le climat entretenu par quelques affaires ne doit pas vous décourager (...).

» L'œuvre de la décentralisation doit être consolidée, il faut que l'Etat cesse de se défausser sur les collectivités locales lorsqu'il s'agit de la sécurité de nos concitoyens ou de la solidarité nationale. Les relations entre l'Etat et les collectivités doivent obéir à quelques principes simples : en finir avec les transferts de compétences qui ne sont que des transferts de charges justifiés par des motifs purement circonstanciels ; (....) donner à chaque collectivité les moyens d'assurer ses missions en respectant la règle selon laquelle toute dévolution de compétences doit être intégralement compensée par l'Etat (...) préserver les recettes des collectivités des fluctuations que leur imposent tous les ans les lois de finances. Ainsi, nous pourrons conclure un pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales dont l'application serait garantie sous le contrôle du Parlement. *[En ce qui concerne l'aménagement du territoire]*, nous devons faire en sorte que, partout sur notre territoire, les activités puissent se développer avec la même vigueur. (...).

» Le moment est venu d'engager la réforme de la taxe professionnelle [qui] (...) aggrave les inégalités entre les communes faute d'une véritable péréquation. (...) Réduire les écarts de richesse, c'est aussi, dans une certaine mesure, respecter les exigences de la République. »

**COMMENTAIRE**

### *FLATTERIES*

LES ÉLUS LOCAUX sont des cibles politiques faciles à flatter. Sur le thème de la décentralisation et de l'aménagement du territoire, Edouard Balladur, la semaine dernière en Aveyron, et Jacques Chirac, samedi à Troyes, à peine la campagne présidentielle lancée, rivalisent d'audace, d'incantations et d'engagements qui ne laissent pas d'étonner. Le RPR n'a, en effet, jamais été fondamentalement girondin et le projet de loi Pasqua-Balladur sur le développement du territoire, actuellement examiné par le Conseil constitutionnel, ne brille pas par son caractère *« révolutionnaire »*.

Jacques Chirac confirme, s'il en était besoin, que M. Balladur est, *pour le moment*, son principal adversaire : à propos de la polémique sur la « surcompensation » *(lire ci-dessous)*, le maire de Paris ne se prive pas de rallier la révolte des élus locaux, de toutes tendances. Il reste à savoir si cette préoccupation appuyée n'est que de circonstance ou si elle préfigure les priorités du futur président, au cas où l'un des deux accèderait à l'Elysée.

*J.-L. A. et F. Gr.*



# Le Grand Stade animera un nouveau quartier

## A la demande de la municipalité de Saint-Denis, les architectes présentent un projet mieux inséré dans le tissu urbain de la banlieue nord de Paris

**Michel Macary, Michel Regembal, Aymeric Zublena et Claude Costantini, les quatre architectes du Grand Stade, qui devrait être construit à Saint-Denis pour la Coupe du monde de football de 1998, n'apprécient pas les critiques de Jean Nouvel. Leur concurrent malheureux dans la compétition arbitrée par le premier ministre n'avait pas hésité, mardi 10 janvier, à présenter leur projet comme *« le pire stade de France »* (*Le Monde* du 12 janvier). Ils ont donc dévoilé, vendredi 20 janvier, les grandes lignes de l'équipement du « quartier du Grand Stade », notamment le long du canal Saint-Denis. Ce projet devrait être soumis à l'enquête publique le 6 février 1995.**

A LA DEMANDE de la municipalité de Saint-Denis, très attachée à *« l'insertion urbaine »* de l'équipement, les lauréats du concours ont déplacé le stade d'une vingtaine de mètres vers l'autoroute A 1. Il dégage ainsi un espace sur lequel pourra être aménagé « le quartier du Grand Stade », qui devrait comporter, le long du canal Saint-Denis, un ensemble d'immeubles d'habitation. Bureaux et commerces devraient occuper les façades des immeubles de six étages qui feront face au stade, dont la toiture culminera à une trentaine de mètres de hauteur. Une véritable rue contournera ainsi l'immense bâtiment. Elle assurera une liaison avec une passerelle sur le canal Saint-Denis, qui permettra les échanges avec le quartier des Francs-Moisins. Au nord, la Porte de Paris réaménagée constituera l'ouverture sur le centre historique de la cité royale.

Cinq mille places de parking seront enterrées autour du stade. Sensibles sans doute au danger de créer un no man's land autour du stade, les architectes ont voulu éviter l'effet de dalle. Grâce à une pelouse creusée à 7 mètres dans le sol, le parvis de 4 hectares communiquera par un glacis aux voies d'accès des piétons et aux rues en pente du nouveau quartier. En l'absence d'événement dans l'enceinte, les grilles seront repliées pour ouvrir les équipements et les commerces des galeries autour du stade, ainsi que le péristyle protégé par la toiture. Malgré l'espace de 4 à 10 mètres entre le sommet des gradins et la toiture, les architectes assurent que les inévitables courants d'air seront adoucis par la toiture et par des dispositifs aérodynamiques.

Les architectes s'emploient aussi à répondre aux graves accusations de Jean Nouvel selon lequel les places les plus éloignées de la pelouse et des pistes d'athlétisme dans ce projet sont *« aveugles »*. Ils estiment que seuls les spectateurs situés en haut des gradins, dans une configuration au-delà de 65 000 places, pourraient avoir un champ de vision insuffisant pour les sautoirs d'athlétisme. Pour tous les autres événements, le Grand Stade devrait, selon eux, offrir une visibilité supérieure à celle du Parc des Princes.

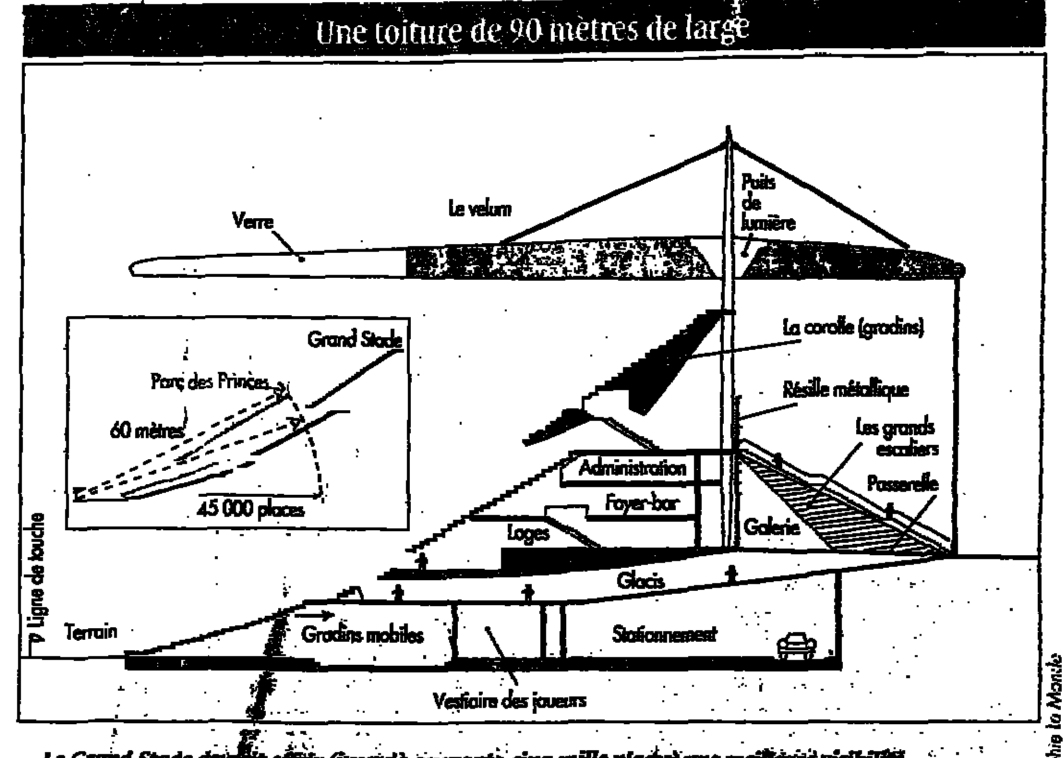
**DES « PLACES AFFAIRES »**

Par ailleurs, alors que les discussions se poursuivent sur une formule qui leur permettrait de s'engager plus avant avec le consortium Bouygues-Dumez-SGE, chargé de la construction, Canal Plus et SMG restent simples consultants sur les problèmes d'exploitation. La chaîne cryptée et son partenaire américain, spécialiste de la gestion des stades de grande capacité, ont obtenu que soient réservées 2 600 places de loges, avec halls d'accueil et salons, dans la base de la deuxième tribune, à une dizaine de mètres seulement au-dessus de la pelouse. Celles-ci seront associées à 6 000 « places affaires » dans les tribunes est et ouest.

Les ingénieurs, qui ont participé aux études du nouveau pont de Normandie (*Le Monde* du 21 janvier), travaillent actuellement à la mise au point de la toiture. D'une portée de 90 mètres, elle sera suspendue par des haubans à dix-huit poteaux. Un tiers de sa surface sera transparente et fera appel à des technologies autorisant une gamme d'éclairages dont certains seront sans doute associés aux réactions du public. Les quatre architectes estiment que le permis de construire pourra être obtenu en avril, date à laquelle devraient être creusées les premières fondations. Ils s'installeront alors sur le site pour mettre au point l'avant-projet définitif. A moins que, d'ici là, les péripéties judiciaires engagées par Jean Nouvel ne remettent en cause le choix de M. Balladur.

*Christophe de Chenay*

Une toiture de 90 mètres de large




*Le Grand Stade devrait offrir (jusqu'à quarante-cinq mille places) une meilleure visibilité que le Parc des Princes, en raison d'une moindre inclinaison des tribunes.*

Infographie Le Monde

# La victoire de Jacky Lebrun ou la revanche des petits

## Un boucher de quartier a pris les rênes de la chambre de commerce de l'Oise

**BEAUVAIS**
*de notre correspondant*

*« Je n'ai aucun complexe ni état d'âme, j'ai été habitué dès l'apprentissage, à quatorze ans, à me lever tôt et à travailler beaucoup. Il faut simplement que je m'organise davantage. »* Toute la semaine, Jacky Lebrun, cinquante-six ans, petite moustache fine, débite la viande dans sa boutique ouverte sur une place du quartier populaire de Creil. Mais chaque jour, pendant la pause de midi, et le lundi, jour de fermeture, il troque son tablier contre un costume sombre pour remplir, à Beauvais, ses toutes nouvelles fonctions de président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise.

**PORTRAIT**

Le 12 décembre, le petit commerçant de Creil a réussi l'exploit de devancer les notables aux élections consulaires. Ce succès en a surpris plus d'un. M. Lebrun le doit, en premier lieu, au scrutin lui-même, qui s'est déroulé pour la première fois selon les règles démocratiques, à bulletin secret. Mais si le président de la boucherie du département l'a remporté aussi nettement, c'est grâce aux divisions de l'union patronale, au soutien de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) dont il est l'un des vice-présidents départementaux, et surtout à ses qualités personnelles.

En six ans de vice-présidence de la chambre de commerce, dont il a appris ainsi les rouages, M. Lebrun s'est affirmé comme un infatigable organisateur du petit commerce, en fédérant les associations commerciales et en imposant des commissions extra-municipales dans les principales villes du département. Son tour de force a été de réunir ce qui paraissait inconciliable, en créant l'Association commerce et distribution de l'Oise (ACDO), où se retrouvent petits et grands commerçants, pour résoudre leurs problèmes de cohabitation et tenter de définir une stratégie commune à la commission départementale d'équipement commercial.

Homme de dialogue, pragmatique, soucieux de distinguer l'économie de la politique – ce qui lui a valu plusieurs ralliements –, le nouveau président entend adapter maintenant des méthodes qui ont fait leurs preuves aux autres composantes de la chambre, l'industrie et les services, voire au personnel, qui paraît chercher encore ses marques face à un président aussi atypique. Dans un contexte difficile – la chambre de commerce est lourdement endettée –, M. Lebrun s'est donné pour objectif de faire de la CCI un acteur de développement du département.

*Jean-Marie Deroy*

# De nombreux élus locaux continuent de réagir à l'affaire de la « surcompensation »

## Les présidents de conseils généraux demandent une audience à M. Sarkozy

LA « GROGNE » des élus locaux après l'augmentation de 3,8 % – par décret, dans les derniers jours de 1994 – de la cotisation employeurs (collectivités locales et hôpitaux) de la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), ne s'apaise toujours pas. Dans un communiqué publié jeudi 19 janvier, l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG) demande une entrevue au ministre du budget, Nicolas Sarkozy. L'APCG souligne que cette hausse provoquera *« un surcoût de plus de 550 millions de francs pour les départements qui emploient plus de 140 000 personnes »* et s'inquiète *« fortement des conséquences de cette mesure sur les budgets départementaux et de la hausse de fiscalité qu'elle suscitera nécessairement »*. L'APCG propose que *« le gouvernement organise une concertation avec les associations représentatives des élus locaux pour envisager les voies de réforme »* de la CNRACL.

L'association des maires de l'Ile-de-France (AMIF), proche de la majorité, juge cette disposition *« intolérable »*. *« Elle imposera aux collectivités locales d'Ile-de-France un accroissement de la fiscalité de près d'un milliard de francs »*, estime l'AMIF dans un communiqué publié le 17 janvier. Les maires d'Angers, Brest, Le Mans, Nantes et Rennes, réunis jeudi à Rennes à l'occasion de la sixième conférence des grandes villes de l'Ouest, ont également protesté *« fermement »* contre cette hausse. *« Cette décision aboutit à faire supporter aux contribuables locaux une partie du déficit du budget de l'Etat »*, a notamment estimé le maire de Rennes, Edmond Hervé (PS), qui a également critiqué la *« trop faible augmentation de la Dotation globale de fonctionnement* [DGF] *pour 1995, à peine 0,85 %, alors que les recettes fiscales de l'Etat augmenteront de 6,7 % »*. *« Comment peut-on prétendre mener une politique de la ville lorsqu'on demande aux communes de financer des organismes dont elles* [n'interviennent pas dans la] *gestion ? »*, s'est, pour sa part, interrogé le maire du Mans, Robert Jarry (DVG).

Par ailleurs, notre correspondant en Provence-Alpes-Côte-d'Azur Guy Porte nous signale que Christian de Barbarin-Paquet, maire (PS) de Vauvenargues, président de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône et du centre de gestion de la fonction publique territoriale de ce département, a fait savoir à Claude Domeizel, président de la CNRACL, qu'il boycotterait la célébration du cinquantième anniversaire de l'institution, le 9 février, à Bordeaux, tout en adressant une copie de sa lettre aux quatre-vingt-dix présidents de centres de gestion de France... Il a, en outre, écrit à tous les maires des Bouches-du-Rhône pour leur faire connaître son sentiment. *« Une fois, de plus,* écrit-il notamment, *l'Etat, non seulement, ne transfère pas les ressources correspondant aux compétences nouvelles dévolues aux communes (...) mais prélève un impôt supplémentaire. C'est quasiment du vol !... »*

**PACTE SOCIAL** L'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés, sanitaires et sociaux (Uniopss) présidée par René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale de Valéry Giscard d'Estaing, a tenu son 24ᵉ congrès du 17 au 19 janvier à Tours (Indre-et-Loire), sur le thème : « Pour un nouveau pacte social ». ● ABSENCE de volonté politique dans la lutte contre l'exclusion : c'est ce qu'a essentiellement déploré cet organisme qui regroupe une majorité d'associations caritatives et humanitaires, après le recul du gouvernement qui a renoncé à élaborer un programme global de lutte contre la pauvreté. ● SIMONE VEIL, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a cependant rappelé, jeudi, devant les 1 500 participants, que le gouvernement avait pris en octobre dernier une cinquantaine de mesures pour favoriser l'insertion et la réinsertion.

# Les organismes sociaux réclament un « pacte » contre la pauvreté

## L'Uniopss redoute le risque d'avènement d'un « social au rabais » et estime que le dispositif actuel se résume à des « standards minimalistes » qui, par manque de volonté politique, ne résolvent pas les problèmes d'exclusion

**TOURS**
*de notre envoyé spécial*

Le gouvernement d'Edouard Balladur n'affiche pas une volonté politique délibérée de combattre les diverses formes d'exclusion, alors que la conclusion d'un « nouveau pacte social » est devenue indispensable : tel est le constat global dressé, au-delà des précautions oratoires, par le 24ᵉ congrès de l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), qui a réuni mille cinq cents délégués, du 17 au 19 janvier à Tours (Indre-et-Loire).

Présidé par René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale de Valéry Giscard d'Estaing, cet organisme influent, qui regroupe 22 unions régionales, 160 associations, 7 000 établissements, 500 000 membres composés pour la moitié de salariés et de bénévoles, et qui a été le maître d'œuvre de la récente campagne « Alerte », grande cause nationale 1994, a principalement dénoncé, par la voix de son rapporteur général, Jean-Bernard Dumortier, le risque d'avènement d'un *« social au rabais »*.

Selon lui, n'ont été mis en place que *« quelques standards minimalistes : revenu minimum, logement minimum, santé minimum, éducation minimum, bref une sorte de société en service minimum »*.

Invitée à venir clore les débats, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, n'a pas, dans un long discours en [illegible] dû sur le fond. Certes, elle a rappelé qu'elle avait présenté, en octobre 1994, *« une cinquantaine de mesures, permettant (...) de mieux faire face à l'urgence sociale et surtout d'aider à l'insertion et à la réinsertion »*. Mais elle n'a rien annoncé d'autre, qu'il s'agisse des personnes handicapées ou/et défavorisées ou encore de la clarification des compétences entre l'Etat et les conseils généraux, que la mise en chantier d'études, de réflexions, de groupes de travail, de rapports... Le ministre d'Etat a donné le sentiment aux congressistes qu'aucune action d'envergure ne serait entreprise avant le 7 mai au soir. Impression confortée *a contrario* par l'annonce, cette fois, d'une mesure « utilitaire » : l'avance, jusqu'à 50 % et dès maintenant, de crédits aux associations ayants droit, dans le dispositif de la politique de la ville.

Le budget social de la nation, a indiqué René Lenoir, a représenté, en 1993, 30 % de la production in[illegible] dans ce domaine, en deuxième position mondiale derrière les Pays-Bas (32 %). Des outils de lutte contre la misère existent, les financements – dans une moindre mesure – aussi, ont souligné la plupart des intervenants.

**LOGEMENTS INSUFFISANTS**

Pourquoi alors les phénomènes d'exclusion continuent-ils de s'aggraver, même si le gouvernement d'Edouard Balladur estime que la situation serait encore pire s'il n'avait pas pris certaines initiatives ?

Au fond, personne ne semble capable, actuellement, de répondre à cette question à la fois évidente et fondamentale. En renonçant à élaborer un *« programme global de lutte contre la pauvreté »*, qu'il avait lui-même préconisé en avril 1994, le premier ministre a soit donné un signe d'impuissance devant la difficulté de la tâche, soit, plus probablement, pris conscience que l'ampleur des réformes à entre[illegible] période déjà préélectorale. D'où cette absence de volonté politique dénoncée par beaucoup.

A défaut d'une solution globale, des éléments de réponse ont été apportés au centre tourangeau du Vinci : sept ministères, a précisé le président de l'Uniopss, interviennent dans le secteur sanitaire et social *« souvent en ordre dispersé, sans logique commune et sans grande connaissance du rôle historique et des potentialités des associations »*.

Un réseau associatif qui, par ailleurs, *« n'est pas en mesure de traiter l'insertion de 900 000 RMIstes. [illegible] que les politiques publiques nationales et européennes* [illegible] *doivent intervenir pour qu'en aval un travail significatif puisse être fait »*. Des associations qui sont trop souvent considérées – effet pervers de la décentralisation – comme de « simples instruments » par les conseils généraux.

Il en est ainsi des plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées, institués par la loi du 31 mai 1990 (dite loi Besson, du nom de l'ancien ministre socialiste du logement), qui sont très inégalement appliqués pour de pures raisons de compétence ou de bon vouloir. Alain Raillard, secrétaire général du haut comité pour le logement des personnes défavorisées, a, par exemple, indiqué que seulement 10 000 logements d'insertion avaient été proposés l'an dernier alors qu'il faudrait en créer 30 000 par an pendant un lustre.

Cette considération figure, parmi beaucoup d'autres, dans le rapport annuel que le haut comité présidé par Louis Besson, doit remettre le 24 janvier au président de la République et, le 25, au premier ministre.

Le motif premier de cette carence n'est pas financier, et les congressistes ont applaudi Alain Raillard lorsqu'il a eu cette phrase : *« Les gens pleurent en écoutant l'abbé Pierre à la télévision ou ailleurs, mais beaucoup d'entre eux ne veulent pas entendre parler de logements sociaux près de chez eux... »*

C'est une illustration de cette mauvaise volonté qu'a offerte, bien malgré lui, un jeune squatter autorisé par le président de l'Uniopss à lire une déclaration en [illegible] séance plénière du congrès – il y a actuellement à Tours une « affaire » de squat concernant une dizaine de jeunes (*Le Monde* du 17 janvier).

### Nous sommes des êtres humains, nous avons droit à un vrai logement

Ce jeune a dit en susbtance : nous sommes des êtres humains, nous avons droit à un vrai logement, sans autre considération de travail ou de revenus...

Dans un communiqué publié vendredi 20 janvier, Mgr Honoré, archevêque de Tours, considère pour sa part que cette affaire *« semble avoir été montée de toutes pièces et a bien l'apparence d'avoir été téléguidée »* par des opposants au maire, Jean Royer (div. droite).

Un peu facile, évidemment, et ce n'est certainement pas ce qu'a voulu exprimer René Lenoir dans son allocution finale en déclarant : *« Attention à la sortie insidieuse de l'Etat de droit. Si le droit n'est pas l'armure du malade, du pauvre et de l'exclu, il n'est qu'apparence, il n'est plus rien. »* Le président de l'Uniopss faisait allusion au fait que *« la tension sur les finances publiques fait que les textes réglementaires sont de plus en plus difficilement appliqués »*.

**Michel Castaing**

# Une clinique et des sans-logis

**AMIENS**
*de notre correspondant*

Depuis le 14 janvier, une quarantaine de familles ont pris possession, à l'initiative de l'association Droit au logement (DAL) de la Somme, d'une ancienne clinique située au centre-ville d'Amiens. Aujourd'hui propriété de la Société immobilière picarde, cet immeuble, qui appartenait à la congrégation des religieuses du Bon secours, devait être transformé en hôtel social. Les squatters n'ont pas attendu les travaux. Les anciennes chambres de malades ont été réparties entre les membres des familles venant de foyers d'hébergement et de nombreux meubles ont été offerts par des particuliers, qui viennent rendre visite aux nouveaux occupants du 23, rue de l'Amiral-Courbet.

Virginie, dix-neuf ans, et Loïc, vingt-six ans, ont une grand chambre pour eux deux, essentiellement meublée de literie. Elle est au chômage. Lui touchait encore récemment le RMI. Depuis un mois, il a décroché un petit boulot, sous la forme d'un contrat emploi-solidarité (CES) aux Restaurants du cœur. Loïc a un fils de cinq ans, Kevin, qui vit avec sa grand-mère, son père ne voulant pas lui imposer la galère dans un foyer. Virginie et Loïc ont fait une demande de logement à un organisme HLM : *« Nous avons les moyens de payer 1 500 francs par mois,* affirme-t-il, *mais on ne nous propose rien. »*

Gisèle, vingt-six ans, vient du même foyer : *« Je suis au chômage,* explique-t-elle, *je souhaiterais trouver un emploi de peintre en bâtiment. Mais je suis prête aussi à faire des ménages. »*. Dans sa vie elle n'a travaillé qu'un mois en tout. Le reste du temps, elle était inscrite à l'ANPE ou faisait des stages. Elle a rédigé une demande de logement en octobre 1993 mais n'a toujours rien obtenu. On lui dit qu'il faut attendre. Elle vit aujourd'hui grâce au RMI. Séparée de son mari, Gisèle a le droit de prendre avec elle, un week-end tous les quinze jours, sa fille de six ans. Son rêve : pouvoir recevoir Jessica dans un vrai appartement, même petit.

Gabriel, quarante-huit ans, originaire de Centrafrique, ayant obtenu la nationalité française, et son épouse Marie-Claude, trente-neuf ans, ont douze enfants dont onze encore à charge : ils ont entre dix-neuf mois et dix-huit ans. Gabriel, conseiller juridique, exerçait à Paris lorsqu'un drame est venu endeuiller la famille. Un fils de vingt et un ans a été assassiné. Ils ont voulu alors quitter l'Ile-de-France pour s'éloigner du cimetière de Pantin où reposait leur garçon et *« parce que sa femme voulait sans cesse se recueillir sur sa tombe »*, dit Gabriel. *« Nous nous sommes retrouvés voilà treize mois à Amiens. Nous avions un peu d'argent : 60 000 mille francs. Nous avons tout dépensé en hôtels,* souligne-t-il. *J'ai le droit d'exercer ma profession mais je ne peux pas travailler car je n'ai trouvé ni logement ni local professionnel, et maintenant, je n'ai plus d'argent. Nous étions en foyer, très mal installés. »*

Au 23, rue de l'Amiral-Courbet, ce n'est bien sûr pas l'idéal. Mais dans l'ancienne clinique où ils ont trouvé refuge depuis huit jours, la famille de Gabriel et de Marie-Claude disposent de cinq chambres, d'une cuisine et d'une salle de bains. Pour se rendre utile, Gabriel tient l'accueil de l'immeuble squatté.

**Michel Curie**

# L'épouse d'un étranger sans papiers est poursuivie pour « aide au séjour irrégulier »

**UNE JEUNE FEMME** à la barre pour avoir refusé de « trahir » celui qu'elle aime. Ce scénario, à première vue romanesque, n'a fait sourire personne, vendredi 20 janvier, à l'audience de la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Séverine Maazi, élève-infirmière de vingt-trois ans, y était poursuivie pour *« aide au séjour irrégulier d'un étranger »*. Cet étranger, Mustapha, Marocain de vingt-six ans, n'est autre que son compagnon, devenu son mari en novembre dernier.

De telles poursuites, les premières du genre, apparaissent comme la conséquence de l'obsession à l'égard des mariages de complaisance. Obsession qui, traduite dans la loi Pasqua de 1993, empoisonne en fait l'existence de nombreux vrais couples « mixtes ». A propos de Séverine Maazi et de son époux, personne ne peux suggérer le mariage « blanc ». Ils se sont rencontrés voici quatre ans, vivent ensemble depuis plus d'une année, et la mère de la jeune femme semble la première scandalisée de voir sa fille traduite en correctionnelle, entre un cambrioleur et un filou, pour avoir choisi l'époux qui lui plaisait. Pourtant, lorsque le couple, qui vit dans une chambre de bonne, a souhaité passer devant M. le maire du seizième arrondissement, ce dernier, Pierre-Christian Taittinger, a immédiatement saisi le parquet, ainsi que la loi le lui permet depuis 1993. Il a fallu menacer l'élu d'un procès pour voie de fait, pour qu'il consente à célébrer le mariage.

Mais, entre-temps, la police avait interpellé le futur époux et convoqué sur-le-champ sa compagne. Celle-ci refusait de révéler où se trouvait le passeport de son ami, pièce essentielle à sa reconduite à la frontière. *« Quelle femme censée aimer son mari pourrait favoriser son expulsion ?*, a lancé Séverine Maazi au tribunal. *Dans un couple, cela s'appelle une trahison. »*

Manifestement gênée par les sereines certitudes de la prévenue, la représentante du parquet a admis que *« quand on est amoureux, on peux faire des choses illégales pour défendre la personne que l'on aime »*. Elle a cependant réclamé une peine d'amende avec sursis, estimant caractérisée l'infraction à la loi qui punit *« toute personne qui, par aide directe ou indirecte, aura facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger »*. *« Mme Maazi lui a permis d'avoir un logement (...) et a empêché sa reconduite à la frontière »*, a constaté la représentante du ministère public, avant de tenter désespérément de proposer une issue à ce couple qui, comme bien d'autres, ne parvient pas à régulariser sa situation. Elle a suggéré un retour au Maroc *« pour obtenir un nouveau visa »* (démarche en réalité hautement aléatoire), voire *« un aller-retour via la Belgique »* (tout aussi difficile car la Belgique exige un visa), même si, a-t-elle reconnu, cela relève de *« l'hypocrisie complète »*.

Face à pareille prudence, Mᵉ Antoine Comte a eu beau jeu d'exposer un arsenal complet d'arguments contre des poursuites d'une *« espèce rare »*. Il a plaidé que la jeune femme n'avait jamais cherché à dissimuler son compagnon, inscrivant, par exemple, leurs deux noms sur la boîte aux lettres, et que la loi ne visait que les passeurs et les employeurs de clandestins. Il a enfin insisté sur la nécessité de protéger le principe fondamental de la liberté du mariage, garantie par la Convention européenne des droits de l'homme.

De la décision de principe, qui sera rendue le 10 février, dépendra la marge de manœuvre de tous ceux qui, individus ou associations, peuvent être amenés à se solidariser avec un étranger en situation difficile.

**Philippe Bernard**

# Des lycéens vantent les mérites de l'enseignement technique

## L'intérêt des études professionnelles expliqué aux collégiens

**RIEN** ne prédisposait Fabien à l'horlogerie. Pas plus que Christelle, qui pensait vaguement, en sortant de troisième, à la coiffure ou au métier de vendeuse, *« comme beaucoup de filles pas vraiment branchées sur des études longues »*. Un message radio a appris à Fabien que *« la France manquait d'horlogers »* : il s'est précipité à la journée portes ouvertes du lycée professionnel Clément-Ader, le seul dans cette spécialité, situé à Paris, dans le 10ᵉ arrondissement. Il y a retrouvé Christelle, entrée dans une bijouterie pour un petit boulot de vendeuse, *« orientée »* par le bijoutier, à défaut de l'avoir été par son établissement scolaire.

Aujourd'hui, en bac professionnel, ils sont tous deux volontaires pour aller rencontrer des « petits » de troisième dans le cadre de la semaine de l'enseignement technique, organisée du 16 au 20 janvier dans l'académie de Paris. L'opération mobilise près d'un millier d'élèves de BTS et de bacs professionnels. A eux de « vendre » l'enseignement technique et de faire comprendre aux troisième que des *« parcours de réussite »*, selon l'expression consacrée, existent hors des filières de l'enseignement général. Car si la capitale dispose d'un atout majeur avec 76 spécialités de BTS et 36 de bac professionnel, dont certaines sections sont uniques en France, elle se maintient tout juste dans la moyenne nationale pour l'orientation vers ces filières.

Christelle et Fabien ont été envoyés en ambassadeurs au collège Jean-Perrin, dans le 20ᵉ arrondissement, comme Sébastien, qui prépare un BTS bâtiment, Grégory et Jean-Philippe, un BTS micro-technique. Pour eux, il s'agit d'abord de combattre les idées reçues. *« L'atelier, c'est pas l'usine, c'est très propre, on a une blouse, on ne vit pas les mains dans l'huile. »*

**« COMBIEN ÇA PAYE ? »**

Sébastien, l'élève du bâtiment, intarissable sur la résistance des matériaux et le travail des fondations, enchaîne : *« Le bâtiment paraît à certains un peu déshonorant, mais il n'y a pas que des maçons et des manœuvres dans cette profession »*. La preuve : il a la ferme intention de devenir... professeur de *« génie civil »*. *« Combien ça paye, le bâtiment ? »*, risque une élève. *« Comptez environ 7 500 francs au début mais on peut finir à 30 000 ou 40 000. »* *« C'est sans doute l'exception »*, risque le professeur de français qui assiste à la rencontre. *« C'est sûr,* admet Sébastien, *faut faire ses preuves. »*

Les élèves veulent savoir si les stages sont payés et s'il faut *« continuer les maths »*, si *« ça sélectionne »* ou si *« tout le monde est pris »*. Pas de questions sur les emplois, les débouchés, même dans une classe *« au niveau très faible »*, selon le principal du collège où les trois quarts des élèves n'iront sans doute pas en seconde. Mais a-t-on, véritablement, à quinze ans, envie de choisir son métier ? *« Un élève a demandé l'autre jour à un professeur,* raconte le principal du collège, *s'il existait des BEP sans spécialité... »*

**Christine Garin**

# La délinquance et la criminalité ont faiblement augmenté (+ 0,81 %) en 1994

## Les statistiques font apparaître une baisse des infractions sur la voie publique

**Avec 3 913 194 infractions constatées par les services de police et de gendarmerie en 1994, la délinquance et la criminalité ont légèrement augmenté (+ 0,81 % par rapport à l'année précédente), ont annoncé vendredi 20 janvier le directeur général de la police nationale Claude Guéant et son homologue de la gendarmerie Patrice Maynial. Cette évolution s'inscrit dans la décélération observée ces dernières années.**

**POUR ÉVITER** de présenter les chiffres de l'insécurité au début du printemps, autant dire en pleine élection, les ministères de l'intérieur et de la défense ont pris les devants en livrant des données incomplètes. Les chiffres *« consolidés »* du second semestre de l'année 1994 ne sont pas encore disponibles. Du moins les pourcentages livrés à la presse ne devraient connaître que d'infimes variations, assure-t-on place Beauvau.

Ces chiffres reflètent une stagnation (+ 0,81 %) de la délinquance globale, parvenue il est vrai aux sommets puisqu'elle frise la barre des quatre millions de crimes et délits. Une analyse plus fine révèle des tendances positives dans certains secteurs. Les délits dits de voie publique enregistrent ainsi l'évolution la plus notable. Pour la première fois après sept années de forte hausse (+ 10 % annuels en moyenne depuis 1990), ce type de délits recule (- 2,4 %). Or cette délinquance représente plus de la moitié du total des infractions constatées en France (2,15 millions de faits). Des vols de véhicules, d'autoradios ou d'accessoires auto, les vols liés aux automobiles et aux deux-roues à moteur sont ainsi en nette régression (- 5,13 %). Les cambriolages connaissent aussi une diminution (- 1 %). La hausses des recels de biens volés (+ 8,52 %) indique que les policiers et les gendarmes ont pris l'initiative de lutter contre les receleurs.

**L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE MENACÉE**

Les infractions à caractère économique et financier ont connu la hausse statistique la plus sensible (+ 8,45 %). Dans cette rubrique, les fraudes à l'usage de cartes de crédit (+ 12,6 %) et les abus de confiance (+ 13 %) se sont le plus accrus. Une autre rubrique numériquement importante, les destructions et dégradations de biens, a poursuivi sa hausse (+ 3,3 %). Plus préoccupante est l'augmentation des atteintes aux personnes (19 263 faits, soit + 12,6 %). à l'intégrité physique des victimes. Les homicides ont certes diminué (92 crimes, soit – 6 %). Mais les viols (+ 14 %) et les violences contre la famille et abandons d'enfants (+ 13,7 %), dont les victimes se déclarent sans doute plus que par le passé à la police, ont augmenté.

S'agissant des saisies de drogues par la police, la gendarmerie et la douane, l'envolée continue pour la résine de cannabis (15,38 tonnes, soit + 111 %), l'héroïne (321 kilos, soit + 120 %) et la cocaïne (1,5 tonne, soit + 1 172 %, due notamment au démantèlement d'un réseau de trafiquants colombiens installés en France). Les délits d'usage-revente (+ 4,7 %) et d'usage (+ 12,9 %) ont progressé. Signalant la priorité policière donnée par Charles Pasqua, l'augmentation des délits à la police des étrangers (+ 11,12 %) et du nombre d'étrangers reconduits à la frontière (+ 53 %) ont été la traduction statistique des lois sur les contrôles d'identité et le séjour irrégulier des étrangers que le ministre de l'intérieur avait fait adopter dès son retour place Beauvau.

Enfin, les différents indicateurs de l'efficacité répressive sont à la hausse : le taux d'élucidation (+ 12,2 %), le nombre d'arrestations (+ 14 %) et le nombre des personnes écrouées (+ 9,85 %). En corollaire, l'augmentation des violences (+ 21 %) et outrages (+ 13 %) à dépositaires de l'autorité paraît traduire une dégradation des relations avec des policiers et des gendarmes plus présents sur la voie publique.

*E. In.*

# Le juge espagnol Garzon enquête à Bayonne sur le GAL

**LE JUGE** Baltasar Garzon, chargé en Espagne de l'instruction sur les Groupes antiterroristes de libération (GAL), qui avaient assassiné vingt-sept personnes au Pays basque français, de 1983 à 1987, s'est rendu à Bayonne, vendredi 20 janvier, afin de rencontrer le juge d'instruction Christian Lauqué et le procureur de Bayonne, Jean-Pierre Nahon. Le juge Garzon souhaitait en outre s'entretenir avec Segundo Marey, citoyen espagnol demeurant à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), qui avait été enlevé par le GAL en 1983 : cette action avait été la première revendiquée par l'organisation de lutte contre les séparatistes basques. Cette enquête a déjà conduit, en Espagne, à l'incarcération de plusieurs hauts fonctionnaires au cours des dernières semaines.

Vendredi 20 janvier, quatre avocats des Pyrénées-Atlantiques, agissant au nom d'une vingtaine de familles de victimes du GAL, ont demandé au garde des sceaux de rouvrir des procédures instruites en France contre le GAL. Ils estiment qu'à la lumière des découvertes du juge Garzon, *« des charges nouvelles existent »* et que la prescription de dix ans ne peut donc s'appliquer.

# Rassemblement à Evreux pourla messe d'adieu de Mgr Gaillot

**PLUSIEURS** dizaines de milliers de personnes étaient attendues, dimanche 22 janvier, à la messe d'adieu que devait célébrer Mgr Jacques Gaillot à 15 h 30 dans la cathédrale d'Evreux (Eure). Trois cents autocars, dont certains en provenance du Benelux et d'Allemagne, et des trains spéciaux ont été prévus pour ce rassemblement organisé avec l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*. *« Ce sera une réunion de famille »*, a assuré Mgr Michel Sandreau, évêque du Havre, qui devait être un des seuls prélats présents à cette manifestation en faveur de l'évêque relevé de sa charge.

A l'évêché, un collectif *« Evreux sans frontière »*, constitué par les diacres du diocèse, avait, en fin de semaine, reçu 7 000 lettres et télécopies de soutien, qui seront remises au Vatican. Dans la matinée, Mgr Gaillot, qui a été fait citoyen d'honneur de la ville par le maire communiste Roland Plaisance, avait prévu de célébrer un dernier office avec les prisonniers de la maison d'arrêt.

■ **AFFAIRES : l'ancien député (PS) Christian Pierret sera traduit devant le tribunal correctionnel de Paris pour recel d'abus de biens sociaux.** Maire de Saint-Dié et ex-député des Vosges, M. Pierret, qui est aussi directeur général du groupe Accor, avait été mis en examen, en juin 1993, dans une affaire de fausses factures portant sur plusieurs millions de francs et réalisée par l'intermédiaire d'une société vosgienne fabricant des rétroviseurs, la CIPA. Les bénéficiaires étaient des sociétés contrôlées par M. Pierret. Le PDG de CIPA a également été renvoyé devant le tribunal pour faux, escroquerie et abus de biens sociaux. M. Pierret avait bénéficié de la loi d'amnistie du 15 janvier 1990 pour une partie des faits commis avant cette date.

■ **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : l'affaire des écoutes du PS** pourra être instruite, après le rejet, mercredi 18 janvier, par la chambre d'accusation, de l'appel du parquet contre l'ordonnance du juge d'instruction Jean-Paul Valat, prêt à entamer une enquête pour *« atteintes à l'intimité de la vie privée »*. Le 19 juin 1994, un policier des renseignements généraux avait *« espionné »* le conseil national du Parti socialiste, qui se tenait à huis clos. *Le PS, qui a déposé plainte, s'est félicité, vendredi 20 janvier, que « malgré toutes les manœuvres, l'instruction puisse s'ouvrir ».*

■ **CORRUPTION : la confrontation entre Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux,** et Marc-Michel Merlin, PDG d'une de ses filiales, SDEI, a duré quatre heures, vendredi 20 janvier, dans le bureau du juge Courroye, qui enquête sur les conditions de privatisation du service des eaux de Grenoble, attribué en 1989 au groupe de M. Monod. M. Merlin est mis en examen pour corruption et détenu depuis le 16 septembre 1994. M. Monod, lui, n'était entendu qu'au titre de témoin, après une première audition le 23 février 1994.

**DEPÊCHES**

■ La cour d'appel de Paris a confirmé, vendredi 20 janvier, la validité du congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) du 6 octobre 1992 à Créteil qui avait entériné l'exclusion de ses deux principaux syndicats minoritaires, le Syndicat national du second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP).

■ L'incendie d'un immeuble de dix étages à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), dont les causes restaient inconnues samedi matin 21 janvier, a fait trois victimes, dans la nuit de vendredi à samedi.

■ Le responsable d'un complexe immobilier, Jean-François Cesarini, a été tué de plusieurs balles, vendredi soir 20 janvier, devant sa villa à Prunete, à 50 kilomètres au sud de Bastia (Haute-Corse). Aucune trace de revendication n'a été retrouvée sur les lieux.

# Réclusion criminelle à perpétuité pour l'auteur d'un quintuple meurtre

**DOUAI**
*de notre correspondant*

Denis Guédin, trente ans, a été condamné, vendredi 20 janvier, à Douai, par la cour d'assises du Nord, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans. Il a été reconnu coupable de l'assassinat d'un couple et de trois enfants, le 5 août 1991 à Quarouble dans le Nord (*Le Monde* du 20 janvier). Sa concubine, Sylvie Vancaneghem, vingt-quatre ans, a été condamnée pour complicité à dix ans de réclusion. Tous les deux ont été interdits de droits civiques pour dix ans.

*« Le destin est cruel dans cette affaire*, avait déclaré l'un des avocats de la partie civile. *Si ces deux-là n'avaient pas existé, ce serait jour de fête chez les Roucoult. On fêterait les sept ans d'Elodie. »* Mais Elodie a été tuée ce funeste 5 août 1991 d'une balle au milieu du front, entre les deux yeux. Elle avait trois ans et demi. Après avoir exécuté de la même façon son père, Frédéric Roucoult, sa mère, Anne-Marie Faehr, ses deux cousins, David, quatorze ans, Jonathan, cinq ans, Denis Guédin allait ainsi jusqu'au bout de son effroyable projet. Une *« machine à tuer »* s'était mise en marche, pour reprendre le mot de l'avocat général. Rien n'allait l'arrêter. Le crime prémédité, perpétré avec *« froideur, minutie et détermination »*. Et tout cela parce que l'assassin, trop amoureux des voitures, s'était enfermé lui-même dans une banale affaire de dette de 46 000 francs qu'il était incapable de rembourser.

La cause était moins évidente pour sa concubine, Sylvie Vancaneghem, qui n'est pratiquement jamais sortie de son mutisme tout au long des trois jours du procès. *« On pourrait croire qu'elle n'a pas sa place dans le box des accusés. Eh bien si !*, lançait avec force l'avocat général, *même si sa participation et sa responsabilité sont en rapport avec sa personnalité. Car elle savait ce qui allait se passer : elle a apporté son aide (...) ne serait-ce que par sa seule présence de femme enceinte de six mois qui rassurait. »* (Sylvie Vancaneghem accouchait le 27 octobre 1991 d'un petit garçon, Julien aujourd'hui élevé dans une famille d'accueil.)

Au terme de deux heures de délibération, les jurés n'ont pas tout à fait suivi les réquisitions de l'avocat général, qui avait réclamé la réclusion criminelle à perpétuité avec une période de sûreté de dix-huit ans pour Denis Guédin et quinze ans de réclusion pour celle que les jurés ont reconnue comme sa complice.

*Jean-René Lorre*

# Vive polémique entre les syndics et la Fédération du bâtiment

**UNE VIVE** polémique a éclaté entre la Fédération nationale du bâtiment (FNB) et la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB) Paris Ile-de-France à propos des commissions abusivement perçues par certains syndics sur des travaux dans des copropriétés. A l'origine, un courrier adressé début novembre 1994 par Louis Houdeville, président de la Fédération de défense des copropriétaires, à la FNB sur cette pratique qui a *« tendance à se généraliser »*. *« Les techniques utilisées sont simples et ne présentent la plupart du temps aucun caractère occulte. Cela va de la « remise professionnelle » figurant sur les tarifs mais non sur les devis aux « bons de commission », aux « avoirs », aux « ristournes sur commande », établis au nom du syndic et accompagnés d'un chèque libellé à son ordre »*, explique M. Houdeville. Ces pratiques, note-t-il, *« font payer deux fois aux copropriétaires le prix de la même prestation »* puisque, au-dessus d'un certain montant, le syndic perçoit un honoraire spécifique (un pourcentage des travaux).

Fin novembre, la réponse de Jean Domange, président de la FNB, a mis le feu aux poudres : *« Il apparaît que dans les marchés privés d'importance, tels ceux concernant les copropriétés, les entreprises* (du bâtiment) *se trouvent décidément confrontées à des pratiques qu'on leur impose et victimes de procédés qui les dépassent. Dans ce cas, l'enrichissement personnel du donneur d'ordres en est la motivation directe. »* Le président Domange affirmait même : *« Vous employez le mot « coutume », j'utiliserai plus volontiers l'expression « chantage institutionnalisé » (...) ; les réalités et les exigences de certains syndics contraignent trop souvent l'entreprise (...) à passer sous les fourches caudines qui jalonnent l'accès aux marchés susceptibles d'assurer activité et pérennité de l'outil de travail. »*

Destiné au seul Louis Houdeville, ce texte est tombé dans les mains du président de la CNAB Paris Ile-de-France, Marc Lance, qui lui a vertement répondu. Dans une lettre à Jean Domange, le 20 janvier, il se déclare *« extrêmement surpris des accusations graves que vous portez d'une manière générale à l'encontre de notre profession ». « Certes, il y a des syndics de copropriété qui se livrent aux pratiques que tout comme vous je dénonce et poursuis sans faiblesse au sein de la CNAB Paris Ile-de-France »*, reconnaît M. Lance, qui propose à la FNB *« d'en finir une bonne fois pour toutes avec cette question »* en convenant de sanctions.

*Françoise Vaysse*

SPORTS

# Malaise au sein du Défi français pour la Coupe de l'America

## Devant les mauvais résultats de « France 2 », son armateur met en cause l'organisation

**SAN DIEGO**
*de notre envoyé spécial*

Les quatre premières défaites de *France 2* et la mauvaise communication initiale du Défi français à propos des problèmes techniques rencontrés pour la mise au point du bateau pour le premier Round Robin des éliminatoires de la Coupe de l'America (*Le Monde* du 19 janvier) ont incité Jean-Michel Tissier, PDG de Stardust Marine, à réagir. L'armateur des deux Class America du Défi, qui a assisté aux premières régates avant de rentrer à Paris, estime qu'il y a un *« malaise général »*. Comparant l'encadrement du Défi à une *« armée mexicaine »*, il invite ce dernier à *« remettre de l'ordre dans un délai assez court »*. Si les choses ne s'arrangent pas avant la fin du premier Round Robin, il provoquera une réunion de tous les partenaires pour *« une analyse courageuse de la situation sportive et de l'environnement du Défi »*. Ces propos ont entraîné une réaction immédiate du directoire de France America, la société qui gère le Défi. François Giraudet, président du directoire, reconnaît que *« l'accident de grue du 7 décembre a perturbé l'organisation »*.

AMERICA

Mais il regrette ces propos qui peuvent entamer la confiance des partenaires et du public. Il manquerait aujourd'hui 15 millions de francs pour boucler le budget de 200 millions, mais cette *« préoccupation n'altère pas* [sa] *sérénité »*. Il n'est, en tout cas, pas question de remettre en question l'organisation du Défi. *« Nous avons, vécu*, dit-il, *depuis un mois une crise très dure, et chacun sait qu'on en sort généralement renforcé. »*

**RAPPORTS DE FORCES**

Cet échange, qui peut contribuer à la déstabilisation du Défi, traduit surtout une tentative de changer les rapports de forces. Au titre d'armateur des deux Class America et d'opérateur qui a permis le montage de la défiscalisation (*Le Monde* du 14 janvier), Jean-Michel Tissier semble vouloir jouer, ou faire jouer à sa société, un rôle plus actif dans la gestion et l'organisation. Ainsi, par exemple, a-t-il négocié un « rapprochement » se traduisant par le retrait du deuxième Défi français, sans en référer aux responsables du premier. Les statuts de France America ne lui permettent pas de revendiquer un pouvoir de décision et le confinent dans le rôle de partenaire. Le contrat d'affrètement signé entre les deux parties confie, en effet, la gestion des deux Class America au Défi jusqu'à la fin des régates. La situation financière de France America pourrait-elle permettre au PDG de Stardust Marine d'exercer des pressions ? Sur les 80 millions de francs du montage de la défiscalisation, seuls la part de la recherche appliquée (environ 10 millions de francs) et le budget de Formule voile (moins de 20 millions de francs) auraient transité par France America. Les coûts de construction des deux Class America et des bateaux laboratoires sont directement réglés aux chantiers Jeanneau et aux autres partenaires techniques. Au dire de ses responsables, France America n'aurait pas bénéficié d'avances de trésorerie de la part de Stardust. *« Comme toutes les sociétés, nous avons des relations normales de client à banquier pour négocier des découverts ou des lettres de crédit avec les deux banques du Défi, le CCF et la BTF-BATIF »*, indique François Giraudet. Filiale du Crédit lyonnais, la BTF-BATIF est actionnaire principal de Stardust Marine.

En fait, la principale faiblesse de France America pourrait résulter des 15 millions de francs qui manquent pour boucler le budget global de 200 millions de francs. Le budget de la direction sportive (25 millions de francs), géré par la société Défis 95-Team Marc Pajot, et celui de la direction technique (100 millions de francs) n'étant plus susceptibles d'être ponctionnés, ces 15 millions affectés aux divers frais de fonctionnement de la base à San Diego auraient une importance *« vitale »*, selon François Giraudet. Comme Jean-Michel Tissier, le président du directoire de France America envisage de réunir très vite les partenaires du Défi, décidément très sollicités, pour tenter de dénouer la crise.

*Gérard Albouy*

**★ France America est une société anonyme au capital de 5 millions de francs, avec conseil de surveillance et directoire. Le capital est réparti entre le groupe FLG (40 %), le groupe Legris industries (11 %), Marc Pajot (10 %), Philippe Briand (10 %), Jacques Fayard (8 %), Paul Percie du Sert (8 %), le Club America et divers (13 %).**

# RÉSULTATS

**FOOTBALL**
CHAMPIONNAT DE FRANCE
23e journée (match avancé)
Martigues-Lens 0-0

**TENNIS**
INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple messieurs, 16e de finale
Vendredi 20 janvier
J. Courier (E-U, n° 9) b. M. Woodforde (Aus. ) 6-3, 6-3, 6-3 ; M. Larsson (Suè., n° 15) b. T. Enqvist (Suè.) par forfait.
Samedi 21 janvier
A. Agassi (E-U, n° 2) b. G. Rusedski (Can. ) 6-2, 6-4, 6-2 ; D. Wheaton (E-U) b. R. Furlan (Ita. ) 7-6 (8-6), 6-4, 6-3 ; P. McEnroe (E-U) b. D. Prinosil (All.) 6-3, 6-2, 6-4 ; E. Kafelnikov (Rus, n° 10) b. J. Bjorkman (Suè.) 4-6, 6-1, 6-2, 7-6 (10-8) ; J. Eltingh (P-B) b. T. Muster (Aut., n° 14) 6-3, 6-2, 2-6, 7-5 ; S. Edberg (Suè., n° 6) b. H. Dreekmann (All.) 7-6 (10-8), 6-2, 6-3.
Simple dames, 16e de finale
Vendredi 20 janvier
A. Huber (All., n° 10) b. Y. Basuki (Ind.) 6-0, 6-1 ; K. Nagatsuka (Jap.) b. A. Frazier (E-U, n° 14) 6-3, 6-3 ; N. Zvereva (Blr. n° 8) b. J. Wiesner (Aut.) 4-6, 7-6 (7-3), 6-4.
Samedi 21 janvier
M. Werdel Witmeyer (E-U) b. E. Makarova (Rus.) 6-0, 6-2 ; A. Sanchez (Esp., n° 1) b. Z. Garrison (E-U) 6-1, 6-3 ; A. Gavaldon (Mex.) b. L. McNeil (E-U, n° 15) 2-6, 6-3, 8-6 ; J. Novotna (Tch., n° 3) b. L. Raymond (E-U) 6-1, 3-6, 9-7 ; B. Paulus (Aut.) b. Sabine Appelmans (Bel.) 6-1, 6-3 ; K. Habsudova (Svq.) b. M. Babel (All.) 2-6, 6-1, 6-3 ; N. Sawamatsu (Jap.) b. Kimiko Date (Jap., n° 7) 3-6, 6-3, 6-3.

**SKI ALPIN**
COUPE DU MONDE FÉMININE
1re descente de Cortina d'Ampezzo
1. M. Gerg-Leitner (All.) ; 2. P. Street (E-U) ; 3. K. Seizinger (All.) ; 4. I. Kostner (Ita.) ; 5. R. Goetschl (Aut.) ; 6. N. Bouvier (Fra.) et H. Lindh (E-U).
Classement provisoire de la Coupe du monde : 1. K. Seizinger (All.), 703 pts ; 2. H. Zeller-Baehler (Sui.) 677 ; 3. V. Schneider (Sui.), 582 ; 4. M. Ertl (All.), 490 ; 5. P. Street (E-U), 405.
COUPE DU MONDE MASCULINE
1re descente de Wengen
1. K. Ghedina (Ita.) ; 2. P. Rzehak (Aut.) ; 3. H. Trinkl (Aut.) ; 4. A. Skaardal (Nor.) ; 5. A. Assinger (Aut.) ; 6. J. Strobl (Aut.) ; 7. L. Alphand (Fra.).
Classement provisoire de la Coupe du monde : 1. A. Tomba (Ita.), 850 pts ; 2. G. Mader (Aut.), 482 ; 3. J. Kosir (Slo.), 430 ; 4. L. Alphand (Fra.), 428 ; 5. M. Girardelli (Lux.), 404.

**VOILE**
COUPE DE L'AMERICA
Premier round Robin
Vendredi 20 janvier
Coupe Louis-Vuitton : *Win New-Zealand* bat *France 2* de 1 mn 32 s ; *One Australia* bat *Rioja de Espana* de 1 mn 25 s ; *Team New-Zealand* bat *Nippon* de 1 mn.
Classement : 1. *Team New-Zealand*, 5 pts ; 2. *Nippon* et *Win New-Zealand*, 3 ; 4. *Sydney 95* et *One Australia*, 2 ; 6. *France 2* et *Rioja de Espana*, 0.
Coupe Citizen : *Young America* bat *America3* de 2 mn 2 s.
Classement : 1. *Young America*, 5 pts ; 2. *America3* et *Stars and Stripes*, 1.



## DISPARITIONS

# Mehdi Bazargan

## L'éphémère premier ministre de Khomeiny

Mehdi Bazargan, ancien premier ministre iranien, est décédé, vendredi 20 janvier, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, dans un hôpital suisse, des suites d'une maladie cardiaque.

Mehdi Bazargan avait été le premier chef du gouvernement en Iran après l'avènement de la République islamique en février 1979. Mais il avait été contraint de démissionner neuf mois plus tard, en raison des divergences qui l'opposaient à l'équipe des religieux au pouvoir, notamment à propos de la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis, à Téhéran.

Dirigeant du Mouvement de libération de l'Iran (MLI), qu'il avait fondé en 1961 et qui est aujourd'hui l'un des rares mouvements d'opposition tolérés en Iran, Mehdi Bazargan n'a jamais hésité à dire tout haut ce qu'il pensait, contestant les prises de position politiques du régime et l'absence de démocratie. Dès 1985, il avait préconisé une solution négociée du conflit armé avec l'Irak, qui, commencé cinq ans plus tôt, avait déjà fait des centaines de milliers de morts. Il a aussi dénoncé l'image dénaturée que les extrémistes – dont le pouvoir iranien fait partie à ses yeux – donnent de l'islam, religion fondée, selon lui, sur la tolérance.

Même ceux qui, parmi les Iraniens, lui reprochaient au cours des dernières années d'avoir accepté d'être le premier chef du gouvernement de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny l'ont toujours crédité d'une grande honnêteté intellectuelle et ont rendu hommage à son intégrité. Malgré les pressions de toutes sortes qui s'exerçaient sur l'opposition en Iran, il ne s'était pas expatrié et avait voulu poursuivre la lutte à l'intérieur de son pays. Victime d'une crise cardiaque au début du mois de décembre 1994, il est décédé lors d'une escale à Zurich de l'avion qui le conduisait aux Etats-Unis, où il devait recevoir des soins.

*Mouna Naïm*

■ **BERNARD DUMON**, PDG du groupe Saint-Louis a trouvé la mort, vendredi 20 janvier, dans un accident d'avion survenu au Bourget. Il était âgé de cinquante-neuf ans. Bernard Dumon était né le 16 juillet 1935 à Paris. Après des études au lycée Janson-de-Sailly, à l'Ecole polytechnique et à l'université Stanford, il entre à l'Union sucrière de l'Aisne. Président du Centre d'études du sucre de 1968 à 1973, puis directeur général adjoint de la Générale sucrière de 1974 à 1980, président de la Générale sucrière en 1980, il devient président-directeur général de Saint-Louis en 1981. Bernard Dumon avait aussi été président-directeur général de Lesieur de 1986 à 1987, président du Crédit sucrier et alimentaire de 1984 à 1987, et président-directeur général d'Arjomari-Prioux.

*Lire page 16*

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 20 janvier est publiée :

● **Déclaration de patrimoine** : une loi organique *« relative à la déclaration de patrimoine des membres du Parlement et aux incompatibilités applicables aux membres du Parlement et à ceux du Conseil constitutionnel »*. Ce texte renforce la transparence du patrimoine des élus. Il interdit que les parlementaires commencent l'exercice d'une fonction de conseil en cours de mandat. Il prévoit que les fonctions de membre du Conseil constitutionnel sont incompatibles avec celles de membre du gouvernement, du Conseil économique et social, mais aussi avec l'exercice de tout mandat électif (*Le Monde* du 24 décembre 1994).

## AU CARNET DU MONDE

### Naissances

Mme Julien REMY,
Mme Emile BRIÈRE,
ses arrière-grands-mères,
Le docteur et Mme Régis REMY,
M. et Mme Michel BRIÈRE,
ses grands-parents,
M. Nicolas REMY-HURST,
Mme Silvie REMY-BRIÈRE,
ses parents,
ont la joie de faire part de la naissance de

**Constance,**

à Paris, le 12 décembre 1994.

3, rue Edouard-Detaille,
75017 Paris.

Le docteur Pierre-Louis TEXIER et Mme,
née Sophie Laroque,
Agathe et Paul,
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Henri,**

le 28 décembre 1994.

20, rue Linné,
75005 Paris.

Suzanne MURILLO et Bruno PARIS
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Julia,**

à Sèvres, le 18 janvier 1995.

Hayat LOTFI et Vincent BROUSSE
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Sofia,**

le 19 janvier 1995.

15, rue du Rajat,
87000 Limoges.

### Anniversaires de naissance

Axel, Gérard, Annie, Jean-Louis, Eric, Claire, Sébastien,
souhaitent un heureux vingtième anniversaire à

**Getsende.**

**Jimmy.**

D'un même cœur, nous vous souhaitons un joyeux quatre-vingt-dixième anniversaire et vous disons le bonheur que nous aurons toujours à partager ces moments que vous savez si bien rendre inoubliables.

Brigitte, Yann, Régis, Chantal,
et tous les vôtres.

### Décès

– Gilda,
sa femme,
Eliane,
sa fille,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

**docteur Isidor ARAV,**

survenu le 19 janvier 1995.

L'inhumation aura lieu le 23 janvier, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Corinne,
sa femme,
Elsa et Laura Boullic,
ses deux petites filles,
sont dans la peine après la disparition de

**Yves BOULLIC,**
écrivain et poète
sous les pseudonymes
Lon Bilc, Boris Cox,

mort à trente-cinq ans.

Il sera incinéré le mercredi 25 janvier 1995, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Le soleil n'est pas né de moi.*

*« Le soleil n'est pas né de moi*
*Ni la lune et les ténèbres*
*Je n'ai rien inventé*
*La chaleur et le vent*
*La montagne et la plaine.*

*Le soleil n'est pas né de moi*
*Je m'attache misérable*
*A me regarder vivre*
*Les deux pieds dans mon ombre*
*Quand enfin brûlerai-je. »*

10-12, rue des Deux-Ponts,
75004 Paris.

– Maurice Curiel,
son mari,
François et Sylvie Curiel,
ses enfants,
Alexandra et Stéphanie Curiel,
ses petites-filles,
Monique et Philippe de Courcy,
sa sœur et son beau-frère,
Les familles Pomarat, Pilven
Le Sevellec, de Courcy,
Et ses fidèles amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

**Jacqueline Javotte CURIEL,**
née Lallement,

survenu le 19 janvier 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, le lundi 23 janvier, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa fille,
Ses petits-enfants;
ont le profond chagrin de faire part du décès accidentel de

**M. Jean JOUBERT,**
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,

survenu le 15 janvier 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, chemin de Froid-Lieu,
74200 Thonon-les-Bains.

– Le Seigneur a rappelé à Lui

**Françoise LESCURE,**
née Hélie,

le 20 janvier 1995, dans l'espérance de la résurrection et confiante dans la communion des saints.

Elle a quitté ceux qu'elle aimera toujours.

De la part de
Mme Philiberte Girardot,
M. et Mme Emmanuel Lescure,
M. et Mme François Roclore,
Mme Mériadec Lescure,
M. et Mme Gilles Lescure,
M. et Mme Pierre Landrieu,
M. et Mme Jean Boiteux,
M. et Mme Jean-Marc Valerio,
M. et Mme Patrick Lescure,
M. et Mme Romaric Lescure,
M. et Mme Stanislas Chanleur,
ses enfants,
Ses quarante-cinq petits-enfants et leurs conjoints,
Ses soixante-trois arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Langlois,
M. et Mme Henri Lescure,
Mme Louis Pont,
M. et Mme Maurice Antoine,
Mme Paul Lescure,
M. Jean Girardot,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toutes les personnes qui l'ont entourée ces derniers mois.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 23 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Rémi de Selongey.

Elle a rejoint dans l'Eternité

**Frédéric LESCURE,**

son époux, décédé le 5 décembre 1993,

**Mériadec LESCURE,**

son fils, décédé le 6 juillet 1994.

Ni fleurs ni couronnes.

« Le Verger »,
21260 Selongey.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Denise LAFITTE,**
née Boiret.

De la part de
M. Eric Lafitte,
son époux,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 21 janvier 1995, en l'église Saint-Pierre, à Ault, à 15 heures.

19, boulevard du Bel-Air,
80460 Ault.

– Claire et Byron Mouzas,
ses parents,
Thomas Lamothe,
son fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Nausicaa MOUZAS-SAÏD,**

survenu dans sa trente-septième année.

65, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– M. et Mme Colpi
et leur fille,
M. et Mme Ngô,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Georges Plessis,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean PLESSIS,**

leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle,
survenu le 15 janvier 1995.

L'incinération a eu lieu au crématorium de Toulouse, le 19 janvier.

– Nîmes.

Mme Bernard Dumas-Marze,
sa fille adoptive,
Amaury, Henri, Guillaume et Joy,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Léonce ROBERT.**

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 23 janvier 1995, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Trois-Piliers à Nîmes.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

Ils rappellent à votre pieux souvenir son épouse,

**Geneviève ROBERT,**
née Marze,

– Sa famille nous prie d'annoncer le décès de

**M. Roger VERZY.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 janvier 1995, en l'église Saint-Saturnin, 132, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), où l'on se réunira à 10 h 30.

**Elisabeth VESCIA**

nous a quittés, le 20 janvier 1995, à l'âge de trente-six ans.

Marthe et Remo Vescia,
ses parents,
François, Marie-Anne, Geneviève,
ses frère et sœurs,
Et leurs familles, Desguées, Richard-Foy et Ilié,
Alice Ayrout,
sa grand-mère,
Ses nombreux amis et compagnons de travail,
profondément attristés, vous en font part.

Vivez dans la lumière.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 25 janvier, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de la Nouvelle-Aventure, à Lille, avant son inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, 13e division, à 15 h 45.

Les dons à sa mémoire peuvent être adressés à Amnesty International, 40, rue de la Barre, 59000 Lille.

M. et Mme Remo Vescia,
1, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

### Anniversaires

**Jean-Louis BARRAULT**

s'est éloigné de nous, il y a un an.

Mais il demeurera toujours parmi nous en pensée et dans nos cœurs.

Nous n'oublierons jamais son œuvre, poétique, humaine, généreuse.

Jean-Pierre Bertheau,
Et les Amis de Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud.

– Le dimanche 23 janvier 1994,

**Loukis IOANNIKIOS**

nous a quittés.

Il reste toujours dans nos cœurs.

Le premier anniversaire de sa mort, ses amis se réuniront le lundi 23 janvier 1995, à 19 h 30, en la cathédrale orthodoxe grecque Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, pour la célébration d'une messe à sa mémoire.

**Noëlie PORTAL**

nous quittait le 23 janvier 1994.

Ne l'oublions pas.

### Souvenirs

– Le 23 janvier 1945,

**Francis MEYER,**
volontaire du maquis
et de la 9e DIC,

est tombé au combat, en Alsace, dans sa dix-neuvième année.

A sa mémoire.

Sa famille,
Ses camarades.

### Communications diverses

– Le Collège international de philosophie rappelle qu'il procède actuellement au renouvellement partiel de son assemblée collégiale, en nommant vingt-cinq nouveaux directeurs de programme pour une période de six ans. Il informe qu'aucun dossier de candidature déposé au Collège ou adressé par la poste (cachet de la poste faisant foi) après le 7 février 1995 ne sera pris en considération. Renseignements et formulaires de candidature : Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, Paris-5e. Tél. : (1) 44-41-46-80.

– Les anciens des Chantiers de la jeunesse et leurs amis sont invités à se rendre à l'assemblée générale de la délégation Ile-de-France de

l'Association nationale des anciens des Chantiers de la jeunesse française et des anciens combattants des Chantiers,

le jeudi 2 février 1995, à 15 heures, 128, rue du Bac, Paris-7e.

– Le Club Ségur promeut les échanges et la réflexion sur la santé et la protection sociale. Il inaugure prochainement son second cycle annuel de conférences. René Lenoir, qui en est le président d'honneur, a accepté, au moment de la publication de son ouvrage *Quand l'Etat disjoncte* (La Découverte, 1995), d'intervenir sur le thème : « Le monde est-il gouvernable ? », le 26 janvier 1995, à 20 heures, à l'auditorium Jean-Moulin, à l'ENA, 13, rue de l'Université, Paris-6e. Contact : Christian Celdran au 49-23-30-69.

### Conférences

Jean Bianchi, professeur de l'université catholique de Lyon, animera, lundi 23 janvier à 20 h 30, au FEC de Strasbourg (17, place Saint-Etienne, salle Léon-XIII), une conférence sur le thème : y a-t-il une culture de télévision.

**CARNET DU MONDE**
15, rue Falguière,
75501 Cedex 15.
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques ............ 105 F
Abonnés et actionnaires ....... 95 F
Communications diverses ..... 110 F
Thèse étudiants ............ 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.





*Georges Snyders est né en 1917. Ses études à l'Ecole normale supérieure sont interrompues par la guerre et l'expulsion des élèves juifs des grandes écoles. Déporté à Auschwitz, il est l'un des rares survivants à avoir vécu la libération du camp par les troupes soviétiques. Il témoigne ici pour la première fois de son expérience.*



CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE

*Un médecin-officier soviétique examine les détenus, qui se trouvent dans un état d'épuisement physique total.*

# La libération d'Auschwitz

## Il y a cinquante ans, le 27 janvier 1945, l'armée rouge libérait le camp de concentration

« J'AI été arrêté à Lyon au cours de l'été 1944, alors que les Américains avaient déjà débarqué. Juif français de la première génération, mes parents étaient hollandais. J'ai été arrêté dans la rue, essentiellement par chasse au faciès.

» J'ai été transféré à la prison Montluc à Lyon, puis à Drancy, dans la banlieue parisienne, centre de transit où étaient regroupés les futurs déportés. J'y étais à une période où les Allemands prenaient conscience qu'ils allaient à la défaite ; le régime de Drancy s'était alors très notablement adouci. La vie quotidienne y était réglée par quelques « administrateurs » juifs. En me promenant dans cette grande bâtisse, je tombe sur un piano et je me mets à jouer le 3e *Concerto* de Beethoven. Un des administrateurs entre dans la pièce et me dit : « *Vous ne devriez peut-être pas faire de la musique alors que, demain, il y a un convoi qui part pour les camps.* » Je lui réponds : « *Mais, de ce convoi, j'en fais partie.* » Médusé, il s'en va – et je continue. Nous partons donc le lendemain – dans des wagons à bestiaux. L'officier nazi ferme la porte à glissière, dans une poussée brusque ; le bruit du claquement, je l'entends comme quelque chose qui tient de la guillotine et d'un arrêt du destin.

» A l'intérieur du wagon : évocations interminables du sort qui nous attend. Certains pensent – ou s'efforcent de penser, qu'on part seulement pour un endroit très dur ; d'autres, dont je suis, sont persuadés qu'on va à la mort. Rien ne prédispose au pessimisme comme cette inaction, cette passivité où nous sommes plongés. Quand nous serons face à face avec nos ennemis, nous tenterons tout ce qui nous reste d'énergie : c'est le seul moyen de témoigner que nous ne méritons pas le traitement qui nous est infligé.

» A Drancy, on nous avait donné du pain, que nous ne parvenions pas à manger ; cette odeur de pain moisi, inconsciemment reliée peut-être à la moisissure de nous-mêmes, je la sens encore aujourd'hui. On arrive. Chacun d'entre nous avait essayé de réunir quelques affaires, protection à la fois matérielle et symbolique. Les plus astucieux ont même cousu quelques pièces d'or dans leurs vêtements. Mais ordre est donné d'abandonner tout objet, quel qu'il soit, à l'intérieur du wagon. Nous faisons alors l'expérience de la pauvreté absolue.

**« Le jour de Kippour, les juifs hongrois ont refusé la soupe de midi. Il y eut là un phénomène inouï : même les kapos, même les SS en ont été impressionnés. »**

» Nous passons devant un officier allemand qui désigne, d'un mouvement de tête, ceux qui doivent prendre le chemin de gauche, qui mène à la mort, et ceux qui iront vers la droite : le camp de travail. Mais cette scène, je n'arrive plus à savoir si je l'ai vécue ou si je l'ai vue dans un film américain sur la déportation – à moins que le film n'ait reproduit la réalité. Quoi qu'il en soit, nous sommes dirigés à pied d'Auschwitz à une de ses annexes : Monowitz. Questionnaire, dont la profession : je commets une bourde énorme en répondant la vérité : étudiant. Dans le camp de concentration, on traduit par « bon à pas grand-chose ». Je deviens manœuvre chargé d'alimenter à coups de pelletées une bétonneuse. Le travail est dur, en plein air. Je m'use très vite. Nous sommes répartis par petits groupes de douze à quinze, sous l'autorité d'un kapo : à ce moment-là, le mien était un Tzigane. Tant de Tziganes ont été, eux aussi exterminés ! Les nazis les placent à commander les juifs.

» Nos conversations, entre déportés, ont souvent un versant métaphysique : peu d'endroits sont aussi portés à la métaphysique qu'un camp de concentration : parce que nous sommes dans la souffrance et si proches de la mort. Nous nous demandons aussi pourquoi le nazisme a voulu exterminer les juifs ? Les opposants, les résistants savaient pourquoi ils étaient dans ces camps, qui avaient été d'abord créés pour eux : ils avaient choisi l'opposition et la lutte... Les Juifs, à commencer par les petits enfants juifs envoyés directement au crématoire, n'avaient rien choisi du tout ; notre mort se réduisant elle à un malentendu funèbre, privée de signification ? Nous étions certes des boucs émissaires – mais on aurait pu en trouver d'autres.

» En fait, j'ai compris après coup pourquoi Hitler considérait chaque juif comme son ennemi : par leurs conditions d'existence et les modalités de leur émancipation, les juifs supposent l'égalité primordiale entre les peuples, entre les nations. Pour le nazisme au contraire, il existe une race supérieure et des races inférieures ; les juifs voient dans la guerre la pire des extrémités, tandis que le nazisme la considère comme un moment, exaltant par excellence ; les juifs font confiance à la liberté humaine, alors que Hitler exige que les masses obéissent à des chefs qui auront été imposés parce que « *la nature* » en fera « *les plus forts* ». Trois « vices » des juifs absolument incompatibles avec les trois « valeurs » fondamentales du nazisme.

» Dans la gigantesque bataille où le monde a joué son destin, d'un côté l'effort vers plus de démocratie et de justice, de l'autre l'exaltation du plus fort qui peut à loisir supprimer ceux qui le gênent, les juifs ont souffert sans doute davantage que les autres – et sur un mode beaucoup moins volontaire ; mais en fin de compte les morts d'Auschwitz, les résistants, les opposants, les combattants... même combat !

» Cela dit, je me pose maintenant une question, pour moi, vitale : Auschwitz représente-t-il une exception dans l'histoire du monde ? On s'y est proposé d'exterminer « un peuple » entier, depuis les enfants à la mamelle jusqu'aux vieillards. S'agit-il plutôt du point culminant d'une longue suite de massacres, de guerres, de traite des Noirs, de siècles d'esclavage, de colonialisme – en fin de compte d'exploitation de l'homme par l'homme ? Il y a des « Auschwitziens » tout autour de moi, à commencer par les SDF ; je vis dans un confort, si j'ose dire, bourgeois – et pourtant je suis plus proche d'eux que ceux qui n'ont pas fait l'expérience de l'exclusion.

» Mais revenons-en à la vie quotidienne du camp. Aux heures de la soupe, quand on n'est pas trop « sonné », nous évoquons, évidemment en l'enjolivant, la vie passée. La grande peur de chacun est de devenir « musulman », terme qui, dans l'argot concentrationnaire, désigne un teint cireux – indice qu'on n'a plus les forces suffisantes pour travailler et qu'on est juste à point pour le crématoire. « *Si tu fais comme ça* (par exemple travailler à même cadence quand le kapo te regarde et quand il s'absente) *en trois jours, tu es musulman.* »

» J'oserai dire qu'à Auschwitz les « petites maladies » (rhumes, grippes) n'existent pas : on meurt ou on ne meurt pas. La faim est à la fois douleur et obsession. Pour avoir un peu de raves, il nous est arrivé (faibles comme nous sommes) de travailler plusieurs heures en supplément. Or le jour de Kippour (fête où les juifs pratiquants jeûnent pour expier leurs péchés), les juifs hongrois (déportés massivement au cours de l'été 1944) refusent la soupe de midi : c'est très difficile à comprendre aujourd'hui, mais il y eut là un phénomène inouï : même les kapos, même les SS en ont été impressionnés : des « sous-hommes » capables de préférer une affirmation de soi, de sa dignité, à la nourriture ! Jusqu'à une date récente, et bien que je sois éloigné de toute croyance religieuse, j'ai jeûné, ce jour-là, en mémoire « laïque » de ce témoignage.

» Autre voie vers la mort : l'infirmerie. Car, paradoxe, dans un camp d'extermination, il y a une infirmerie. Il s'agit surtout d'éviter les épidémies – qui avaient atteint aussi les surveillants SS. Mes camarades me dissuadent d'y aller car, me disent-ils, c'est là qu'on sélectionne le plus aisément pour la crémation. Et pourtant un soir, en revenant du travail, je tombe dans une flaque de boue ; si je retourne à mon baraquement dans cet état, je serai immanquablement battu. Alors je tente le tout pour le tout. Avec plus de désespoir que de confiance, je pousse la porte de l'infirmerie. Grâce à une amitié qui s'était créée là-bas avec un déporté plus ancien, Frances-Rousseau (qui n'a pas hésité à diminuer, pour moi, la dose déjà restreinte de protection dont il pouvait disposer à l'infirmerie), grâce aussi à un médecin juif grec qui, ayant su que j'étais normalien, projetait sur moi la double image Bergson-Jaurès, j'ai pu passer là quelques demi-journées, échapper au travail forcé, économiser des restes de force. »

» Mon sort n'a pas été comparable aux supplices quotidiens qu'avaient subis mes prédécesseurs : les Allemands savaient qu'ils avaient perdu la guerre et commençaient à prendre des précautions. D'autre part et de plus en plus, les SS étaient pris entre deux logiques contradictoires : l'extermination et le rendement. C'est pour cela qu'il y a tout de même quelques déportés qui en sont revenus...

**« En voyant mon premier soldat soviétique, j'ai pensé : je vais donc vivre ; joie, certainement, mais aussi perspective de tant de difficultés, physiques et mentales. »**

» Nos souffrances sont essentiellement de deux ordres. L'humiliation d'abord : tout est fait pour nous persuader que nous ne sommes pas des hommes, mais des êtres inférieurs, indignes de vivre ; les mauvais traitements ensuite : les paroles dans le ton comme dans le contenu, la façon dont le travail est « organisé » au moins autant pour abaisser et épuiser que pour obtenir une efficacité (je parle des non-qualifiés comme moi), les appels interminables, l'assistance aux pendaisons. D'où je dirai aussi la joie d'Auschwitz : chaque moment, chaque acte où l'on s'efforce de faire exploser le marquage de sous-homme. Repensons au Kippour des Hongrois.

» Et la faim : lancinante, obsédante. On nous donne une soupe et un morceau de pain à midi et le soir. Il est possible, le soir, d'échanger son pain contre une soupe supplémentaire ; la sagesse conseille de ne pas le faire car le pain a plus de consistance. Mais de temps en temps je me laisse tenter car une deuxième soupe, évidemment refroidie, donne juste ce qu'il faut de mal à l'estomac pour ne pas ressentir la faim – au moment de m'endormir ; la faim dissout peu à peu mes forces, ruine mon corps : si la situation se prolonge, je vais m'effondrer, même s'il n'y a pas mort violente. Dépérissement jour après jour – et je le mesure en entourant de ma main le haut de ma jambe : le pouce et le petit doigt arrivent à se rejoindre ; au rang où je suis, c'est-à-dire le plus bas, celui de manœuvre, sans possibilité de rendre des services qui procureraient un supplément de nourriture, il n'est pas envisageable de survivre au-delà de quelques mois. Dégradation physique – et aussi morale, car je ne pense plus qu'à ça. Que devient le souci de dignité ? Je travaille en plein air, mal vêtu cela va sans dire, dans le froid polonais. Est-ce pour cela que, maintenant, j'ai si souvent, si souvent froid ?

» L'armée rouge avançait par bonds, puis s'arrêtait. Depuis mon arrivée, j'entendais ses canons tonner au loin – mais ils restaient toujours aussi loin, malgré les mirages sonores que nous nous forgions. Pourtant un beau jour, ce devait être aux alentours du 20 janvier 1945, on annonce l'évacuation du camp ; cette fois les Russes approchent, les nazis veulent emmener tout ce qui reste de déportés – et faire sauter le camp. N'est-il pas de leur intérêt de ne pas laisser de trace ? Le médecin qui me protège me pèse – 35 kilos – et me dit : « *Fichu pour fichu, tu n'arriveras jamais à marcher : reste. Tu as de grandes chances de mourir dans l'explosion, mais comme tu es sûr de ne pas tenir le coup à marcher...* ». Les Allemands sont assez affolés pour que je puisse me cacher. Et alors c'est le grand silence, le camp désert. On était en janvier, dans la neige, le froid, la solitude. J'étais abruti pour toutes les raisons que j'ai déjà indiquées, à quoi s'ajoutait ce brusque changement de régime, d'atmosphère. Comme dans le wagon à bestiaux, j'attends la mort, mais en même temps, de façon confuse, j'espère la libération. Au bord de la mort, la libération n'est pas tout à fait impossible. J'ai très soif et j'expérimente à mon grand dépit qu'il faut faire fondre beaucoup de neige dans une casserole pour obtenir très peu d'eau. J'attends. Je ne vois personne. Je ne parle à personne. Ils n'ont pas fait sauter le camp. Je déniche quelques pommes de terre, j'attends, j'attends, je crois, quatre ou cinq jours et dans ma tête défilent pêle-mêle des images de congélation, momification dans la glace et, malgré tout, la pensée de ressusciter.

» Et puis (ce n'est ni grandiose ni dramatique) un soir – dans mon souvenir il me semble que c'était vers 17 heures – un soldat russe, un seul, qui m'a donné l'impression de se promener là par hasard, a poussé la porte du camp. Comme ça, parce qu'il avait vu une porte devant lui. Je crois que c'est moi qu'il a aperçu en premier et alors il a compris qu'il se trouvait dans un camp de déportés ; il est allé chercher ses camarades. En fait étaient restées à Monowitz quelque cinquante à soixante personnes ; les Russes nous regroupent dans un baraquement, chacun a maintenant un lit, son lit ; ils nous soignent, nous apportent cette nourriture si longtemps désirée ; ils font tout ce qu'ils peuvent pour nous aider avec un mélange de pitié, de bonté et de rudesse propre à des combattants qui ont eux-mêmes traversé les épreuves les plus terribles. Ils ne nous ont pas pris dans leurs bras en nous chantant des berceuses, ce n'était pas leur genre, mais ils nous ont appris à nous organiser. Car il s'agissait, pour nous, de réapprendre la vie. En voyant mon premier soldat soviétique, dans le flou de sentiments où je me noyais, le thème dominant était : je vais donc vivre ; joie, certainement mais aussi perspective de tant de difficultés, physiques et mentales. Le Russe qui s'occupait de moi ne comprenait pas que j'insiste pour garder, chaque nuit, à portée de la main, un plat de nouilles (évidemment froides) : « *Je t'en rapporterai de meilleures* », disait-il. Mais l'accès à la sécurité passait pour moi d'abord par l'assurance constante que de la nourriture était là.

» J'avais fait l'expérience de l'extrême dénuement dans la pauvreté et de l'humiliation. Avec mon ami, un étudiant en médecine (il est certainement mort au cours de l'évacuation, il portait le numéro de tatouage juste après le mien, ce qui renforçait encore notre solidarité dans la vie quotidienne), nous nous étions dit que « si nous nous en sortions » (phrase dix fois prononcée dans une journée), nous ne reprendrions pas notre existence de bourgeois aisé : nous avions l'idée de nous faire clochards, pour comprendre et partager la vie des exclus, même quand il n'y a pas de camps. Quel sens aurait gardé ma déportation si je reprenais la vie comme avant ? Et puis je me suis « dégonflé », j'ai regagné l'Ecole normale et préparé l'agrégation de philosophie. Remords, qui m'a conduit à m'inscrire au Parti communiste où je suis resté, à travers vents et marées.

» A l'Ecole normale supérieure où j'ai travaillé avec Althusser qui revenait d'un camp de prisonniers, j'apparaissais comme un être étrange, à la fois vieux, vieilli – et camarade de ceux qui venaient juste de sortir de khâgne. Ni à eux ni ensuite à mes proches, surtout pas à mes proches, je n'ai parlé du nazisme, de la déportation. Je ne sais si j'ai eu raison. J'ai eu peur de présenter à mes enfants une perspective trop dure sur le monde. Je me rappelle pourtant avoir vu un film sur Auschwitz : et brusquement j'ai pris conscience qu'après chaque tournage « nazis » et « déportés » se retrouvaient sans problème au vestiaire et au bar : je n'ai pas pu continuer à regarder.

» Vous voyez, mon histoire n'a rien de spectaculaire ; peut-être devrais-je porter témoignage qu'il y a tout de même parfois quelque possibilité de résister à ceux qui veulent vous engloutir dans le mépris, et jusqu'à la mort ; témoignage que nous ne pouvons pas vivre à l'aise dans des sociétés où tant et tant sont méprisés – hélas, par nous aussi. Pour le meilleur et pour le pire, on ne revient jamais d'Auschwitz. »

*Propos recueillis par*
*Nicolas Weill*

# Un entretien avec René Thom

## « La recherche scientifique délaisse les grandes questions théoriques »



RENÉ THOM est l'un des rares mathématiciens dont le nom soit connu d'un vaste public. Ce n'est pas à cause de ses travaux sur les fibres en sphères ou sur la théorie des enveloppes que sa notoriété a dépassé le cercle des spécialistes. Sa réflexion sur les crises et sur les transformations, d'abord systématisée dans les modèles fournis par la « théorie des catastrophes », est devenue célèbre à cause de ses applications et prolongements multiples dans de nombreux domaines des sciences humaines. René Thom a en effet poursuivi son travail en direction de la philosophie autant que de la géométrie.

Né en 1923, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur permanent à l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette depuis 1963, René Thom a reçu en 1958 la médaille Fields, équivalent du prix Nobel dans le domaine des mathématiques. Grand Prix scientifique de la Ville de Paris en 1974, il est membre de l'Académie des sciences depuis 1976, et docteur de nombreuses universités étrangères.

La partie non mathématique de son œuvre, qui comprend une dizaine de livres, a suscité des centaines de publications dans le monde entier. Ses prises de position, parfois abruptes, concernant l'état des sciences contemporaines ont également retenu l'attention, voire engendrer des polémiques. On pourra le vérifier à la lecture de cet entretien.

**« Votre conception de la science s'oppose à celle de la plupart des scientifiques. En quoi ?**

– Je rappelle que la pensée doit primer sur l'observation et la collecte des données. Il y a quelques années déjà, j'ai soutenu devant l'Académie des sciences que la théorisation est plus essentielle que l'expérimentation. Cela a soulevé chez mes confrères un très beau tollé... Je n'ai évidemment pas changé sur ce point : la primauté de la théorisation demeure à mes yeux essentielle. Ceux qui travaillent dans les domaines scientifiques, dans leur immense majorité, se préoccupent de tous petits détails expérimentaux. Mais la recherche scientifique délaisse les grandes questions théoriques.

C'est pourquoi mes travaux se situent à un étage intermédiaire entre la philosophie et les sciences. Evidemment, ce caractère intermédiaire peut créer des difficultés. Le rapport qu'entretient mon travail avec la science telle qu'on se la représente traditionnellement est le même rapport que la topologie entretient avec la dynamique traditionnelle. C'est en quelque sorte une relaxation des contraintes. Il y a plus de flexibilité mentale, et moins de possibilités d'action sur la réalité.

Il paraît en général préférable de pouvoir agir sur les phénomènes que de tenter de les comprendre. Je ne pense pas que ce soit là la vocation la plus haute de la pensée scientifique. Je crois au contraire que nous devrions retrouver le projet d'une « philosophie de la nature » qui fut notamment celui de Schelling au début du XIX[e] siècle. Sa tentative a péri sous la double opposition de la dialectique de Hegel et du matérialisme physico-chimique. Elle mérite d'être reprise et poursuivie sous une forme nouvelle, si nous voulons réduire l'écart qui s'est creusé au fil des siècles, de manière dommageable à mes yeux, entre la philosophie et la science.

**Comment définir ce que vous appelez « théorisation » ?**

– Ce sont tous les dispositifs mentaux dont nous disposons pour concentrer une information. En 1908, Emile Meyerson, dans *Identité et réalité* faisait déjà de la réduction à l'identique la tâche principale de la science. Au fond, je serais tenté de penser que la théorisation consiste essentiellement dans l'art de réduire à l'identique. A partir de données très diverses, et souvent très dissemblables au premier regard, la démarche scientifique va aboutir à mettre en lumière un seul processus, un phénomène unique. Cela est bien connu.

> « La théorisation consiste essentiellement dans l'art de réduire à l'identique. La démarche scientifique aboutit à mettre en lumière un seul processus. »

La logique peut fournir l'exemple le plus simple de ces dispositifs mentaux. Ainsi, quand j'utilise une déduction, qui va faire de la proposition B une conséquence logique de la proposition A, je mets en œuvre un procédé qui va permettre en quelque sorte d'englober la proposition B. Cette manière d'englober et de concentrer est l'acte principal de la théorisation. Toutefois, je ne suis pas sûr, pour ma part, que cette réduction à l'identique ait toujours une valeur démonstrative absolue.

Au contraire, le propre de la théorisation, à mes yeux, est d'être toujours conjecturale. Et elle ne se traduit pas nécessairement en un discours logique. J'en suis venu en effet à penser que la logique est seulement un outil social, qui sert à faire comprendre ce qu'on pense ou ce qu'on sent. Mais il existe des modes de raisonnement qui ne sont pas spécifiquement verbaux. Ces raisonnements impliquent, par exemple, des figures de géométrie, et jouent sur les formes. En principe, on peut les verbaliser, mais ce n'est pas toujours le cas.

**A quel type de question concrète ce type de raisonnement par figures peut-il s'appliquer dans la recherche scientifique ? Pourriez-vous en donner un exemple ?**

– La question de la prédation, en biologie, me paraît être un bon exemple. C'est d'ailleurs une question qui a dû sembler aux biologistes si évidente qu'ils ne s'y intéressent pas. Elle demeure extrêmement négligée : les biologistes préfèrent faire de la chimie plutôt que de se pencher sur une question si fondamentale, qui pose une série de problèmes délicats.

**Partons de votre affirmation : « Le prédateur affamé est sa proie ». Que signifie-t-elle exactement ?**

– J'ai voulu dire par là que le prédateur affamé est, en quelque sorte, dominé par l'idée de la proie. Il me semble en effet évident qu'un prédateur a nécessairement une sorte de concept de sa proie. Quand il est affamé, ce concept a tendance à organiser toute sa physiologie en direction de la capture de sa proie. Des formes très voisines des formes habituelles de sa proie vont lui paraître attractrices. Sa proie devient donc pour le prédateur ce que j'appelle une forme « prégnante ». Il va tenter d'identifier toute forme extérieure à cette forme prégnante. S'il opère cette identification de manière trop brutale, il peut être victime de son erreur et périr à cause de son approximation. Il arrive en effet fréquemment qu'un autre prédateur se serve de cette proie comme appât, et tende un piège au prédateur. C'est là que les choses commencent à devenir vraiment intéressantes. Connaissez-vous la langue de la lamproie ?

**Pas du tout. Qu'a-t-elle de particulier ?**

– La lamproie possède une langue qui se termine par un pseudo-asticot. C'est un poisson d'un type tout à fait archaïque et primitif, mais qui permet de poser des questions importantes. En effet, ce poisson totalement édenté se nourrit en piégeant les autres avec sa langue en forme d'asticot. Dès qu'un petit poisson s'approche du leurre et commence à regarder de près pour l'attraper, la lamproie fait un grand effort d'ingestion de l'eau, et le poisson est entraîné directement dans son estomac.

Il est raisonnable de penser qu'un prédateur a des images de ses proies. Mais il est plus difficile d'envisager qu'il possède une image des proies de ses proies. Or si l'on considère cette espèce de petit asticot que la lamproie possède au bout de la langue, et son mécanisme de capture de la proie, la seule réponse concevable est que cet organisme est parvenu à imaginer les proies de ses proies au point de l'être devenu au bout de sa langue...

Comment une chose pareille a-t-elle pu se constituer ? Voilà le genre de questions qui me [illegible] de l'éthologie, qui étudient les interactions entre les espèces, ne semblent pas l'avoir considéré. Il est vrai que cela pose de manière brutale le problème de la finalité en biologie – problème que les darwiniens évacuent allègrement en disant simplement que ceux qui n'ont pas fait le bon choix meurent. Les choses sont certainement plus compliquées que ça ! C'est pourquoi il est nécessaire de revenir à l'étude des formes biologiques, de leur évolution et de leurs transformations, telle qu'Aristote l'a inaugurée. En effet, Aristote est le premier à avoir compris en quoi consiste la question de l'organisation biologique. Le Britannique d'Arcy Thompson, qui a traduit en anglais les traités biologiques d'Aristote, a saisi en quoi l'apport aristotélicien était, sur ce point, unique et essentiel.

**L'ouvrage principal de d'Arcy Thompson, *On Growth and Form*, a été récemment traduit sous le titre *Croissance et forme* aux éditions du Seuil. Est-ce là une lecture que vous recommanderiez ?**

– Evidemment, mais en regrettant qu'il s'agisse d'une édition abrégée, voire châtrée. On a en effet éliminé de cette édition française toutes les parties qui ne semblaient pas très raisonnables du point de vue de la vision physico-chimique traditionnelle. On a supprimé par exemple un passage où d'Arcy Thompson assimile la forme d'une méduse à la forme des gouttelettes qui se forment au moment de la chute d'un corps dans l'eau. C'est dommage, car je trouve ce genre d'interprétations très intéressant. C'est là le type même de pensée que je voudrais voir fleurir plus fréquemment dans les sciences.

**Comment qualifier ce type de pensée ? Seriez-vous d'accord pour dire qu'il s'agit d'une pensée « physique », au sens où elle s'appuie constamment sur des réalités perceptibles ?**

– [illegible] expression malvenue, mais elle risque de prêter à confusion. En effet, à l'adjectif « physique » on associe d'ordinaire l'idée d'une théorie qui se contrôle strictement par les voies traditionnelles de l'analyse quantitative. Au contraire, la démarche que j'envisage fait appel essentiellement à des formes définies topologiquement et qui se transforment d'elles-mêmes par des processus qu'on peut décrire en termes topologiques et qualitatifs, mais pas du tout forcément en termes chimiques ou mécaniques.

En fait, c'est toute la relation entre le quantitatif et le qualitatif qui intervient ici. La science a privilégié exlusivement le quantitatif, tandis que pour ma part je travaille à l'élaboration d'un savoir qui prenne en compte l'étude des changements qualitatifs et de leur spécificité. Il y a là de vieux préjugés à combattre. Au commencement de mon premier livre, j'avais déjà cité la phrase du physicien Rutherford, qui affirmait : « *Qualitative is nothing but poor quantitative* », le qualitatif n'est qu'un quantitatif pauvre. Il n'est pas très difficile de montrer que cela est faux, et qu'il existe un domaine qualitatif totalement spécifique.

> « La théorie des catastrophes est morte de sa belle mort. Elle ne pouvait offrir que des prédictions qualitatives. »

Considérez les nombres 1 et 2. La différence entre ces deux nombres est-elle quantitative ou qualitative ? Sans doute allez-vous me répondre qu'il s'agit d'une différence quantitative, puisque 2 = 1 + 1. Ceci est difficilement niable. Mais, d'un autre côté, si vous considérez les couples « 1-2 » et « 2-1 », vous ne pouvez pas les dire équivalents. Cette différence est de nature qualitative. Ces deux couples sont « organisés différemment », diraient des biologistes.

**L'organisation biologique reposerait donc, selon vous, sur des différences de type qualitatif ?**

– Oui, mais à la condition de préciser que des différences équivalentes persistent entre les parties d'un organisme lorsqu'il s'accroît [illegible]. Depuis des millions d'années, toutes les formes animales au cours de l'évolution ont su reconnaître de cette manière les objets biologiquement importants qui les entouraient : en repérant l'organisation des formes, leurs analogies et leurs équivalences.

**Comment jugez-vous les prolongements très divers que l'on a donnés à vos travaux, depuis la théorie des catastrophes jusqu'à la sémiophysique, dans des domaines aussi divers que la biologie, la sociologie ou la sémiotique ?**

– Je constate que le genre d'idées que je viens d'exposer commence à germer souterrainement dans pas mal d'esprits et se développera peut-être. La théorie des catastrophes est morte de sa belle mort. Sans doute, pour ma part, avais-je commis une erreur d'appréciation : certaines théories mathématiques se sont révélées moins fiables que je ne pensais. Surtout, la théorie des catastrophes était fondée sur une ambiguïté. Christopher Zeeman, qui l'avait lancée avec moi, voulait en tirer des possibilités de prédiction. A mon avis, la théorie des catastrophes ne peut offrir que des prédictions qualitatives et pas de prédictions quantitatives. Or, pour l'action, ce qui est nécessaire, ce sont des prédictions quantitatives. C'est pourquoi il n'y a pas de moyen de sauver la situation.

Tout ce que je peux espérer est de voir se répandre l'usage qualitatif d'un modèle. Mais cela me paraît encore bien optimiste, parce qu'une comparaison qualitative demeurera toujours de l'ordre de la métaphore. Et si vous parlez à un scientifique de métaphore, il l'entend généralement dans l'esprit de Rutherford, et pense que c'est un affaiblissement. Pour beaucoup d'esprits, une probabilité calculée à sept ou huit décimales près est beaucoup plus convaincante qu'un argument fondé sur des considérations qualitatives. Ces esprits oublient que si le calcul en question est fondé sur des éléments statistiques, qui ne sont donc pas numériquement précis, le nombre de décimales est une pure illusion. Ce nombre fait croire à la précision alors qu'elle n'existe pas. De ce point de vue la théorie des probabilités est fondamentalement une imposture. »

***Propos recueillis par Roger-Pol Droit***

# Le Monde

## Felipe Gonzalez acculé

EST-CE le bout de la route pour Felipe Gonzalez après douze années à la tête du gouvernement ? Jamais le pouvoir socialiste n'avait, en tout cas, autant donné l'impression d'être le dos au mur. Depuis un an, les scandales succèdent aux scandales.

De l'affaire Mariano Rubio, ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, à l'étonnante fuite de Luis Roldan, l'ancien responsable de la guardia civil, le gouvernement a été ébranlé par la corruption, alors que le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) avait fait de la lutte contre ce fléau son cheval de bataille lors de la campagne des élections législatives de juin 1993.

La réaction a été trop tardive. Il est de plus en plus difficile au régime de colmater les brèches en raison de leur multiplication. La dernière en date a plutôt été causée par une torpille. Lancée il y a presque dix ans, elle vient d'atteindre son objectif, causant d'énormes dégâts dans la coque socialiste. Portant les initiales GAL (Groupes antiterroristes de libération ), cette bombe a explosé, à la surprise générale, alors que tout le monde croyait définitivement enterrée la sale guerre contre les terroristes de l'ETA.

*« Tout est bon »*, a regretté Felipe Gonzalez, pour abattre le gouvernement socialiste, même les cadavres vieux de dix ans. Le président du gouvernement a indiqué qu'il savait pourquoi ce dossier empoisonné était réapparu, mais s'est bien gardé de le dire. Au sein du pouvoir, on a plutôt tendance à croire que cette multiplication des scandales est ourdie par une partie de la presse travaillant main dans la main avec une opposition de plus en plus impatiente d'arriver au pouvoir depuis qu'elle a gagné les élections européennes de juin 1994. Une sorte de « coup d'Etat civil », selon la formule d'un ministre, afin d'abréger la législature au moyen de scandales à répétition, comme ce fut le cas du lamentable épisode de l'affaire Palomino, le beau-frère du président du gouvernement, accusé d'avoir bénéficié d'un traitement de faveur de la part du pouvoir.

La réapparition des GAL est autrement plus sérieuse. La création de ces escadrons de la mort, au début des années 80, met directement en cause l'Etat. Les deux policiers repentis à l'origine des révélations ont-ils été manipulés à des fins politiques, comme on le laisse entendre dans les rangs socialistes ? L'impact a été désastreux. Felipe Gonzalez – dont le mandat ne doit normalement pas prendre fin avant 1997 – est sur la défensive.

Pour la première fois les rumeurs d'une possible démission ont fait remonter la Bourse et grimper la peseta. La confiance a disparu. Et les socialistes vont, selon toute probabilité, perdre les prochaines élections municipales et régionales du mois de mai.

## Les clignotants au vert ?

L'ÉCONOMIE française est repartie. Les signes s'en font de plus en plus nombreux. Edouard Balladur et ses hommes chercheront naturellement au cours de la campagne électorale à tirer parti des bons chiffres de la conjoncture. C'est un des éléments, positifs, du bilan. Faut-il pour autant proclamer, comme Edmond Alphandéry vendredi, que *« tous les clignotants sont au vert »*. Pierre Mauroy avait utilisé une formule identique en février 1983. *« Tous les indicateurs de la politique gouvernementale se remettent progressivement au vert »*, avait-il alors déclaré. La voie ainsi dégagée avait en fait conduit, à l'époque, la France à la crise financière de mars 1983.

Le ministre de l'économie d'aujourd'hui a certes matière à satisfaction. De nombreux indices sont favorables. En France – comme dans tous les autres pays européens – la croissance se confirme et se généralise. Après un petit affaissement à l'automne, la production manufacturière augmente à nouveau. Les prix restent exceptionnellement sages : ils n'auront augmenté que de 1,6 % en moyenne en 1994. C'est la plus faible hausse depuis 1956. Le commerce extérieur aura à nouveau été excédentaire l'an dernier, dégageant près de 80 milliards de francs. Désormais, ce surplus résulte d'une conjonction particulièrement heureuse : des exportations records, mais aussi des importations élevées, traduction d'une activité intense dans le pays. Malgré la période préélectorale et la tourmente monétaire actuelle, le franc enfin reste, jusqu'à présent, bien accroché au deutschemark.

Le tableau est tout aussi favorable du côté des entreprises. [illegible] tant sur leurs perspectives de marché que sur leur rentabilité. A l'instar du groupe industriel Saint-Gobain, les sociétés cotées à la Bourse de Paris vont annoncer, dans les semaines à venir, des bénéfices 1994 très élevés. Les dernières enquêtes de l'Insee – sur leurs carnets de commande comme sur leur trésorerie – confirment cette amélioration du climat économique général.

Pressentant toutefois la maladresse de la formule, Bercy a tenté vendredi soir de rectifier l'appréciation du ministre en soulignant que celui-ci n'avait voulu parler que des *« clignotants conjoncturels »*. L'ampleur des déficits publics et sociaux indique que certains clignotants, et non des moindres, sont encore au rouge. *« Il ne faut évidemment pas oublier que compte tenu de l'ampleur du chômage, il n'y a pas de triomphalisme possible »*, a-t-on encore précisé, fort heureusement, dans l'entourage d'Edmond Alphandéry.

C'est l'ensemble de la situation sociale du pays qui devrait effectivement inciter les hommes du premier ministre-candidat à davantage de prudence. Malgré une reprise des créations d'emplois, le chômage ne baisse pas. Dans leur ensemble, les salaires stagnent. Et rien ne semble devoir arrêter le processus de l'exclusion. Plutôt que des cris de victoire, l'opinion attend des explications sur ce décalage persistant entre une économie qui se redresse et une société qui s'affaisse. Et des propositions pour le réduire.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
*Le Monde* est édité par la SA *Le Monde*. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

## Objections reçues

Le courrier dominant, ces derniers jours, concernait la nouvelle présentation du *Monde*, mais d'autres vagues de messages nous sont parvenues, relatives à divers sujets. En particulier, celles, très significatives, qui ont suivi la publication dans *Le Monde* du 28 décembre d'un article d'Arno Klarsfeld sur la corruption, ou l'annonce de la sanction frappant Mgr Gaillot. On trouvera ci-dessous quelques réponses contestant une argumentation assimilée à une défense, voire un éloge, de la corruption.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Le médiateur souhaite revenir sur deux autres récentes contestations du contenu du journal, pour des textes qui, à la différence de celui d'Arno Klarsfeld, ne proviennent pas de collaborateurs extérieurs et lui sont donc directement imputables. Elles visaient l'article publié dans *Le Monde* du 5 janvier, qui expliquait comment certains membres de l'équipage de l'Airbus Alger-Paris avaient vécu la prise d'otages, et le commentaire sur la sanction que le CSA a infligée à la station de radio Skyrock (*Le Monde* du 7 janvier) pour des propos inadmissibles sur la mort d'un policier. Des correspondants se sont émus ou indignés de ce qu'ils avaient lu dans ce journal, sous son entière responsabilité, en ces deux occasions. Le courrier des lecteurs s'est fait l'écho de ces deux types de réaction, ce qui ne signifie pas que nous nous sommes rétractés par ce biais, ou que nous soyons quittes envers nos interpellateurs. Pour éviter que le doute, ou le malentendu, persiste sur ces deux contentieux, il convient de s'en expliquer clairement, de notre point de vue.

Au sujet de l'Airbus, le médiateur a déjà précisé, en complément à une lettre, que certains des termes employés par notre collaborateur reprenaient exactement, parfois en les atténuant (d'où l'impossibilité de les présenter comme des citations), ceux de ses interlocuteurs encore sous le coup de leur émotion. On pouvait déduire, au fil du récit, que c'était leur expression qui se trouvait ainsi mise en avant. Certains de nos lecteurs estiment que cette tentative de traduction, non signalée comme telle, prête à confusion, et d'autres en concluent que *Le Monde* reprend à son compte des sentiments qui furent ceux des témoins et victimes potentielles du drame. Les premiers nous opposent la distance qui aurait dû être mise entre l'authenticité du témoignage et sa relation, les seconds nous reprochent d'occulter l'horreur de la tragédie. Face à ces remarques et interprétations, rappelons simplement qu'en aucune façon *Le Monde* ne s'est, par cet article, prononcé sur la prise d'otages et sur l'intervention du GIGN. Nous renvoyons nos lecteurs aux commentaires, récits et déclarations, notamment des rescapés et des responsables du GIGN, que le journal avait précédemment produits et qui témoignent de la manière dont il a rendu compte du drame et de son dénouement.

Au sujet de Skyrock, le commentaire de notre collaborateur portait essentiellement sur la nature et la gravité de la sanction infligée par le CSA. Elle nous paraît discutable et excessive, et *Le Monde* assume cette appréciation. Cependant, l'interrogation sur le contrôle de la liberté d'expression, dans le respect de la législation en vigueur, ne vaut pas indulgence pour des propos que notre collaborateur a, dans le même commentaire, fustigés pour ce qu'ils étaient. Pas assez, jugent certains de nos correspondants, par rapport à leur gravité ! Auriez-vous écrit la même chose, nous demande-t-on, si de semblables appréciations avaient visé des journalistes ? Objection reçue, mais ce n'est pas une raison pour nous suspecter d'indifférence vis-à-vis d'autres corporations et, encore moins, d'une quelconque complaisance envers des attitudes exécrables.

Dans les deux cas, nous avons le sentiment que nous avons été mal entendus, mais nous en endossons la responsabilité : s'il en a été ainsi, c'est que nous nous sommes mal fait comprendre. Et que ce qui nous a paru clair et acceptable au stade de l'écriture et du contrôle interne ne l'était pas autant pour tous les lecteurs. C'est noté.

*André Laurens*



## AU COURRIER DU MONDE

### La force d'être honnête

Qui pourrait prétendre que la corruption sévissait davantage sous la IIIe ou la IVe République ? Cela me paraîtrait relever d'une lecture trop rapide du Mallet et Isaac, si tant est que cette lecture soit décisive en la matière. La vente au détail de médailles par le gendre de Grévy, la distribution des chèques de Panama ou même l'affaire Stavisky ont un petit côté bricolage comparé aux « montages » actuels, à l'omniprésence des financements occultes, des « bureaux d'études » et autres sociétés écrans. Au cours des deux ou trois dernières décennies, la « prospérité » aidant, le phénomène s'est diffusé. La récession aurait-elle pour vertu de la dégonfler ?... Je trouve scandaleux le [illegible] des frustrés, uniment mûs par le désir de paraître au « 20 Heures » et d'oublier ainsi leurs humiliations d'antan.

Quelques-uns peuvent être de ce type... Quant à tous les autres, je voudrais leur dire mon admiration, ma reconnaissance, en tant que citoyen, pour leur courage. Ce qui ne veut pas dire que tout me paraît aller pour le mieux dans la meilleure des justices possibles...

Les considérations, très « populistes », du genre de celles de Me Klarsfeld me semblent beaucoup plus dangereuses pour la démocratie que le travail difficile des juges qu'il montre du doigt. La force d'être honnête en face de la « force d'être un coquin ».

**Louis Devance, Dijon**

### Si la classe politique est saine

Il est certainement vrai – et heureusement ! – que la corruption dans notre pays n'est pas aussi répandue que l'on pourrait le craindre à la suite des récentes affaires. Mais, si la classe politique est saine dans son ensemble, ce dont je ne doute point, pourquoi lui dénierait-on le talent de le faire savoir et de le prouver ?

D'ailleurs ne prend-elle pas – avec une certaine réticence que l'article de Me Klarsfeld ne peut que conforter – les mesures nécessaires à l'éviction des « moutons noirs » qui sévissent ou ont sévi dans ses rangs, y compris en n'entravant pas, par quelque manipulation que ce soit, l'action des juges ? (Merci, M. Plenel !)

**René Baetens, Yerres, Essonne**

### Ce que disait le « Troisième homme »

Arno Klarsfeld fait dire à Orson Welles ceci : *« En Italie, ils ont eu les meurtres et la corruption et en sont sortis la Renaissance, Michel-Ange et Léonard de Vinci. En Suisse, pendant cinq siècles, ils ont eu l'honnêteté et la démocratie, et la seule chose qui en est sortie, c'est le coucou ! »*

Or permettez-moi de vous citer le passage exact tiré du film *Le Troisième Homme* : *« In Italy, for thirty years under the Borgias, they had warfare, terror, murders and bloodshed but they produced Michael Angelo, Leonardo da Vinci and the Renaissance. In Switzerland they have brotherly love. They had five hundred years of democracy and peace. And what did that produce ? The cuckoo clock ! »*.

Vous constaterez donc comme moi que dans la citation originale il est juste fait référence à la paix et à la violence et que jamais n'apparaissent les notions d'« honnêteté » et de « corruption » comme le laisse accroire Me Arno Klarsfeld.

**Pierre Alain-Sallard, Paris**

### La boîte de Pandore

J'ai lu avec un grand intérêt l'article de Me Arno Klarsfeld « La force d'être coquin », et avec d'autant plus de plaisir que je suis totalement d'accord avec son analyse sans fard, bien que le risque ne soit pas mince d'être lu sous un certain angle et de donner ainsi l'impression d'une absolution fort contestable.

Par contre, et cela aurait mérité d'être mentionné, il faut bien constater que c'est la classe politique actuellement au pouvoir qui a, dans l'objectif bassement politicien d'essayer de discréditer la gauche, véritablement lancé les juges contre des personnalités de gauche et ouvert ainsi sans aucun discernement la boîte de Pandore, dont on ne sait encore ce qui en sortira malgré les efforts désespérés du RPR pour la refermer... Ils ont seulement oublié deux choses : la première est que les partis de droite (RPR et autres) ont à leur actif au moins autant que ce qu'ils reprochent à la gauche ; la seconde est qu'entre les comportements des uns et des autres il existe une nette différence : alors que l'enrichissement personnel est tout à fait exceptionnel à gauche, il est monnaie courante à droite, selon l'exemple de Colbert, Mazarin et bien d'autres... On ne saurait lire autrement l'acharnement avec lequel députés et sénateurs (bien d'accord) se sont employés à vider de sa substance le projet de loi contre la *« corruption »* ou en faisant disparaître les dispositions les plus significatives (car portant sur des domaines symboliques où il convient de limiter les tentations autant que faire se peut), à savoir celles qui concernent le patrimoine, le cumul des fonctions publiques, privées, électives) et son corollaire le pantouflage, ainsi que la transparence des marchés publics. Evidemment, ils n'ont pas envie de changer un système qui leur est profitable.

**Jacques Dautreaux, Saint-André, Alpes-Maritimes**

### Sophisme

Arno Klarsfeld soutient que l'intégrité des juges risque de faire le jeu de l'extrême droite et que de nombreux petits corrompus dans la République sont préférables à quelques gros corrompus sous la dictature ! Au lieu de *démontrer* cette assertion, son article conteste l'autorité des magistrats au moyen d'un sophisme : puisque beaucoup de politiques sont nécessairement corrompus, la défense de la République obligerait les juges à faire preuve de discernement dans l'application de la loi, c'est-à-dire à ne pas l'appliquer pour raison d'Etat ! Et de mettre sur le même plan l'avocat plaidant l'innocence d'un coupable et l'élu acceptant un pot-de-vin. N'est-ce pas oublier que la République permet à l'avocat de défendre librement son client, et qu'elle exige des élus une intégrité... qu'ils ont eux-mêmes définie en votant les lois ?

**Pierre Billouet, Nantes**

### Changement dans l'opinion

Me Arno Klarsfeld écrit qu'il *« n'est ni époque ni ciel sous lesquels les dirigeants politiques aient été aussi exempts en matière de corruption »*. Un historien ne se serait pas permis une telle témérité. Dans cette matière, il est difficile de voir un progrès linéaire. Je ne suis pas sûr que la corruption ait été plus importante il y a quarante ans ou – pour se placer dans la longue durée – dans l'Athènes démocratique. Sans doute une affaire comme celle de Panama ne serait-elle plus possible aujourd'hui. Mais l'ampleur de la corruption contemporaine est grande dans tous les milieux ; il n'est pas illégitime de s'en inquiéter. Il est bien difficile de l'évaluer correctement et plus encore de la placer dans une perspective historique. Parler d'une *« crise profonde de la classe politique »*, comme le fait Edwy Plenel, dans le même numéro du *Monde*, est d'ailleurs un peu excessif. En revanche, le fait nouveau est peut-être le changement dans l'opinion (les citoyens, les journalistes et les juges), l'attention croissante qu'on lui porte dans les médias. Ce degré de corruption n'est pas (ou n'est plus) toléré. Voilà le progrès, s'il y en a un.

**Pierre Fröhlich, Paris**

### La nature humaine

Me Klarsfeld mérite d'être félicité pour son courage (vu l'air du temps, il en faut pour ne pas caresser le bête dans le sens du poil) et sa lucidité face au soudain déferlement d'affaires que les « petits juges » traquent avec une apparente délectation (...).

Loin de moi l'idée, même fugitive, de banaliser la corruption chez les dirigeants (et pas seulement politiques). *Mais quoi ! Sans* se voiler la face, il faudrait bien admettre que le pouvoir corrompt, sauf exceptions qui font la règle.

Il corrompt, mais il dévore la vie de ceux qui le pratiquent, en connaissance de cause, c'est vrai, ce qui n'empêche pas l'usure mais en retarde peut-être un peu les effets.

Et cela partout sur la planète et depuis la nuit des temps, même – et surtout – dans les Etats socialistes nés de sanglantes révolutions censées assurer une parfaite égalité ; c'est paradoxal, mais les hommes n'étant que des hommes, les grands idéaux sont vaincus par la nature humaine.

**Raymond Leprêtre, Annecy**

### Eglises et hiérarchies

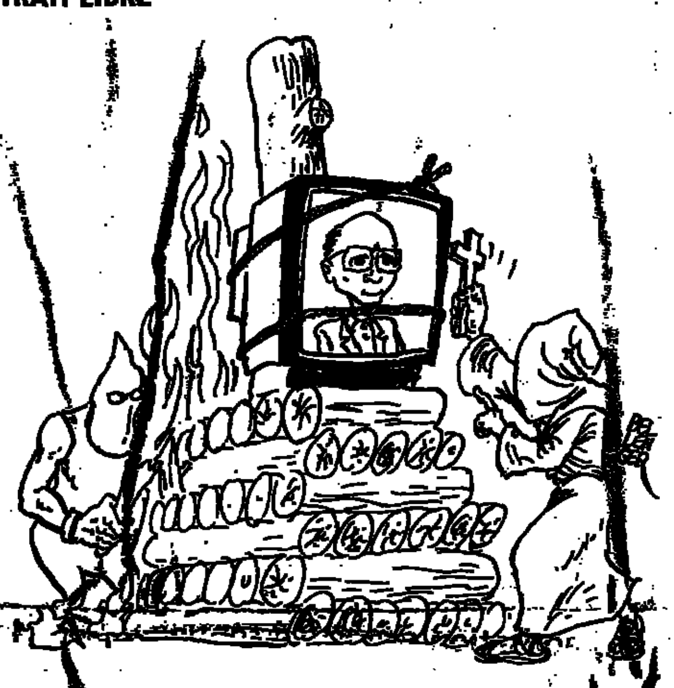
Je suis athée, profondément, mais ne suis pas insensible au fait que Mgr Gaillot soit gravement sanctionné. J'ai aussi appartenu à une Église et à sa hiérarchie (vingt ans au comité central du Parti communiste, sept ans au bureau politique). A partir du moment où j'ai émis des propos différents de cette hiérarchie, j'ai été aussi rejeté, mis sur la touche, au placard.

C'est fou la similitude de ces deux hiérarchies ! Même intolérance, même incapacité à écouter, même refus de se poser la question : *« Et si l'autre soulevait des problèmes réels, que nous ne voulons pas voir, pas connaître ? »* Cette démarche de hiérarchies assiégées, ce réflexe de frapper plutôt que de dialoguer réellement expliquent pour une bonne part l'excellence des relations feutrées qu'elles entretiennent !

Fort heureusement, on vit *« sa foi »* hors des hiérarchies, dans la tolérance.

**Claude Poperen, Maurepas, Yvelines**

## TRAIT LIBRE



**ACCIDENT** Le PDG du groupe agroalimentaire Saint-Louis, Bernard Dumon, son frère Yves et Max de la Giraudière, directeur général de la Générale sucrière, ont trouvé la mort dans un accident d'avion, vendredi 20 janvier. ● LE MYSTÈRE Falcon 20 T, affrété par Saint-Louis à destination de la Roumanie, s'est écrasé au décollage de l'aéroport du Bourget (Seine-Saint-Denis). Les sept passagers et les trois membres d'équipage ont péri. ● PDG du groupe sucrier et papetier depuis 1981, Bernard Dumon était une figure estimée des milieux patronaux. Sa disparition soulève des questions sur l'avenir d'un groupe employant 27 000 personnes mais hétéroclite puisque composé de quatre entités : une participation dans Danone, une autre dans Panzanim (plats cuisinés), une branche sucrière et une part de 40 % dans le papetier franco-britannique, Arjo-Wiggins-Appleton.

# La mort de Bernard Dumon menace l'unité du groupe Saint-Louis

## La deuxième entreprise agroalimentaire française, puissante dans les secteurs du papier et du sucre, va devoir redéfinir sa stratégie. Les actionnaires, le groupe Worms et la famille Agnelli, pourraient être favorables à un éclatement

**EN 1986,** Bernard Dumon, président depuis 1981 du quatrième producteur européen de sucre, Saint-Louis Bouchon, nourrissait de grands rêves de développement. La campagne sucrière 1984-1985 a été la pire de l'histoire de l'industrie sucrière, et, de mémoire de boursier, on ne se souvient pas d'avoir vu plonger les cours du sucre aussi bas. Bernard Dumon, qui vient juste de franchir le seuil de la cinquantaine, tire les leçons du marasme qui fait encore sentir ses effets. Son groupe, qui réalise 5,3 milliards de francs de chiffre d'affaires, doit se diversifier. Une cible est identifiée : ce sera Lesieur.

L'entreprise sucrière en possède déjà 14 %. A la fin de l'année, l'opération est lancée. Une offre publique d'échange (OPE) est annoncée. Huit mois plus tard, il détient 95 % de la société convoitée et réalise l'ambition qu'il caressait : devenir un géant de l'agroalimentaire. Le nouveau groupe se hisse au deuxième rang du secteur en France, derrière BSN. Pas tranquille pour autant. Et pas pour longtemps.

A peine en place, Saint-Louis Bouchon découvre qu'un intrus s'est introduit dans la place, l'italien Ferruzzi, qui vise, lui aussi, Lesieur. Le groupe transalpin a acquis en deux mois 14 % de Saint-Louis Bouchon. Juste un an après avoir lancé son OPE sur Lesieur, Bernard Dumon trouve en la personne de Raul Gardini, le patron du groupe italien, un adversaire allié pour la circonstance au financier Jean-Marc Vernes, propriétaire de Beghin-Say. Pour contrer l'attaque, le groupe Worms, allié de M. Dumon et actionnaire de Saint-Louis à hauteur de 19 %, porte sa participation à 29 % à l'occasion d'une augmentation du capital. La bataille s'engage. Elle est rude. MM. Worms laissent monter les relances de Raul Gardini... jusqu'au moment où ils conseillent à Bernard Dumon, tout à ses ambitions et à ses rêves d'industriel, de céder à l'homme d'affaires italien.

Lesieur en sortira écartelé : Ferruzzi enlève les corps gras, devenant le leader de l'huile de table sur le marché français. Le lessivier américain Colgate-Palmolive et son homologue allemand Henkel se partagent les produits d'entretien (Mir, La Croix, Persavon). Saint-Louis n'en conserve que William Saurin et Royal Champignon dans l'agroalimentaire. C'est maigre, mais le groupe sera parvenu à empocher plus de 3 milliards de francs de ces diverses cessions. De quoi compenser l'amertume de n'avoir pu finalement consolider le succès obtenu à travers l'OPE sur Lesieur.

Bernard Dumon n'est pas homme à se terrer. L'année 1988 sera féconde en rebondissements. Puisqu'il s'est établi dans le secteur des plats cuisinés, il doit en élargir la base. Il rachète à Olida Caby trois sociétés spécialisées (Gorcy, Comalim et Paul Chacun) pour créer un véritable pôle alimentaire, Euralim. Mais surtout il se diversifie dans le secteur papetier en entrant dans la société Arjomari-Prioux à hauteur de 34 %, participation qui se transformera très vite en 40 %. Le tout dans la même année. Dans le même temps, les liens avec la compagnie Worms se sont resserrés : le partenaire est monté à 40 % dans le capital. L'alliance ne se dénouera jamais, bien que, industriel dans l'âme, Bernard Dumon aura parfois du mal à admettre la logique froide des financiers, et que des proches décèleront, de loin en loin, les marques de certains tiraillements. Le développement du groupe Saint-Louis va continuer. Dans les deux secteurs, agroalimentaire et papier. Et si le premier, fort des dividendes tirés du sucre, assure toujours la plus grande partie des résultats du groupe, Bernard Dumon pronostiquait volontiers que, à terme, le deuxième viendrait l'équilibrer.

### L'ENTRÉE DE LA FAMILLE AGNELLI

Il s'y employa : dès 1990, il fusionnait Arjomari-Prioux avec son homologue britannique Wiggins Teape Appleton pour créer le premier groupe papetier de la Communauté européenne, Arjo Wiggins Appleton (AWA). Saint-Louis en détient 40 % puis, un an plus tard, 100 % au terme d'une OPA. Mais l'opération, début 1992, passe relativement inaperçue. Car presque simultanément le groupe Saint-Louis mène une opération bien plus remarquée : son entrée au sein du groupe Perrier. Bernard Dumon avait conservé le goût de l'agroalimentaire.

La motivation venait également du groupe Worms. Pour soutenir un autre de ses alliés, le holding italien IFIL de la famille Agnelli, dont la présence toute récente au sein du capital de Perrier était contestée, le groupe financier fait racheter à Saint-Louis l'autocontrôle de la société de Vergèze. Depuis quelques mois, l'IFIL est entré dans le capital de Saint-Louis. Les deux sociétés ont d'autres point communs : elles possèdent chacune une participation dans BSN, de l'ordre de 3 %, à l'époque, pour Saint-Louis.

L'arrivée du français au côté de l'italien dans Perrier semble garantir le caractère amical de sa présence. Mais le leader mondial Nestlé associé à la banque Indosuez et, épaulé par BSN, a aussi des visées sur Perrier. L'IFIL doit se battre... et ne résistera pas à l'OPA hostile de Nestlé. La croissance de Saint-Louis dans l'agroalimentaire échoue, même si Bernard Dumon conserve sa participation dans Danone. Le dernier grand épisode du groupe Saint-Louis sous la présidence du disparu sera la fusion de la branche des plats cuisinés avec ceux de Danone pour former Panzanim.

Le groupe Saint-Louis apparaît aujourd'hui un peu hétéroclite. Une participation dans Danone, du sucre, du papier, une part de 34 % dans Panzanim... et un actionnariat mouvant. Suivant le pacte qui lie le groupe Worms et l'IFIL, ce dernier a prévu d'augmenter sa participation dans Saint-Louis, pour en acquérir le contrôle avec l'allié français.

La tragédie dont a été victime Bernard Dumon pourrait modifier cette stratégie. Le groupe Worms (dont la participation est descendue à 28 %) et l'IFIL (monté à 26 % dans le capital) pourraient décider de démanteler le groupe. L'activité sucrière est à son apogée de rentabilité, le papier haut de gamme se porte bien. La vente de Saint-Louis par appartement dégagerait de belles plus-values.

Autre hypothèse : les actionnaires peuvent aussi choisir de placer à la tête du groupe une nouvelle génération d'hommes à eux pour faire fructifier l'outil. Le groupe Saint-Louis, qui a réalisé un bénéfice net consolidé de [illegible] milliards de francs en 1993 pour 34 milliards de recettes et [illegible] personnes, a multiplié par sept son chiffre d'affaires en dix ans. Bernard Dumon en était le créateur et celui qui le maintenait soudé.

*Gilles Bridier*

## Une figure estimée des milieux patronaux

**BERNARD DUMON,** cinquante-neuf ans, était PDG du groupe Saint-Louis depuis 1981. Membre influent du patronat français, il avait bâti en une trentaine d'années, à partir d'une petite société sucrière, un empire agroalimentaire et papetier.

Né le [illegible] juillet 1935 à Paris, polytechnicien et diplômé de Stanford en Californie, il commence sa carrière dans la petite société familiale, l'Union sucrière de l'Aisne. Ce fils de famille est d'abord nommé *« directeur betterave »* et envoyé sur le terrain. *« J'étais en charge des achats... Je passais mes journées chez les betteraviers... Une rude école »*, déclarait-il au *Figaro* en 1990. Il gravit les échelons et devient directeur général entre 1971 et 1973. En 1974, il est nommé directeur général adjoint de la Générale sucrière, dont il devient administrateur général puis président en 1980. PDG de Saint-Louis l'année suivante, il va entamer une politique de large diversification de ce groupe dans l'agroalimentaire et le papier.

Tenace en affaires, aimable mais exigeant, il travaillait avec une garde rapprochée et réduite. La direction du siège de Saint-Louis ne comptait que quatre personnes autour de lui. Bernard Dumon avait aussi innové socialement dans son entreprise, en instaurant, par exemple, un système de retraite à mi-temps. Il croyait à la [illegible] y consacraient jusqu'à 5 % de leur chiffre d'affaires. Très actif dans le monde des affaires, Bernard Dumon était mal connu du grand public. Marié, père de deux fils, toujours très élégant, il était membre du très select Automobile Club de France. Ce sportif de haut niveau, toujours bronzé, se passionnait pour le ski, le bateau et le surf.

Le frère de Bernard Dumon, Yves, est lui aussi décédé dans l'accident. Agé de cinquante et un ans, polytechnicien comme son frère aîné, il a notamment été directeur à la Banexi en 1980, puis directeur général de Lesieur de 198[illegible] à 1988, avant que le groupe ne revende une partie des activités de la société. Yves Dumon a ensuite été directeur général d'Euralim (plats cuisinés) de 1988 à 1991, avant d'en devenir le [illegible] avec Danone, en avril 1994, pour la création d'une société commune, Panzanim, il était devenu l'un des dirigeants de cette nouvelle entité où Danone est majoritaire.

*Arnaud Leparmentier*

## *Un Falcon en proie aux flammes*

**Le Mystère Falcon 20 T de la compagnie Leadair affrété par le groupe agroalimentaire Saint-Louis et dans lequel se trouvaient Bernard Dumon, PDG du groupe Saint-Louis, son frère Yves et Max de la Giraudière, directeur général de la Générale sucrière, s'est écrasé vendredi 20 janvier vers 17 h 20, peu après son décollage de l'aéroport d'affaires du Bourget, en Seine-Saint-Denis. Les sept passagers, quatre Français, deux Espagnols, un Américain, et trois membres d'équipage, des Français, ont péri carbonisés.**

**L'appareil, un biréacteur construit par Dassault, venait de décoller à destination de Sibiu, en Roumanie, quand le moteur gauche a pris feu. En contact avec la tour de contrôle, le pilote a fait demi-tour et aurait tenté un atterrissage d'urgence. Mais le Falcon s'est écrasé aux abords de la piste et s'est embrasé.**

**On ignore les causes réelles de l'accident. Le procureur de la République du tribunal de Bobigny, Marc Moinard, a indiqué, qu'il se pourrait que des oiseaux – des vanneaux – soient à l'origine de l'incendie du réacteur. Une enquête est ouverte.**



## La compagnie aérienne EAS est au bord de la cessation de paiement

**RIEN NE VA PLUS** au sein de la compagnie EAS. Le divorce est consommé entre une bonne partie des salariés et le PDG, Francis Lagarde, principal actionnaire via la Financière Saint-Fiacre. Dans les hangars d'Orly, où les salariés sont en grève depuis le vendredi 13 janvier, la rumeur du dépôt de bilan fait son chemin. Le comité d'entreprise (CE), réuni exceptionnellement lundi 23 janvier, prévoit une information *« sur la déclaration de cessation de paiement entraînant la saisine du tribunal compétent »*. Un administrateur *ad hoc*, Me Pinon, a été nommé mercredi 18 pour étudier des solutions en vue d'un redressement.

Bluff de la part de leur patron pour les pousser à reprendre le travail ? Les supputations vont bon train dans le petit local syndical où se relaient les grévistes. Sur le tarmac, les avions sont cloués au sol, y compris ceux de la société TEA, filiale, elle aussi, de la Financière Saint-Fiacre. Depuis l'annonce au comité, le 12 janvier, d'un projet de plan de redressement envisageant 301 licenciements sur 551 salariés, la démobilisation est complète.

### REPOS À LA BAISSE

Mais ce qui a déclenché la grève est intervenu le vendredi 13 janvier : *« Nous avons appris à midi que le personnel de TEA avait reçu son salaire, payé avec de la trésorerie d'EAS, alors que nous attendions toujours nos fiches de paye »*, explique une hôtesse. Une information que dément Francis Lagarde. Depuis, une assemblée générale reconduit le mouvement au jour le jour en dépit du paiement récent des salaires de décembre.

Depuis deux ans, le patron d'EAS tente d'imposer de nouvelles conditions de travail aux navigants. En octobre, le conflit a viré à l'aigre avec l'arrivée de contrats de travail prévoyant des rémunérations et des temps de repos révisés fortement à la baisse.

*« J'ai vingt-quatre ans d'ancienneté*, s'insurge une hôtesse. *Je gagne 14 500 francs net, treizième mois et primes inclus. Ça fait dix ans que mon salaire ne progresse quasiment plus, et on voulait m'imposer un salaire de 9 500 francs ! » « Si les grévistes ne débloquent pas les avions de TEA et ne reprennent pas le travail, on licenciera tout le monde, purement et simplement*, assure M. Lagarde. *Le personnel navigant d'EAS est parmi le plus payé, s'il n'est pas d'accord, il peut aller voir ailleurs. (...) Il y a dans l'entreprise un certain nombre de rossignols hors d'âge qui ont des rentes de situation exceptionnelles et, au sol, des bras cassés qui ne foutent rien. »*

Beaucoup des salariés mettent en doute la capacité de la direction à gérer correctement l'entreprise. *« Tout est fait en dépit du bon sens*, s'insurge un pilote. *Nous sommes devenus locataires de nos propres avions à des prix supérieurs au marché. »* En 1991, le tribunal de commerce de Perpignan a autorisé la reprise d'Europe Aéro Service (EAS) et des sociétés en nom collectif figurant dans sa mouvance par le financier Francis Lagarde pour la somme de 90 millions de francs, avec des actifs (avions, stock et pièces de rechange, créances...) estimés à 450 millions de francs. Deux ans plus tard, un autre jugement l'autorisait à céder les créances et les avions à deux de ses filiales (la COGES et la société Alter Bail Aviation).

Aujourd'hui, Alter Bail reloue donc ses avions à EAS, qui lui devrait, selon M. Lagarde, plus de 80 millions de francs. Les loyers sont-ils prohibitifs ou l'ont-ils été ? Le conseil supérieur de l'aviation marchande soulignait en décembre qu'EAS *« semblait louer actuellement certains de ses appareils (...) à des prix très supérieurs à ceux du marché »*. Le PDG de la compagnie conteste. Selon des informations communiquées par la direction aux membres du comité d'entreprise, le coût de la location de la flotte, avec les provisions pour visite, a atteint 133,5 millions de francs pour une masse salariale (charges comprises) de 109 millions de francs pour le personnel navigant. La note paraît lourde. *« Le double du prix du marché »*, estime un spécialiste aéronautique en se rapportant à l'AVMARK, publication américaine spécialisée dans la location des avions.

En 1994, EAS devrait avoir perdu, selon les prévisions, 111 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 620 millions. Faute d'une recapitalisation conséquente, le dépôt de bilan ne fait guère de doute.

*Martine Laronche*

## La fin d'un repreneur

**FRANCIS LAGARDE,** le président de la Financière Saint-Fiacre, propriétaire d'EAS, subit le destin des repreneurs professionnels de sociétés en faillite : il est au bord du gouffre. La Financière Saint-Fiacre a affiché en 1993 une perte consolidée de 102 millions de francs, entraînant une baisse de ses capitaux propres à 17 millions de francs. L'année 1994 ne devrait guère être plus brillante. Les pertes, dues à la gestion déficitaire de son pôle aérien, rendent nécessaires la restructuration d'un groupe qui, bien que coté en Bourse, brille par son opacité. Les commissaires aux comptes ont truffé de réserves leur certification des états financiers de 1993. Les comptes du premier semestre 1994 n'ont jamais été publiés.

Pourtant, Francis Lagarde, repreneur de la société de Bourse Tuffier, associé un temps à Jean-François Hénin, président d'Altus, la sulfureuse filiale du Crédit lyonnais, avait tout pour réussir. Sa flotte d'avions a été rachetée pour une bouchée de pain lors des dépôts de bilan d'EAS et de TEA en 1992. Il a échoué à rentabiliser EAS, mais, à la différence de Bernard Tapie, il a pris la précaution de ne pas s'endetter à outrance, ce qui pourrait le sauver.

La Financière Saint-Fiacre exclut tout dépôt de bilan, mais EAS pourrait être mise en redressement judiciaire. La manœuvre permettrait d'imposer aux salariés un plan de restructuration, tout en conservant la flotte aérienne, logée dans d'autres filiales du groupe. Pour redresser la barre, Francis Lagarde devra quoi qu'il advienne céder les quelques bijoux que recèle encore la Financière Saint-Fiacre.

*Ar. L.*

■ **BANQUE DIRECTE : les instances nationales du Syndicat national de la banque et du crédit SNB-CGC ont dénoncé la signature du SNB concernant l'accord collectif sur l'organisation du travail signé à la Banque directe. Elles entendent en effet** *« obtenir un accord-cadre avec accord obligatoire au sein des entreprises et non un accord de branche sur l'aménagement du temps de travail organisant l'ensemble du secteur financier (...) Il est temps que l'AFB fasse enfin preuve de réalisme et de responsabilité en prenant l'initiative de remettre ce dossier sur rail »*, **indique le communiqué, faisant allusion à l'échec des négociations de branche le mois dernier. La direction de la Banque directe fait remarquer que l'accord reste valable puisque deux autres syndicats l'ont signé (CFDT et Force ouvrière), et que le signataire de l'accord pour le compte du SNB n'est autre que son président, Jean-Claude Cuny, parfaitement habilité à signer.**





# Revue des valeurs

Semaine du 16 au 20 janvier 1995

| PARIS | NEW YORK | LONDRES | TOKYO | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|
| ↘ CAC 40 | ↘ DOW JONES | ↘ FT 100 | ↘ NIKKEI | → DAX 30 |

## PARIS

Indice CAC 40 – 2,19 %

### Le poids de la pierre

**ENCORE UNE SEMAINE** qui ne restera pas dans les annales à la Bourse de Paris, où les suites monétaires de la crise mexicaine, la faiblesse du dollar et le poids de la pierre ont entraîné les valeurs françaises à de nouveaux « plus-bas », enfonçant la barre des 1 840 points. Ce seuil cassé, l'indice de référence pourrait baisser de 4 % environ avant de rencontrer le suivant selon les *chartists* (analystes sur graphique).

Vendredi 20 janvier, les valeurs françaises ont terminé en recul de 2,19 % par rapport au vendredi précédent, l'indice CAC s'établissant à 1 813,33 points. A deux séances de la liquidation du premier terme boursier de 1995, le CAC 40 affiche déjà un recul de plus de 7 %. Depuis le 31 décembre 1994, les valeurs françaises ont en moyenne perdu 3,61 %. Elles sont revenues, vendredi soir, à leur niveau du mois de janvier 1993.

Deux éléments majeurs, cette semaine, ont pesé sur les cours : la faiblesse du dollar et les nouvelles déconfitures dans l'immobilier, qui commencent à peser au fur et à mesure que les résultats des entreprises commencent à être publiés.

**LA CRAINTE DE PROVISIONS** Du côté des valeurs, plusieurs titres ont retenu l'attention des boursiers cette semaine. Les importantes pertes annoncées par le GAN pour 1994, en raison des déboires de sa filiale immobilière UIC, ont relancé les inquiétudes, les opérateurs craignant d'importantes provisions des compagnies d'assurances ou des banques, afin de couvrir le risque immobilier. La cotation de l'UIC a été suspendue, vendredi 20 janvier, à 153 francs, après un nouveau plongeon de 25,44 % sur son cours de la veille. Le GAN a logiquement pâti cette semaine des difficutés de sa filiale, terminant vendredi à 210 francs.

Vendredi toujours, les échanges ont encore été spectaculaires sur Suez. En effet, 1,28 million de titres représentant 0,82 % du capital ont changé de mains. Le titre a terminé la séance sur un repli de 0,78 % et 1,35 % sur la semaine. Selon certains gestionnaires, la compagnie de Suez serait à l'origine des importants achats (près de 3,5 millions de titres) constatés au cours des cinq dernières séances. Toutes les hypothèses ont été envisagées par les opérateurs : reclassement interne, intervention de non-résidents pour la constitution d'une « grosse ligne » ou ventes effectuées par des assureurs japonais pour faire face aux coûts engendrés par le séisme de Kobé. Interrogé sur ce « ramassage », samedi 21 janvier sur Radio-Classique, Gérard Worms, PDG de Suez et d'Indosuez, a déclaré que le titre Suez se caractérisait par une *« très grande liquidité, ce qui est d'ailleurs l'un de ses attraits. En temps normal, les volumes de transactions sont de plusieurs centaines de milliers de titres. Il suffit qu'une rumeur circule, ce qui a déjà été le cas cinq ou six fois. Il ne faut pas en déduire des choses majeures ».*

Enfin, l'affaire opposant d'anciens actionnaires minoritaires de la société L'Amy et la firme britannique Kitty Little Group a été renvoyée, vendredi 20 janvier, au vendredi 17 février. Le dernier renvoi datait du 16 décembre 1994 (*Le Monde* daté 18-19 décembre 1994). Une dizaine d'anciens actionnaires minoritaires du fabricant de lunettes jurassien, représentant au total 3 000 actions et environ 4 % du capital, ont déposé une plainte devant le tribunal de commerce de Lons-le-Saunier (Jura) afin d'obtenir des dommages et intérêts pour *« cause d'expropriation illicite »* lors de l'acquisition de L'Amy par Kitty Little Group, à la suite d'un coup d'accordéon sur le capital puis d'une augmentation de capital réservée.

***François Bostnavaron***

**VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)**

| | 13-1-95 | 16-1-95 | 17-1-95 | 18-1-95 | 19-1-95 |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | 2 963 693 | [illegible] | 3 590 752 | [illegible] | 3 521 379 |
| Comptant R. et oblig. | 21 392 243 | [illegible] | 33 842 444 | [illegible] | 20 052 025 |
| Actions | 91 237 | [illegible] | 103 203 | [illegible] | 179 465 |
| Total | 24 447 173 | [illegible] | 37 536 399 | [illegible] | 23 752 869 |

**INDICES**

| | 16-1-95 | 17-1-95 | 18-1-95 | 19-1-95 | 20-1-95 |
|---|---|---|---|---|---|
| (base 1 000, 31 décembre 1990) | | | | | |
| SBF 120 | 1 277,06 | [illegible] | 1 267,60 | [illegible] | 1 238,67 |
| SBF 250 | 1 237,06 | [illegible] | 1 228,34 | [illegible] | 1 202,37 |
| (base 1 000, 31 décembre 1987) | | | | | |
| CAC 40 | 1 872,81 | [illegible] | 1 860,27 | [illegible] | 1 813,33 |

**VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM**

| | Nombre de titres échangés | Valeur en KF |
|---|---|---|
| Carrefour | 411 185 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 2 182 407 | [illegible] |
| Elf Aquitaine | 2 112 710 | [illegible] |
| LVMH Moët Vuitton | 610 490 | [illegible] |
| Peugeot | 745 175 | [illegible] |
| Total | 1 672 359 | [illegible] |
| Eaux (Gle des) | 939 110 | [illegible] |
| Oréal (L') | 362 098 | [illegible] |
| Saint-Gobain | 868 121 | [illegible] |
| Lafarge Coppée | 1 204 250 | [illegible] |
| Société générale | 1 182 659 | [illegible] |
| Suez | 2 860 325 | [illegible] |
| Michelin | 1 953 100 | [illegible] |
| Air Liquide | 442 620 | [illegible] |

**LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)**

| Valeurs en hausse | % |
|---|---|
| Pechiney | [illegible] |
| Labinal | [illegible] |
| Michelin | [illegible] |
| Plastic-Omnium | [illegible] |
| De Dietrich | [illegible] |
| Fives-Lille | [illegible] |
| Poliet | [illegible] |
| Colas | [illegible] |
| Legris Industrie | [illegible] |
| Coflexip | [illegible] |
| Dev.R.N-P.Calais | [illegible] |
| Ugine S.A | [illegible] |
| Sligos | [illegible] |
| Air Liquide | [illegible] |

| Valeurs en baisse | % |
|---|---|
| GAN | [illegible] |
| Esso | [illegible] |
| Cap Gemini Sogeti | [illegible] |
| CCMX | [illegible] |
| Olipar | [illegible] |
| Thomson-CSF | [illegible] |
| Euro RSCG WW | [illegible] |
| Damart | [illegible] |
| C.F.F | [illegible] |
| Immeubl.France | [illegible] |
| Havas | [illegible] |
| Zodiac | [illegible] |
| Lebon | [illegible] |
| Credit Lyonn.CIP | [illegible] |

**LES SECTEURS D'ACTIVITÉS**

| AGROALIMENTAIRE | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 2 802 | [illegible] |
| Danone | 732 | [illegible] |
| Eridania Béghin-Say | 707 | [illegible] |
| Fromageries Bel | 4 435 | [illegible] |
| LVMH | 810 | [illegible] |
| Pernod-Ricard | 302,20 | [illegible] |
| Rémy-Cointreau | 176 | [illegible] |
| Saint-Louis | 1 358 | [illegible] |

| ASSURANCES | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF | 190 | [illegible] |
| AXA | 220 | [illegible] |
| GAN | 214 | [illegible] |
| SCOR SA | 110,50 | [illegible] |
| UAP | 190 | [illegible] |

| BÂTIMENT ET MATÉRIAUX | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 576 | [illegible] |
| Ciments français | 272 | [illegible] |
| Colas | [illegible] | [illegible] |
| Eiffage | [illegible] | [illegible] |
| Eurotunnel | 35 | [illegible] |
| GTM Entrepose | 352,60 | [illegible] |
| Imetal | 512 | [illegible] |
| Immob. Phénix | 48,30 | [illegible] |
| Jean Lefebvre | 325 | [illegible] |
| Lafarge-Coppée | 358,20 | [illegible] |
| Poliet | 376,40 | [illegible] |
| Saint-Gobain | 622 | [illegible] |
| SGE | [illegible] | [illegible] |
| Spie-Batignolles | 250,10 | [illegible] |

| CHIMIE | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Air liquide (L') | 739 | [illegible] |
| Gascogne | 501 | [illegible] |
| Michelin | 207 | [illegible] |
| Plastic Omnium | 570 | [illegible] |
| Rhône-Poulenc A | 128,30 | [illegible] |
| Roussel-Uclaf | 624 | [illegible] |
| Sanofi | 250,60 | [illegible] |
| Synthélabo | 217 | [illegible] |

| CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 685 | [illegible] |
| Chargeurs | 1 100 | [illegible] |
| Christian Dior | 401 | [illegible] |
| Clarins | 398,10 | [illegible] |
| DMC | 281 | [illegible] |
| EBF | 895 | [illegible] |
| Essilor | 753 | [illegible] |
| Gr. André | 510 | [illegible] |
| Oréal (L') | 1 080 | [illegible] |
| Moulinex | 100 | [illegible] |
| Salomon | 1 999 | [illegible] |
| SEB | 514 | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Sommer-Allibert | 1 704 | [illegible] |
| Zodiac | [illegible] | [illegible] |

| CRÉDIT ET BANQUES | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Bancaire (Cie) | 486,70 | [illegible] |
| BNP | 241,70 | [illegible] |
| CCF | 200,30 | [illegible] |
| CDE | suspendu | [illegible] |
| Cetelem | 895 | [illegible] |
| CFF | 704 | [illegible] |
| CLF | 380,00 | [illegible] |
| CPR | 332,50 | [illegible] |
| Créd.lyon. CIP | 376,10 | [illegible] |
| Crédit national | 369,90 | [illegible] |
| Société générale | 517,00 | [illegible] |
| SOVAC | 352,20 | [illegible] |
| UFB Locabail | 359,00 | [illegible] |
| UIC | – | [illegible] |
| Via Banque | 351 | [illegible] |

| DISTRIBUTION | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Bon Marché (Au) | 888 | [illegible] |
| Carrefour | 2 074 | [illegible] |
| Casino | 138 | [illegible] |
| Castorama Dubois | 693 | [illegible] |
| Comptoirs Modernes | 1 336 | [illegible] |
| Damart | 5 070 | [illegible] |
| Docks France | 655 | [illegible] |
| Galeries Lafayette | 2 150 | [illegible] |
| Guilbert | 462 | [illegible] |
| Guyenne Gascogne | 1 295 | [illegible] |
| Pinault-Print. Red. | 964 | [illegible] |
| Primagaz | 796 | [illegible] |
| Rexel | [illegible] | [illegible] |

| ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel-Alsthom | 474,90 | [illegible] |
| Alcatel-Câble | 424,80 | [illegible] |
| CS (ex. CSEE) | 325 | [illegible] |
| Intertechnique | 513 | [illegible] |
| Labinal | 774 | [illegible] |
| Legrand | 6 350 | [illegible] |
| Matra-Hachette | 113,50 | [illegible] |
| Radiotechnique | 566 | [illegible] |
| Sagem | 2 610 | [illegible] |
| Schneider | 368,30 | [illegible] |
| Thomson-CSF | [illegible] | [illegible] |

| IMMOBILIER ET FONCIER | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| GFC | [illegible] | [illegible] |
| Lucia | – | [illegible] |
| Olipar | 8,75 | [illegible] |
| Rue Impériale | [illegible] | [illegible] |
| Sefimeg | [illegible] | [illegible] |
| Silic | [illegible] | [illegible] |
| Simco | 411,00 | [illegible] |
| Sogeparc | 604 | [illegible] |
| UIF | 407 | [illegible] |

| INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Arnault et Associés | 432 | [illegible] |
| Bolloré Technol. | 460,10 | [illegible] |
| Cerus | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Gaz et Eaux | 1 757 | [illegible] |
| Lagardère | 119,30 | [illegible] |
| Marine-Wendel | 335,50 | [illegible] |
| Navigation mixte | 975,00 | [illegible] |
| Nord-Est | 135 | [illegible] |
| Origny-Desvroise | 1 300 | [illegible] |
| Paribas | [illegible] | [illegible] |
| Parfinance | [illegible] | [illegible] |
| Suez | [illegible] | [illegible] |
| Worms & Cie | [illegible] | [illegible] |

| MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| CarnaudMetalbox | 184 | [illegible] |
| Dassault Aviation | 438,90 | [illegible] |
| De Dietrich | 2 761 | [illegible] |
| Fives-Lille | 470 | [illegible] |
| Legris Industrie | 325 | [illegible] |
| Métaleurop | 73 | [illegible] |
| Pechiney CIP | 385 | [illegible] |
| Pechiney Int. | 154,60 | [illegible] |
| Peugeot SA | 720 | [illegible] |
| Strafor Facom | 600 | [illegible] |
| Valeo | 252 | [illegible] |
| Vallourec | 250,50 | [illegible] |

| MINES D'OR, DIAMANT | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 269,10 | [illegible] |
| Buffelsfontein | 36,50 | [illegible] |
| De Beers | 115,50 | [illegible] |
| Driefontein | 72,80 | [illegible] |
| Gencor Limited | 16,80 | [illegible] |
| Harmony Gold | 46,85 | [illegible] |
| Randfontein | 50,30 | [illegible] |
| Saint-Helena | 46 | [illegible] |
| Western Deep | 176 | [illegible] |

| PÉTROLE | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| BP France | 326 | [illegible] |
| Elf Aquitaine | 370,30 | [illegible] |
| Erap-Elf | 326 | [illegible] |
| Esso | 625 | [illegible] |
| Géophysique | 293,20 | [illegible] |
| Total | 301,50 | [illegible] |

| SICOMI OU EX-SICOMI | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investiss. | 839 | [illegible] |
| Genefim | 197 | [illegible] |
| Immobail | 299 | [illegible] |
| Interbail | 350 | [illegible] |
| Klépierre | 551 | [illegible] |
| Locindus | 830 | [illegible] |
| Selectibanque | 152 | [illegible] |
| Unibail | 472,20 | [illegible] |

| TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| [illegible] | 548 | [illegible] |
| [illegible] | 322 | [illegible] |
| Canal Plus | 779 | [illegible] |
| Cap Gemini Sogeti | 146 | [illegible] |
| [illegible] Comm. | 458 | [illegible] |
| [illegible] Méditerranée | 404 | [illegible] |
| Dauphin OTA | – | [illegible] |
| Eaux (Gle des) | 483,50 | [illegible] |
| [illegible] | 587 | [illegible] |
| Euro Disney | 10,05 | [illegible] |
| Filipacchi Médias | 894 | [illegible] |
| Havas | 361,80 | [illegible] |
| Lyonnaise des Eaux | 432 | [illegible] |
| OGF Omn.Gest. | 672 | [illegible] |
| Publicis | 399 | [illegible] |
| SCAC Delmas | 611 | [illegible] |
| SITA | 655 | [illegible] |
| Sligos | 380 | [illegible] |
| Sodexho | 850 | [illegible] |
| TF1 | 468 | [illegible] |

| VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ | 20-1-95 | Diff. |
|---|---|---|
| 6 % 1993-1997 | 97,08 | [illegible] |
| EDF-GDF 3 % | 6 180 | [illegible] |
| CNB 5 000 F | 101 | [illegible] |
| NB Par. 5 000 F | NC | [illegible] |
| CNB Suez 5 000 F | NC | [illegible] |
| CNI 5 000 F | 101 | [illegible] |

## TOKYO

Indice Nikkei – 2,54 %

### Inquiétude

**LA TENDANCE** était encore orientée à la baisse cette semaine à la Bourse de Tokyo, les investisseurs étrangers ayant vendu massivement les valeurs vedettes nippones. Ceux-ci, en effet, redoutent un impact négatif sur l'ensemble de l'économie japonaise du séisme qui a frappé mardi 17 janvier la région industrielle de Kobé et d'Osaka. L'indice Nikkei a perdu 490,95 points, soit un recul de 2,54 % par rapport à la semaine précédente. Vendredi 20 janvier, en clôture, l'indicateur de référence a terminé à 18 840,22 points, après six séances consécutives de baisse.

Le violent séisme qui a secoué les grandes villes industrielles a réactivé les échanges qui ont atteint un volume moyen quotidien de 348,6 millions de titres contre 225,7 millions la semaine précédente.

Les titres des compagnies d'assurances – excepté celles d'assurance-vie – et des principales sociétés ayant leur siège dans l'ouest du Japon ont chuté, mardi après le séisme ; en revanche, les entreprises de construction ont été très recherchées par les investisseurs. Les opérateurs ont également constaté un net courant vendeur sur les valeurs de l'électronique et des télécommunications.

Indices du 20 janvier : Nikkei, 18 840,22 points (contre 19 331,17) ; Topix, 1 459,40 (contre 1 511,79).

## LONDRES

Indice FT 100 – 1,75 %

### Déprimée

**LES SEMAINES** se suivent et se ressemblent pour la Bourse de Londres, toujours minée par les craintes de relèvement des taux d'intérêt alors que les menaces inflationnistes semblent se préciser au Royaume-Uni. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu cette semaine 53,3 points, soit 1,7 %, pour clôturer vendredi 20 janvier à 2 995 points.

Les perspectives d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt britanniques ont repris de la vigueur avec une série d'indices faisant pointer le risque d'une surchauffe de l'économie. La progression de 0,7 % des prix de gros et celle de 0,5 % de l'indice des prix de détail en décembre ont été, en effet, supérieures aux attentes de la City. Dans le même temps, le chômage reculait plus fort que prévu et, à 0,5 %, les ventes de détail démontraient leur robustesse.

La probabilité d'une hausse des taux américains est également devenue plus aiguë à la suite de la publication du Livre beige de la Réserve fédérale et de la progression de la production industrielle.

Le recul du Footsie a toutefois été limité par la perspective d'un regain d'activités dans les fusions-acquisitions, notamment dans les banques.

Indice FT 100 du 20 janvier : 2 995 points (contre 3 048,3).

## FRANCFORT

Indice DAX 30

### Surplace

**POUR** la troisième semaine consécutive, la Bourse de Francfort a fait du surplace au cours de la période écoulée, pour se retrouver pratiquement au même niveau que sept jours auparavant. Dans un marché mou, évoluant principalement en fonction de Wall Street, l'indice DAX des trente valeurs vedettes a clôturé vendredi 20 janvier à 2 055,58 points, contre 2 055,62 points la semaine passée et 2 053,92 points la semaine d'avant. *« Le désintérêt des investisseurs a fait replonger le marché dans ses mauvaises habitudes, à savoir une évolution latérale et un manque d'entrain »*, selon les analystes de la WestLB.

Les deux seules fortes variations des cours (+ 1,46 % lundi 16 janvier et – 1,62 % vendredi 20 janvier) ont été causées par les gains ou les pertes de Wall Street. Vendredi notamment, Francfort a chuté consécutivement au recul du marché américain la veille, qui craint un resserrement de la politique monétaire par la Réserve fédérale le 31 janvier. La Commerzbank et la WestLB espèrent toutefois un regain d'intérêt des investisseurs au cours des prochaines semaines, après la publication des résultats des entreprises pour 1994 et leurs prévisions optimistes pour les bénéfices de 1995.

Indice DAX du 20 janvier : 2 055,58 points (contre 2 055,62).

## NEW YORK

Indice Dow Jones – 1 %

### Morosité

**WALL STREET** a perdu du terrain au cours de la semaine écoulée en raison des inquiétudes suscitées par la situation au Mexique et au Canada, ainsi qu'aux nouvelles spéculations sur un resserrement du crédit. L'indice Dow Jones a terminé, vendredi 20 janvier, à 3 869,43 points, en baisse de 39,03 points – soit 1 % – par rapport à la semaine précédente. Selon les analystes, l'hostilité du Congrès à voter un plan d'aide en faveur du Mexique et les inquiétudes face à la capacité du Canada de mettre au point un plan de réduction de son déficit ont déprimé Wall Street. De plus, estiment-ils, la faiblesse du peso et du dollar canadien face à la devise américaine va augmenter le coût des exportations américaines vers ces pays. Par ailleurs, la majorité des investisseurs tablent sur une augmentation d'un demi-point du taux interbancaire par la Réserve fédérale lors de la réunion de son comité de l'open market, le 31 janvier. Un resserrement du crédit réduirait les ressources des sociétés et rendrait plus intéressants les investissements à taux fixe, ce qui aurait un effet baissier sur les titres boursiers.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché, a grimpé à 7,89 % vendredi en fin d'après-midi contre 7,79 % une semaine plus tôt.

Du côté des entreprises, les résultats de sociétés au quatrième trimestre 1994 ont été moins bons que ceux du trimestre précédent. Les titres des banques ont terminé la semaine à la baisse, en raison de résultats financiers inférieurs aux prévisions et des craintes d'un relèvement des taux d'intérêt.

Indice Dow Jones du 20 janvier : 3 869,43 points (contre 3 908,46).

**COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE**

**NEW YORK** Les valeurs du Dow Jones

| En dollars | 20/01 | 13/01 |
|---|---|---|
| Alcoa | [illegible] | 89,13 |
| Allied Signal | [illegible] | 35,50 |
| American Express | [illegible] | 30 |
| AT &T | [illegible] | 49 |
| Bethlehem | [illegible] | 18 |
| Boeing Co | [illegible] | 49,38 |
| Caterpillar Inc. | [illegible] | 57 |
| Chevron Corp. | [illegible] | 44,13 |
| Coca-Cola Co | [illegible] | 49,75 |
| Disney Corp. | [illegible] | 46,63 |
| Du Pont Nemours&Co | [illegible] | 56,13 |
| Eastman Kodak Co | [illegible] | 48,13 |
| Exxon Corp. | [illegible] | 60,88 |
| Gen. Motors Corp. | [illegible] | 42,25 |
| Gen. Electric Co | [illegible] | 52 |
| Goodyear T & Rubbe | [illegible] | 37,50 |
| IBM | [illegible] | 76,26 |
| Intl Paper | [illegible] | 79,25 |
| J.P. Morgan Co | [illegible] | 59,88 |
| Mc Donnell Douglas | [illegible] | 48 |
| Merck & Co. Inc. | [illegible] | 37,88 |
| Minnesota Mng. & Mfg | [illegible] | 52 |
| Philip Moris | [illegible] | 57,88 |
| Procter & Gamble C | [illegible] | 63,38 |
| Sears Roebuck & Co | [illegible] | 47,75 |
| Texaco | [illegible] | 60,75 |
| Union Carb. | [illegible] | 29,38 |
| Utd Technol | [illegible] | 63,88 |
| Westingh. Electric | [illegible] | 13,13 |
| Woolworth | [illegible] | 16 |

**TOKYO** Sélection de valeurs du Nikkei

| En yens | 20/1 | 13/1 |
|---|---|---|
| Akai elecr. | [illegible] | 446 |
| Bank of Tokyo | [illegible] | 1 500 |
| Bridgestone | [illegible] | 1 540 |
| Canon | [illegible] | 1 620 |
| Daiwa sec. | [illegible] | 1 400 |
| Fuji Bank | [illegible] | 2 150 |
| Hitachi Ltd | [illegible] | 957 |
| Honda | [illegible] | 1 770 |
| Japan Airlines | [illegible] | 680 |
| Kirin Brew | [illegible] | 1 120 |
| Kobe Steel | [illegible] | 299 |
| Matsushita El. | [illegible] | 1 570 |
| Mitsubishi Corp. | [illegible] | 1 240 |
| Mitsui Marine | [illegible] | 715 |
| Nikko sec | [illegible] | 1 020 |
| Nintendo | [illegible] | 5 320 |
| Nippon Steel | [illegible] | 369 |
| Nissan | [illegible] | 805 |
| Nomura sec | [illegible] | 1 910 |
| NTT | [illegible] | 864 000 |
| Pioneer | [illegible] | 2 340 |
| Sanyo | [illegible] | 561 |
| Sega Enterprises | [illegible] | 5 610 |
| Sharp | [illegible] | 1 690 |
| Sony | [illegible] | 5 390 |
| Sumitomo Bk | [illegible] | 1 800 |
| Suzuki Motors | [illegible] | 1 060 |
| Toshiba | [illegible] | 676 |
| Toyota | [illegible] | 2 070 |
| Yamaichi sec | [illegible] | 702 |

**LONDRES** Sélection de valeurs du FT 100

| En livres | 20/01 | 13/01 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | [illegible] | 5,30 |
| Barclays Bank | [illegible] | 5,87 |
| B.A.T. industries | [illegible] | 4,50 |
| British Aerospace | [illegible] | 4,42 |
| Britisch Airways | [illegible] | 3,85 |
| Britisc Gas | [illegible] | 3,10 |
| British Petroleum | [illegible] | 4,16 |
| British Telecom | [illegible] | 4,07 |
| B.T.R. | [illegible] | 3,06 |
| CadbSchwep | [illegible] | 4,15 |
| Eurotunnel | [illegible] | 3,17 |
| Glaxo | [illegible] | 6,86 |
| Grand Metropolitan3,64 | [illegible] | 3,83 |
| Guinness | [illegible] | 4,28 |
| Hanson Plc | [illegible] | 2,41 |
| Great Ic | [illegible] | NC |
| H.S.B.C. | [illegible] | 6,41 |
| Imperial Chemical | [illegible] | 7,68 |
| Lloyds Bank | [illegible] | 5,48 |
| Marks and Spencer | [illegible] | 3,91 |
| National Westminst | [illegible] | 4,81 |
| Peninsular Orienta | [illegible] | 5,85 |
| Reuters | [illegible] | 4,29 |
| Saatchi and Saatch | [illegible] | 1,03 |
| Schell Transport | [illegible] | 7,04 |
| Smithkline Beechman | [illegible] | 4,63 |
| Trate and Lyle | [illegible] | 4,29 |
| Unilever Ltd | [illegible] | 11,75 |
| Wellcome | [illegible] | 6,62 |
| Zeneca | [illegible] | 8,88 |

**FRANCFORT** Les valeurs du DAX 30

| En deutschemarks | 20/01 | 13/01 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | [illegible] | 2 395 |
| Basf AG | [illegible] | 311 |
| Bayer AG | [illegible] | 349,20 |
| Bay hyp&Wechselbk | [illegible] | 398 |
| Bayer Vereinsbanck | [illegible] | 436 |
| BMW | [illegible] | 768 |
| Commerzbank | [illegible] | 318,80 |
| Continental AG | [illegible] | 221 |
| Daimler-Benz AG | [illegible] | 749 |
| Degussa | [illegible] | 449 |
| Deutsche Babcock A | [illegible] | 199 |
| Deutsche Bank AG | [illegible] | 702 |
| Dresdner BK AG FR | [illegible] | 397 |
| Henkel VZ | [illegible] | 545 |
| Hoechst AG | [illegible] | 320,80 |
| Karstadt AG | [illegible] | 529 |
| Kaufhof Holding | [illegible] | 448 |
| Linde AG | [illegible] | 897 |
| DT. Lufthansa AG | [illegible] | 194,30 |
| Man AG | [illegible] | 407 |
| Mannesmann AG | [illegible] | 414 |
| Mettallges AG | [illegible] | 135 |
| Preussag AG | [illegible] | 443 |
| Rwe | [illegible] | 429,50 |
| Schering AG | [illegible] | 1 062 |
| Siemens AG | [illegible] | 648 |
| Thyssen | [illegible] | 289,50 |
| Veba AG | [illegible] | 516,80 |
| Viag | [illegible] | 487,50 |
| Wellag AG | [illegible] | 910 |

# Crédits, changes et grands marchés

## MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

### Vers un rapatriement des fonds japonais ?

**LA RECONSTRUCTION** des régions sinistrées de Kobé et d'Osaka exigera-t-elle le rapatriement d'une partie des fonds japonais investis à l'étranger ? C'est une des incertitudes qui pèsent sur le dollar et renforcent la crainte d'une forte remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Partant, elle affecte le sentiment du marché international des capitaux dans son ensemble. Si les rendements grimpent outre-Atlantique, il sera certainement difficile d'empêcher la contagion en Europe.

Pour ce qui est des nouvelles émissions d'emprunts internationaux, le tremblement de terre n'a eu jusqu'à présent que peu d'influence sur le calendrier. Il a été tenu, à une exception près. Un des principaux producteurs d'électricité du Japon a, en effet, différé le lancement d'une opération-dollar que devait diriger une banque américaine.

**NEC EMPRUNTE EN SUISSE**

Mais, pour le reste, les Européens ont continué de lever des fonds à Tokyo. C'est ce qu'ont fait notamment, pour des montants importants, la Banque européenne d'investissement, la Kontroll Bank - un établissement public qui sert à l'Autriche de banque du commerce extérieur - et la Banque nationale de Hongrie.

De leur côté, les Japonais ont poursuivi sans relâche leur programme d'emprunt en monnaie européenne. Une transaction était d'ailleurs particulièrement en vue, du fait de l'origine de l'emprunteur, Daikin, un des fournisseurs de l'industrie automobile qui a son siège près d'Osaka. L'affaire était placée sous la direction de la filiale allemande d'une banque japonaise, Nomura. Elle s'est très bien déroulée. Il s'agissait d'un emprunt obligataire de 50 millions de deutschemarks muni de bons de souscription d'actions.

Dans le même temps, mais sur le marché suisse et à beaucoup plus grande échelle, NEC, le géant de l'électronique, se procurait sans peine 500 millions de francs helvétiques en émettant, grâce au concours de la Société de banque suisse, des obligations convertibles en actions.

De leur côté, les emprunteurs français ont été bien représentés sur plusieurs marchés. La Société générale a levé 200 millions de deutschemarks, le Crédit local s'est procuré des dollars américains et Peugeot des francs luxembourgeois. Les banques qui ont pris ferme ces emprunts veulent placer les obligations auprès du grand public.

La prochaine grande émission internationale d'un débiteur français a toutes les chances d'intéresser les investisseurs professionnels car elle sera garantie par l'Etat, ce qui est exceptionnel aujourd'hui. La France n'emprunte plus en devises, et il faut de très bonnes raisons pour déroger à ce principe, en donnant sa garantie. Le débiteur sera la Caisse française de développement, qui empruntera pour le compte du pays, dans le cadre de sa contribution au Fonds monétaire international (FMI).

**MISE EN PLACE DIFFICILE**

Précisément, ce dont il est question, c'est de remplacer par un nouvel emprunt d'une durée de cinq ans une opération libellée en dollars, qui date de janvier 1988 – venant à échéance le 1er mars prochain – et qui avait été émise par la Caisse centrale de coopération économique par l'intermédiaire de Paribas. Exprimé en unités de compte du FMI, le tout se monte à 217 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). La valeur d'un DTS correspond à celle d'un panier où sont représentées les principales monnaies du monde.

Un appel d'offres sera lancé prochainement et les banques auront fort à faire pour y répondre car l'emprunt est assez compliqué à mettre en place. Il faut que son profil s'adapte à un montage fait il y a cinq ans et qui débouche sur les différentes monnaies entrant dans la composition du DTS.

*Christophe Vetter*

## DEVISES ET OR

### Ruée sur le mark et chute du dollar

**QUELLE SEMAINE !** Le dollar, déjà déprimé par le soutien américain au peso mexicain, a été encore davantage affaibli par la hausse irrésistible du mark, qui a bénéficié de transferts de capitaux en provenance de la zone yen, très éprouvée par le séisme de Kobé. Le billet vert a, en outre, été affecté par l'aggravation du déficit commercial des Etats-Unis, qui a augmenté de 4,3 % en novembre à 10,53 milliards de dollars, malgré une réduction de 6,9 % du déficit avec le Japon, et de 16 % avec la Chine.

La chute du dollar a été assez rapide puisqu'il est revenu de 1,5350 DM jeudi matin à 1,5075 DM, vendredi en milieu de journée, pour finir à 1,5130 DM environ, au plus bas depuis deux mois.

Une chute qui incite beaucoup d'opérateurs, notamment asiatiques, qui étaient « haussiers » sur cette devise à s'alléger. Quant au yen, l'incertitude sur l'ampleur des dégâts causés par le séisme de Kobé a incité les investisseurs étrangers à quitter cette devise.

En Italie, la désignation du nouveau président du conseil avait raffermi la lire, vis-à-vis du mark, dont le cours était revenu de 1 065 lires à 1 047 lires. Las ! L'opposition affichée par M. Berlusconi et son parti l'a immédiatement affaiblie, avec un mark en hausse à 1 056 lires.

La pression sur la peseta a un peu diminué, le cours du mark à Madrid revenant de 87,40 pesetas à 87 pesetas environ, contre 85 pesetas il y a un mois, niveau auquel un équilibre paraissait être atteint dans le domaine strictement économique et financier, après les dévaluations de l'automne 1992 et du début 1993.

Au milieu de tout cela, le franc français s'est plutôt bien comporté. Le cour du mark à Paris est certes remonté de 3,4550 francs à un peu moins de 3,4650 francs, mais, en d'autres temps, son ascension eût été bien plus rapide. En fait, en dehors de quelques déplacements de capitaux vers le mark, la spéculation n'a guère de raisons d'attaquer le franc, d'autant que l'élargissement des marges de fluctuation à 15 % rend la spéculation très aléatoire et, surtout, que la Banque de France n'a plus à intervenir pour une si faible variation, s'abstenant même de relever le taux de l'argent au jour le jour.

*F. R.*

**L'OR**

| | Cours 13-1 | Cours 20-1 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 64 550 | [illegible] |
| Or fin (en lingot) | 64 900 | [illegible] |
| Pièce française (20f) | 373 | [illegible] |
| Pièce française (10f) | 420 | [illegible] |
| Pièce suisse (20f) | 373 | 379 |
| Pièce latine (20f) | 374 | 371 |
| Pièce tunisienne (20f) | 375 | 375 |
| Souverain | 476 | [illegible] |
| Souverain Elisabeth II* | 482 | 477 |
| Demi souverain* | 312 | [illegible] |
| Pièce de 20$ | 2 600 | [illegible] |
| Pièce de 10$ | 1 320 | [illegible] |
| Pièce de 5$ | 790 | [illegible] |
| Pièce de 50 pesos | 2 420 | [illegible] |
| Pièce de 20 marks* | 460 | [illegible] |
| Pièce de 10 florins | 389 | 385 |
| Pièce de 5 roubles* | 260 | 280 |

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

**COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 16 AU 20 JANVIER**

| DEVISE | New York 13-1 | New York 6-1 | Paris 13-1 | Paris 6-1 | Zurich 13-1 | Zurich 6-1 | Francfort 13-1 | Francfort 6-1 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Livre | 1,5910 | 1,5670 | 8,3154 | [illegible] | 2,0158 | [illegible] | 2,4000 | [illegible] |
| $ E.U. | – | – | 5,2265 | 5,3090 | 1,2670 | [illegible] | 1,5085 | [illegible] |
| Franc français | 19,1333 | [illegible] | – | – | 24,2418 | 24,2795 | 28,8625 | [illegible] |
| Franc suisse | 78,9266 | [illegible] | 412,5099 | [illegible] | – | – | 179,0608 | [illegible] |
| Deutschemark | 66,2910 | [illegible] | 346,4700 | [illegible] | 83,9907 | 83,9739 | – | – |
| Franc belge | 3,2165 | [illegible] | 16,8109 | 16,2794 | 4,0753 | [illegible] | 4,8520 | 4,8515 |
| Florin | 59,1366 | [illegible] | 309,0775 | [illegible] | 74,9261 | [illegible] | 89,2076 | 89,1664 |
| Lire italienne | 0,00628 | [illegible] | 3,2809 | 3,2772 | 0,7954 | [illegible] | 0,9470 | [illegible] |

| DEVISE | Bruxelles 13-1 | Bruxelles 6-1 | Amsterdam 13-1 | Amsterdam 6-1 | Milan 13-1 | Milan 6-1 | Tokyo 13-1 | Tokyo 6-1 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Livre | 49,4642 | [illegible] | 2,6904 | [illegible] | 2534,46 | [illegible] | 157,67 | [illegible] |
| $ E.U. | 33,09 | [illegible] | 1,6910 | [illegible] | 1593,00 | [illegible] | 99,10 | [illegible] |
| Franc français | 5,9485 | [illegible] | 32,3543 | [illegible] | 304,7929 | [illegible] | 18,5610 | [illegible] |
| Franc suisse | 24,5383 | [illegible] | 1,39465 | [illegible] | 1257,3007 | [illegible] | 78,21626 | [illegible] |
| Deutschemark | 20,6899 | [illegible] | 112,09811 | [illegible] | 1056,0159 | [illegible] | 65,6940 | [illegible] |
| Franc belge | – | – | 5,4390 | [illegible] | 51,23834 | [illegible] | 3,18752 | [illegible] |
| Florin | 18,3856 | [illegible] | – | – | 942,0461 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Lire italienne | 1,9517 | [illegible] | 1,06151 | [illegible] | – | – | 0,06221 | [illegible] |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 janvier, 5,2739 francs contre 5,3632 le vendredi 13 janvier.

## MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### Tension aux Etats-Unis

**L'ÉVÉNEMENT** de la semaine a été le redémarrage des rendements à long terme aux Etats-Unis, sous l'avalanche de « bons-mauvais » chiffres, qui, en reflétant la poursuite d'une vigoureuse expansion, nourrissaient les craintes d'un regain d'inflation.

En conséquence, ces rendements – sur huit jours – sont repassés de 7,52 % à 7,66 % sur trois ans, de 7,65 % à 7,78 % sur cinq ans, de 7,69 % à 7,79 % sur dix ans et de 7,80 % à 7,87 % sur trente ans, restant, toutefois, en dessous de leur niveau d'il y a quinze jours. Leur fort recul de la semaine dernière, dû à la très légère augmentation des prix de gros et de détail en décembre, et, surtout, à la diminution des ventes au détail pendant ce même mois, s'en est trouvé presque annulé. Jeudi, Alan Blinder, vice-président de la Réserve fédérale des États-Unis, a déclaré que le produit intérieur brut (PIB) du pays aurait progressé à un rythme annuel de 5 % au quatrième trimestre 1994 (il sera connu le vendredi 27 janvier), soit une croissance deux fois plus rapide que ne le souhaite la Réserve (2,5 % par an au maximum). En fin de semaine, le maintien de la construction de logements à un niveau très élevé, malgré une baisse de 1 % en décembre et une hausse de 2 % en un an du coût du crédit au logement (de 7 % à 9 %), la progression de l'indice de confiance de l'université du Michigan, porté de 95,1 en décembre à 99,1 en janvier, et l'augmentation sensible de la composante « prix » de l'indice de la Réserve fédérale de Philadelphie, ont alarmé les milieux financiers, guère réconfortés, au surplus, par l'accès de faiblesse du dollar. Une telle faiblesse effarouche les porteurs étrangers d'obligations américaines.

Tout le problème, maintenant, est de savoir à quel moment la croissance se ralentira aux Etats-Unis. Pour Patrick Artus, chef de service à la Caisse des dépôts, elle se poursuivra en 1995, les revenus continuant d'augmenter, de même que les emplois, surtout dans les services, et les investissements qui ont encore un an de progression pour revenir au niveau de 1987-1988. M. Artus ne voit guère de signes de pression inflationniste (seulement 3,3 % d'inflation à la mi-1995 contre 2,7 % actuellement), en raison de très gros gains de productivité et de la déformation de l'économie en faveur du tertiaire.

A propos de l'inflation, le président de la Réserve fédérale, M. Greenspan, a déclaré, le 10 janvier devant une commission mixte du Congrès, que l'indice américain des prix à la consommation (CPI) surestimait de 0,5 % à 1 % par an l'ampleur de cette inflation, dont le rythme actuel de 2,7 % serait, en réalité, de 1,2 % à 2,2 % par an.

Selon un expert associé de la direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais, l'opinion de M. Greenspan, si elle se révélait fondée, aurait deux conséquences. La première serait une réduction du déficit budgétaire, puisque les retraites et les seuils d'imposition sur le revenu sont indexés [illegible] économie possible de 55 milliards de dollars en cinq ans. La deuxième concernait l'évolution des taux d'intérêt à long terme, et les anticipations des milieux financiers : les rendements exigés actuellement par les investisseurs, près de 8 % à dix et trente ans, seraient donc exagérés.

En tout cas, Newt Gingrich, le nouvel homme fort du Congrès, a demandé aux fonctionnaires responsables de l'indice, de réexaminer sa composition au plus vite.

Tout cela nous ramène à la prochaine réunion du Comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale les 31 janvier et 1er février prochains qui, selon les milieux financiers, sera l'occasion de relever de 0,50 % les taux directeurs de ladite Réserve. En tout cas, tout le monde y croit, et la déception [illegible] observé.

**RUMEUR SUR LA BUNDESBANK**

En Europe, une rumeur insistante a couru, mercredi soir et jeudi matin, selon laquelle la Bundesbank pourrait, lors de son conseil du jeudi 19 janvier, abaisser de 10 centimes son taux de pension (REPO), ramené de 4,85 % à 4,75 %. Cette éventualité paraissait bien improbable aux bons observateurs pour lesquels la Banque centrale allemande attendra la fin des négociations salariales en avril pour, le cas échéant, abaisser, éventuellement, ses taux. En attendant, elle a prorogé pour quinze jours son taux de 4,85 %. Autre rumeur, la progression de la masse monétaire M3 en Allemagne tombant en dessous de 5 % en décembre, après les 5,8 % de novembre. On pense que cette progression pourrait revenir à 5,5 %, ce qui serait déjà beau. Patrick Artus ne s'attend pas à un durcissement de la politique monétaire de la Bundesbank en 1995, ou très faible et en fin d'année, en raison de la limitation probable des taux de croissance en 1995 et du poids de la surtaxe fiscale sur la consommation.

A Paris, comme à Francfort d'ailleurs, on a noté une certaine déconnexion entre les taux américains et les taux européens, que ce soit à court ou à long terme, surtout en fin de semaine. A court terme, le rendement de l'échéance mars du Pibor 3 mois sur le Matif, qui s'était tendu à la fin de l'année pour atteindre 6,95 %, est revenu graduellement à 6,20 %. A long terme, le cours du contrat dix ans sur mars, après un fléchissement initial, s'est raffermi à 110,80, après une pointe au-dessous de 111, le rendement de l'OAT dix ans au comptant s'établissant à 8,15 % contre 8,17 % huit jours auparavant, l'écart avec le Bund allemand dix ans se maintenant à 0,65 % environ.

On a noté des achats de non-résidents après l'annonce de la candidature de M. Balladur à la présidence de la République, qui aurait rassuré certains fonds d'investissements américains.

Sur le marché obligataire, une seule émission, celle de la Caisse nationale des autoroutes, qui a levé assez aisément 1,5 milliard de francs à dix ans et 8,25 % nominal, avec un écart de 0,08 % au-dessus de l'OAT.

*François Renard*

**MATIF**

| Echéances | Volume | Dernier prix | Plus haut | Plus bas | Cours de compens. |
|---|---|---|---|---|---|
| NOTIONNEL 10 % | | | | | |
| Mars 95 | 104969 | [illegible] | 111,04 | [illegible] | 110,90 |
| Juin 95 | 368 | [illegible] | 110,16 | [illegible] | 110,10 |
| Sept. 95 | 17 | [illegible] | 109,24 | [illegible] | 109,46 |
| Déc. 95 | – | [illegible] | – | [illegible] | – |
| PIBOR 3 MOIS | | | | | |
| Mars 95 | 20393 | [illegible] | 93,81 | [illegible] | 93,80 |
| Juin 95 | 15779 | 93,33 | 93,34 | [illegible] | 93,33 |
| Sept. 95 | 6554 | [illegible] | 93 | [illegible] | 92,98 |
| Déc. 95 | 2513 | 92,68 | 92,69 | [illegible] | 92,68 |
| ÉCU LONG TERME | | | | | |
| Mars 95 | 2033 | [illegible] | 80,96 | [illegible] | 80,92 |
| Juin 95 | – | [illegible] | – | [illegible] | 80,66 |

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Le café dans l'expectative

**L'INCERTITUDE RÈGNE** dans le petit monde du café. A New York, depuis le début de l'année, les cours oscillent, désorientés. Vont-ils finir par repartir à la hausse ? Ou sont-ils condamnés à s'effriter, comme ils ne cessent de le faire depuis septembre 1994, après avoir atteint ce mois-là leur plus haut niveau depuis plus de huit années ? La semaine qui vient de s'écouler aurait dû apporter, sinon une clarification, du moins un début de réponse. En réalité, l'attentisme aura prévalu une nouvelle fois. Les cours ont certes augmenté en début de semaine mais ce n'était que pour mieux fléchir les jours suivants.

La réunion de l'Organisation internationale du café (OIC), qui s'est tenue à Londres tout au long de la semaine, n'était pas de nature à bouleverser le cours des événements. Depuis 1989 et l'abandon de son système de quotas à l'exportation par l'OIC, l'Organisation ne joue plus aucun rôle actif sur le marché. Sa seule justification serait de fournir des statistiques fiables sur le marché du café. Pour l'heure, elle en est bien incapable.

Il n'en va pas de même de l'Association des pays producteurs de café (APPC), qui tenait également congrès à Londres en milieu de semaine. Réunissant les pays d'Amérique centrale, le Brésil et l'essentiel des producteurs africains, l'APPC a, en quelque sorte, pris la relève de l'OIC dans son rôle de stabilisateur des prix. Elle s'est d'ailleurs bien acquittée de sa tâche puisque le plan de rétention mis en place de la fin de 1993 au début de l'été 1994 a entraîné une remontée des cours inespérée. Même si le gel de certaines des plantations brésiliennes est pour beaucoup dans cette *« divine surprise »*, l'APPC est loin d'avoir démérité.

A l'heure où les cours – deux fois plus élevés que fin 1993 et donc toujours rémunérateurs – glissent semaine après semaine, fallait-il lancer un nouveau plan de rétention des exportations ? Les pays d'Amérique centrale et la Colombie, deuxième exportateur mondial, le croient. Depuis le 1er janvier, ils se sont engagés à réduire leurs exportations de 20 %. Le Brésil, le numéro un mondial, allait-il suivre l'exemple alors que sa récolte 1993-1994, actuellement en cours de commercialisation, est très abondante ? A la réunion de l'APPC, les représentants du Brésil ont répondu par l'affirmative. Leur pays prévoit de réduire de 500 000 sacs (de 60 kilos chacun) ses exportations au cours de la première quinzaine de février puis, si nécessaire, de 500 000 sacs supplémentaires.

**LE BILAN DE LA GELÉE**

Certes, les producteurs asiatiques ne sont pas partie prenante à l'accord. Il n'appartiennent pas à l'APPC. Et les Africains n'ont pas davantage suivi le mouvement, arguant du fait que, à l'inverse de l'arabica, les cours du café robusta, dont ils sont les plus importants producteurs, manifestent une fermeté remarquable sur le marché. *« L'absence de tension sur le robusta [...] ne justifie pas pour l'instant le recours* [à la rétention] », a rappelé le ministre ivoirien des matières premières, Guy-Alain Gauze, de passage à Paris au cours de la semaine.

Mais ce manque de solidarité n'explique en rien le manque de réaction du marché au lendemain de l'annonce brésilienne. L'explication est ailleurs. D'abord, dans le fait qu'il ne s'agit de la part des représentant brésiliens que d'un engagement moral qui, pour être effectif, devra recevoir le feu vert des autorités.

Surtout, rien ne justifie que les acheteurs de café cèdent à la panique. Que l'on parle des torréfacteurs ou de la grande distribution (en France, elle commercialise huit paquets de café sur dix), tous disposent de stocks importants. Or, avec la fin de l'hiver, traditionnellement, la consommation commence à diminuer. Qui plus est, les amateurs de café n'ont, semble-t-il, pas encore digéré la hausse des prix de détail l'an passé. Que ce soit en France, en Italie ou en Allemagne. Bien qu'elle soit difficile à chiffrer, les spécialistes évaluent à 2 % pour 1995 la baisse de consommation.

C'est à la fin du printemps et au début de l'été que la situation risque de se corser sur le marché. Car, à cette époque, sera connue avec précision la récolte 1995-1996 du Brésil. Qu'elle ne dépasse pas 15 millions de sacs – fourchette basse – et, à coup sûr, dans la crainte d'une pénurie, les cours repartiront en flèche. Qu'elle frise au contraire les 17 millions et ils sont condamnés à stagner, voire à chuter. Pour l'heure, le département américain de l'agriculture (USDA) n'a pas tranché. Dans sa dernière estimation, le 11 décembre, il a avancé que la récolte brésilienne serait comprise entre 15,7 millions et 17,7 millions de sacs, contre 26 millions en 1993-1994. La fourchette est suffisamment étendue pour laisser aux spéculateurs une large marge de manœuvre.

*Jean-Pierre Tuquoi*

**LES MATIÈRES PREMIÈRES**
Variations hebdomadaires

| INDICES | 20/1 | 13/1 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 186 | 186,53 |
| Dow-Jones à terme | 254,38 | [illegible] |
| MÉTAUX (Londres) | | |
| Cuivre comptant | – | 3 065 |
| Cuivre à 3 mois | – | [illegible] |
| Aluminium comptant | – | [illegible] |
| Aluminium à 3 mois | – | [illegible] |
| Plomb | – | [illegible] |
| Plomb à 3 mois | – | [illegible] |
| Etain | – | 8 560 |
| Etain à 3 mois | – | [illegible] |
| Zinc | – | [illegible] |
| Zinc à 3 mois | – | [illegible] |
| Nickel | – | 9 920 |

| MÉTAUX PRÉCIEUX (New York) | | |
|---|---|---|
| Argent | 4,89 | [illegible] |
| Platine | 405,50 | 408,30 |
| Palladium | 158,50 | [illegible] |
| GRAINES ET DENRÉES | | |
| Blé (Chicago) | 1,19 | 1,20 |
| Maïs (Chicago) | 2,33 | 2,34 |
| Graine soja (Chicago) | 5,51 | [illegible] |
| Tourt. soja (Chicago) | 157,90 | 159,30 |
| P. de terre (Londres) | – | [illegible] |
| SOFTS | | |
| Cacao (New York) | 1 408 | [illegible] |
| Café (Londres) | 2 865 | [illegible] |
| Sucre blanc (Paris) | 1 745,99 | [illegible] |

**LE PÉTROLE**

| | cours 20-1 | [illegible] |
|---|---|---|
| WTI (New York) | 16,38 | [illegible] |
| Brent (Londres) | 16,82 | [illegible] |
| Crude Oil (New York) | 18,40 | [illegible] |

# Temps doux et pluvieux

**LE MATIN**, de la Bretagne aux Pays de la Loire, jusqu'à l'Ile-de-France et aux régions Nord-Ouest, les nuages seront abondants, et les pluies de la nuit s'évacueront vers l'est. Le vent de sud-ouest faiblira sur les côtes bretonnes, ne soufflant qu'à 70 km/h en rafales. Il soufflera encore fort dans le Pas-de-Calais, jusqu'à 90 km/h près des côtes.

Du Poitou-Charentes au Nord-Aquitaine, jusqu'au Massif Central et au Nord-Est, le ciel sera couvert avec de la pluie modérée. Il neigera sur les Alpes du Nord au-dessus de 1 500 mètres. Sur le Sud-Aquitaine et Midi-Pyrénées, les nuages seront nombreux avec quelques pluies faibles. Sur le pourtour méditerranéen, le temps sera très nuageux, mais, sur la côte d'Azur et en Corse, le ciel sera plus lumineux avec des nuages élevés. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort en début de matinée sur les régions Nord-Est.

L'après-midi, de la Bretagne au Poitou-Charentes jusqu'au Limousin, il pleuvra à nouveau, et des pluies seront assez fortes au nord. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 120 km/h en rafales des côtes de l'Aquitaine jusqu'au Sud-Bretagne. Dans l'intérieur, il atteindra 90 km/h en rafales. De la Normandie à l'Ile-de-France jusqu'au Nord, le ciel sera très nuageux, et quelques pluies faibles gagneront le Centre et la Normandie en cours d'après-midi. Du Massif Central au Nord-Est, il pleuvra faiblement avec un peu de neige sur les Alpes du Nord.

Du Sud-Aquitaine aux régions méditerranéennes, les nuages resteront abondants, mais il ne pleuvra pas. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, les passages nuageux seront plus nombreux. En fin de journée, au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon, les pluies seront généralisées et modérées en général. Les chutes de neige persisteront sur les Alpes du Nord.

Les températures minimales iront de 4 à 7 degrés en général, jusqu'à 10 degrés près des côtes.

L'après-midi, le thermomètre marquera 12 à 14 degrés sur les régions Ouest, 10 à 12 degrés à l'Est, jusqu'à 15 degrés au Sud-Est.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France)*

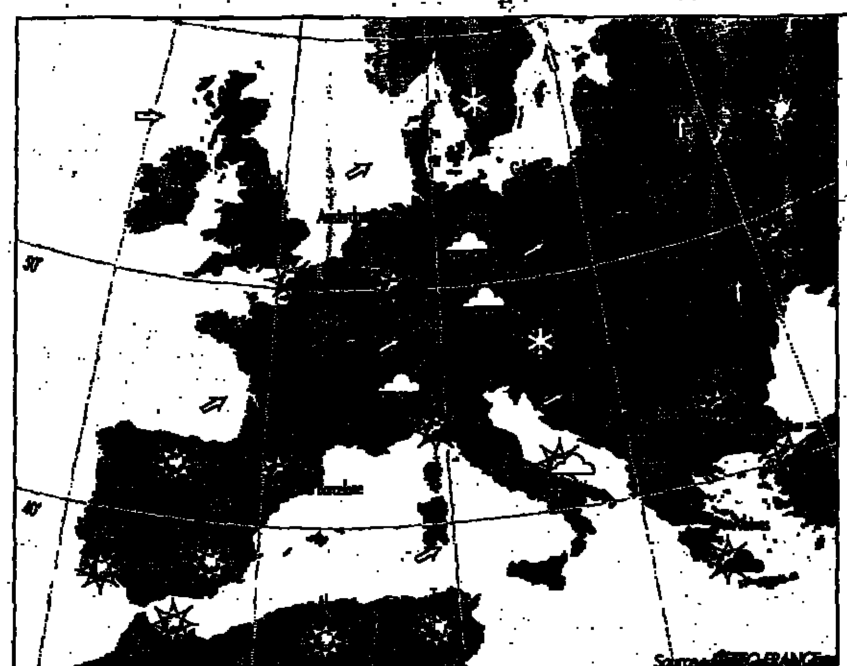


Prévisions pour le 22 janvier à 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 23 janvier :





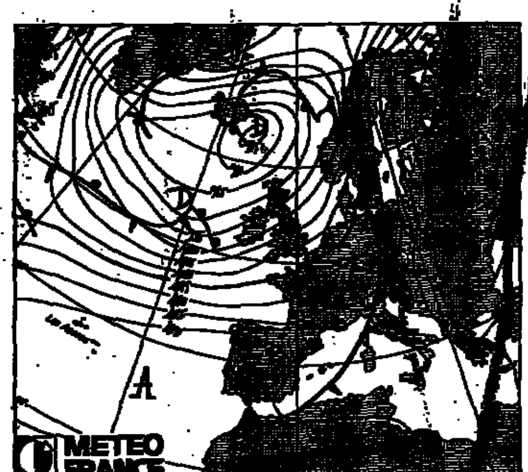

TEMPÉRATURES du 21 janvier 1995 maxima/minima

**FRANCE**

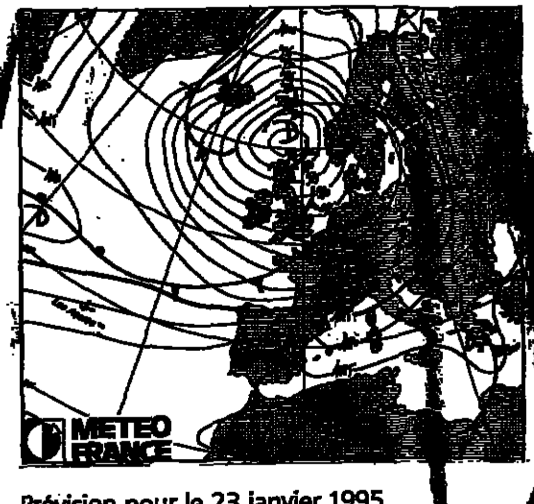
| Ville | Max/min |
|---|---|
| AJACCIO | 15/7 |
| BIARRITZ | 12/5 |
| BORDEAUX | 10/5 |
| BOURGES | 10/3 |
| BREST | 9/4 |
| CAEN | 10/2 |
| CHERBOURG | 10/5 |
| CLERMONT-F. | 9/4 |
| DIJON | 8/3 |
| FORT-DE-FR. | 31/22 |
| GRENOBLE | 12/1 |
| LILLE | 10/3 |
| LIMOGES | 7/3 |
| LYON, BRON | 10/2 |
| MARSEILLE | 12/2 |
| NANCY | 9/4 |
| NANTES | 11/5 |
| NICE | 10/7 |
| PARIS | 10/3 |
| PAU | 11/6 |
| PERPIGNAN | 13/0 |
| POINTE-A-PIT. | 31/22 |
| RENNES | 9/5 |
| ST-D.-RÉUNION | 30/25 |
| ST-ETIENNE | 10/3 |
| STRASBOURG | 8/2 |
| TOULOUSE | 8/0 |
| TOURS | 11/4 |

**ÉTRANGER**

| Ville | Max/min |
|---|---|
| ALGER | 18/9 |
| AMSTERDAM | 9/4 |
| ATHÈNES | 12/9 |
| BANGKOK | 34/23 |
| BARCELONE | 16/5 |
| BELGRADE | -2/-5 |
| BERLIN | 1/0 |
| BOMBAY | 31/16 |
| BRASILIA | 27/16 |
| BRUXELLES | 10/5 |
| BUCAREST | -4/-7 |
| BUENOS AI. | 31/17 |
| CARACAS | 30/24 |
| CHICAGO | 2/-3 |
| COPENHAGUE | 2/1 |
| DAKAR | 25/18 |
| DJAKARTA | 29/23 |
| DUBAI | 25/15 |
| DUBLIN | 5/1 |
| FRANCFORT | 6/-1 |
| GENÈVE | 7/0 |
| HANOI | 26/19 |
| ISTANBUL | 5/2 |
| JÉRUSALEM | 9/2 |
| KIEV | -8/-17 |
| KINSHASA | 33/23 |
| LE CAIRE | 18/7 |
| LIMA | 28/21 |
| LISBONNE | 14/6 |
| LONDRES | 10/3 |
| LOS ANGELES | 16/9 |
| LUXEMBOURG | 6/3 |
| MADRID | 11/-1 |
| MARRAKECH | 21/8 |
| MEXICO | 24/9 |
| MILAN | 3/0 |
| MONTRÉAL | 3/1 |
| MOSCOU | -9/-17 |
| MUNICH | 4/1 |
| NAIROBI | 27/9 |
| NEW DELHI | 19/9 |
| NEW YORK | 11/4 |
| PÉKIN | 2/-7 |
| PRAGUE | -2/-4 |
| PRETORIA | 25/17 |
| RIO DE JAN. | 34/25 |
| ROME | 15/5 |
| SAN FRANC. | 11/6 |
| SANTIAGO | 30/15 |
| ST-PETERSB. | -7/-10 |
| STOCKHOLM | 1/0 |
| SYDNEY | 24/20 |
| TOKYO | 11/3 |
| TUNIS | 18/10 |
| VARSOVIE | -6/-10 |
| VIENNE | -3/-4 |



Situation le 21 janvier 1995



Prévision pour le 23 janvier 1995

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Les enfants de la France

**LA PRESSE PARISIENNE**, dans son format réduit, n'a pas fait longuement ni largement écho aux paroles prononcées à Rennes et à Nantes les 14 et 15 janvier par M. Teitgen et par le général de Gaulle. C'est regrettable. Ces deux discours se complètent et tracent les grandes lignes d'une doctrine de la réconciliation nationale.

Le chef du gouvernement, avant de décorer la ville de Nantes de la croix de la Libération, s'est adressé familièrement, selon sa coutume, à la foule qui l'entourait. (...) *« La France*, a-t-il dit, *a besoin pour sa victoire et ensuite pour son avenir de tous ses enfants... Elle veut que tous aient leur place autour d'elle, au foyer de la patrie. »*

Le ministre de l'information a pris, lui, si nous osons dire, le problème par l'autre bout. Il a défendu l'oeuvre du nouveau régime et décrit l'effort accompli avec succès, malgré les circonstances défavorables, pour rendre à la France sa grandeur. Il a montré alors l'inutilité des critiques démoralisantes et des dénigrements mesquins. Il a fait appel au loyalisme de ses auditeurs et plus spécialement à celui des journalistes.

Ainsi se trouvait précisée la double condition de l'unité française. Le gouvernement a le devoir, du fait même qu'il est le gouvernement, d'être accueillant à tous. (...) En revanche, le gouvernement a le droit, lorsqu'il accomplit honnêtement sa tâche et bien davantage encore lorsqu'il l'accomplit avec éclat, d'exiger de tous un minimum de compréhension et de discipline.

C'est le devoir de tous les gouvernés, même de ceux qui constituent l'opposition, que M. Teitgen rappelait à ses auditeurs. Il ne suffit pas pour que tous les Français travaillent fraternellement sur le même chantier, que la porte en reste largement ouverte. Il faut encore que ceux qui, jusqu'ici, sont restés inactifs acceptent de franchir le seuil.

*(23 janvier 1945.)*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6481

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | |
| IV | | | | ■ | | | | | |
| V | | | ■ | | | | | | |
| VI | | | | | ■ | | | | ■ |
| VII | | | | | | ■ | | ■ | |
| VIII | | ■ | | | | | ■ | | |
| IX | | | | | | | | | |
| X | | | | ■ | | | | | |
| XI | | | ■ | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Groupe où l'on trouve des cancres et des dormeurs. – II. Peut se produire en un moment. – III. Quand elle est grosse, ne sort pas de l'ordinaire. – IV. Cri dans une cirque. Ignorer ce qu'on va gagner. – V. Dans une série de sept. N'est qu'un demi-succès. – VI. Fournit des noix. Une balle intouchable. – VII. Un coup dans l'eau. – VIII. Pris par le sauteur. Adverbe. – IX. Qui ne manque pas de motifs. – X. Pour trouver sa trace, il faut remonter au déluge. Dans un marais salant. – XI. Tonalité pour une messe. Présentera sur un plateau.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être recherchées pour faire des brochettes. – 2. Fera aussi bien. Fait la belote avec sa dame. – 3. Une belle veine. N'est pas de l'essence ordinaire. – 4. Un beau parleur. Sorti de l'enveloppe. – 5. Compagnons de tondus. A du relief. – 6. Invite à la discrétion. Où il n'y a rien à enlever. – 7. Supporte un système de forage. N'admet pas. – 8. Adjectif qu'on n'utilise pas pour la première fois. Agir par déduction. – 9. Mesure pour le charme. Parlera sur un autre ton.

SOLUTION DU N° 6480

HORIZONTALEMENT

I. Cabriolet. – II. Oreilles. – III. Singleton. – IV. Tana. Otto. – V. Une. Arrêt. – VI. Mi. Créera. – VII. Is. Rassis. – VIII. Emue. – IX. Ré. Minime. – X. Relevés. – XI. Stase.

VERTICALEMENT

1. Costumières. – 2. Arianisme. – 3. Benne. Râ. – 4. Riga. Crèmes. – 5. III. Ara. Île. – 6. Oléorésine. – 7. Lettres. Ive. Ne. – 8. Esotérisme. – 9. Notas. Est.

*Guy Brouty*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FINLANDE.** La Russie et la Finlande ont signé, le 18 janvier, un accord pour l'ouverture d'une ligne aérienne reliant Villmanstrand, petite ville située près de la frontière russe, et Saint-Pétersbourg. – *(AFP.)*

■ **LONDRES.** American Airlines a annoncé, mardi 17 janvier, qu'elle n'assurait plus la liaison Londres-Philadelphie, qu'elle doublait ses vols à destination de Boston et qu'elle augmentait ses vols quotidiens entre New York et Londres, dont le nombre passe de cinq à sept. – *(AP.)*

■ **NIGER ET BÉNIN.** Satom, filiale de la Sogea, a signé deux contrats de travaux routiers, l'un avec le Niger pour la construction d'une route de 87 kilomètres entre Tillabéry et Ayorou, l'autre avec le Bénin pour la réfection des axes interurbains d'accès à Cotonou. – *(AFP.)*

■ **MOSCOU.** Pour la deuxième fois en un mois, le prix du ticket de métro va augmenter à Moscou, passant de 400 roubles (environ 0,53 F) à 600. Le 20 décembre 1994, il était passé de 250 à 400 roubles. – *(AFP.)*

■ **TÉHÉRAN.** Un hôtel cinq étoiles va voir le jour à Téhéran. La construction, qui commencera en mars et durera deux ans, sera effectuée par une compagnie suédoise. – *(AFP.)*

■ **ROISSY.** Le terminal 2 B de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, qui souffrait, comme le terminal 2 A (*Le Monde* du 19 janvier), de la grève observée depuis le 28 décembre par le personnel d'entretien de la Comatec, a été nettoyé par des non-grévistes dans la nuit du 18 au 19 janvier. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Par rapport à 1993, la compagnie Sealink, qui assure les liaisons transmanche, a enregistré, en 1994, des hausses de son trafic de 12 % pour les passagers, 14 % pour les véhicules de tourisme, 12 % pour les autocars et 13 % pour les camions. – *(AFP.)*

■ **NIGER.** Furieux d'attendre depuis deux semaines un vol pour Londres ou Djeddah (Arabie saoudite), des voyageurs ont pris d'assaut, le 17 janvier, le siège de la compagnie Nigeria Airways à l'aéroport de Lagos. – *(AFP.)*

## PARIS EN VISITE

**Dimanche 22 janvier**

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (37 F), 10 h 15, place Colette, devant la porte de l'administration (Monuments historiques).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, à l'intérieur près de la caisse (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE MARAIS SAINT-PAUL** : histoire de la communauté juive parisienne dans l'un de ses quartiers (37 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Monuments historiques).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL**, foyer du jansénisme (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Didier Bouchard).

■ **L'APPARTEMENT ET LE JARDIN DE CLÉMENCEAU** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Franklin (Approche de l'art).

■ **LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL**, décor du XIXe siècle (60 F), 15 heures, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'État (Artange).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Elisabeth Romann).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

**Lundi 23 janvier**

■ **MUSÉE GUIMET** (50 F, ou 80 F les deux visites + prix d'entrée) : Exposition « La Chine des origines », hommage à Lionel Jacob, 10 h 30 ; La civilisation chinoise dans les collections permanentes, 14 h 30 (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + 12 F), 14 h 30, 12, rue Daru (Christine Merle).

■ **LES ÉGOUTS DE PARIS** (45 F + 5 F), 14 h 30, angle de la rue Cognacq-Jay et de l'avenue Bosquet (S. Rojon-Kern).

■ **L'HÔTEL CAIL**, actuelle mairie du 8e arrondissement, et l'église Saint-Augustin (37 F), 14 h 30, 56, boulevard Malesherbes (Monuments historiques).

■ **LES MERVEILLES DU 5e ARRONDISSEMENT** en suivant le mur de Philippe-Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

■ **NOTRE-DAME-DE PARIS** et le quartier du cloître (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Découvrir Paris).

■ **DU PONT-NEUF** à l'enceinte de Philippe-Auguste (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Neuf, côté Samaritaine (Paris autrefois).

■ **LE COMPAGNONNAGE** dans le quartier Saint-Sulpice et la foire Saint-Germain (40 F), 15 heures, sortie du métro Mabillon (Approche de l'art).



## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Abonnements Minitel : | 3615 LE MONDE accès ABO |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : | (1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min) |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général* : Jean-Marie Colombani
*Directeur général* : Gérard Morax
*Membres du comité de direction* : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Élysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

## ABONNEMENTS

| TARIF | FRANCE | SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS | Autres pays : Voie normale y compris CEE avion |
|---|---|---|---|
| 3 Mois | 536 F | 572 F | 790 F |
| 6 Mois | 1 038 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 AN | 1 890 F | 2 086 F | 2 960 F |

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER ENVOYÉ PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : Prénom :
Adresse :
Localité :
Code postal : Pays : 501MQ001

**DÉFILÉS** Les collections de haute couture de l'été 1995 sont présentées à Paris, du 21 au 26 janvier. Les palaces parisiens, ainsi que le Carrousel du Louvre, deviennent le théâtre d'un rituel prestigieux organisé chaque année, en janvier et en juillet. Au programme, vingt et un défilés, dont dix-sept organisés par des maisons de couture parisiennes ● LA HAUTE COUTURE suscite auprès des médias et des créateurs internationaux un intérêt croissant, inversement proportionnel au nombre de ses clientes, rebutées par les prix et tentées par le prêt-à-porter de luxe ● LE RETOUR d'une sophistication dans la mode et la reprise américaine contribuent à redonner à cet univers un nouvel élan, malgré un appauvrissement du métier condamné à se défendre avec d'autres armes que les siennes : l'urgence de la nouveauté, le culte de l'instant.

# La haute couture prise au piège de la mode

## Les collections d'été des grands couturiers provoquent un grand engouement médiatique. Mais la profession doit faire face aux exigences de la rentabilité économique, de la concurrence du prêt-à-porter... et de la chirurgie esthétique

**ON N'Y NAGE PLUS** mais on y défile. On n'y mange plus, mais on y coud. A l'occasion des défilés de haute couture, la piscine de l'hôtel Ritz se transforme en podium, et l'Espadon, l'ancien restaurant du palace, en atelier de couture. Arrivé de Milan, Gianni Versace règle, avec son équipe de vingt personnes, les derniers préparatifs de son défilé hautement médiatique.

Au programme, les plus célèbres des top-models, comme Nadja Auerman, l'interminable ange blond que tous s'arrachent (une quarantaine de couvertures de magazine en moins d'un an, de l'Australie à la Pologne.. ), Karen Mulder, Claudia Schiffer, Amber Valletta. Seules quelques-unes manquent à l'appel, comme Linda Evangelista, qui tourne un spot publicitaire pour une grande marque américaine de cosmétiques, Naomi Campbell, qui assure la promotion d'un film en Floride, ou encore Christy Turlington, Helena Christensen ou Kate Moss.

Le triangle d'or parisien, où sont situées les maisons Balmain, Givenchy, Laroche, Yves Saint Laurent, Jean-Louis Scherrer, Nina Ricci, Lapidus, Torrente, vit dans la frénésie. Les attachés de presse croulent sous les demandes des journalistes qui sacrifient à la dernière tendance à la mode : le défilé vu en coulisses. Hier on voulait voir les modèles en avant-première ; aujourd'hui, on exige de l'action.

L'intérêt médiatique que suscite la haute couture va croissant, d'autant qu'il est porté, cette année, par les derniers exercices de style des créateurs européens, remettant à l'honneur talons hauts et petite robe noire rétro après trois ans de misérabilisme. La saison de l'été 1995 est donc particulièrement convoitée par les acheteurs (deux cents environ), et par l'Amérique, qui concentre l'essentiel des clientes.

### « LA REPRISE EST LÀ »

*« La reprise est là. Et les femmes riches ont toujours besoin de nouvelles robes »*, affirme Godfrey Deeny, chef du bureau parisien de *Women's Wear Daily*, et du *Women's Wear*, quotidien et mensuel spécialisés et tirés respectivement chacun à 70 000 et 400 000 exemplaires.

Paris est la seule capitale du monde a accueillir vingt-deux défilés de haute couture, dont dix-huit présentés par des maisons françaises. On note, cette saison, deux absents : Philippe Venet, qui a vendu sa griffe, et Pierre Cardin, qui préfère partir à la conquête de nouveaux marchés, comme la Birmanie, et même l'Albanie. Fort de huit cent quarante contrats de licences dans le monde, il fait cavalier seul, en annonçant un défilé confidentiel en février prochain.

Pourtant, l'affluence est là : mille journalistes et photographes en provenance de trente-neuf pays. Ils seront deux fois plus nombreux pour les défilés de prêt-à-porter, organisés, en mars et en octobre, au Carrousel du Louvre. Mais, comme l'explique Emmanuel Ungaro, soixante-deux ans, qui fête en 1995 les trente ans de sa maison : *« La haute couture est un rituel, comme l'opéra. Elle fait partie des grandes messes de la beauté, du luxe, du raffinement. Il y a des règles, mais pas de loi... »*

Aux antipodes d'Ungaro, se définissant lui-même comme *« un baroque attardé »*, Michel Klein, trente-sept ans – qui présente sa troisième collection de haute couture pour Guy Laroche –, défend ce même idéal, mais pour d'autres raisons : *« Le prêt-à-porter s'adresse à des groupes de femmes déjà définis par le marché. Aujourd'hui, par manque de confiance en elles, elles s'habillent toutes de la même façon, veulent toutes se ressembler. La haute couture est peut-être l'un des derniers métiers où l'on prend autant en considération l'individu. »*

Les clientes pourtant se font plus rares. Elles étaient 17 000 en 1947, 3 000 dans les années 70, et 1 500 dans les années 80. Un chiffre qui ne cesse de fondre, et pour cause : le prix d'un tailleur de haute couture s'élève entre 60 000 F et 120 000 F, soit trois allers-retours Paris-New York en Concorde, tarif qu'exigent en général les mannequins les plus cotés. Mais la flambée des prix n'explique pas tout. D'autres éléments donnent la mesure d'une évolution qui n'est pas tant liée à l'argent qu'aux rapports avec le temps, et l'image d'une beauté soumise à l'état d'urgence.

### CULTE DE LA JEUNESSE

Le culte de la jeunesse a remplacé celui de l'élégance. Pour la première fois en France, une clinique spécialisée s'offre ces jours-ci un spot publicitaire à la télévision. Le couturier est aujourd'hui concurrencé sur son propre terrain par le chirurgien esthétique, dont on exige désormais qu'il affine le corps, rajeunisse la silhouette, selon des critères hier encore liés au sur-mesure. *« Il y a une démédicalisation de l'acte au profit d'un phénomène de mode. »* : selon Julien Glicenstein, président de la Société française de chirurgie plastique, 100 000 interventions seraient pratiquées chaque année en France.

Désormais, les techniques nouvelles, fils d'or, ou bandelettes de plastique sous la peau, pour éviter les cassures et les plis du visage, sont proposées, et copiées aussi vite que des modèles. La salle d'attente a remplacé le salon d'essayage. Deux liftings pour le prix d'une robe de cocktail. Qui dit mieux ? On est loin du temps où la couture, faite pour cacher les défauts des femmes, libérait leur naturelle excentricité. Le désir est devenu une image griffée, siglée, un mieux-disant visuel.

Les « grands » de ce métier ont toujours su prendre des distances avec la mode : Chanel, Vionnet, Balenciaga, Saint Laurent. Aujourd'hui, l'expérience est sacrifiée à la notion de séduction immédiate. C'est en revendiquant la jeunesse que la haute couture a vieilli, condamnée, chaque saison, à fouiller dans les greniers pour y trouver des thèmes nouveaux, là où, hier, elle se contentait de répondre à un besoin : embellir les femmes.

L'image toutefois reste intacte. Jusque dans les écoles spécialisées, comme Esmod, un peu méprisée par l'élite de la profession, car plus connue pour alimenter les bureaux de styles de la confection. Pourtant, depuis trois ans, on y dispense à Paris une formation « haute couture ». Sur les quatre-vingt-dix élèves de modélisme, la majorité sont étrangers, avec une forte proportion de Coréens, de Japonais, et même quelques Chinois, auxquels des cours sont désormais dispensés en mandarin. Hongkong n'est-elle pas l'une des dernières villes du monde où les femmes s'habillent pour aller déjeuner ? Mais la direction reconnaît que, *« en matière de style, ceux qui s'orientent vers la haute couture ont souvent une vision un peu démodée de la femme, très tournée vers le passé. »*

La vente des parfums Saint Laurent, la succession d'Hubert de Givenchy (dont le contrat avec LVMH expire à la fin 1995), l'absence de véritable transmission du savoir-faire, affaiblissent un univers, certes adulé, mais qui doit pour se défendre, utiliser d'autres armes que les siennes : celles du marketing.

Malgré toute son aura, l'héritage est menacé. Le rêve sous influence dissimule mal l'inquiétude des professionnels, dont le nombre est passé de 35 000 dans les années 30, à 4 500 aujourd'hui. *« La haute couture ne fait plus vivre son artisanat »*, déplore le brodeur François Lesage. *« Les artisans sont utilisés comme la vitrine des financiers gestionnaires. Aujourd'hui, les couturiers travaillent sous pression : ils doivent rendre des comptes. »*

L. B.

# Christian Lacroix : « Je crois au pouvoir du bizarre »

**CHRISTIAN LACROIX**, originaire d'Arles, est arrivé à Paris en 1973. Etudiant en histoire de l'art et à l'Ecole du Louvre pour devenir conservateur de musée, il entre chez Hermès en 1978, puis chez Jean Patou en 1981. Il crée en 1987 sa propre maison de couture, financée par Bernard Arnault, alors PDG de la Financière Agache et aujourd'hui de LVMH, le plus grand groupe mondial du luxe. Un homme dont Christian Lacroix dit aujourd'hui : *« Nous avons les mêmes intérêts, pas les mêmes idées. »*

Si « C'est la vie » reste l'un des plus grands échecs de l'histoire de la parfumerie, le succès de la nouvelle ligne de prêt-à-porter Bazar, lancée en 1994, donne au couturier un nouvel élan. Plus sensible à une ambiance générale qu'à une ligne, Christian Lacroix voit la mode en décorateur. Un univers où se croisent la gitane flamenca et l'excentrique anglaise. A travers ses télescopages d'époques et de matières, de madones et de toreros, de tweed artisanal et de brocarts, il défend les couleurs d'une passion.

*« En Angleterre, on est toujours frappé, lorsqu'on voit, au restaurant, un vieux monsieur très chic dans son costume un peu rapiécé, discuter avec sa petite-fille punk. Aux Etats-Unis, il y a un retour à l'ordre terrible, qui s'exprime dans un minimalisme hypocrite. Cette intolérance gagne du terrain en France, se répand à l'intérieur d'une société flasque, en état d'engourdissement. Ce n'est pas dans la honte de l'argent qu'on résoudra les problèmes des sans-abri. Je ne connais personne qui ne soit pas concerné par la mode : c'est une manière d'apparaître aux autres. Bien sûr, la haute couture, bien qu'elle fasse travailler beaucoup de gens, est égoïste. On ne demande pas l'avis des autres, et surtout pas des commerciaux, qui ne sont que le reflet de l'angoisse générale, d'un monde mou, timoré. La rue a perdu son côté tribal, rituel.*

*» Aujourd'hui, l'insipide sert de justificatif à la peur. Les femmes sont un peu perdues, parce qu'elles ne se reconnaissent plus à travers les magazines qui ont tendance à se complaire dans la masturbation d'images. Les photographes ont confisqué leur rôle aux couturiers. Ils se mettent en valeur eux-mêmes, au lieu de chercher à montrer au mieux un modèle.*

*» A l'avenir, il faudra être jusqu'au-boutiste, si l'on veut vraiment se démarquer. La haute couture, c'est un état d'esprit. Je crois au pouvoir du bizarre, du choc, du grinçant. La haute couture, je m'en sers comme d'un bouclier. Une manière de dénoncer le* politically correct. *En 1987, à mes débuts, j'ai voulu montrer toute mon enfance, toute ma famille. Arles était mon patchwork. Et puis, en 1992, j'ai eu quarante ans. Ma vie a changé. Je sortais beaucoup. Je me suis senti le besoin d'un toilettage intérieur. J'ai pris du recul. Le luxe, désormais, c'est avoir du temps pour moi. Faire des aller-retour en chambre imaginaire. La haute couture, c'est une allure. Elle demeure, pour moi, un rêve éveillé. Elle ne doit pas être un exercice de géométrie dans l'espace ni un chef-d'œuvre de compagnonnage. En la considérant comme une pièce de musée, on la tue. On ne peut pas la faire sans s'intéresser à ce qui se passe autour, sans curiosité ni angoisse. Sinon, ça ne prend pas. C'est une greffe sans racines.*

*» Pourquoi s'obstiner à faire des jupes droites à la main ? Le travail manuel doit être utilisé à bon escient, dans la mesure où il s'adapte à des matières d'exception, à des demandes qui concernent de moins en moins le jour et de plus en plus le soir. Une nouvelle génération de clientes apparaît, plus jeune, en majorité européenne. Elles sont italiennes, suisses, allemandes. Elles découvrent le plaisir sensuel des essayages. Il y a aussi des artisans, qui apportent à la tradition un nouveau souffle. Paris est la capitale de ces trésors. Le joli bijou, la belle passementerie, la belle broderie, c'est ici, depuis le XVII[e] siècle. L'important, c'est d'exprimer l'air du temps. Offrir au quotidien les paillettes de la haute couture, et à la couture le quotidien du prêt-à-porter. Les meilleures collections sont les moins pensées. Quand on force le trait, on alourdit. Je crois à l'intuition. La collection idéale est celle qui ne s'arrêterait jamais. »*



***Propos recueillis par Laurence Benaïm***

ARTS

# Un hommage à des collectionneurs suisses qui valent bien le docteur Barnes

**LUXE, CALME ET VOLUPTÉ, regards sur le post-impressionnisme**
**CASINO LUXEMBOURG, 41, rue Notre-Dame L. 2240 Luxembourg. Tél. : (352) 22-50-45. De 10 heures à 18 heures. Nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 26 mars. Entrée 300 FLUX (50 F).**

LUXEMBOURG
*de notre envoyée spéciale*

Luxembourg est la ville européenne de la culture pour l'année 1995. L'exposition qui inaugure le programme des manifestations n'est pas d'une hardiesse folle : elle porte sur le néo-impressionnisme, mais elle est belle et rend un juste hommage à des collectionneurs (suisses) avisés qui ont acquis des œuvres d'impressionnistes vieillissants, de nabis et de fauves, à une époque où ils étaient « les modernes », voire des modernes compromettants. Les Hahnloser de Winterthur ont en effet constitué l'essentiel de leurs collections avant la première guerre mondiale.

Arthur et Hedy Hahnloser, des esprits ouverts et curieux, ont développé leur passion de collectionneurs à la faveur de rencontres privilégiées avec des artistes. Félix Vallotton fut l'un des tout premiers, dont ils ont acquis des œuvres dès 1907, et auprès de qui ils ont pu se familiariser avec l'esprit des nabis. Ils n'avaient pas d'énormes moyens (lui était ophtalmologiste, elle peintre-décorateur), mais un enthousiasme communicatif et un fort désir de faire partager leurs découvertes. Aussi ont-ils réussi à convaincre amis et parents – Richard Bühler, Hans Schuler, Emil Hahnloser – d'acquérir ce qu'ils ne pouvaient acheter, et avec eux, d'ouvrir dans leur petite ville de 10 000 habitants un musée, où ils présentaient leurs peintres français.

Après la première guerre mondiale, Georg et Oskar Reinhart, eux aussi de Winterthur, ont pris le relais, en collectionnant Delacroix, Daumier, Renoir, Van Gogh, Maillol, Picasso, Degas, Cézanne, Lautrec... Grâce à ces collectionneurs et quelques autres, la Suisse, c'était connu dans le milieu de l'art, comptait un Renoir pour mille habitants !

## La mouvance de la création au début du siècle

On a beaucoup de plaisir à retrouver ou découvrir, bien accrochées, sans esbrouffe, des œuvres de ces collections, de grande qualité, qui valent bien celles du docteur Barnes, auquel on pense : il avait des goûts approchants mais collectionnait plus massivement.

Beaucoup de ces artistes avaient en mémoire les paroles de Baudelaire critique d'art, et encore plus les vers du poète des *Fleurs du mal*. D'où le titre de l'exposition : *« Luxe, calme et volupté »* conçue par Urs Raussmüller, pour le Casino, l'ancien centre de la vie mondaine à Luxembourg, que cet homme-orchestre, fondateur et directeur des *« Hallen für neue Kunst »* (Galeries pour l'art nouveau), à Schaffhausen (et de Renn Espace, à Paris), a transformé en un lieu d'expositions efficace. Familier de la collection des Hahnloser, il a fait en sorte que l'exposition soit tout autre chose qu'un accrochage rappelant un chapitre important de l'histoire des collections suisses, et comment l'art moderne français y est entré pour détrôner l'art allemand. Celle-ci restitue bien la mouvance de la création au début du siècle. Et la volupté qui l'habite.

Volupté des *Noirs* et des fleurs vénéneuses de Redon, dont les illuminations et les cavales visionnaires remplissent deux salles ; *Le Rêve* ou *La Pensée*, une peinture majeure, est entouré de lithographies illustrant *Les Fleurs du mal* : volupté des fantasmes cauchemardesques. Volupté des intérieurs de Vuillard et de cette *Partie de dames* au jardin, où tout est orchestré autour du damier devenu prétexte à un inextricable jeu de touches croisées. Volupté des petits nus nacrés de Bonnard, et de ces corps parfois rongés par la lumière dans cet au-delà de l'impressionnisme, si complexe, si secret. Volupté de collectionner de telles oeuvres, pour certaines scandaleuses, comme celles de Vallotton, le favori des Hahnloser, dont les grands nus sont parfaits dans l'imperfection, et aussi impudiques que glacés. Des paysages dépouillés et construits de Marquet, des Rouault sont là aussi, comme pour exorciser les choix des amateurs de chairs troublantes qu'étaient Arthur et Hedy Hahnloser.

Un des points forts de l'exposition est la salle des Cézanne, qui renvoie à un autre couple de collectionneurs plus tentés par les constructions plastiques que les états d'âme des nabis : Sidney et Jenny Brown, qui étaient eux aussi originaires de Winterthur, mais vivaient à Baden, où ils ont rassemblé dans leur villa, la villa Langmatt, aujourd'hui fondation, des pièces fortes, même de Renoir. Ils faisaient leur marché à Paris, deux fois par an, chez Vollard, chez Bernheim, chez Paul Rosenberg. C'est chez Vollard qu'ils ont acheté cette formidable nature morte, *Pêches, carafe et personnage* de Cézanne (sur les conseils de Chtchoukine, le fameux collectionneur russe, comme quoi le monde des grands collectionneurs est petit) dont la nappe est plus chargée en motifs que couverte de fruits, au point que le peintre a cru bon de laisser du blanc : un très grand tableau, qui fait penser à la façon dont Matisse orchestrera ses intérieurs à ramages.

***Geneviève Breerette***

# Le marché frauduleux de la photographie de presse

## Un grand nombre de tirages réalisés pour les journaux ont été retirés d'une vente

**La vente de photographies qui a eu lieu vendredi 20 janvier, à Drouot, à l'initiative de l'étude Etienne et Damien Libert et Alain Castor, était pour le moins hétérodite. D'un côté des pièces de qualité, comme la série sur la guerre de Crimée (1853) estimée 20 000 francs ; de l'autre, de simples clichés destinés à la presse et vendus à des prix très modestes. Ces derniers avaient été volés indirectement à leur auteur.**

UN NOMBRE IMPORTANT de clichés ont dû être retirés en catastrophe de la vente de photographies qui a eu lieu, vendredi 20 janvier, à Drouot : neuf photos sur l'Inde (1961) de Henri Cartier-Bresson, deux de Lartigue, vingt de Raymond Depardon, six photos de Gilles Caron, vingt et une d'Henri Bureau et puis des dizaines d'images signées Jean-Claude Francolon, Jean Gaumy, David Burnett, Marie-Laure de Decker, Alain Noguès, Christine Spengler, Dennis Stock, etc.

Les tirages retirés de cette vente, organisée par l'étude Etienne et Damien Libert et Alain Castor, ont un point commun. Ils ont été faits non pas pour être vendus mais pour illustrer des articles de presse. D'ailleurs la plupart des clichés en cause ont été laissés en dépôt dans des journaux et magazines par des agences photographiques (Magnum, Contact, Gamma, Sygma, Rapho) qui gèrent les archives des photographes lésés. Les photos se sont retrouvées en vente à Drouot sans que leurs propriétaires (photographe et agence) ne soient au courant... *« Nous sommes tombés par hasard sur le catalogue de la vente,* explique François Hébel, directeur de l'agence Magnum *et nous avons demandé des explications sur l'origine des photos de Cartier-Bresson, Depardon et quelques autres ».* L'expert de la vente, Carmelo Carra, est pour le moins embarassé : *« C'est ma première vente de photographies, je n'ai donc pas l'habitude de ces problèmes. J'ai décidé de retirer toutes les photos de presse de la vente ».*

Toujours selon Carmelo Carra, *« les photos en cause se trouvaient dans les archives de* Minute *et du* Parisien libéré. *Ces journaux les ont vendues par dizaines de milliers à l'occasion d'une restructuration ou d'un dépôt de bilan. Des librairies et marchands de papier ont acheté ces clichés par lots, les ont revendus à des particuliers qui nous les ont ensuite proposés pour cette vente aux enchères ».* Les fautifs seraient donc les journaux qui ont vendu des photos qui ne leur appartenaient pas. Il n'empêche, deux indices auraient dû alerter l'expert : les petits formats – 25 cm × 16,5 cm pour Cartier-Bresson – et les tampons des agences figurant au dos. D'ailleurs les estimations, fort modestes, semblent attester que le vendeur savait ce qu'il détenait entre les mains : 6 000 à 7 000 francs pour neuf photos de Cartier-Bresson, c'est plus que donné quand on sait qu'une belle épreuve en galerie avoisine les 20 000 francs. *« Nulle part il est spécifié au dos des tirages qu'ils doivent être rendus aux agences »,* se défend Carmelo Carra.

Le problème posé par les tirages de presse est très fréquent. On ne compte plus les images volées dans les journaux et qui se retrouvent sur les marchés aux puces, en librairie ou en salle des ventes. Après le dépôt de bilan d'un journal, il arrive aussi que les archives photographiques soient bradées à des marchands de papier. Le problème se pose surtout pour quelques figures de la photographie (Cartier-Bresson, Doisneau, Klein, Boubat, Ronis, etc.) qui ont une cote appréciable sur le marché de l'art mais dont les images circulent également dans les journaux.

Ainsi, de nombreux « Doisneau de presse » sont vendus illégalement. L'agence Magnum, qui distribue des photographes prestigieux (Cartier-Bresson, Depardon, Capa, Riboud), est souvent confrontée à ces questions : *« Nous arrêtons régulièrement une ou deux photos en salle des ventes »,* explique François Hébel. Plus grave, nombre d'épreuves sorties du laboratoire de Magnum, et donc destinées à la presse, ont été récupérées par un ressortissant hollandais qui dit les avoir trouvées dans une poubelle, avant de les vendre au... réputé Musée Stedelijk d'Amsterdam. Après un an de procédure, l'agence a pu récupérer le stock encore détenu par ce particulier, mais pas les épreuves achetées par le musée. Dans le cas de la vente à Drouot, les agences Magnum et Contact ont déposé un référé, le 19 janvier, auprès du tribunal de grande instance de Paris pour mettre leurs photos sous sequestre. elles vont maintenant introduire une action pour récupérer leur bien.

Au-delà de ce problème, la coexistence, dans la même vente, de médiocres clichés de presse et d'épreuves de qualité, est un exemple de plus de la confusion qui a gagné le monde de la photographie. Le public a déjà du mal à s'y retrouver entre les épreuves originales, les retirages, les tirages limités ou non, les petits et grands formats, le XIX[e] et le contemporain... Qui en pâtit ? Le marché de la photographie, bien sûr. Les galeries surtout, dont le travail de fond auprès des collectionneurs se trouve perturbé par des pratiques douteuses.

**Michel Guerrin**

### « Beaubourg » achète

**Deux tiers environ des deux cent trente lots de photographies ont trouvé preneur, le vendredi 20 janvier à Drouot, ce qui est un résultat mitigé. Vingt photos de la guerre de Crimée, signées Szathmari, ont atteint la plus forte cote (19 000 F) et vingt-huit images de la cour impériale russe ont été vendues 15 000 F. Signalons une planche d'*Animal Locomotion* (1887) de Muybridge (4 600 F), un Photogramme de Geo Blanc (3 200 F), un nu de Rudomine (5 800 F), *Incest* de Saudek (4 500 F) et un Fenton (3 800 F). Le Centre Pompidou a enrichi sa collection de modernes des années 30 avec un Nora Dumas et deux Germaine Krull.**

# Les étranges assises de l'art contemporain

S'ASSEOIR sur l'art contemporain, telle est l'idée de M[me] Catherine Charbonneaux, qui organise, lundi 23 janvier, à Drouot, sa quatrième vente de chaises. Contrairement aux trois précédentes (en 1989, 1990, et 1991), celle-ci est moins consacrée à un mobilier dessiné par des stylistes ou des designers qu'à d'étranges objets sortis de l'imaginaire d'artistes. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils y sont allés de bon cœur, certains ayant même travaillé spécialement pour cette vacation.

C'est le cas d'Henri Cueco, dont les trois cageots enluminés de pommes de terre rappellent à plus d'un titre l'époque héroïque où il travaillait à la coopérative des Malassis.

Quand Robert Combas s'attaque au thème, cela donne une inénarrable *Chaise du pendu,* où, selon les explications de l'artiste lui-même, qui sont à la mesure de l'œuvre, le *« cul de chaise est façonné, troué pour pouvoir regarder la grosse tête du dernier étage en sous-sol... »*

On hésitera tout de même à y poser son postérieur, comme d'ailleurs sur celles imaginées par Mark Brusse. Ses *Deux chaises de la papesse Jeanne,* datées de 1965, raviront ceux des amateurs qui se souviendront de cet épisode négligé de l'histoire pontificale. Nul besoin en revanche d'une érudition sans faille pour s'étendre dans l'énorme *Fauteuil éléphant* de Bernard Rancillac (1966), ni pour se lover contre *l'Homme* de Ruth Francken (1970).

Et le confort dans tout cela ? Qu'importe si le siège a la poésie de la *Chaise bleue* de Jérôme Mesnager, où la complexité merveilleuse de la *Chaise pylône* de Tom Dixon. Ou si, au contraire, il a la simplicité radicale de la version originale du *Chair prototype* de Donald Judd. Le héraut de l'art minimal avait d'ailleurs tenu à mettre les choses au point : *« La configuration et l'échelle de l'art ne peuvent pas être transposés dans le mobilier et l'architecture. L'intention de l'art est différente de celle des derniers, qui doivent être fonctionnels. Si une chaise ou un bâtiment n'est pas fonctionnel, si cela apparaît seulement comme étant de l'art, c'est ridicule... »* Judd frémirait donc devant certains lots de la vente, qui hésitent réellement entre le meuble et la sculpture. Les enchérisseurs seront-ils frémissants ou hésitants eux aussi, c'est toute la question. Les ventes d'art contemporain font figure de secteur sinistré depuis quelque temps. Pourtant, à l'exception d'un George Segal souvent vu et où de toute façon, la place assise est déjà prise, les estimations sont très raisonnables. La vacation propose le plus souvent des objets uniques ou tirés en très petite série. Ils sont aussi très révélateurs de la personnalité de leurs auteurs, et parfois franchement drôles.

**Harry Bellet**



« Chair prototype » de Donald Judd (1980).

## LE MARCHÉ

### VENDUS

**Préemptions à New York.** Les musées américains bénéficiaient exceptionnellement d'un droit de préemption lors de la vente des collections de la New York Historical Society (*Le Monde* 14 janvier). Ils disposaient d'un délai d'une semaine pour se décider. Trois d'entre eux ont goûté aux joies du genre. Il s'agit tout d'abord du Metropolitan Museum de New York qui, comme on s'en doutait, n'a pas laissé longtemps au marchand londonien Rainer Zietz la joie de contempler son *Triomphe de la renommée,* aux armes des Médicis. Un Christ en croix bruxellois du XV[e] siècle a été ensuite préempté par le Frances Lehman Loeb Art Center. Quant au Musée de Brooklyn, il a acheté, après la vente, un lot délaissé ; pour 354 500 dollars (environ 1,9 million de francs), il s'est offert une *Vierge à l'enfant,* de Nardo di Cione. Elle était estimée au moins à 600 000 dollars.

**Estimations doublées pour Noureev.** La vente des meubles, objets d'art, bijoux et costumes de Rudolf Noureev organisée par Christie's, à New York, les 12 et 13 janvier, a rapporté plus de 7,9 millions de dollars (plus de 40 millions de francs). Fait aujourd'hui exceptionnel, il n'y a eu aucun invendu. Le *Portrait de George Townshend,* par Reynolds, a pulvérisé son estimation haute pour atteindre 772 500 dollars (environ 4,1 millions de francs).

### A VENDRE

**Dessins et livres d'architecture.** *Les plus excellents bastiments de France,* par Androuet Du Cerceau, les *Œuvres diverses* de François de Cuvilliés illustrées de 196 planches exemplaires du style rocaille, ou un volume du *Grand Marot* dans sa reliure d'époque : la dispersion d'une collection de dessins et de livres d'architecture par M[e] Tajan, le 23 janvier à Drouot, étonnera les amateurs du genre, et les bibliophiles.

**Deux grandes maisons vidées.** Joachim Joseph d'Estaing, évêque de Saint-Flour, construisit son château à la fin du XVII[e] siècle à une vingtaine de kilomètres de Clermont-Ferrand. Les propriétaires actuels ont décidé de se séparer de son mobilier, sous le marteau de M[e] Tajan (Drouot, le 27 janvier). Quelques tableaux modernes ne sont guère excitants, à l'exception d'un joli paysage neigeux d'Albert Lebourg, mais les tableaux anciens sont plus intéressants, comme cette copie d'un Raphaël, offerte à Talleyrand par le roi de Saxe en récompense de ses bons et déloyaux services. Même remarque pour *Les Enfants de Niobé* par Pierre Charles Jombert (1748-1825), dont l'esquisse est au Metropolitan Museum de New York, ou pour un très leste *Loth et ses filles,* par Jean-Charles de La Fosse (1734-1789). Les meubles paraissent d'une grande qualité, qu'il s'agisse d'un bureau Mazarin ou d'une somptueuse commode, tous deux en écaille rouge et cuivre, et d'époque Louis XIV ; ou de ce miroir qui n'a pas quitté les lieux depuis le XVIII[e] siècle. Le lustre, qui éclairait *Niobé* dans le salon du château, est estimé entre 150 000 et 200 000 francs.

Le lustre de Lalique que vend M[e] Picard le même jour au même endroit vaudrait exactement le même prix. Il appartient à M[me] de Trentinian, qui vide son hôtel particulier des pièces art déco qu'il contenait.

Connue des amateurs de César, qui l'a immortalisée sous les traits de *Ginette,* Gin de Trentinian fut l'épouse de l'architecte Fernand Pouillon, l'égérie de Carita, et une collectionneuse insatiable.

### VA-ET-VIENT

**Christie's condamnée pour un Schiele.** La Haute Cour de Londres a condamné Christie's, le 11 janvier, à rembourser 557 500 livres (4,6 millions de francs), plus 100 000 livres (826 000 francs) d'intérêts, à M[me] Marie Zelinger de Balkany. Cette collectionneuse suisse avait acquis le *Jeune homme agenouillé devant Dieu le Père,* d'Egon Schiele, lors d'une vente aux enchères en 1987 à Genève.

En 1991, un livre consacré à Egon Schiele mettait en doute l'état du tableau.

Un récent examen de la toile a confirmé l'importance des altérations : on estime les repeints à 94 % ! Christie's a eu beau plaider que les tableaux sont vendus *« en l'état »* et *« au risque de l'acheteur »* lors de ses enchères, le juge a estimé qu'*« étant parti du principe que le tableau était de Schiele »,* le marchand d'art a eu tort de ne pas accorder *« la moindre attention à la question des retouches ».*

**Des galeries subventionnées.** La délégation aux arts plastiques et le Département des affaires internationales octroieront une aide financière aux galeries françaises sélectionnées pour la prochaine Foire de Bâle.

A la condition de consacrer au minimum la moitié de leur stand à la présentation d'artistes vivants, français ou résidant en France, elles bénéficieront d'une subvention de 50 % du coût d'un stand de [illegible]0 m², soit 36 000 francs environ.

L'Association française d'action artistique soutiendra pour sa part aux mêmes conditions, les galeries participant à la Foire de Chicago.

## DANS LES GALERIES

**JEAN LE GAC**

**GALERIE DANIEL TEMPLON, 30, rue Beaubourg, 75004, Paris. Tél. : 42-72-14-10. Jusqu'au 5 février.** Les pèlerinages de Jean Le Gac dans les contrées exquises de son enfance n'en finissent pas. Il cultive le souvenir, le fait prospérer, l'enjolive et en fait son unique sujet. Selon un procédé auquel l'amateur est depuis longtemps accoutumé, son exposition rassemble quelques archives récemment retrouvées, quelques pages supplémentaires de ses mémoires d'artiste. De grands dessins rehaussés de pastel rappellent les bandes dessinées d'autrefois, aux lignes fluides, aux compositions savantes et ornées d'accessoires. Des photographies s'y ajoutent, tantôt superposées au dessin, tantôt juxtaposées. Les uns et les autres évoquent l'Afrique, non point évidemment l'Afrique réelle, mais celle des indigènes armés de lances et drapés dans des peaux de panthères, celle des explorateurs aux casques blancs et aux lunettes d'aviateur. Des images de masques et de statues et des allusions au mobilier colonial de l'entre-deux-guerres complètent le dispositif. On se croirait en somme dans une planche des *Sept Boules de cristal.* Pour cette exposition, Le Gac a introduit de surcroît des télévisions qui le montrent en promenade dans une forêt en compagnie de ses petits-enfants ou déjeunant en famille. C'est peut-être pousser le narcissisme un peu loin.

*Ph. D.*

**JEPHAN DE VILLIERS**

**GALERIE LAVIGNES-BASTILLE, 27, rue de Charonne, 75011, Paris. Tél. : 47-00-88-18. Jusqu'au 31 janvier.**

Anne et Patrick Poirier ont construit un monde de ruines ; celui de Charles Simonds est déserté. Au contraire, l'univers imaginé par Jephan de Villiers est non seulement habité, mais il est aussi étrangement vivant. Construits de brindilles, habillés d'écorces ou drapés de feuilles, ses personnages à la face de lune ouvrent des regards hallucinés sur l'extérieur. Ils évoquent ces lutins de la forêt, le petit peuple de dryades que les adultes repoussent sans cesse et qui ne trouvent plus grâce qu'aux yeux des enfants. Organisés en procession, ou regroupés en d'étranges convois funéraires, ils pleurent la disparition des grands arbres. L'exposition procure une poignant sentiment de retour aux sources et dégage une réelle nostalgie pour une ethnie en voie de disparition, celle du pays des fées.

*Ha. B.*

**DANIEL SPOERRI**

**GALERIE YVON LAMBERT, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003, Paris. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 22 février.** *La médecine opératoire dessinée d'après nature* a paru en 1839. Ce docte ouvrage en plusieurs dizaines de volumes contient, comme son titre l'indique, une abondance de planches anatomiques exécutées grâce à la dissection et à l'étude de toutes sortes de maladies et difformités. Sa consultation met l'œil et les nerfs à l'épreuve. Les détails sont fignolés de très près, les organes sont vus sous tous les angles et dans tous les états, la précision des traits accentue la dureté des images. Daniel Spoerri, qui fut jadis un des nouveaux réalistes et demeure le spécialiste des bricolages incongrus, s'est emparé de ces gravures. A chacune, il ajoute par collage des fragments d'autres images, de menus objets trouvés, des débris de jouets en plastique, des dentelles en papier, des instruments médicaux métalliques et pointus, des boutons, des lambeaux de tissus. Il suffit de quelques adjonctions judicieusement choisies et placées pour susciter le trouble et des métamorphoses inattendues. Cet os ne serait-ce pas une branche, ces chairs du sable ou de l'eau, ces muscles des cordes et des filets ? Que font ici ce crocodile et cet insecte ailé étrangement phallique ? L'ironie étant le fort de Spoerri, il évite le plus souvent la redondance morbide. Si macabre soit son humour, il dissipe cependant le malaise suscité par les planches anatomiques. Cela s'appelle l'art d'utiliser les restes.

*Ph. D.*

**JOHN DAVIES**

**GALERIE CLAIRE BURRUS, 16, rue de Lappe, 75011, Paris. Tél. : 43-55-36-90. Jusqu'au 25 février.** Le photographe John Davies est de retour à la galerie Claire Burrus. Ce Britannique discret était l'auteur, en décembre 1993, d'une exposition remarquable sur sa région industrielle du Pays de Galles, les vallées sinistrées du Taff et de Rhondda. Davies propose aujourd'hui un extrait d'une commande sur Fos-sur-Mer. On retrouve chez ce paysagiste les mêmes noir et blanc aux subtils dégradés de gris, des compositions d'une précision froide, parfois relevées d'un soupçon de lyrisme. Ce fils de mineur a surtout trouvé dans le cadre « pauvre » et futuriste de la zone industrielle un univers minimal qu'il affectionne, fait, comme toujours, de contraires : une nature aride et des cheminées blanches ; des chevaux incongrus et des constructions de science-fiction. Une végétation de garrigue et des champs de pylônes. L'avant- et l'après-industrialisation coexistent, s'entrechoquent, finissent par trouver leur place dans la même image. John Davies ne juge pas, il constate. Il y a dix photographies à peine au premier étage, Claire Burrus en conserve d'autres dans son « arrière-boutique », ainsi qu'un sujet subtil sur Nevers. L'ensemble confirme John Davies comme un des acteurs les plus importants du renouveau du paysage en Europe.

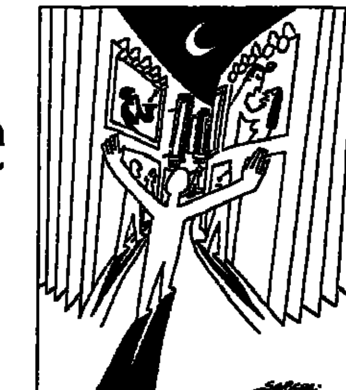
*M. G.*

**HELMUT DORNER**

**GALERIE PHILIPPE CASINI, 13, rue Chapon, 75003, Paris ; Tél. : 48-04-00-34. Jusqu'au 4 février. GALERIE NELSON, 40, rue Quincampoix, 75004, Paris ; Tél. : 42-71-74-56. Jusqu'au 28 janvier.** Helmut Dorner a longtemps joué de l'équivoque. Cet Allemand d'un peu plus de quarante ans alternait peintures absolument lisses et géométriques exécutées avec des laques et toiles empâtées, aux couleurs écrasées les unes sur les autres par des gestes violents. La juxtaposition des deux techniques – une idée venue de Richter – avait une fonction critique et didactique. Il s'agissait de mettre à nu et à plat les dessous de la peinture, comprise comme activité de recouvrement mécanique d'une surface par des pigments. Mais, de nombre de ces toiles de déconstruction, en dépit de leurs sous-entendus, il demeurait possible de tirer quelque plaisir, celui d'un chromatisme puissant et d'un matiérisme très adroitement maîtrisé. L'ambiguïté s'est dissipée. En substituant désormais le Plexiglas à la toile, en n'usant plus que de nuances éteintes – rose grisâtre et gris rosé –, en restreignant le geste à de faibles mouvements répétitifs, en refusant tout effet de matière, Dorner appauvrit délibérément les œuvres, leur ôte leur substance charnelle et ne conserve que des surfaces translucides maculées de quelques taches qui rappellent lointainement Twombly, la poésie en moins. La démonstration gagne peut-être en efficacité, la démonstration en rigueur. Mais c'est au prix de trop de suppressions et de sacrifices.

*Ph. D.*

# La musique du Maghreb ouvre à La Villette



## La Cité de la musique accueille toutes les musiques. Son premier cycle est consacré à un genre très riche

LA CITÉ DE LA MUSIQUE consacre son premier cycle musical au Maghreb. Du 20 au 22 janvier, la nouvelle salle de concert résonnera des mélanges concoctés par le luthiste tunisien Anouar Brahem et l'accordéoniste de jazz Richard Galliano, des chansons du Kabyle Idir, du Malhûn de Meknès, la poésie populaire chantée par El Hadj Houcine Toulali, et des noubas arabo-andalouses jouées par l'ensemble algérois Es Soundoussia.

La musique du Maghreb est riche. A côté du raï oranais, devenu populaire en France grâce à Khaled, des musiciens populaires suivent les traces de la tradition classique, en mélangeant les styles et les influences.

**★ Concerts à la Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès. Métro Porte-de-Pantin : le 20, à 20 heures groupe Anouar Brahem. Le 21, à 16 h 30, le Malhûn de Meknès, El Hadj Toulali et son ensemble ; à 20 heures, Mohamed Khaznadji et son ensemble, Es Soundoussia. Le 22, à 16 h 30, Idir. Tél. : 44-84-45-45.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Albert Marcœur**
Albert Marcœur a créé un univers loufoque et fantaisiste entre l'expression théâtrale et le mariage décalé du jazz et du rock qui en a fait une sorte de Zappa d'expression française. Avec ses « frérots percussionistes-machinistes » (Gérard et Claude) et un bel ensemble de guitares tranchantes, il a transposé les douleurs et les exclamations du sport (du foot au golf) sur disque (*Sports et percussions*, Disques Concord) et dans un spectacle tumultueux.
*Théâtre Trévise, 14, rue de Trévise, 9e (Mo Cadet ou Rue-Montmartre), 20 h 30, sauf dimanche et lundi. Jusqu'au 28. Tél. : 40-22-96-99.*

**Steve Coleman and Metrics**
Le saxophoniste Steve Coleman convoque les rappeurs de Metrics dans son jazz tout en chausse-trappes à coup de changements de tempos et de mélodies en montagnes russes. A ce jour, une des rares réussites de l'alliance du jazz et des mots de la ville.
*Villejuif. Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin, 94 (Mo Paul-Vaillant-Couturier), 20 h 30, le 21. Tél. : 47-26-20-02. Location FNAC. 115 F.*

**Il Seminario musicale**
Après avoir été rocker, Gérard Lesne est passé à la musique ancienne et baroque. Son timbre évanescent, son art du chant « planant », lui attirent aujourd'hui un public fervent. Il n'a pas son pareil pour chanter les musiques implorantes du XVIIIe siècle italien.
*Scarlatti* : Cantates. *Bach* : Sonate pour violon et basse continue BWV 1023. *Vivaldi* : Sonate pour violon et basse continue no 3, Cantate pour contralto, deux violons, alto et continuo.
*Gérard Lesne (alto), Il Seminario musicale.*
*Théâtre de la Ville, place du Châtelet (Mo Châtelet), 18 heures, le 21. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.*
*Concert donné dans le cadre de l'opération « Achetez une place, venez à deux ».*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**Descente à Paradise**
Film américain de George Gallo
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

**Highlander 3**
Film américain d'Andy Morahan
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-37) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**La Poudre aux yeux**
Film français de Maurice Dugowson
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

**Poussières de vie**
Film franco-algéro-hongkongais de Rachid Bouchareb
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**Rosine**
Film français de Christine Carrière
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

## LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v. o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AMATEUR (A., v. o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AU NOM DU PÈRE (Brit., v. o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG (A., v. o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56).
BAB-EL-OUED CITY (Alg., v. o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v. o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CLERKS (A., v. o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE CLIENT (A., v. o.) : UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).
LE COLONEL CHABERT (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v. o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Max-Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v. f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
DANGER IMMÉDIAT (A., v. o.) : UGC Triomphe, 8e (38-68-45-47).
DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (*) (A., v. o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v. o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ÉTRANGE NOEL DE M. JACK (A., v. o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
EXOTICA (*) (Can., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
FARINELLI (Fr.-Bel.-It.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LE FILS PRÉFÉRÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
FLESH AND BONE (A., v. o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
FORREST GUMP (A., v. o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v. f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
FRANKENSTEIN (*) (Brit., v. o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; v. f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v. o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v. o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES GENS DE LA RIZIÈRE (Fr.-cambodgien, v. o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
JOURNAL INTIME (It., v. o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
KABLOONAK (Fr.-can., v. f.) : George-V, 8e (36-68-43-47).
KASPAR HAUSER (All., v. o.) : Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
KATIA ISMAILOVA (russo-Fr., v. o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LADYBIRD (Brit., v. o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LAMERICA (Fr.-It., v. o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LÉON (*) (Fr., v. o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; v. f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LITTLE NEMO (A., v. f.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LITTLE ODESSA (*) (A., v. o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LOU N'A PAS DIT NON (Fr.-suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
LUMIÈRE NOIRE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MADAME DOUBTFIRE (A., v. f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MURIEL (Austr., v. o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
NAKED IN NEW YORK (A., v. o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE PÉRIL JEUNE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
PETER'S FRIENDS (Brit., v. o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE PETIT GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).
PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v. o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
PULP FICTION (*) (A., v. o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v. f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v. o.) : UGC Triomphe, 8e (38-68-45-47) ; Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v. f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA REINE MARGOT (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
LE ROI DE PARIS (Fr.-Brit.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept- Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE ROI LION (A., v. o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v. f. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55).
SALÉ SUCRÉ (A., v. o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v. o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SIRÈNES (Austr., v. o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).
SOFIE (Su.-dan.-nor., v. o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
SOLEIL TROMPEUR (Fr.-russe, v. o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SOMBRAS EN UNA BATALLA (Esp., v. o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA SURPRISE (A., v. o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v. f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
TERMINAL VELOCITY (A., v. o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v. f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).
THE MASK (A., v. o.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; v. f. : George-V, 8e (36-68-43-47).
THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD (Can., v. o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
TIMECOP (A., v. f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
TOUS LES JOURS DIMANCHE (Fr.-It.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
TROIS COULEURS-ROUGE (Fr.-suis.-pol.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
TRUE LIES (A., v. o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).
UN INDIEN DANS LA VILLE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
VEILLÉES D'ARMES (Fr., v. o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
WALLACE ET GROMIT (Brit., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).
ZADOC ET LE BONHEUR (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

## LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
SAMEDI
Gaumont : En couleurs et en chansons, 19 h ; Le Grand Bleu (1988), de Luc Besson, 21 h.
DIMANCHE
Gaumont : Un, deux, trois, soleil (1993), de Bertrand Blier, 19 h ; Programme l'école réaliste, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
SAMEDI
Cycle Marco Ferreri : Le Trésor des hommes bleus (v. f.), d'Edmond Agabra et Marco Ferreri, 17 h ; Touche pas à la femme blanche (v. f.), 19 h 30 ; La Dernière femme (v. f.), 21 h 30.
DIMANCHE
Cycle Marco Ferreri : Pipicacadodo (1980, v. o.), 17 h ; Rêve de singe (v. f.), 19 h 30 ; Contes de la folie ordinaire (v. f.), 21 h 30.

## CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
SAMEDI
Ces messieurs de la Santé (1933), de Pierre Colombier, 14 h 30 ; Pathé Journal ; [illegible] (1933), de Maurice Tourneur, 17 h 30 ; les Portes de la nuit (1946), de Marcel Carné, 20 h 30.
DIMANCHE
Pathé, premier empire du cinéma : Fanfan la Tulipe (1925), de René Leprince, 14 h 30.
LUNDI
Pathé, premier empire du cinéma : Premier de cordée (1943), de Louis Daquin, 14 h 30 ; Pathé Journal ; Pour l'amour du ciel (1950), de Luigi Zampa, 17 h 30 ; Pathé Journal ; la Fille du diable (1945), d'Henri Decoin, 20 h 30.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

Grande Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
SAMEDI
L'Argent : L'Argent de la Bourse (1990), de Jean-Pierre Moscardo et Michel Thoulouze, 18 h 30 ; La Banquière (1980), de Francis Girod, 20 h 30.
DIMANCHE
L'Argent : Tous comptes faits (1984), de Michel Wyn, 14 h 30 ; le Sucre, 16 h 30 ; Triste tertiaire (1984), de Michel Burnier ; Bande-annonce : L'Argent (1983), de Robert Bresson ; Well Done (1994), de Thomas Imbach, 18 h 30 ; L'Eclipse (1962), de Michelangelo Antonioni, 20 h 30.
MARDI
L'Argent : La Vie de bohème (1991), d'Aki Kaurismaki, 14 h 30 ; L'Argent (1983), de Robert Bresson, 16 h 30 ; L'Argent de la drogue (1988), de Jean-Pierre Moscardo et Michel Thoulouze, 18 h 30 ; Les Débats de la SCAM : l'Affaire Norman William (1994), de Jacques Godbout, 20 h 30.

## GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
SAMEDI
Les Derniers Jours d'Emmanuel Kant, de Philippe Collin, 16 h 30.
MARDI
Quatre dimanches, d'Alain Fleischer, 18 h 30.

## SÉANCES SPÉCIALES

ANNIBAL (It., v. f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 12 h 40, 15 h, 16 h 40, 19 h, 20 h 35.
AQUI NA TERRA (Por., v. o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) dimanche 14 h.
ATTACHE-MOI ! (Esp., v. o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 20 h.
LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN (A., v. f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 16 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 16 h 50.
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v. o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) samedi 18 h 40 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 18 h 40.
BELLE ÉPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v. o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 20 h 30.
LE BONHOMME DE NEIGE (Brit.) : Reflet Républic, 11e (48-05-51-33) samedi, dimanche 15 h 40.
BRAZIL (Brit., v. o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h.
C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v. o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 16 h 30, 18 h 30, 20 h 10.
CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v. o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h 30.
LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE (Fr.-it.-tun., v. o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 19 h 35.
DERNIER STADE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 18 h.
LES DIMANCHES DE PERMISSION (Fr.-rou., v. o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 20 h.
DRACULA (*) (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 21 h.
DU FOND DU CŒUR (Européen) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 16 h 30.
EASY RIDER (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.
L'ÉCUME DES JOURS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 22 h.
EXCALIBUR (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 21 h.
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v. o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 30 ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) samedi 0 h.
HELLZAPOPPIN (A., v. o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
L'ÎLE NUE (Jap.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.
IN CUSTODY (Ind., v. o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) dimanche 11 h 50.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v. f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 16 h 50.
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 18 h 40.
LUNES DE FIEL (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 16 h.
M. BUTTERFLY (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 18 h 30.
MADAME BOVARY (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.
LE MAÎTRE DE MUSIQUE (Bel.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) dimanche 12 h.
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v. o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 18 h.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 21 h.
LA PARTY (A., v. o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dimanche 11 h 55.
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v. o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 18 h 30.
LA PISTE DU TÉLÉGRAPHE (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h.
POUCELINA (A., v. f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) dimanche 13 h 20.
PRINTEMPS PERDU (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h, dimanche 18 h.
PROSPERO'S BOOK (Brit.-Hol., v. o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 14 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 18 h 45.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) samedi 15 h 20, dimanche 14 h 20.
RUE PRINCESSE (Ivoirien) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 16 h 20.
SEX AND ZEN (**) (Hongkong, v. o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 30.
SIMPLE MEN (A., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 45.
THE ADJUSTER (Can., v. o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.
THE FLINTSTONES (A., v. f.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dimanche 15 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v. o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v. o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 18 h.
TIENS TON FOULARD, TATIANA (Fin., v. o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 21 h 50.
TROIS COULEURS : BLANC (Fr.-pol., v. o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 40 ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
TROIS COULEURS : BLEU (Fr.-helvético-pol.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) dimanche 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
TRUE LIES (A., v. o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dimanche 17 h, 19 h, 21 h.
URGA (Fr.-sov., v. o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 18 h 40.
LES VESTIGES DU JOUR (A., v. o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) samedi 20 h 40.
LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v. o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 21 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) samedi 17 h 10.
*(*) Film interdit aux moins de 12 ans.*
*(**) Film interdit aux moins de 16 ans.*

## Sélections mode d'emploi

● lundi (daté mardi) : musique classique, danse et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
● mardi : théâtre et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
● mercredi : jazz, rock, chanson, musique du monde, à Paris et en Ile-de-France ;
● jeudi : arts et cinéma, à Paris et en Ile-de-France ;
● vendredi : musiques, toutes disciplines confondues, théâtre et arts, en régions.
● samedi : cinéma, à Paris et en Ile-de-France.

## SAMEDI 21 JANVIER

### TF 1

**20.45 Variétés : Super Nanas.** Invités : Marie Laforêt, Jeannie Longo, Josiane Balasko. Jury : Alain Chabat, Gérard Hernandez, Laurent Baffie, Roger Zabel, présidé par Guy Montagné. Avec l'Orchestre de Darzie.

**22.45 Magazine : Ushuaïa.** Météores du vertige, les monastères grecs. Les Caballitos de Totoja ; Le Marbre de Carrare ; Les Harpes de l'estuaire.

**23.55 Magazine : Formule foot.** 23e journée du Championnat de France de D1.

**0.30 Journal et Météo.**

**0.40 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise** (rediff.).

**1.00 TF 1 nuit** (et à 1.55, 3.55, 4.35).

**1.10 Programmes de nuit.** Peter Ströhm ; 2.05, La Mafia III ; 4.05, Histoires naturelles ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoire des inventions.

### FRANCE 2

**20.50 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents.** Présenté par Nagui. *L'émission-revolver.*

**23.10 Magazine : Chela ouate.** Les jeunes et l'exclusion. Invité : Mgr Gaillot.

**1.10 Les Films Lumière.**

**1.15 Journal, Météo et Journal des courses.**

**1.30 Programmes de nuit.** L'Heure du golf (rediff.) ; 1.55, Taratata (rediff.) ; 3.10, Bouillon de culture (rediff.) ; 4.15, Bolivie (2) ; 5.50, Dessin animé.

### FRANCE 3

**20.50 Téléfilm : La Voyageuse du soir.** D'Igaal Niddam, avec Sophie Broustal, Aurore Clément. *Viviane, une jeune provinciale, se passionne pour le stylisme. Souvent seule, et manquant de confiance, elle refuse de croire à son talent.*

**22.25 Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Invités : Lauren Bacall (*Maintenant*) ; Denise Gence (*Mémoires*) ; Claude Olievenstein (*Ecrit sur la bouche*) ; Hippolyte Romain (*Prêt-à-porter*).

**23.25 Météo et Journal.**

**23.50 Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. L'œil écoute... La Nouvelle-Orléans, ville musique.

**0.50 Musique : Cadran lunaire.** Sonate pour piano, de Haydn, par Xu Zhong (25 min).

### M 6

**20.45 Téléfilm : Bangkok Hilton.** De Ken Cameron, avec Nicole Kidman, Denholm Elliot. *D'une courte rencontre ente Hal et Catherine, naîtra Katrina...*

**0.35 Série : Les Professionnels.** Une nuit diablement chaude.

**3.30 Rediffusions.** E = M 6 ; 3.55, Fax'O ; 4.20, Culture pub ; 5.15, Portrait des passions françaises (Le désir).

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**

### CANAL +

**20.30 Téléfilm : Retour à la case départ.** De Jack Sholder, avec Jonathan Silverman.

**22.00 Flash d'informations.**

**22.15 Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 23e journée du championnat de France de D1.

**23.00 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse. ■** Film américain de Tobe Hooper (1974).

**0.20 Cinéma : La Loi de la nuit. □** Film américain d'Irwin Winkler (1992).

**2.00 Cinéma : Henri le Vert. ■** Film suisse-franco-allemand de Thomas Koerfer (1993).

**4.00 Cinéma : Meurtre d'un bookmaker chinois. ■ ■** Film américain de John Cassavetes (1976, v.o.).

**5.45 Documentaire : Guy Debord, son art et son temps.** De Brigitte Cornand.

**6.45 Surprises** (15 min).

### ARTE

**20.40 Téléfilm : Les Taupes.** En cavale, de Geoffrey Sax, avec Nigel Havers, Warren Clarke (3e partie). *Tout le monde recherche les deux espions du KGB qui ont disparu. Une série très britannique.*

**21.35 ▶ Documentaire : Métal et mélancolie.** Vivre à Lima, de Heddy Honigmann et Péter Delpeut.

**22.55 Magazine : Velvet Jungle.** Présenté par Patrice Blanc-Francard. Talking Loud ; Curious the Velvet Underground in Europe, de Declan Lowney ; Angélique Kidjo.

**0.10 Série : Johnny Staccato.** 3. Les Parents, avec John Cassavetes, Eduardo Ciannelli (v.o., 26 min). *Série culte.*

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 C'est tout Coffe. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Le Journal de la TSR. En direct. 20.00 Feuilleton : Au nom du père et du fils. 21.00 Le Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Théâtre : L'Amour foot. Pièce de de Robert Lamoureux. Mise en scène de Francis Joffo, avec Robert Lamoureux. 23.10 J'ai un problème... Présenté par Christine Bravo. Rediff. de France 2 du 14 janvier.

**PLANÈTE** 19.35 Télé radio magie. De Christophe de Ponfilly. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn. 11. A26 Invader. 21.25 Rachida, lettres d'Algérie. De Florence Dauchez. 22.15 Musique : les premiers émois. 23.00 15 jours sur Planète. 23.25 Les Grands Maîtres de la photographie. De Peter Adam. 6. Alfred Eisenstaedt. 0.00 Force brute. De Robert Kirk. 20. Sous-marins (50 min).

**PARIS PREMIÈRE** 20.00 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. Levallois-Antibes. 21.45 Embouteillage. 22.50 Pierre Palmade. Spectacle enregistré au Palais des glaces en 1990. 23.45 Eric Thomas. Café-théâtre. Enregistré au festival de la Performance d'acteurs de Cannes en 1992. 0.45 Russel Malone. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère) en 1994 (30 min).

**CANAL J** 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 La Véritable Histoire de Malvira. Marionnettes. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Phares d'ouest. 19.30 Raconte-nous une autre histoire. 20.00 Les Aventures d'une fourmi (60 min).

**INTER CANAL JIMMY** 21.30 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Somme, août 1916. 21.50 Série : Au nom de la loi. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Animé par France Roche. Invité : Robin Renucci. 23.20 Série : Lonesome Dove. 0.05 Quatre en un (35 min).

**SÉRIE CLUB** 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Tonnerre mécanique. 20.45 Feuilleton : Les Boussardel. 22.20 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.00 Série : Les Misérables (120 min).

**MCM** 19.00 Autour du groove. Histoire du groove : la gouaille parigote. 19.30 L'invité de marque. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Naked City. 22.00 Best of Player One. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

**MTV** 19.00 European Top 20. 21.00 Queensryche Unplugged. Concert. 21.30 The Stone Temple Pilots Unplugged. Concert enregistré à New York en novembre 1993. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

**EUROSPORT** 10.55 Ski. En direct. Coupe du monde : descente dames, à Cortina d'Ampezzo (Italie) ; descente messieurs, à Wengen (Suisse). 14.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie. 17.55 Football. En direct. Championnat de France de D2 : Mulhouse-Guingamp. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : Pau-Orthez-Cholet. 21.40 Ski. Léger différé. Coupe du monde : Épreuve de saut à Sapporo, au Japon. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie. 23.00 Golf. PGA européenne : le Dubai Desert Classic. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).

**CINÉ-CINÉFIL** 18.10 Actualités Pathé no 1. 19.05 Actualités Pathé no 2. 19.55 Actualités Pathé no 3. 20.45 Le Club. Invité : Constantin Costa-Gavras. 22.05 A l'aube du cinéma. De Bill Gleason. 23.00 Le Cabinet du Dr Caligari. □ Film américain de Roger Kay (1962, N., v.o.). 0.40 Swing au cœur. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1942, N., v.o., 85 min).

**CINÉ CINÉMAS** 18.50 Les Dessous d'Hollywood. 2. Les agents. 19.45 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 20.30 Le major parlait trop. Téléfilm de Robert Lewis (95 min). 23.00 Cent jours à Palerme. ■ Film italien de Giuseppe Ferrara (1983). Avec Lino Ventura.

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 18.50 Allegro serioso. Le métier de maire. Avec Michel Montenay. 19.32 Poésie sur parole. André du Bouchet lit Mallarmé et Reverdy. 20.00 Le Temps de la danse. Redjep Mitrovitza parle du journal de Nijinsky ; Larrio Ekson évoque son travail au Ballet du Rhin. 20.30 Photo-portrait. Stéphane Lissner. 20.45 Fiction. Les Maîtres du jeu : Robert Pinget. 1. Le temps de Robert Pinget. 22.35 Opus. Le concours de chant de Toulouse. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Laurence Lautrette, avocate au barreau de Paris.

**FRANCE-MUSIQUE** 19.15 Soliste. Clara Haskil, piano. Concerto pour piano et orchestre op. 54, de Schumann, par l'Orchestre des concerts Lamoureux, dir. Igor Markevitch ; Sonate pour violon et piano no 5 op. 24 (extrait), de Beethoven, Arthur Grumiaux, violon. 20.00 Soirée lyrique (donnée le 5 février 1994 au Théâtre communal de Bologne dans le cadre de la saison des opéras Euroradio) : Marie Stuart, de Donizetti, tragédie lyrique en deux parties sur un livret de Giuseppe Bardari, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre municipal de Bologne, dir. Daniel Oren, Gloria Scalchi (Elisabeth), Kallen Esperian (Marie Stuart), Gregory Kunde (Robert Dudley). 23.00 Musique pluriel (concert donné le 16 novembre 1994 au Conservatoire d'art dramatique) : Œuvres de Kurtag par le Quatuor Keller. 0.59 Autoportrait. Ivan Fedele.

## DIMANCHE 22 JANVIER

### TF 1

**12.20 Jeu : Le Juste Prix.**

**12.50 Magazine : A vrai dire.**

**12.55 Météo et Journal.**

**13.20 Série : Hooker.**

**14.15 Série : Arabesque.**

**15.10 Série : Le Rebelle.**

**15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.**

**16.55 Disney Parade.** Le Mi[illegible] de Donald ; Splash Too (2e partie).

**18.00 Des millions de copains.** Avec la série : Alerte à Malibu.

**19.00 Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invités : Raymond Barre, député du Rhône ; Nicolas Hulot, à propos de son livre *Questions de nature.*

**20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**

**20.45 Cinéma : Max et Jérémie. ■** Film français de Claire Devers (1992). Avec Philippe Noiret, Christophe Lambert.

**22.50 Magazine : Ciné dimanche.**

**23.00 Cinéma : Les Chiens de guerre. ■** Film américain de John Irvin (1980). Avec Christopher Walken.

**0.45 Journal et Météo.**

**0.55 Concert : Festival musique en l'île.** Œuvres de Bach, Mozart, par The Schola Cantorum of Oxford, chef de choeur Jeremy Summerly ; Académie de l'île Saint-Louis, direction Bertrand de Billy, Sandra Moon (soprano), Marie-Paule Milone (alto), Ian Honeymann (ténor), Jean-Louis Serre (baryton), Luc Roussel (trompette).

**2.10 TF 1 nuit** (et à 3.05, 4.55).

**2.20 Programmes de nuit.** Peter Ströhm ; 3.15, La Mafia III ; 5.05, Musique ; 5.25, Histoires naturelles.

### FRANCE 2

DIMANCHE • MIDI 2

François BAYROU à l'Heure de Vérité.

**12.05 L'Heure de vérité** (et à 1.40). Invité : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, président du CDS.

**12.50 Météo** (et à 13.15).

**12.55 Loto, Journal et Point route.**

**13.25 Dimanche Martin.**

**15.05 Série : Le Renard.**

**16.10 Dimanche Martin** (suite).

**17.45 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.**

**18.40 Magazine : Stade 2** (et à 4.40).

**19.59 Journal et Météo.**

**20.50 Cinéma : Le Ruffian. ■** Film français de José Giovanni (1983). Avec Lino Ventura, Claudia Cardinale.

**22.40 Documentaire : Première ligne.** La Mare au canard, de Roger Fressoz et Alain Dhenaud. *Histoire du* Canard enchaîné.

**0.10 Les Films Lumière.**

**0.15 Journal, Météo et Journal des courses.**

**0.30 Concert : Musiques au cœur de la Cité.** Concert d'inauguration de la Cité de la musique à La Villette par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez.

**2.30 Programmes de nuit.** Secret diplomatique ; 3.25, Savoir plus santé (rediff.) ; 4.15, Parol en coulisse ; 5.50, Dessin animé.

### FRANCE 3

**12.00 Télévision régionale.**

**12.45 Journal.**

**13.00 Documentaire : Les Cinq Continents.** Oklo, de Jean-Marie Hosatte.

**14.00 Les Mystères de l'Ouest.**

[illegible] cennes ; à 15.35, Patinage artistique professionnel : Challenge des champions au Yoyogi Stadium de Tokyo.

**17.05 Série : Magnum.**

**18.00 Magazine : Lignes de mire.** Présenté par Jacques Chancel.

**19.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.

**20.15 Divertissement : Benny Hill.**

**20.50 Série : Inspecteur Derrick.** Des vies bouleversées, de Theodor Grädler. *Un vieil homme qui refuse de vendre son bar à un promoteur est abattu.*

**21.55 Téléfilm : La Soif d'en sortir.** De Dominique Tabuteau, avec Coraly Zahonero. *Claire, en proie à une grande solitude morale, sombre dans l'alcoolisme. Cherchant à sortir de sa maladie, elle ne trouve aucun réconfort auprès de son mari.*

**22.55 Dimanche soir.** Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc. Invité : Robert Hue. Suivi de : *A la une sur la trois*, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

**23.35 Météo et Journal.**

**23.55 Cinéma : Justin de Marseille. ■ ■** Film français de Maurice Tourneur (1934). Avec Berval, Pierre Larquey, Alexandre Rignault.

**1.35 Musique : Cadran lunaire.** *Lieder*, de Schubert, par Dietrich Fischer Diskau (15 min).

### M 6

**12.05 Série : Loin de ce monde.**

**12.35 Série : Flash.**

**13.30 M 6 Kid.** Info kid ; Kiitout. Conan l'aventurier ; New Kids on the Block ; Cadillac et Dinosaures.

[illegible] (2.30). David Ginola.

**16.20 Série : Le Joker.**

**17.15 Téléfilm : L'Espace d'un cri.** De Freddy Charles, avec Alexandra Stewart.

**18.55 Série : Robocop.**

**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**

**20.00 Magazine : Mode 6** (et à 0.35).

**20.05 Série : Classe mannequin.**

**20.40 Sport 6** (et à 0.40).

**20.45 Téléfilm : Le Prix du mensonge.** De Thomas J. Wright, avec Joe Penny. *Victime d'une erreur médicale, une patiente attaque en justice son chirurgien et obtient 3 millions de dollars de réparation. Cependant, le mari de la victime subodore une machination...*

**22.35 Magazine : Culture pub** (et à 5.40). Spécial Afrique du Sud.

**23.10 Cinéma : Caresses de feu.** *Film italien de Pasquale Fanetti.* Avec Angeles Lopez Barea, Giancarlo Teodori, Suada Herak.

**3.25 Rediffusions.** Portrait des passions françaises (L'amour) ; 3.50, Coup de griffes (Daniel Hechter) ; 4.45, Nature et civilisation (6).

### CANAL +

*EN CLAIR JUSQU'À 14.05*

**12.30 Flash d'informations.**

**12.35 Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.

**13.35 Divertissement : La Semaine des Guignols.**

**14.05 Téléfilm : La Justice du désespoir.** D'Armand Mastroianni, avec Leslie Ann Warren, Bruce Davison.

**15.35 Magazine : 24 heures** (rediff.).

**16.45 Dessin animé : Les Simpson.**

**17.10 Documentaire : Le Réveil des ours bruns.** De Roger Jones.

**18.00 ▶ Téléfilm : Chien et Chat 3, la faute.** De Marc Simenon, avec Robert Giraud, André Dussollier.

*EN CLAIR JUSQU'À 20.35*

**19.30 Flash d'informations.**

**19.40 Ça cartoon.** Rebel Rabbit ; A main, main et demi ; Défense d'aboyer ; Guided Muscle ; Le plus fort n'est pas celui qu'on pense ; Tom aviateur.

**20.30 Magazine : Le Journal du art.**

**20.35 Cinéma : Posse, la revanche de Jessie Lee. ■** Film américain de Mario Van Peebles (1992). Avec Mario Van Peebles, Stephen Baldwin, Charles Lane.

**22.20 Flash d'informations.**

**22.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled.

**1.00 Cinéma : Rush. □** Film américain de Lili Fini Zanuck (1991). Avec Jason Patric, Jennifer Jason Leigh, Sam Elliot (115 min, v.o.).

### LA CINQUIÈME

**12.00 Pose ton cartable.** Téléchat ; La Vie devant moi : le métier d'horticulteur ; Grimmy ; Rintintin : L'Education du caporal Rusty.

**13.00 Jeu : Ça déméninge.**

**13.30 Magazine : L'Esprit du sport.** Présenté par Cyril Viguier. Invité : Philippe Labro.

**14.30 Documentaire : Les Grands Séducteurs.** Steve Mac Queen. L'Homme qui voulut être roi, de Gene Feldman.

**15.30 Magazine : Jeux d'encre.** Présenté par Jean-Marie Jabouille Bastile.

**16.00 Magazine : Détours de France.** Présenté par Jean-Claude Bourret.

**17.00 Magazine : Le Sens de l'Histoire.** Présenté par Jean-Luc Hees. Churchill : Vaincre ou mourir.

**18.30 Magazine : Va savoir...** Présenté par Gérard Klein. L'île de Ré.

### ARTE

**19.00 Série : Max Linder.** Max pédicure (1913). Le Petit Roman (1912). L'Ane jaloux (1912).

**19.30 Magazine : Métropolis.** Coordonné par Pierre-André Boutang. La fièvre de la comédie musicale ; La bière ; Portrait : Peter Handke. *Le nouveau magazine culturel de la chaîne franco-allemande.*

**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 ▶ Soirée thématique : Aragon.** Soirée présentée par Guy Béart.

**20.41 Concert : Aragon et Elsa d'hier et de demain.** Hommage conçu et réalisé par Guy Béart. Avec Guy Béart, Marc Ogeret, Catherine Sauvage, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Jean d'Ormesson, François Nourissier.

**22.05 Documentaire : Aragon, le pouvoir magique des mots (1).** Changer la vie, de Marcel Teulade.

**23.05 Cinéma : La vie est à nous. ■** Film français de Jean Renoir (1936). Avec Jean Dasté, Madeleine Sologne, Roger Blain, Gaston Modot, Jean Renoir (N.).

**0.05 Documentaire : Aragon, le pouvoir magique des mots (2).** Transformer le monde, de Marcel Teulade (55 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 30 millions d'amis. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 7 sur 7. Rediff. de TF 1 à 19 h 00. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 A bout de souffle. ■ ■ ■ Film français de Jean-Luc Godard (1960, N.). 23.10 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 4 janvier. Mon père n'est pas mon père. 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3.

**PLANÈTE** 19.10 Les îles aux trésors. De Dailydo Williams. 5. Le Graal de Caldey. 19.35 De Gaulle ou l'éternel défi. De Jean Labib. 6. Une Europe tricolore. 20.35 Dinosaures. De Kathy White. (2/3). 21.30 Irak, 5000 ans et 6 semaines. D'Annie Tresgot. 22.30 Télé radio magie. De Christophe de Ponfilly. 23.25 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn. 11. A 26 Invader. 0.20 Rachida, lettres d'Algérie. De Florence Dauchez (50 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Jean-Edern's Club. Depuis le restaurant Ledoyen. 20.30 L'Album (et 23.30). 21.00 La Rose et La Flèche. ■ Film britannique de Richard Lester (1976, v.o.). 22.45 BB King en Afrique. Concert enregistré au festival de Kinshasa (Zaïre) en 1974. 23.55 Le Canal du savoir. 0.55 Musiques en scènes (30 min).

**CANAL J** 18.00 Série : Si Shakespeare m'était conté. 18.30 Série : Le Chemin de la réussite. 19.30 Raconte-nous une autre histoire.

**CANAL JIMMY** 20.00 Série : Seinfeld. 20.30 Série : Dream On. 21.00 Top Bab. Invité : Laurent Voulzy. 21.40 Série : Monty Python's Flying Circus (30 min). 22.25 Série : New York Police Blues. 23.15 Le meilleur du pire. 23.45 Série : Les Envahisseurs (50 min).

**SÉRIE CLUB** 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Tonnerre mécanique. 20.45 Série : Mission impossible-année 1. 21.35 Série : Mission Impossible-année 2. 22.20 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.00 Série : Les Boussardel. Les noces de bronze (90 min).

**MCM** 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends. Music club : INXS. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Naked City. 0.30 Blah-Blah Metal (35 min).

**MTV** 20.30 The Brothers Grunt. 21.00 120 Minutes. 23.00 Beavis and Butt-Head. 23.30 Headbangers' Ball.

**EUROSPORT** 9.30 Ski. En direct. Coupe du monde : slalom géant dames à Cortina d'Ampezzo (Italie). Slalom messieurs à Wengen (Suisse). 14.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie de Melbourne (360 min). 20.00 Ski. 21.00 Saut à skis. 22.00 Tennis. En différé. Internationaux d'Australie. 23.00 Golf. PGA européenne : le Dubai Desert Classic. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie. (240 min).

**CINÉ CINÉFIL** 19.10 Le Club. Invité : Constantin Costa-Gavras. 20.30 Les Lys des champs. ■ Film américain de Ralph Nelson (1963). 22.10 Le Détective du bon dieu. ■ Film britannique de Robert Hamer (1954, N., v.o.). 23.40 Maître après Dieu. ■ ■ Film français de Louis Daquin (1950, N., 100 min).

**CINÉ CINÉMAS** 18.15 Dans les griffes du dragon rouge. □ Film américain de Mark Lester (1991). 19.35 L'Horreur selon Stephen King. 20.30 La Semaine du sphinx. ■ ■ Film italien de Daniele Luchetti (1991). 22.05 Venin. ■ Film britannique de Piers Haggard (1981). 23.35 Les Nuits avec mon ennemi. ■ Film américain de Joseph Ruben (1990, v.o., 92 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.00 Projection privée. Avec Noémie Wossky et Valéria Bruni-Tedeschi. 19.40 Fiction. Les Maîtres du jeu : Robert Pinget. 3. Abel et Bela. 20.30 Atelier de création radiophonique. Voix-Machines. 22.25 Poésie sur parole. Les poètes du Chat Noir. 22.35 Le Concert. Finale du 40e concours de chant de Toulouse. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Philippe Perez ; Rub a dub dub, par Thierry Beauchamp ; Rémanences et la durée du fui, par Irène Omélianenko.

**FRANCE-MUSIQUE** 17.30 A bon entendeur salut ! Carmen, de Bizet. 20.00 Concert de jazz (concert donné le 1er octobre 1994 à Amsterdam dans le cadre de l'union européenne de radiodiffusion). Avec Henk Meutgeert, Jerry van Rooijen et le Big Band européen. 00.00 Voix souvenirs. Pelléas et Mélisande, de Debussy, Alfred Maguenat (Pelléas), Marthe Nespoulous (Mélisande), Hector Dufranne (Golaud), dir. Georges Truc (1928). 22.30 Les Greniers de la mémoire. Colette. 23.00 Les magiciens de la terre. Musique du Kurdistan iranien, et de l'Inde du Nord. 0.05 Les muses en dialogue.

### Les interventions à la radio

**Radio-Shalom 94.8 FM, 18 h 30 :** Les droits de l'homme au Moyen-Orient, avec Lison Vallet et Claire Bertrand, d'Amnesty International (« Nouvel Orient »).

**RTL, 18 h 30 :** Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale (« Grand Jury RTL-*Le Monde*).

Le Monde

LE MONDE / DIMANCHE 22 - LUNDI 23 JANVIER 1995

# Kobé, dévastée, recherche encore ses morts

## Après quelques jours de flottement, les secours se sont organisés dans la ville japonaise endeuillée par le séisme du 17 janvier

KOBÉ
*de notre envoyé spécial*

Dans ses décombres, Kobé se réorganise. Les fouilles se poursuivent pour retrouver les disparus, qui étaient encore six cents le samedi 21 janvier. Le nombre des victimes du tremblement de terre du 17 janvier continue à croître : plus de cinq mille quatre cents morts ont été recensés et il y avait de forte probabilité pour que leur nombre dépasse les six mille. Après une longue période de flottement, les autorités se sont ressaisies. Les secours paraissaient en fin de semaine bien coordonnés.

Ville fantôme la nuit, noire comme les ténèbres dans les quartiers sinistrés, éclairée par endroits dans le centre par des enseignes lumineuses inopinément allumées, Kobé, à l'aube, apparaît comme une ville dévastée. Les destructions du centre, avec ses buildings modernes affaissés sur eux-mêmes ou de guingois, ses autoroutes aériennes effondrées et sa chaussée fissurée, sont spectaculaires. Et pourtant le drame est ailleurs : dans les quartiers populaires dont les frêles maisons ou les constructions légères ne forment plus que des amas de débris. Chaque heure apporte son lot de nouveaux deuils.

La « route 2 » qui mène à Osaka, bordée de maisons effondrées, est encore la route de l'exode. Voitures à la queue leu leu, chargées jusqu'au toit, allant vers le centre ou quittant Kobé ; foules sur les trottoirs tirant ou poussant des chariots ou des poussettes surchargés de caisses d'eau ou de produits alimentaires. Des familles quittent la ville avec ce qu'elles peuvent emporter, tandis que d'autres, dans le sens inverse apportent des vivres à des parents sinistrés. Sans cesse retentissent les sirènes hurlantes des pompiers et des ambulances.

**« NOUS N'AVONS PLUS RIEN »**

Au sud de la « route 2 » s'étendent les sections est et ouest du quartier Nada. Par endroits, elles ont été pratiquement rasées. De part et d'autre des petites rues perpendiculaires à la « route 2 », qui vont vers la mer, ce ne sont plus que des amas de décombres : un immense bric à brac où se mêlent dans un collage sinistre les restes de ce que furent des existences. Là, *un pan de mur est resté* debout avec des vêtements accrochés à une patère. Ici, une poupée gît sur des tuiles brisées. Plus loin, un album de photographies est ouvert. La vie s'est retirée. Un message s'agite dans le vent, destiné à des parents ou à des amis : *« Notre mère n'est plus. »* Ailleurs un autre dit : *« Untel est mort. Nous sommes à tel endroit. »* Dans une venelle, solitaire au milieu des décombres, une jeune fille agenouillée sanglote en caressant le visage d'un corps enveloppé dans une couverture qui repose sur des gravats.

Par endroits, des habitants fouillent les ruines de leur maison pour prendre ce qui peut être sauvé. D'autres ont installé un bivouac dans les décombres avec des planches et des bâches. Dans la rue voisine d'une galerie marchande dont les magasins sont effondrés, un père et une mère, enveloppés dans des couvertures, sont assis sur un banc, l'air absent, face aux ruines de leur petite maison abritant le snack qui les faisait vivre. Que vont-ils faire ? *« Je ne sais pas,* dit le père, *nous n'avons plus rien. »* Comme beaucoup de familles, ils n'étaient pas assurés. Leurs deux enfants recueillent dans *des tasses l'eau qui coule* d'une fuite dans la chaussée et la mettent dans un seau.

**ÉQUIPES SUISSES ET FRANÇAISES**

L'armée et les pompiers poursuivent les recherches. Dans cet immeuble modeste de Konam-machi où vivaient vingt familles, on compte vingt-trois morts. Ce n'est plus qu'un amas de ruines d'une dizaine de mètres de hauteur. Par un dédale de couloirs effondrés et d'escaliers branlants de la maison voisine, on accède à une fenêtre de ce qui était le troisième étage, par laquelle s'insinuent les sauveteurs. Ils y découvriront deux nouveaux cadavres. Il faudra des heures d'efforts pour les dégager.

Les recherches se poursuivent : à Nada, le 20 janvier, les sauveteurs avaient retrouvé quatre-vingt-*neuf morts pour six survivants.* Selon le capitaine Katsugawa, qui dirige les opérations dans le quartier, la priorité a été donnée aux survivants. Il s'agit ensuite de retrouver ceux qui sont encore ensevelis. Depuis le 21 janvier, la recherche est *systématiquement* menée de maison en maison avec les registres des municipalités. Auparavant, les sauveteurs n'intervenaient que lorsque des voisins pensaient qu'il devait y avoir des victimes. Ne disposant pas d' appareils sophistiqués pour détecter des personnes ensevelies, les soldats creusaient là où on le leur disait. Le capitaine reconnaît à mi-mots que les opérations de sauvetage n'ont pas été menées plus rapidement en raison du manque d'hommes.

Depuis le 20 janvier, des équipes de sauveteurs suisses (vingt-cinq spécialistes et douze chiens) sont à l'oeuvre. Des équipes françaises et une secouriste américaine, venue à titre individuel, sont arrivées en renfort le samedi 21. Ces secours auraient pu intervenir dès que la catastrophe a été connue, mais les autorités japonaises ont tergiversé avant de répondre aux offres d'aide étrangères. L'approvisionnement en nourriture et en eau a commencé lui aussi à arriver de manière plus satisfaisante. *« Je pense que les sinistrés ont maintenant assez pour survivre »,* estime le responsable d'un centre de distribution de vivres du quartier de Nada.

Les autres quartiers les plus touchés se trouvent à l'autre extrémité de la ville, vers l'ouest. Avec ses débris calcinés, Nagata donne l'impression d'une ville bombardée. Sur des hectares, il ne se dresse plus rien que des pans de murs ou des poteaux électriques en béton noircis. A Nagata, beaucoup de victimes ensevelies, incapables de se dégager, auraient été brûlées vives par les incendies provoqués par les fuites de gaz que les pompiers n'ont pu maîtriser que deux jours plus tard.

Dans ce qui fut une ruelle dont les maisons, d'un côté, sont en cendres et, de l'autre, réduites à des décombres, une petite fille porte à deux mains un seau d'eau qui se renverse un peu à chaque faux pas. Il faudra des années avant que Kobé retrouve une vie normale.

*Philippe Pons*

# La monnaie unique européenne est en bonne voie

## L'écu pourrait voir le jour dès 1997

BRUXELLES
(Union européenne)
*de notre correspondant*

Fini l'abstraction, le compte à rebours a commencé, l'Union européenne va bel et bien se doter, en 1997 ou en 1999, d'une monnaie unique. Tel est le message du rapport intérimaire rendu public vendredi 20 janvier à Bruxelles par le groupe d'experts créé par la Commission européenne en mai 1994 pour examiner les questions pratiques que soulève cette opération peu commune.

*« Le processus est lancé, ça va se faire, l'introduction de l'écu est planifiée, il faut que le secteur bancaire s'y prépare, c'est un défi de proportion historique »,* s'est exclamé le banquier néerlandais Cees Maas, président de ce groupe, en présentant son rapport à la presse aux côtés de Henning Christophersen, le commissaire sortant chargé des affaires économiques et monétaires.

Compte tenu de la complexité de l'exercice, le groupe écarte la possibilité d'un « big bang », où l'on verrait, en l'espace d'un week-end, les monnaies nationales retirées du marché et remplacées par des écus, tandis qu'entreprises, banques et administrations feraient d'entrée de jeu toutes leurs opérations dans la nouvelle monnaie. Il se prononce pour une approche progressive, comportant deux principales étapes, mais aussi brèves que possible, afin notamment d'éviter que ne se prolonge le coût d'une double comptabilité.

On ignore quand s'effectuera le passage à la troisième étape de l'Union économique et monétaire (UEM), et quels sont les Etats membres qui composeront la première vague d'élus. *« Si cela doit se faire en 1997, le coût sera plus élevé, mais c'est possible, on peut accélérer le processus de fabrication de monnaies »,* estime M. Maas. Pourquoi évoque-t-on alors de plus en plus souvent, notamment en France, un passage à la monnaie unique dès le 1er janvier 1997 ? M. Christophersen a répondu que plusieurs Etats membres ont présenté des programmes de convergence indiquant qu'ils seraient prêts en 1997 et qu'il serait illogique de ne pas en tenir compte.

Une fois la décision prise, le groupe envisage une première période de transition d'un maximum de six mois avant le jour J. A cette date, les entreprises effectueront leurs opérations commerciales en écus, les pièces et billets libellés en écus seront introduits dans l'ensemble des pays qui auront franchi le seuil de la troisième étape de l'UEM. A titre d'exemple, si huit Etats membres s'engageaient le 1er janvier 1997 dans le processus, les billets en écus pourraient faire leur apparition dans la vie quotidienne des Français le 1er mai.

Dans la seconde étape de la période transitoire, les billets et pièces en écus cohabiteraient avec les monnaies nationales. Le groupe ne propose pas de délai pour cette seconde phase, mais souligne qu'elle ne devra pas être trop longue. Six mois seraient suffisants, selon M. Maas, pour mener à leur terme les adaptations nécessaires. *Il n'est pas impossible* que, dans quelque mille jours, le franc soit remplacé par l'écu !

*Philippe Lemaître*

# L'accord de libre-échange avec le Mexique est de nouveau attaqué à Washington

**LE MONTAGE** du plan d'aide américain au Mexique (des garanties de crédits de 40 milliards de dollars) a réveillé au Congrès américain les oppositions qui s'étaient exprimées naguère contre l'accord de libre-échange avec ce pays (Alena).

Les opposants mettent à nouveau en avant les risques de pertes d'emplois aux Etats-Unis par suite de la concurrence des bas salaires mexicains : la baisse du peso, qui a perdu en un mois 60 % de sa valeur, ne fera, disent-ils, qu'accentuer les décalages entre les deux pays, au détriment, notamment, de nombreuses entreprises des Etats proches de la frontière. Et rendant l'immigration aux Etats-Unis encore plus attirante pour les travailleurs mexicains, il va provoquer un afflux supplémentaire de milliers de migrants illégaux en Californie et au Texas. Pour eux, le risque financier pris aujourd'hui par l'administration américaine ne fait que démontrer le danger d'un accord de libre-échange avec un pays en développement.

L'administration américaine s'est efforcée de renverser ces arguments, en soulignant la nécessité de l'aide au Mexique, pour le bien même de l'économie américaine et en minimisant ses risques. *« En soutenant le Mexique, nous aiderons les travailleurs mexicains à entretenir l'espoir d'un travail décent et d'un avenir sûr dans leur pays de l'autre coté de la frontière »,* a déclaré, vendredi 20 janvier, le président Clinton.

De son côté, le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a affirmé que la Maison Blanche ne s'engageait pas sans de « fortes garanties » : le produit des ventes de pétrole mexicaines, libellé en dollars, servira de caution aux garanties de prêts que Washington se propose d'accorder à Mexico.

Mais ce « forcing » risque encore plus de faire du programme d'aide un enjeu politique, le vote du plan étant conditionné par d'autres concessions, voire par des demandes de modification de l'Alena.

D'autre part, l'annonce de l'utilisation des ventes du pétrole comme garantie des crédits suscite des réactions de l'autre côté de la frontière. En fait le système a déjà été utilisé lors de la crise de la dette au début des années 80, et, dès le début de janvier, on envisageait à Mexico de rééditer l'opération. Mais la déclaration du secrétaire au Trésor a ranimé les craintes de pressions américaines pour une dénationalisation de la compagnie nationale Pemex.

Le péril est double. D'une part, le retard dans l'adoption du programme d'aide américain peut renforcer les inquiétudes des marchés financiers sur le Mexique : déjà le peso mexicain est tombé jeudi à son plus bas depuis dix jours. D'autre part, il risque de rendre encore plus délicate la mise en œuvre du plan de redressement mexicain : celui-ci suppose une nouvelle cure d'austérité qui sera difficile à faire accepter par les Mexicains. Le retard du programme d'aide risque aussi de susciter la méfiance des financiers à l'égard de l'ensemble des économies latino-américaines.

*Guy Herzlich*

# Les nominations au CSA sont suspendues à des considérations politiques

**LA NOMINATION** de trois nouveaux membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dont le président de cette instance de régulation, devait avoir lieu dans une relative sérénité. Elle tourne depuis vendredi 20 janvier à une forme de jeu de l'oie politique, dont l'issue serait entre les mains du président de la République.

Trois sages doivent être remplacés : le président, Jacques Boutet, nommé en 1989 par le chef de l'Etat, et deux conseillers, Daisy de Galard et André Gauron, respectivement désignés par le président du Sénat (à l'époque Alain Poher) et par le président de l'Assemblée nationale (alors Laurent Fabius). En fin de semaine, François Mitterrand semblait hésiter entre deux successeurs pour Jacques Boutet : Hervé Bourges, ancien président de TF 1 et de France Télévision, et Georges-François Hirsch, ancien administrateur général de l'Opéra de Paris et actuel membre du CSA. Dans la matinée du vendredi 20 janvier, le nom d'Hervé Bourges circulait avec le plus d'insistance. Au cours de l'inauguration du Musée Maillol, à Paris, des conseillers de l'Elysée glissaient même le nom de l'ancien président de France Télévision dans le creux de l'oreille de certains invités.

La nomination dépendant du président du Sénat réglée – il s'agit du juriste Jean-Marie Cotteret, actuellement conseiller particulier du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie –, il restait à attendre celle du président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin. Selon diverses sources, M. Séguin a songé à l'écrivain Philippe de Saint-Robert ou à l'ancien directeur général de La Cinq, Philippe Ramond (*Le Monde* du 21 janvier). Vendredi midi, c'est finalement le nom du journaliste Philippe Labarde qui sortait du chapeau.

Ex-directeur de la rédaction de *la Tribune-Desfossés*, récemment encore directeur de l'information au *Monde*, avant qu'il ne démissionne de ses fonctions (*Le Monde* du 18 janvier), Philippe Labarde est connu pour sa connaissance de l'univers médiatique, notamment de la presse écrite, et son goût de l'indépendance. Mais ses récentes prises de position contre le traité de Maastricht et son hostilité à l'égard d'une politique uniquement monétariste l'ont aussi fait passer pour un opposant à Edouard Balladur. Dans un entretien à *Libération* du 19 janvier, il déclarait, en évoquant son départ du *Monde* et la nomination d'Alain Minc à la présidence du conseil de surveillance transitoire de notre journal : *« Nommer à ce poste-là un homme engagé dans la campagne d'un des candidats à la présidence de la République* [Edouard Balladur, NDLR] *est une erreur politique. »*

La lettre de Philippe Séguin portant nomination de Philippe Labarde aurait été transmise à l'Elysée, dans l'après-midi du vendredi 20. *« Cette nomination est acquise à 99 % »,* atteste un conseiller du président de la République, qui estime que *« c'est la preuve de l'indépendance de Philippe Séguin »* et *« que le choix de Philippe Labarde est apprécié ».* Toutefois, la décision du président de l'Assemblée nationale trouble le jeu des nominations au CSA, marquées maintenant par une tension politique.

La nomination de Philippe Labarde, dorénavant réputé « anti-balladurien », modifie l'équilibre politique de l'instance de régulation. Le premier ministre a prévu de rencontrer Jacques Boutet, lundi 23 janvier. A l'Elysée, on considérait, samedi 21 janvier dans la matinée, que cette nomination renforçait encore les chances d'Hervé Bourges. Mais François Mitterrand ne serait pas mécontent de jeter un peu plus d'huile sur le feu entre partisans d'Edouard Balladur et Jacques Chirac. Le président de la République, qui s'était donné *« quarante-huit heures de plus »* avant de nommer le futur président du CSA, pourrait prendre sa décision au cours de ce week-end, afin que les décrets de nomination puissent être publiés mardi 24 janvier.

*Yves-Marie Labé*

**■ ERIDANIA BÉGHIN-SAY renchérit pour acquérir le numéro cinq américain de l'amidon.** Le président Eridania Béghin-Say (EBS), leader européen du sucre et de l'amidon, Stefano Meloni, a proposé, vendredi 20 janvier, de racheter comptant la totalité des actions du numéro cinq de l'amidon aux Etats-Unis, American Maize-Products, au prix de 37 dollars (196 francs) par action. EBS avait déjà émis une proposition au prix de 32 dollars (170 francs) par action, mais elle avait été jugée, vendredi 6 janvier, *« inappropriée »* par son conseil d'administration.

**■ CARLOS : le comportement « insolite » de Me Marie-Annick Ramassamy-Vergès,** l'un des avocats de Carlos, est stigmatisé dans deux rapports, signés par un lieutenant de gendarmerie chargé de la surveillance du terroriste au palais de justice de Paris et par le directeur de la prison de la Santé, dont *Le Point* du 21 janvier publie des extraits. Ancien membre du cabinet de M. Arpaillange à la chancellerie, l'avocate aurait effectué des repérages sur le dispositif de sécurité autour de Carlos et aurait été surprise assise sur ses genoux au cours d'une visite.



## SOMMAIRE



## SERVICES



## DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

QUÉBEC-CANADA, JE T'AIME MOI NON PLUS : Les Québécois devraient se prononcer cette année, par référendum, sur leur « souveraineté ». Ils sont « branleux », hésitants. Comment divorcer du Canada sans rompre tout à fait ?

Tirage du *Monde* du vendredi 20 janvier : 514 314 exemplaires